

CPO

[www.ofmcap.org](http://www.ofmcap.org)

© Copyright by:

Curia Generale dei Frati Minori Cappuccini

Via Piemonte, 70

00187 Roma

ITALIA

tel. +39 06 420 11 710

fax. +39 06 48 28 267

[www.ofmcap.org](http://www.ofmcap.org/)

Ufficio delle Comunicazioni OFMCap

info@ofmcap.org

Roma, A.D. 2016

Sommario

[I° CONSEIL PLENIER DE L'ORDRE LA VIE FRATERNELLE PAUVRETÉ, MINORITÉ Quito, 1971 7](#_Toc459274104)

[Le Frère Ministre Général, les frères définiteurs généraux, à tous les frères de l'Ordre: 7](#_Toc459274105)

[Chapitre I° LES RÉSOLUTIONS LA VIE FRANCISCAINE-CAPUCINE EN AMÉRIQUE LATINE 10](#_Toc459274106)

[A) - Notre vie capucine en Amérique latine 10](#_Toc459274107)

[*B) Notre travail en Amérique Latine* 11](#_Toc459274108)

[Chapitre II° LA FRATERNITÉ 15](#_Toc459274109)

[A) Les frères 15](#_Toc459274110)

[B) La Fraternité. 17](#_Toc459274111)

[Chapitre III° PAUVRETÉ DANS L'USAGE DES BIENS. 20](#_Toc459274112)

[B) Pauvreté commune. 21](#_Toc459274113)

[Chapitre IV° DES CIRCONSCRIPTIONS DE L’ORDRE EN GENERAL 24](#_Toc459274114)

[Chapitre V° PRÉPARATION DU CHAPITRE GÉNÉRAL DE 1974 26](#_Toc459274115)

[II° Conseil Plénier de l'Ordre LA PRIÈRE TAIZÉ, 1973 27](#_Toc459274116)

[Lettre aux frères 27](#_Toc459274117)

[LA VIE DE PRIÈRE. 29](#_Toc459274118)

[CHAPITRE I° SITUATION ACTUELLE 30](#_Toc459274119)

[CHAPITRE II° L'ESPRIT ET LA VIE DE PRIÈRE 31](#_Toc459274120)

[A) La prière chrétienne 31](#_Toc459274121)

[B) La prière franciscaine 32](#_Toc459274122)

[CHAPITRE III° PRATIQUE DE LA PRIÈRE. 34](#_Toc459274123)

[A) Prière individuelle 34](#_Toc459274124)

[B) Prière communautaire 35](#_Toc459274125)

[C) Prière liturgique 36](#_Toc459274126)

[CONCLUSION 37](#_Toc459274127)

[III° Conseil Plénier de l'Ordre VIE ET ACTIVITÉ MISSIONNAIRES MATTLI, 1978 38](#_Toc459274128)

[INTRODUCTION 40](#_Toc459274129)

[CHAPITRE I° PRÉSUPPOSÉS 42](#_Toc459274130)

[1 - Église et mission 42](#_Toc459274131)

[2 - Notre ordre dans la mission de l'Église. 44](#_Toc459274132)

[CHAPITRE II° NOUVEAUX CONTEXTES 48](#_Toc459274133)

[1. Nouveau contexte ecclésial. 48](#_Toc459274134)

[2. Nouveau contexte socio-économique et politique. 50](#_Toc459274135)

[3. Nouveau contexte d'une société pluraliste. 52](#_Toc459274136)

[*- Nouveau contexte culturel.* 52](#_Toc459274137)

[CHAPITRE III° ORIENTATIONS 56](#_Toc459274138)

[1. Révision des services apostoliques 56](#_Toc459274139)

[3. Quelques options fondamentales 58](#_Toc459274140)

[4. Perspectives de coopération 60](#_Toc459274141)

[5. Organismes d'animation 61](#_Toc459274142)

[6. Problèmes économiques 62](#_Toc459274143)

[7. Adaptations juridiques 62](#_Toc459274144)

[CONCLUSION 65](#_Toc459274145)

[IV° Conseil Plénier de l'Ordre LA FORMATION ROME, 1981 66](#_Toc459274146)

[LETTRE PRÉSENTANT LE DOCUMENT 66](#_Toc459274147)

[LA FORMATION À NOTRE VIE 68](#_Toc459274148)

[CHAPITRE I° SITUATION ET EXIGENCES 70](#_Toc459274149)

[1. Nouveaux contextes de la formation 70](#_Toc459274150)

[2. Primat de la vie fraternelle évangélique 74](#_Toc459274151)

[3. Inculturation 78](#_Toc459274152)

[4. Principes généraux d'action 82](#_Toc459274153)

[CHAPITRE II° QUELQUES ASPECTS PARTICULIERS DE NOTRE VIE. 84](#_Toc459274154)

[1. Fraternité de prière. 86](#_Toc459274155)

[2. Fraternité de pénitence 89](#_Toc459274156)

[3. Fraternité de pauvres et de mineurs. 92](#_Toc459274157)

[4. Fraternité insérée dans le peuple L'insertion dans le peuple 94](#_Toc459274158)

[Témoignage et service 96](#_Toc459274159)

[5. Maturité affective 99](#_Toc459274160)

[Chapitre III° ORIENTATIONS PRATIQUES 103](#_Toc459274161)

[1. Orientation de la vocation 103](#_Toc459274162)

[2. Étapes de la formation initiale 105](#_Toc459274163)

[LE POSTULAT. 105](#_Toc459274164)

[LE NOVICIAT. 106](#_Toc459274165)

[L'APRES-NOVICIAT. 108](#_Toc459274166)

[3 La formation permanente 109](#_Toc459274167)

[4. Les responsables de la formation 113](#_Toc459274168)

[CONCLUSION 118](#_Toc459274169)

[V° Conseil Plénier de l'Ordre NOTRE PRÉSENCE PROPHÉTIQUE DANS LE MONDE VIE ET ACTIVITÉ PROPHÉTIQUE GARIBALDI, 1986 119](#_Toc459274170)

[PRÉSENTATION 119](#_Toc459274171)

[INTRODUCTION 121](#_Toc459274172)

[CHAPITRE I° LA CONTEMPLATION DANS NOTRE VIE ET NOTRE ACTIVITE APOSTOLIQUE. 123](#_Toc459274173)

[A. Les nouveaux contextes de la contemplation. 123](#_Toc459274174)

[B. Les caractéristiques de notre contemplation. 124](#_Toc459274175)

[C. Choix pour l’action 126](#_Toc459274176)

[CHAPITRE II° LE DON ET LES EXIGENCES DE LA FRATERNITÉ 128](#_Toc459274177)

[A. Dignité, égalité, solidarité dans le contexte actuel 128](#_Toc459274178)

[B. De l’individualisme au témoignage prophétique de la fraternité 129](#_Toc459274179)

[C. Directives pour l’action 131](#_Toc459274180)

[CHAPITRE III° NOTRE VIE DE PAUVRETÉ ET DE MINORITÉ PARMI LES PAUVRES 134](#_Toc459274181)

[A. La situation présente 134](#_Toc459274182)

[B. Les notes caractéristiques de notre pauvreté/minorité 135](#_Toc459274183)

[C. Quelques pistes pour l’action 136](#_Toc459274184)

[CHAPITRE IV° NOTRE ACTIVITÉ APOSTOLIQUE 138](#_Toc459274185)

[A. L’évangélisation dans un monde en mutation 138](#_Toc459274186)

[B. Jugement et évaluation 140](#_Toc459274187)

[L’Appel á l’action et choix opérationnels 141](#_Toc459274188)

[CHAPITRE V° NOTRE ANNONCE DE LA JUSTICE DE LA PAIX ET DU RESPECT DE LA NATURE 145](#_Toc459274189)

[A. Analyse de la situation actuelle 145](#_Toc459274190)

[I. Signes de mort et de vie en ce monde 145](#_Toc459274191)

[II – L’église : ombres et lumières 148](#_Toc459274192)

[III – Notre fraternité capucine : ombres et lumières 149](#_Toc459274193)

[B. Nos options : critères et motifs 150](#_Toc459274194)

[C. Pistes pratiques pour l’action 151](#_Toc459274195)

[CONCLUSION 155](#_Toc459274196)

[VI° Conseil Plénier de l'Ordre VIVRE LA PAUVRETÉ EN FRATERNITÉ ASSISE, 1998 156](#_Toc459274197)

[PRÉSENTATION 156](#_Toc459274198)

[PROPOSITIONS 158](#_Toc459274199)

[PAUVRETÉ ÉVANGÉLIQUE ET MINORITÉ POUR NOTRE TEMPS 158](#_Toc459274200)

[PRÉSENCE AU MILIEU DES PAUVRES ET PLURIFORMITÉ 160](#_Toc459274201)

[MOYENS DE SUBSISTANCE : LE TRAVAIL ET LA QUÊTE 161](#_Toc459274202)

[SOLIDARITÉ ET PARTAGE 163](#_Toc459274203)

[LES NORMES D'UNE ADMINISTRATION FRATERNELLE ET TRANSPARENTE 165](#_Toc459274204)

[VII° Conseil Plénier de l'Ordre NOTRE VIE FRATERNELLE EN MINORITÉ ASSISE, 2004 169](#_Toc459274205)

[PRÉSENTATION 169](#_Toc459274206)

[PROPOSITIONS 171](#_Toc459274207)

[LES FONDEMENTS 171](#_Toc459274208)

[LA VIE FRATERNELLE EN MINORITÉ 174](#_Toc459274209)

[LE SERVICE DE L’AUTORITÉ 178](#_Toc459274210)

[ITINÉRANCE, MINORITÉ ET STRUCTURES 180](#_Toc459274211)

[FORMATION À LA MINORITÉ ET À L’ITINÉRANCE 181](#_Toc459274212)

[NOTRE MINORITÉ DANS L’ÉGLISE 183](#_Toc459274213)

[POUR UN MONDE DE JUSTICE ET DE PAIX 186](#_Toc459274214)

[VIII° CONSEIL PLENIER DE L'ORDRE DES FRERES MINEURS CAPUCINS: LA GRACE DE TRAVAILLER Rome, 2015 191](#_Toc459274215)

[PROPOSITIONS 191](#_Toc459274216)

[1. Appelés à participer à l'œuvre de la Création 191](#_Toc459274217)

[2. Apprendre à travailler 192](#_Toc459274218)

[3. Le premier travail 194](#_Toc459274219)

[4. Mineurs au service de tous les hommes 194](#_Toc459274220)

[5. Vivons de notre travail 195](#_Toc459274221)

[6. Des frères qui travaillent ensemble 196](#_Toc459274222)

[7. Exerçons promptement tout genre d'apostolat 198](#_Toc459274223)

[8. Apportons le message du salut 201](#_Toc459274224)

**I° CONSEIL PLENIER DE L'ORDRE
LA VIE FRATERNELLE
PAUVRETÉ, MINORITÉ
Quito, 1971**

**Le Frère Ministre Général, les frères définiteurs généraux, à tous les frères de l'Ordre:**

Paix et Bien!

Par cette lettre, nous désirons vous communiquer les conclusions du Premier Conseil Plénier de l'Ordre, tenu à Quito, du 4 au 24 octobre 1971.

Le Conseil Plénier doit « apporter au ministre général et à son définitoire une collaboration constructive et une aide dans le renouveau de l'Ordre » (Const. 108 bis, c) Aussi ensemble nous avons prié et travaillé. Nous avons réfléchi et échangé sur notre vie évangélique en fraternité et pauvreté, telle que nous la présente nos Constitutions, telle quelle est encore rappelée par la lettre du chapitre général et la récente exhortation de Paul VI sur le renouveau de la vie religieuse.

Par ailleurs, nous avons été mis en face des réalités de l'Amérique Latine. Au cours de la première semaine, des conférenciers qualifiés nous ont exposé la situation. Ensuite, voyant nous-mêmes et constatant de près ces réalités, nous avons mieux perçu l'importance et le rôle de notre forme de vie et de notre vocation. Partout dans le monde, en effet, notre Ordre entend les appels et trouve les possibilités de s'insérer vraiment et efficacement dans la société des hommes comme ferment de justice et de progrès humain (Const. 11, 46,84).

Cette « clameur des pauvres, qui n'a jamais été aussi pressante », nous l'avons entendue de nos oreilles. Nous avons vu la condition infra-humaine de tant de «malheureux écrasés par la misère» (*Evangelica Testificatio* de Paul VI, 17). Et ce fut pour nous un appel de l'Esprit nous poussant à une fidélité toujours plus grande à notre vocation. Plus claire devint pour nous l'invitation de nos Constitutions nous provoquant à chercher de nouvelles formes de présence et d'action, pour nous engager vraiment dans l'œuvre d'évangélisation et de promotion sociale (Const. 11, 46).

Les frères du Conseil Plénier ont saisi de façon plus vive combien notre vie franciscaine a de sens et de valeur actuelle, si nous savons rester fidèles à notre vocation de pauvreté et de minorité dans une fraternité vraie, dans une unité des esprits et des cœurs qui rendent perceptible la présence du Christ au milieu de nous. Oui, frères! Il faut que chaque fraternité locale ou provinciale soit une manifestation de la présence du Christ pauvre et humble, du Christ serviteur de Dieu et des hommes dans l'amour.

Voilà ce que la réalité de l'Amérique Latine a révélé au Conseil Plénier comme un signe des temps pour notre Ordre. Voilà l'origine et le sens des orientations pratiques que le Conseil a prises et acceptées à la majorité et que, maintenant, au terme de son travail, il propose fraternellement au définitoire général.

Et le définitoire accueille ces souhaits et ces propositions; il les fait siens. Il veut, pour sa part, les transmettre à tous les frères de l'Ordre. Il est décidé à les faire passer dans la pratique, aussi bien par les décisions qu'il aura à prendre que par les directives qu'il donnera à l'Ordre ou aux provinces. Il les gardera toujours présents dans le gouvernement de l'Ordre.

Nous invitons tous les frères à recevoir ces textes avec joie, à y trouver des orientations concrètes de vie. Peut-être pourra-t-il sembler que ce sont là des dispositions nouvelles : non! Ce n'est rien d'autre qu'une traduction et une application pratique de l'esprit de nos Constitutions, aussi bien pour la situation particulière de l'Ordre en Amérique Latine que pour une meilleure et plus authentique réalisation par tous les frères, où qu'ils soient, de notre vie de fraternité et de pauvreté : fraternité et pauvreté ne sont-elles pas les fondements de notre vocation évangélique?

Ces textes, nous le souhaitons et nous en sommes assurés, auront comme premier effet d'éveiller ou de secouer la conscience des frères, en ces temps de renouveau spirituel de l'Ordre. N'oublions pas que la source de la vraie rénovation est la conversion intérieure de l'esprit et du cœur, la communion profonde avec Dieu et la recherche continue de sa volonté. De cet effort de renouveau personnel et communautaire, surgiront de nouvelles expressions de vie en fraternité, de nouveaux modes de présence parmi les hommes de notre temps, un authentique témoignage de vie en pauvreté et humilité.

Nous voulons remercier les frères du Conseil Plénier pour l'aide réelle qu'ils nous ont apportée dans notre charge et nos responsabilités. Nous voulons aussi approuver et encourager nos frères d'Amérique Latine dans le travail qu'ils accomplissent en ces pays auprès des plus pauvres et des plus défavorisés, et nous demandons aux autres provinces de l'Ordre et à tous les frères de leur apporter aide et collaboration avec générosité.

Pour terminer nous invitons avec insistance tous nos frères, et en premier lieu les conférences de supérieurs majeurs, les supérieurs provinciaux et locaux à entreprendre avec nous une sincère révision de vie et une profonde conversion, en référence aux orientations pratiques données par le Conseil Plénier.

Ainsi dans l'unité d'esprit et la pluralité des formes (Const.4), nous apporterons une part toujours meilleure et plus efficace au renouveau du monde selon les exigences de la justice et de la paix.

Vos frères affectionnés.

Fr. Pascal Rywalski Min. Gén.
Fr. Guglielmo Sghedoni, Vic. Gén.
Fr. Benoît Frei Déf. Gén.
Fr. Bonaventure Marinelli Déf. Gén.
Fr. Aloys Ward Déf. Gén.
Fr. Clovis Frainer Déf. Gén.
Fr. Optat van Asseldonk Déf. Gén.
Fr. Jean Dovetta Déf. Gén.
Fr. Lazare Iriarte Déf. Gén.

Quito 23 octobre 1971

**Chapitre I°
LES RÉSOLUTIONS
LA VIE FRANCISCAINE-CAPUCINE
EN AMÉRIQUE LATINE**

**A) - Notre vie capucine en Amérique latine**

***NOUVELLES FORMES DE VIE FRANCISCAINE***

**1.** Comme sur d'autres continents et dans d'autres aires culturelles, il est nécessaire également en Amérique Latine d'inventer d'autres formes de vie franciscaine, conformes à l'esprit de nos Constitutions et adaptées à la situation de ce Continent. Par là nous affirmerons mieux ce que nous sommes; et surtout nous répondrons mieux à l'appel de Dieu qui retentit dans les signes de notre temps. Alors seulement nous pourrons espérer la naissance de nouvelles vocations franciscaines.

***NOUVELLES FRATERNITES***

**2.** La situation concrète de l'Amérique Latine permet à notre vie de frères mineurs de s'y exprimer sous des formes variées : outre les fraternités de type traditionnel opportunément rénovées, il faut promouvoir les fraternités nouvelles de prière, de témoignage, d'évangélisation et de travail. Ces fraternités doivent être « d'Église », aptes à susciter autour d'elles d'autres communautés ecclésiales (dite « de base ») et d'autres fraternités franciscaines.

***CARACTERISTIQUES DES NOUVELLES FRATERNITES***

**3.** Ces nouvelles fraternités doivent répondre aux exigences suivantes :

a) Qu'elles aient une intense vie spirituelle, afin de réaliser une forme de vie émanant de la Personne du Christ.

b) Qu'elles favorisent l'épanouissement de la personne, de sorte que chacun puisse développer ses dons personnels pour le bien de la fraternité et de l'Église.

c) Qu'elles soient toujours en recherche de leur renouveau spirituel et de meilleures formes de vie;

d) Qu'elles soient pluriformes, selon la diversité des situations.

**4.** Afin de garder en Amérique Latine un authentique caractère de minorité, ces fraternités doivent :

a) se révéler comme un signe prophétique de solidarité, par le service et la disponibilité au milieu des hommes.

b) et surtout être présentes en pauvres parmi les pauvres, par leur vie et leur témoignage.

Cependant, quelle que soit la forme de vie de ces fraternités, elle doivent garder en elles-mêmes, avec la fraternité provinciale et avec tout l'Ordre, l'unité d'esprit et une véritable communion de vie.

***Relations entre les circonscriptions de l’Ordre***

**5.** En raison de la situation particulière de l'Amérique Latine, il faut tenir pour importantes et promouvoir les relations réciproques entre les diverses circonscriptions de l'Ordre en ces territoires. Ces relations permettront d'intensifier la vie fraternelle, de se communiquer réciproquement des informations et de chercher ensemble des solutions aux problèmes. Ceci peut être favorisé par des groupes d'animateurs, par les cours spéciaux du CEFEPAL ou autres, par des réunions de Supérieurs et par tous autres moyens jugés aptes par les supérieurs.

Il est instamment recommandé de rechercher l'unité, même juridique, entre les diverses circonscriptions de l'Ordre en Amérique latine surtout à l'intérieur d'une nation.

***Présence fraternelle parmi les pauvres***

**6.** Il est exigé de nous une présence fraternelle plus intense parmi les plus pauvres et les plus isolés, tels que les habitants des favelas ou ceux qui sont laissés pour compte au fond des campagnes. A fortiori la vie de nos missionnaires parmi les indigènes ou d'autres abandonnés en vue de les évangéliser et aider à leur promotion, doit-elle être tenue pour une authentique présence franciscaine parmi les plus pauvres.

***Nouvelles méthodes d’initiation***

**7.** Pour réaliser concrètement cette forme de vie, il est nécessaire de trouver d'autres méthodes d'initiation à notre vie, avec la participation active des jeunes, selon les conditions propres à chaque région et en conformité avec les orientations récentes de l'Église et de l'Ordre. Pour la recherche de cette meilleure formation, l'intercommunion entre les diverses circonscription est nécessaire.

***Les frères en Amérique Latine et l’avenir de l’Ordre***

**8.** Avec joie le C.P.O. exprime sa confiance aux Frères d'Amérique Latine. Il compte sur eux pour donner une impulsion nouvelle et plus forte à notre incarnation franciscaine dans ces pays. En cela, le rôle principal doit revenir aux frères natifs du pays; ils y sont les premiers responsables de l'avenir de l'Ordre.

De son côté, cependant, l'Ordre doit fournir une aide sérieuse en Frères pour la formation et l'animation des fraternités et pour d'autres activités connexes.

***B) Notre travail en Amérique Latine***

***Notre mission en Amérique latine***

**9.** Notre mission en Amérique Latine se concrétise surtout :

a) dans l'évangélisation, comme expression de notre vocation apostolique,

b) par notre présence parmi les pauvres, en authentique esprit de minorité, pour les aider dans leur promotion humaine (Const. 11,46).

Dans le partage de la vie des peuples, ces activités doivent contribuer à la recherche de solutions valables aux problèmes graves qui se posent, de manière à assurer la promotion intégrale de l'homme et des communautés humaines de ce territoire (Medellin, Message aux peuples de l'Amérique Latine).

En hommes de justice et de paix, nous devons nous attacher à former la conscience sociale du peuple et, selon l'esprit de nos Constitutions (85,166), apporter notre collaboration aux activités légitimes ayant pour objectif de susciter des réformes sociopolitiques.

***Renouvellement de l’activité pastorale***

**10**. L'activité pastorale doit se renouveler sans cesse en conformité avec notre esprit franciscain. En vue d'une plus grande authenticité de vie, et afin de pouvoir nous engager dans des voies nouvelles et meilleures, il sera nécessaire d'abandonner certaines activités pastorales. Nous invitons tous les supérieurs majeurs à entreprendre une sérieuse révision de ces activités, surtout en vue d'abandonner des collèges non gratuits, des paroisses situées dans les quartiers urbains largement évolués et d'autres œuvres semblables.

***Témoignage de pauvreté***

**11**. Pour que notre pauvreté soit un signe vrai et efficace, et pour que nous puissions nous insérer vraiment dans la réalisation latino-américaine, nous recommandons aux frères que nos bâtiments et autres biens, qui ne sont plus utiles ou qui ne s'accordent pas avec notre esprit franciscain, soient mis à la disposition d'œuvres sociales ou ecclésiales, vendus ou même donnés pour le bien de toute la société.

***Nouvelle pastorale des vocations***

**12**. Pour ce qui est des vocations, il s'agit, par une pastorale nouvelle d'en susciter d'authentiques. A cette fin nous proposons :

a) que les méthodes soient adaptées selon les régions et la situation sociale;

b) qu'on recherche surtout une pastorale adaptée qui permette aux jeunes de juger avec plus de maturité de leur vocation;

c) qu'on forme des frères spécialisés;

d) qu'on forme des communautés de présence et de témoignage, qui suscitent et nourrissent la volonté profonde de donner sa vie à l'idéal franciscain.

***NOUVELLE PASTORALE PAROISSIALE***

**13**. En raison des besoins de l'Église en Amérique Latine notre engagement au service des paroisses reste valable, surtout dans les terres de mission. La pastorale paroissiale doit cependant être rénovée, afin de former de véritables communautés chrétiennes. En outre, il faut toujours avoir une attention préférentielle pour les pauvres et les marginaux.

***LES FRERES D’AMERIQUE LATINE ET L’INCULTURATION DU PERSONNEL ETRANGER***

**14.** Le travail pastoral revient en premier lieu aux frères natifs d'Amérique Latine. C'est d'abord leur charge d'évangéliser leur propre peuple et d'aider à leur promotion. Cependant, une aide en personnel pour les missions et les nouvelles formes d'apostolat demeure nécessaire. Que les supérieurs majeurs d'Amérique Latine présentent au définitoire général des projets précis et la liste des personnes dont ils ont besoin. Les frères qui viennent de l'extérieur doivent :

a) être bien choisis;

b) être bien préparés et disposés à acquérir sur place une meilleure préparation.

c) être capables de s'intégrer pleinement dans la vie latino-américaine.

***Collaborateurs laïcs ou religieux***

**15**. Il faut grandement estimer les laïcs ou les autres religieux offrant leur collaboration, surtout pour les missions, dès lors qu'ils ont les qualités requises.

***Responsabilité de l’Ordre***

**16**. Le Conseil Plénier de l'Ordre invite tous les frères de l'Ordre à prendre conscience des besoins de l'Amérique Latine. Qu'ils fassent quelque chose de concret pour y subvenir, même au prix de sacrifices personnels ou communautaires. Que les supérieurs de chaque province déterminent les moyens à prendre pour que les efforts des frères et des Fraternités atteignent réellement leur but.

L'aide en personnel et en ressources à fournir aux Vice-provinces et aux Missions relève d'abord de la responsabilité de la Province-mère. Mais les Vice-provinces et les Missions doivent chercher à se suffire, autant que possible, à elles-mêmes en ressources et en personnel.

***Éliminer les injustices***

**17**. Tous les frères de l'Ordre, en hommes de justice et de paix, doivent se rendre compte de l'état d'injustice qui pèse sur le Tiers-monde; ils doivent engager une action efficace pour combattre cette injustice, qu'elle soit le fait de leurs gouvernements respectifs ou d'entreprises économiques internationales ou nationales.

***Bureaux en Amérique Latine***

**18**. En Amérique Latine qu'il y ait dans chaque nation ou, si cela paraît plus opportun, dans chaque Conférence de supérieurs majeurs, un bureau pour l'élaboration de projets et pour les rapports avec les instances de l'Ordre, de l'Église ou des pouvoirs civils.

***…et pour l’Amérique Latine***

**19**. Qu'il y ait également à la Curie générale un service ayant pour charge d'étudier les situations, les projets et les demandes des circonscriptions d'Amérique Latine, de décider des priorités à accorder et de traiter avec les provinces de l'Ordre qui peuvent et veulent aider.

**Chapitre II°
LA FRATERNITÉ**

**A) Les frères**

***Egalité des frères et égalité des chances***

**20 [1]**Puisque tous les frères sont égaux (Const. 73,101) il faut donner à chacun, selon sa condition, la possibilité de développer ses dons et ses charismes pour le service du prochain, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la fraternité.

***Moyens pour favoriser l’égalité***

**21 [2]**. Pour favoriser l'égalité entre les frères, on propose, entre autres, les moyens suivants :

a) établir un noviciat commun, sans distinction entre les frères clercs et les frères non clercs;

b) durant tout le temps de l'initiation, donner la première place à la formation religieuse et franciscaine et de la même manière, pour les clercs et les non clercs;

c) célébrer la liturgie des heures et la liturgie eucharistique dans la langue du pays, avec la participation active de tous et dans une forme rénovée, non seulement selon la lettre mais surtout selon l'esprit de Vatican II;

d) donner à tous une formation adaptée selon les aptitudes et les diverses charges à remplir dans l'Ordre et dans le travail apostolique;

e) partager réellement entre tous les frères, sauf travail plus urgent, les divers services de la maison;

f) réaliser dans la pratique la suppression des titres, privilèges, exemptions prévues par les Constitutions;

g) tout en tenant compte des règles d'une sage administration, établir l'échange des biens matériels tant sur le plan local et provincial que sur le plan interprovincial et au niveau de l'Ordre entier.

***Adresse au Saint Siège***

***Et au sujet des frères non clercs***

**22 [3]**. Le Conseil Plénier demande aux supérieurs généraux d'adresser, avec la réserve et la discrétion opportunes, de nouvelles demandes au Saint Siège pour obtenir que les frères non clercs puissent servir dans toutes les charges de l'Ordre.

**23 [4]**. Le Conseil Plénier estime que la réponse négative de la Sacrée Congrégation des Religieux au N°101 des Constitutions n'empêche pas les Supérieurs majeurs, par l'intermédiaire du définitoire général, d'adresser au Saint Siège la demande pour que dans un cas particulier un frère non clerc et vraiment capable puisse, si le bien de la fraternité le demande, être appelé à la charge de supérieur.

***Les jeunes et le renouveau***

**24 [5]**. L'Esprit Saint peut parler en chacun. Aussi les jeunes frères reçoivent des supérieurs majeurs et locaux la possibilité d'avoir une part active dans le renouveau de l'Ordre. Ainsi que les supérieurs :

- stimulent la participation des jeunes au chapitre local;

- favorisent les contacts entre frères et les fraternités de la Province;

- organisent dans ce but des rencontres provinciales et interprovinciales de jeunes.

**25 [6]**. Les jeunes doivent être, avec les autres frères, coresponsables de la rénovation de l'Ordre. Aussi les supérieurs doivent, par les moyens adaptés, chercher à connaître la pensée et les aspirations des jeunes, favoriser leurs initiatives, les inviter au dialogue avec les autres frères.

***Les frères et la fraternité***

**26 [7]**. Pour mieux pratiquer ce que demandent nos Constitutions, que les supérieurs veillent à ce que les frères, même pour des motifs d'apostolat, ne vivent pas habituellement séparés de la fraternité et ne soient privés des bienfaits de la vie fraternelle.

**27 [8]**. Quand pour des raisons particulières, par exemple en mission, les frères sont contraints de vivre seuls, que les supérieurs soient attentifs à leur donner fréquemment la possibilité de participer à la vie fraternelle.

***Frères en crise***

**28 [9]**. Qu'une action éducative soit réalisée auprès de chaque frère pour l'aider à comprendre les difficultés et les souffrances des frères en crise.

***Les supérieurs et les frères retournés à la vie séculière***

**29 [10]**. *a)* nous recommandons instamment aux supérieurs provinciaux et locaux de faire preuve de cœur et d'attention à l'égard des frères qui retournent à la vie séculière. Qu'ils sachent bien que vaut aussi pour nous, et tout particulièrement, ce que dit l'Instruction de la Sacrée Congrégation pour la doctrine de la Foi (13 Janvier 1971, 5 n°6) : « Que les ordinaires intéressés et les supérieurs majeurs des religieux doivent entourer d'affection pastorale et paternelle les prêtres (les frères) réduits à l'état laïcs; ils doivent dans la mesure du possible leur procurer le nécessaire pour une vie digne et honnête ».

*b)* Les conférences de supérieurs majeurs doivent étudier ensemble ce problème, et, s'il y a lieu, collaborer pour trouver les moyens d'aider fraternellement et efficacement les frères qui quittent l'Ordre à trouver une heureuse et honnête insertion dans la vie civile.

**B) La Fraternité.**

***Cultiver la Fraternité***

**30 [11]**. Le Conseil Plénier recommande instamment à tous les supérieurs de développer, par les meilleurs moyens, l'esprit de fraternité, qui est un élément premier et essentiel de notre vie franciscaine.

***Des fraternités adaptées au renouveau***

**31 [12]**. Pour que la rénovation de l'Ordre puisse se réaliser vraiment, il faut que dans chaque circonscription l'organisation des fraternités soit rénovée et adaptée, tant par notre présence au milieu des pauvres et avec les pauvres que par notre apostolat.

***Témoignage de la fraternité***

**32 [13]**. Toute fraternité, quelle que soit sa forme de vie, doit par son style de prière, de vie et d'action, donner le témoignage évangélique de minorité et de pauvreté.

***Animateurs du renouvellement***

**33 [14]**. Tout en respectant la responsabilité pastorale des supérieurs, le Conseil Plénier leur recommande de savoir faire appel, de la façon qui leur paraîtra la meilleure, à l'aide de frères spécialement préparés pour animer les fraternités, afin de provoquer, entretenir et améliorer le renouveau de notre vie.

***Des fraternités ouvertes***

**34 [15]**. Que nos fraternités soient ouvertes pour que les laïcs puissent non seulement nous rendre des services particuliers, mais qu'ils puissent aussi participer de plus près à notre vie fraternelle, que ce soit pour la prière, pour les échanges fraternels ou pour l'apostolat. Pour une participation de courte durée, il suffit de l'accord du chapitre local; pour une participation prolongée ou définitive, il faut le consentement des supérieurs majeurs.

***L’aide des laïcs***

**35 [16]**. Qu'on sache utiliser aussi les compétences des laïcs, soit pour l'administration économique, soit pour réaliser notre insertion sociale : ils nous aideront à réfléchir plus sérieusement sur notre pauvreté, notre minorité, notre apostolat, et nous pourrons prendre, en meilleure connaissance de cause, des orientations pratiques et efficaces.

***Des fraternités de témoignage***

**36 [17]**. On recommande vivement que dans chaque circonscription de l'Ordre, tout bien pesé devant le Seigneur, on fonde au moins une fraternité de témoignage, selon les Constitutions (11, 46). Dans les circonstances actuelles, un telle fraternité paraît en effet pleinement conforme à notre esprit et aux exigences de l'évangélisation.

***Conditions de ces fraternités***

**37 [18]**. Pour rendre possible la création de « nouvelles fraternités », il convient d'abord, d'informer et sensibiliser la province. En outre :

a) dans chaque circonscription, s'il est nécessaire, que l'on ferme au moins une maison ou que l'on abandonne une œuvre, particulièrement les collèges ou autres maisons semblables tenues en faveur des riches;

b) que le frère qui désire aller dans une telle fraternité ait la liberté d'y aller, même s'il doit pour cela abandonner une charge qu'il exerce en province, sous réserve toutefois du bien commun et pourvu que ce frère ait les qualités requises.

**38 [19]**. Qu'on n'admette en de telles fraternités que les frères aptes à cette vie fraternelle, qui soient des religieux de prière, mûrs d'esprit, qualifiés dans leur travail, particulièrement pour communiquer la Parole de Dieu. Les responsables de ces fraternités doivent avoir les qualités requises de véritables animateurs.

***Des fraternités contemplatives***

**39 [20]**. Les numéros 12, 40 et 155 des Constitutions rappellent que les frères doivent toujours unir la prière et le travail. Le numéro 42 déclare qu'ils peuvent aller passer quelque temps dans une maison de récollection. Compte tenu de ces dispositions, le Conseil Plénier recommande vivement que l'on établisse aussi des fraternités contemplatives, où les frères pourront se livrer exclusivement à l'intimité avec le Seigneur, pour le temps que, devant Dieu, ils estimeront nécessaire.

***Des fraternités traditionnelles renouvelées***

**40 [21]**. Notre vie peut se manifester en formes diverses et des fraternités peuvent légitimement et de bon droit préférer une vie et un apostolat traditionnel. Cependant l'esprit des nouvelles Constitutions doit imprégner leur vie interne et leur apostolat extérieur.

***Renouvellement de mentalité***

**41 [22]**. Dans ce but, les supérieurs et les Conférences de supérieurs majeurs doivent être attentifs à prendre les moyens les mieux indiqués pour que ces fraternités adaptent et conforment mieux leur mentalité dans le sens des nouvelles Constitutions et des autres Documents de l'Église et de l'Ordre.

***Les supérieurs locaux comme animateurs***

**42 [23]**. La rénovation d'une fraternité dépend en grande part du supérieur. Aussi les supérieurs majeurs doivent choisir pour cette charge les frères capables d'être des animateurs pour le renouveau d'une fraternité traditionnelle, et ces mêmes supérieurs majeurs doivent aider les supérieurs locaux dans cette mission.

***Chapitres locaux et fraternités***

**43 [24]**. Le chapitre local doit affermir l'esprit fraternel, promouvoir la coresponsabilité de tous les frères dans la recherche du bien commun, nouer le dialogue fraternel pour tout ce qui touche à la vie fraternelle et la recherche commune de la volonté de Dieu.

**44 [25]**. En raison de l'importance du chapitre local pour la vie de la Fraternité, les supérieurs majeurs auront soin de le promouvoir efficacement et même de l'animer parfois de leur présence.

**45 [26]**. C'est dans le chapitre local que s'exprime le mieux «l'obéissance d'amour», caractéristique de notre fraternité et par laquelle les frères cherchent à se servir mutuellement. Dans le chapitre local aussi, la créativité et la coresponsabilité de tous est mise en valeur et les dons personnels de chacun sont employés au service de tous. La fraternité, en effet, a besoin de la créativité et des dons personnels de chacun de ses membres.

**Chapitre III°
PAUVRETÉ DANS L'USAGE DES BIENS.**

***Vrai concept de la pauvreté***

**46 [1]**. Nous sommes convaincus que la pauvreté évangélique et franciscaine, qui nous rend participants de l'abaissement du Christ, concerne les personnes avant les choses. Le respect scrupuleux des normes dans l'usage des biens, personnels ou communs, ne fait pas nécessairement de nous de vrais pauvres. Au chapitre VI de la Règle, saint François écrit que la pauvreté nous enrichit des biens du Royaume; mais elle le fait en tant qu'elle nous libère en esprit et en réalité de l'esclavage des biens terrestres et nous conduit à les engager au service de l'Église et de la société.

***Pauvreté et renouveau***

**47 [2]**. Nous sommes convaincus que la pauvreté est une dimension essentielle de notre vocation franciscaine. Il ne peut y avoir un renouveau authentique et vrai de celle-ci, sans une pauvreté véritable, c'est-à-dire qui soit immédiatement constatable comme la manifestation extérieure d'une attitude intérieure, au point qu'elle n'ait besoin ni d'explication, ni de justifications.

***Les critères pour la révision de l’usage des biens***

**48 [3]**. Voici les critères qui doivent nous guider dans la révision de l'usage des biens:

a) Il y a des principes de morale humaine et de justice sociale qui obligent tout homme dans l'usage social des biens : ceux-ci ne peuvent pas être considérés comme destinés à l'usage exclusif d'une personne ou d'un groupe; par nature leur destination est pour l'utilité de tous les hommes.

b) La pauvreté évangélique, « notre itinéraire privilégié de salut » (Const. 46), ne nous invite pas seulement à distribuer notre superflu, mais à partager même nos biens nécessaires.

c) Les changements à introduire dans notre forme de présence et dans nos activités, selon les exigences de l'apostolat et du ministère, doivent être en harmonie avec les projets pastoraux de l'Église locale.

**A) Pauvreté personnelle***.*

***Renouvellement du sens de la pauvreté personnelle***

**49 [4]**. Les récents progrès socio-économiques ont une répercussion sur la mentalité des frères. Ils mettent dans une lumière nouvelle les perspectives de la pauvreté personnelle et ils exigent une responsabilité plus grande et plus consciente dans le don de soi.

a) Le travail persévérant, dur et honnête, est un signe manifeste de pauvreté; il nous assimile clairement aux pauvres;

b) La mise en œuvre de ses dons et talents personnels est un don de soi et un signe de pauvreté. La paresse et la négligence à faire servir ses dons sont contraires à la pauvreté.

c) Accomplir un travail pour le bien commun, bien qu'il soit contraire au goût personnel, est une expression de pauvreté. Les dons n'ont pas été reçus, en effet, pour le bien et l'usage exclusif de la personne, mais pour le bien de la Fraternité et de toute l'Église;

d) Le service de la Fraternité, à l'intérieur de la maison, est une authentique mise en œuvre de la pauvreté.

***Manquement à la pauvreté et vocation***

**50 [5]**. Le frère, qui néglige la pauvreté personnelle, celui en particulier qui ne remet pas à la fraternité son salaire ou le prix de son travail, doit être interpellé par ses supérieurs sur l'authenticité de sa vocation franciscaine.

**B) Pauvreté commune.**

***Conscience des exigences de la pauvreté***

**51 [6]**. La formation de la conscience des frères et des fraternités quant aux exigences de la pauvreté, fait partie de la charge pastorale des chapitres et des supérieurs. Les frères eux-mêmes doivent éveiller en eux-mêmes une plus grande sensibilité en tout ce qui concerne la pauvreté, par des études personnelles, des dialogues et des rencontres au plan local ou provincial, etc.

***Nos biens sont des biens ecclésiastiques***

**52 [7]**. Les biens immobiliers de l'Ordre doivent être considérés comme des biens de la communauté ecclésiale. La révision de nos biens n'est donc pas un fait purement interne à l'Ordre; elle est à considérer comme un fait ecclésial; elle requiert un dialogue prudent avec l'Église locale, afin qu'une solution commune soit trouvée pour le bien de l'Église et de la société civile locales.

***Biens nécessaires et non nécessaires***

**53 [8]**. Tous les biens de l'Ordre, en particulier les champs, les jardins et les constructions, qui ne sont plus nécessaires, doivent être aliénés ou convertis en un usage social. De même les biens qui ne sont pas conformes à notre état. Ceux qui sont encore nécessaires doivent être conformes aux principes et aux exigences de la pauvreté franciscaine, compte tenu des conditions sociales de la région et du peuple à qui nous devons offrir le témoignage de notre pauvreté.

***La pauvreté comme insécurité***

**54 [9]**. L'insécurité matérielle est un aspect de la pauvreté. Elle est aujourd'hui u signe particulier de solidarité avec les pauvres. Aussi les frères, ceux surtout qui forment de nouvelles fraternités, s'efforceront, dans toute la mesure du possible, de n'avoir pas la propriété de leur maison ou de leur terrain.

 ***Ne pas accepter les biens non nécessaires***

**55 [10]**. Il ne faut pas accepter les biens non nécessaires, même spontanément offerts, qui ne pourraient pas être convertis immédiatement au service des pauvres ou du Tiers-Monde.

***Coopération fraternelle***

**56 [11]**. Le sens de la fraternité doit s'exprimer et s'éprouver aussi par une entr'aide économique entre les fraternités d'une province et d'une province à l'autre (par des dons, ou par des prêts sans ou avec un intérêt modique). Les ressources de la province et des fraternités doivent être employées équitablement pour couvrir les besoins de la Province, de la Vice-province et de la Mission.

***Des laïcs comme administrateurs***

**57 [12]**. Là où c'est possible on fera appel au service d'experts laïcs pour l'administration des biens de l'Ordre. Ceci en vue d'une meilleure utilisation de ces biens et afin que les frères eux-mêmes soient formés à une administration meilleure et plus rationnelle des biens.

***Sanctuaires et quête d’argent***

**58 [13]**. Au sujet des sanctuaires qui nous sont confiés, on vérifiera si notre présence y est nécessaire. Si ce n'est pas le cas, on les abandonnera. A l'avenir, on ne construira pas de sanctuaires; on refusera également ceux qui nous sont offerts spontanément : ils occupent trop de frères qui pourraient rendre service aux Missions ou aux pauvres. Qu'on évite la quête d'argent non conforme à notre esprit de pauvreté et qu'on intègre notre apostolat dans le projet pastoral de l'Église locale.

***Dépenses injustifiées et éducation du peuple***

**59 [14]**. Il faut éviter dans l'Ordre toute dépense injustifiée d'argent pour ériger des monuments ou des œuvres d'apparat, ou bien pour restaurer des couvents simplement parce qu'ils sont « historiques ». Et à ce propos, il faut également s'efforcer de faire comprendre au peuple ces principes et ces exigences de la justice sociale et de la pauvreté.

***Chapitre local, pauvreté***

**60 [15]**. En vertu des Constitutions et compte tenu des dispositions prises par le chapitre provincial au sujet de l'usage des biens, la Fraternité a le devoir, en chapitre local, de supprimer les abus contre la pauvreté personnelle ou commune, par exemple dans les loisirs, l'accumulation des vêtements et de dons personnels, les voyages, l'usage des voitures, etc.

***et bon usage de l’argent***

**61 [16]**. Que les supérieurs majeurs s'efforcent d'amener les fraternités locales à prendre leurs responsabilités sur les points suivants :

a) décider de ses propres ressources pour les besoins ordinaires de la Fraternité (Const. 62);

b) fixer la somme d'argent à transmettre pour les besoins de la province, des Missions, des malades et pour la formation et la qualification des frères (Const. 52);

c) fixer le pourcentage des ressources destinées aux pauvres (Const. 54), ou assumer un travail pour les pauvres (Const. 69).

*Le Conseil Plénier de l’Ordre a également approuvé les points suivants que le Définitoire général a ordonné de publier.*

**Chapitre IV°
DES CIRCONSCRIPTIONS DE L’ORDRE EN GENERAL**

***Les provinces***

**62 [1].** Compte tenu des difficultés actuelles, le CPO demande au Définitoire général de préparer des projets concrets au sujet de l’érection, de la division ou de l’union des provinces, en fonction de critères qu’il proposera et de prendre ces décisions en fonction du n° 111 de nos Constitutions.

***Ouverture à de nouvelles structures***

**63 [2].** On ne se contentera pas de chercher des solutions en s’en tenant aux structures actuelles mais on ouvrira la porte à la recherche d’autres structures même s’il s’agit de créations extraordinaires répondant aux exigences de la société actuelle et à celles du renouvellement de notre vie, afin de promouvoir en même temps l’unité de l’Ordre et son insertion dans le contexte local.

***Promouvoir la conscience de l’unité***

**64 [3].** Qu’on promeuve donc le sens et ce qu’on appelle la mystique de l’unité, de telle sorte que grâce à de fréquents contacts et à la coopération pour ce qui regarde l’initiation et la pastorale, on en arrive même à une union juridique là où le requièrent les circonstances et le bien de l’Ordre. Qu’on ne fasse donc pas d’unions ou d’érections de circonscriptions par imposition, sans avoir auparavant préparé les esprits et obtenu le consensus de la majorité des frères.

**65 [4].** Qu’une étude approfondie et scientifique soit menée par les supérieurs généraux, les conférences de Supérieurs Majeurs et toutes les circonscriptions concernées, pour que, dans différentes régions, l’implantation de l’Ordre se fasse dans de bonnes conditions et avec ordre.

***Critères pour l’implantation de l’Ordre***

**66 [5].**Afin d’agir de la manière la plus prudente, le Définitoire général tiendra compte des critères suivants :

1. Que notre disponibilité nous pousse à aller où les forces, les personnes et le témoignage de la vie franciscaine manifestent de solides motivations pour notre présence et qu’on ne fasse pas de fondations pour des raisons externes et superficielles.
2. On n’utilisera pas le terme de territoire au seul sens géographique mais aussi à propos de concentrations démographiques (à cause de la fraternité…) dans lesquelles les frères travaillent (Const. 111).
3. À propos des critères de quantité suffisante et d’efficience on ne se demandera pas en premier lieu combien de frères il y aura mais quelle vitalité interne et externe il en résultera et quelles nécessités il y a d’ériger de nouvelles Provinces.
4. En chaque nation, efforçons-nous de parvenir à une unification, surtout là où les circonscriptions tirent leur origine d’une même Province-mère. On pourra également soulever la question de savoir, si, en dehors de cas extraordinaires, il ne suffirait pas d’une seule province dans telle ou telle nation et région.
5. Critère du témoignage dans l’Église locale. Il faut pour cela un nombre suffisant de frères qui travaillent dans l’Église locale.
6. Puisque notre Ordre est missionnaire, on considérera comme première manifestation de vitalité, l’action missionnaire dans une région, la sienne ou une autre.
7. On exigera de la Province qu’on voudrait ériger la viabilité économique, la vigueur spirituelle et la capacité de bien répartir ses forces dans diverses activités afin qu’elle puisse ainsi offrir aux candidats une image fidèle de notre vie.

**Chapitre V°
PRÉPARATION DU CHAPITRE GÉNÉRAL DE 1974**

**Commissions précapitulaires**

**67 [1].** Que le Définitoire général constitue aussi rapidement que possible une commission précapitulaire afin d’assurer une bonne préparation au chapitre général qui devra corriger et amender nos constitutions en vue de leur approbation définitive par le Saint Siège.

**68 [2]** Que cette commission précapitulaire comprenne cinq membres au moins et sept au plus

**69 [3].** Que les membres de cette commission précapitulaire soient compétents dans les principales matières qui se rapportent à notre vie (vie spirituelle, formation, apostolat, gouvernement…) et que leur compétence soit assortie aussi d’une vue globale de notre vie. Que la commission soit fonctionnelle.

**70 [4].** Dans le choix des membres on tiendra compte d’une certaine proportion des régions.

**II° Conseil Plénier de l'Ordre
LA PRIÈRE
TAIZÉ, 1973**

**Lettre aux frères**

Par cette lettre, ces suggestions et ces vœux remis au Définitoire général par le second Conseil Plénier de l'Ordre, nous voudrions rejoindre un chacun d'entre vous.

Les membres du C.P.O., réunis à Taizé, en France, ont réfléchi sur l'esprit et la pratique de la prière dans l'Ordre, et chaque jour l'invocation s'est faite plus pressante en nos cœurs : « Seigneur, apprends-nous à prier! » (Lc 11,1).

Habités de l'intérieur par cette invocation, chaque jour nous avons essayé de nous approcher davantage du Seigneur, pour que Lui-même se fasse au milieu de nous, par son Esprit, le Maître de notre prière.

Ainsi, par des expériences personnelles, par l'écoute des relations et des informations, par des colloques fraternels, par le contact avec des personnes qui vivent à Taizé ou qui sont venues prier avec nous, nous osons espérer que le Maître lui-même nous a inspiré l'ensemble des réflexions que maintenant nous vous proposons dans ce document. Recevez-le d'un cœur ouvert, de manière à partager vous aussi comme un don de l'Esprit ce que nous avons expérimenté au C.P.O.

Les premiers, le Ministre Général et ses Définiteurs reçoivent ce document avec foi et gratitude et ils se proposent de l'utiliser à plein et d'en tirer inspiration et orientation non seulement pour leur propre vie, mais aussi pour le service pastoral des frères et des hommes.

En vous présentant ce document, nous invitons fortement chacun des frères et chaque fraternité à l'accueillir volontiers. Qu'on le médite en particulier et en fraternité; qu'on en parle et qu'on s'interroge - surtout dans les chapitres locaux et provinciaux - sur la manière de le faire passer dans la vie concrète.

Quant à la rénovation des formes de prière traditionnelles et à la création de nouvelles formes de prière, que les supérieurs s'y engagent sans inquiétude.

À personne n'échappe l'importance vitale de la prière : c'est en effet une question de vie ou de mort de notre fraternité. Vain sera tout effort pour renouveler la vie de l'Ordre selon les principes de Vatican II, l'esprit de saint François et les signes des temps, si nous ne renouvelons pas à fond notre vie de prière. « Si le Seigneur ne bâtit la maison, en vain peinent les maçons... » (Ps 126,1).

Le thème de la prière, tout comme ceux qui ont été traités au C.P.O. de Quito, est d'une telle importance qu'il nous semble nécessaire de le remettre de nouveau à l'ordre du jour du prochain chapitre général, en vue de compléter et de perfectionner le texte des Constitutions.

Puisse notre Ordre se développer de plus en plus dans le Christ, qui est « notre vie, notre prière et notre agir » (Taizé 7), jusqu'à la plénitude de son âge (Ep. 4,13).

« Que rien ne nous paralyse, que rien ne nous sépare, pour que l'Esprit du Seigneur agisse et se manifeste en nous et dans notre Fraternité » (Const. 164).

Très fraternellement vôtre,

Fr. Pascal RYWALSKI

et ses frères les Définiteurs généraux.

**Taizé, le 8 mars 1973.**

**LA VIE DE PRIÈRE.**

***Le CPO, étude de l’esprit et de la pratique de la prière***

**1**. Frères, nous voudrions échanger avec vous tous sur le thème de la prière. Les expériences que nous avons vécues ensemble à Taizé, celles que nous avons entendu rapporter par les délégués, l'importance même du sujet traité, nous donnent assez d'assurance pour vous en parler d'un cœur fraternel.

**2**. Le Conseil Plénier de Quito avait cherché à préciser notre identité sous l'aspect de la vie fraternelle et de la pauvreté. Cette année, à Taizé, il nous a paru important d'étudier l'esprit et l'expression concrète de notre vie de prière, sans laquelle nous ne pouvons être vraiment frères et pauvres. Nous avons fait cette recherche non en général, mais à partir de la situation concrète de l’Église et du monde d'aujourd'hui, en pleine mutation.

**CHAPITRE I°
SITUATION ACTUELLE**

***Eléments positifs***

**3**. D'après ce que la plupart des délégués nous ont rapporté, nous constatons chez bien des frères :

- un réel désir de prier;

- une certaine tension dynamique pour réaliser l'unité entre action et prière;

- une certaine volonté d'affronter de façon constructive les difficultés et incertitudes;

- la réalisation en cours de diverses expériences positives;

- des efforts pour purifier notre image de Dieu et pour renouveler quelques formes de prière;

- une conscience vive, surtout chez les missionnaires : en bien des cas, nos options concernant la prière sont pour nous une question de vie ou de mort!

***…et négatifs à propos de la prière***

**4**. Par ailleurs, nous avons reconnu les difficultés suivantes :

- l'insécurité dans la foi et la difficulté de communiquer avec un Dieu transcendant;

- l'insuffisante préparation de bien des frères à vivre les mutations de l'Église et du monde;

- la coupure entre l'amour de Dieu et l'amour du prochain et, de là, entre prière et action;

- un activisme excessif et, à l'opposé, une prière étrangère à la vie;

- un manque de vie fraternelle;

- le peu de souci pour mettre à profit l'aide de la pédagogie et d'une saine psychologie;

- l'abandon des formes anciennes de prière sans le souci de renouveler l'esprit de prière;

- la négligence dans la formation et dans la préparation d'animateurs pour la vie de prière.

**5**. Conscients de notre responsabilité commune, nous vous proposons les réflexions suivantes sur la prière. Qu'elles nous aident à mieux vivre chaque jour notre vocation.

**CHAPITRE II°
L'ESPRIT ET LA VIE DE PRIÈRE**

**A) La prière chrétienne**

***Le besoin vital de la prière***

**6**. Sous l'impulsion de l'Esprit, la prière, telle une respiration d'amour, doit surgir de notre cœur, comme un besoin vital. L'homme ne peut parvenir à la pleine réalisation de lui-même sans sortir de son « moi », pour passer vers la communion avec Dieu et les hommes, par l'Homme-Dieu, Jésus-Christ.

Dans ce passage, cet exode, les uns découvrent plutôt Dieu en lui-même; d'autres, au contraire, Le rencontrent plutôt dans leurs frères (Mt 25,35sv).

L'itinéraire de l'homme vers Dieu traverse des temps de joie et des temps d'épreuve. Tout comme l'amour interpersonnel dans son évolution : il progresse selon les lois de la vie.

Longue et difficile, mais attirante est la route vers la pleine maturité humaine : elle nous conduit à la liberté des enfants de Dieu : « jusqu'à ce que le Christ soit formé en nous » (Rom 8, 22; Gal 4,19).

***Prière en Christ, dans l’Église***

**7**. Le Christ est notre vie, notre prière, notre agir. Nous vivons vraiment le Christ quand nous aimons le Père et nos frères. C'est dans son esprit que nous prions et que nous disons d'un cœur filial « Abba, Père » (Rom 8,15; Gal 4,6).

Celui-là à l'esprit du Christ, qui demeure en son Corps Mystique et, dans sa prière, ne sépare jamais la Tête du Corps; il prie en Église, car c'est en elle qu'il recherche et aime le Christ.

***…et dans l’Esprit Saint***

**8**. Le Père nous aime le premier (1 Jn 4,10) et nous parle dans l'Esprit de son Fils. Aussi devons-nous l'écouter dans un climat de silence et lui répondre dans « la foi, qui agit par la charité » (Gal 5,6) : nous engageons ainsi un colloque filial « avec le Père, par le Christ, dans l'Esprit » (Const. 32).

***Prière et vie***

**9**. La vraie prière se reconnaît à ses fruits : « Il n'est de science qu'à proportion des actes; il n'est de meilleur sermon que la pratique des vertus » (Saint François, Leg. ant.74) Puisque prier et agir sont inspirés par le seul et même Esprit du Seigneur, loin de s'opposer, ils se complètent mutuellement (2 Rg 5 et 10; Const. 145).

**10**. Un réel esprit de prière ne peut que vivifier et animer toute la vie concrète des frères: il rénove nécessairement les formes traditionnelles et en suscite de nouvelles.

***Temps de prier***

**11**. Celui qui a l'esprit de prière, trouve le temps de prier. S'il ne le trouve pas, il n'a pas l'esprit de prière!

***La lettre et l’esprit***

**12**. La lettre sans l'esprit est inanimée. L'esprit sans une expression concrète ne peut vivifier l'homme. Nous sommes des personnes humaines, en qui l'esprit est incarné.

***Diversité des manières de prier***

**13**. La prière ne s'exprime pas seulement par des formules ou des rites; mais également par le silence, les attitudes corporelles, par des gestes symboliques et des signes, comme le faisait saint François.

**B) La prière franciscaine**

***Prière de frères mineurs***

**14**. C'est comme Frères Mineurs que nous prions.

Nous sommes des Frères, lorsque nous nous réunissons au nom du Christ, dans une charité mutuelle; alors le Seigneur est réellement présent au milieu de nous (Mt 18,20; P. C. 15; Const. 11 et 72).

Nous sommes des Mineurs lorsque, en union avec le Christ pauvre et crucifié, et avec les pauvres, nous vivons en pauvreté et obéissance mutuelle (Lc 4,18; Phil 2,5-11; Gal 2,19; Const. 11 et 46). Que notre prière fasse monter devant Dieu le cri des pauvres, dont nous devons partager effectivement la condition (E.T. 17; Const. 45; Quito, passim).

***Différentes manières de prier***

**15**. La Vierge Marie a été associée à la pauvreté et à la Passion du Christ : suivons son exemple et vénérons-la (Const. 39). Ne séparons jamais la Mère de son Fils (Const. 1, 160, 174). Elle nous ouvre à l'esprit du Christ pauvre et crucifié.

***La prière comme conversion***

**16**. Pour que le mystère pascal vécu dans l'Eucharistie et le Sacrement de Pénitence puisse nous renouveler efficacement et chaque jour davantage, laissons-nous transformer dans notre condition d'hommes pécheurs, par la purification de notre cœur (LM. 5,8). Fidèles à la prière, même dans les moments de dégoût, préférons à nos propres sentiments la volonté du Père (Mt 26, 39 et 42; Lc 22,44).

Celui qui prie uniquement lorsqu'il s'y sent disposé, considère la prière comme un moyen de répondre à une satisfaction égoïste. On ne peut oublier que la prière doit être un acte d'amour vrai.

Vivant le Christ crucifié, portons dans notre prière les difficultés quotidiennes, les ennuis et les peines de la vie; en les acceptant par amour, nous devenons conformes à l'image du Fils (Rom 8,29). C'est ainsi que nous vivons la conversion ou pénitence évangélique et que nous l'annonçons aux hommes (Const. 87, 88 et 90).

***La prière affective***

**17**. Notre prière est une prière «affective», une prière du cœur, qui nous conduit à l'expérience intime de Dieu.

***En esprit et vérité***

**18**. Que la contemplation de Dieu, souverain Bien, de qui procède tout bien, fasse jaillir de nos cœurs l'adoration, l'action de grâces la louange et l'émerveillement.

Dans la joie pascale, sachons découvrir le Christ en toute créature et, témoins de son Amour, par notre vie fraternelle, par notre prière et notre apostolat, allons par le monde en chantant la louange du Père, en invitant tous les hommes à le louer (1 Rg 21 à 23; Cant. Créatures; Spec. perf. 100; Const. 32).

Nous prierons toujours en esprit et en vérité, avec un cœur pur et un esprit neuf; c'est cette prière qui plaît à Dieu (Jn 4,24; 2 Rg 10; Adm. 16; 1 Let.)

***Les sources de la prière***

**19**. Notre prière se nourrira surtout de la Sainte Ecriture et de l'écoute attentive de l'Esprit, qui parle dans l'Église, dans les signes des temps, dans la vie des hommes et dans notre cœur (Const. 32). Les écrits de saint François avec nos Constitutions, que chaque frère devrait avoir, sont aussi une source vivifiante pour notre prière.

***Promouvoir la prière***

**20**. Vivre l'esprit de prière et promouvoir la vie de prière, surtout intérieure, parmi le peuple chrétien, a été, dès l'origine, un charisme propre à notre fraternité capucine. Et ce fut toujours, comme le montre l'histoire, le levain d'un authentique renouveau.

**CHAPITRE III°
PRATIQUE DE LA PRIÈRE.**

**A) Prière individuelle**

**21**. Nous inspirant des expériences des frères, telles qu'elles ressortent des rapports des Délégués, nous proposons de réfléchir ensemble aux points suivants :

***Liberté dans la prière***

**22**. Chaque frère qui prie en esprit et en vérité, doit se livrer avec pleine confiance à l'inspiration divine, dans la liberté évangélique.

Il est donc conforme à notre vocation, - étant sauvegardée en chaque fraternité l'unité d'esprit et de vie de prière - de favoriser la pluralité qui s'exprime dans le renouvellement opportun des formes traditionnelles (v.g. chemin de croix, Sacré-Cœur, chapelet) et dans la création de formes nouvelles.

***Les supérieurs animateurs de la prière***

**23**. Une fraternité qui prie est en bonne voie lorsque les frères se sentent mutuellement responsables de l'animation de leur vie de prière. Aux supérieurs, il appartient de façon particulière de soutenir par leur exemple et leurs exhortations l'esprit et la vie des frères et d'être des animateurs de la vie de prière (Const. 147).

**24**. En toutes les régions, les frères reconnaissent la nécessité de former des animateurs de vie spirituelle et de prière, qui puissent aider plus parfaitement nos fraternités, toute la famille franciscaine et tous les fidèles.

***Fraternité de contemplation***

**25**. Toute fraternité doit être une fraternité de prière. Cependant, pour mieux y parvenir, il est bon de promouvoir la création de fraternités de récollection et de contemplation, selon des critères bien déterminés. Déjà plusieurs provinces ont vu s'ouvrir avec succès de telles fraternités (Rg Erm; Const. 42; Q., 39).

***Prière personnelle : nécessité et conditions***

**26**. Il est urgent de sensibiliser les frères à la nécessité d'une prière personnelle. Chacun, où qu'il soit, prendra tous les jours un temps suffisant (v. g. une heure entière) pour la prière individuelle. De nombreux frères, surtout parmi les missionnaires, ressentent cette nécessité comme vitale.

**27**. Pour entrer dans la prière de façon vitale et adaptée, nous devons d'abord nous former en tant que personnes humaines et chrétiennes. En ce domaine, les méthodes nouvelles pourront apporter une aide appréciable.

**28**. Les Frères auront à cœur de créer un climat favorable à la prière par le silence, dans la compréhension réciproque et, d'un commun accord, par un usage modéré des instruments de communication sociale (Const. 43 et 77).

**29**. Le frère qui par suite d'une surabondance de travail ne trouve pas assez de temps pour prier, non seulement peut recourir à ses ministres, mais encore il doit le faire (2 Rg 10; Const. 157).

**30**. La vie moderne, soumise à de multiples tensions, rend parfois difficile le rythme d'une prière quotidienne. Aussi, sans pour autant minimiser ce rythme, chaque frère, et mieux chaque fraternité, trouveront une aide efficace dans des temps forts de récollection (E.T. 35).

**B) Prière communautaire**

***Prière personnelle et communautaire : intégration***

**31**. L'existence humaine se développe selon une double dimension : individuelle et communautaire. Aussi la prière individuelle et la prière communautaire se complètent mutuellement. Plus la prière individuelle d'un frère est intense, plus sa participation à la prière communautaire sera active. L'une ne peut remplacer l'autre, au contraire, l'une nourrit l'autre. Et si prenant un temps on donne la préférence à l'une, on ne peut négliger l'autre.

***Prière communautaire : nécessité et promotion***

**32**. On ne peut appeler fraternité chrétienne et encore moins fraternité franciscaine celle où l'on ne prie pas habituellement en commun. Si un frère est ordinairement absent de cette prière communautaire, sa fraternité, autant qu'elle le peut, aura à cœur de l'aider (Const. 94 et 95; Q., 29).

**33**. La prière est vraiment communautaire dans la mesure où tous y participent effectivement et où elle exprime un réel sentiment de fraternité, dans la confiance, la compréhension et l'amour mutuel (Const. 73).

En ce domaine et selon notre tradition, on pourra trouver une aide des plus utiles dans les colloques spirituels, les échanges d'expériences, les partages d'Évangile, les célébrations communautaires de la Parole, les célébrations pénitentielles, les révisions de vie, etc. (Adm 21; Const. de 1536, 3 et passim; Const. 149).

**34**. La fraternité locale doit s'interpeller en chapitre sur la prière communautaire et sur la prière individuelle des frères.

**35**. La vie fraternelle est la condition première et fondamentale qui permet à notre vocation franciscaine de s'épanouir normalement. Aussi lorsque les frères sont contraints de vivre seuls, qu'ils cherchent à se retrouver de temps à autre pour partager la vie fraternelle et la prière (Q. 27, Const. 80).

Déjà certains frères - surtout en Mission - qui ne peuvent bénéficier d'une vie communautaire fraternelle, se sont efforcés de constituer une communauté de prière avec leurs collaborateurs et d'autres fidèles.

**C) Prière liturgique**

***Liturgie des heures : importance et modalités***

**36**. L'office divin, prière de l'Église, doit avoir avec l'Eucharistie la première place dans chaque fraternité et dans la vie de chaque frère (2 Rg 3, Test; 2 Let). Que la célébration de l'Office divin soit active, vivante, chantée à l'occasion, avec des prières spontanées (I.G.O. 244-52).

Il faut surtout éviter de célébrer cette liturgie en récitant mécaniquement des mots (Const. 38).

Les temps de silence, quelque peu prolongés, concourent grandement à une célébration plus consciente et plus profitable de l'Office divin (I.G.O. 201-203).

En bien des endroits, les frères ont trouvé un avantage à célébrer l'Office divin avec les fidèles.

***L’Eucharistie sommet de la vie fraternelle***

**37**. Le sacrifice eucharistique où le Christ célèbre le mystère pascal avec son Corps, qui est l'Église, est une rencontre d'amour et un lien d'unité; qu'il devienne de plus en plus le centre vital de la vie des frères.

On recommande fortement que la liturgie eucharistique soit célébrée en commun, et, mieux encore, concélébrée, comme source et sommet de notre vie fraternelle (Const. 35).

Là où l'on ne peut célébrer ensemble chaque jour l'Eucharistie, qu'on le fasse au moins de temps à autre et que tous les frères y participent (Analecta 1972, 262-264).

***Commission liturgique***

**38**. L'expérience nous apprend qu'il est fort utile de désigner un frère, ou une commission chargé de préparer les célébrations liturgiques, pour les renouveler vitalement chaque jour davantage.

On recommande en même temps la fidélité aux lois liturgiques, et, dans l'esprit de ces mêmes lois, la créativité et la spontanéité (I.G.O. 46, 47).

C'est au chapitre local d'en déterminer le temps et les modalités concrètes (Const.37).

***Culte eucharistique***

**39**. Entrons en dialogue avec le Christ Jésus, présent dans l'Eucharistie. Comme prêtre et notre frère aîné, il nous unit plus intimement à lui et à nos frères (Rom 8,29; P.O. 18; Const. 36 et 40), donnant à la liturgie de continuer l'efficacité de son action.

Le signe d'un culte eucharistique authentique, c'est l'effort de vivre le Christ et de le servir dans nos frères, dans les pauvres et les malades.

**CONCLUSION**

***Importance des hommes de prière et des malades***

**40**. Nos frères qui s'appliquent assidûment à la prière « en esprit et en vérité », et particulièrement nos frères malades, qui affermissent notre vocation en participant aux souffrances du Christ, tiennent une grande place à nos yeux.

Pour eux et pour tous les autres dons du Seigneur, nous rendons grâce à Dieu. De nos insuffisances, que nous reconnaissons loyalement, nous demandons pardon, et nous implorons en même temps « l'esprit de sainte oraison et de dévotion... auquel les autres choses temporelles doivent servir » (2 Rg 5).

***Des actes plus que des paroles***

**41**. En conclusion, nous avons bien conscience, frères, que ce ne sont pas des paroles, mais des actes qui renouvelleront notre vie de prière. Pour nous engager avec générosité dans cette voie, tous ensemble, chaque frère, chaque fraternité, tels que nous sommes, commençons immédiatement et sans plus tarder, «conscients que nous devons désirer par-dessus tout l'Esprit du Seigneur et sa sainte opération et le prier toujours d'un cœur pur» (2 Rg 10).

**III° Conseil Plénier de l'Ordre
VIE ET ACTIVITÉ MISSIONNAIRES
MATTLI, 1978**

Lettre aux frères.

*Frères très chers*,

Par cette lettre nous venons vous présenter le document conclusif du troisième C.P.O., célébré à Mattli (Suisse) du 29 août au 22 septembre dernier.

La préparation très soignée, basée sur une enquête précise, et la méthodologie de travail suivie par les délégués de toutes les circonscriptions de l'Ordre nous permettent d'affirmer que ce Document rassemble, en les élaborant organiquement, les apports les plus constructifs de la Fraternité tout entière, en vue de réaliser un « aggiornamento » adéquat de notre vie et de notre activité missionnaires (Const. 110, 5).

En accueillant cette synthèse finale des réflexions du troisième C.P.O., nous sommes sûrs d'offrir à tous un moyen précieux pour renouveler une dimension importante de notre service de l'évangélisation selon l'esprit du Concile et selon les exigences des temps et de notre vocation franciscaine.

Le thème de ce troisième C.P.O. avait été proposé expressément par les derniers chapitres généraux. On avait souligné avec insistance la nécessité de le traiter à fond. C'est pourquoi la rencontre de Mattli, par ailleurs remarquable par la valeur de vie fraternelle, des échanges et des informations mutuelles, a voulu être une réponse à l'attente précise de l'Ordre relativement à une série de questions et de réalités nouvelles qui ont surgi de nos jours dans un secteur névralgique de l'évangélisation. À la lumière de l'ecclésiologie actuelle, de notre nature de Frères Mineurs Capucins et des changements de situations survenus dans le monde, la réponse du C.P.O. ouvre à l'Ordre un vaste horizon de perspectives et de solutions.

Cette réponse ne prétend être ni exhaustive, ni définitive; elle veut être un stimulant et offrir une piste de réflexion, pour faire trouver avec lucidité et courage les attitudes justes dans notre service missionnaire aujourd'hui.

Avec la publication de ce Document débute donc la phase de mise en œuvre du troisième C.P.O.; celle-ci engage la responsabilité de tous et de chacun de nous pour l'étude et pour l'application pratique des décisions prises pour le renouvellement et «l'aggiornamento» de notre vie missionnaire.

Nous nous adressons donc à tous les frères - et d'abord aux supérieurs - et nous leur recommandons instamment de pourvoir, à tous les niveaux, à une étude approfondie de ce document, afin que, en acceptant le défi qui nous vient des «signes providentiels de notre temps», nous puissions répondre de manière valable à notre engagement d'hommes évangéliques et évangélisateurs.

Vos frères dévoués dans le Seigneur :

Fr. Pascal Rywalski, Min. Gén.
Fr. Benoît Frei, Vic. Gén.
Fr. José Carlo Correa Pedroso, Déf. Gén.
Fr. Jacques Acharuparambil, Déf. Gén.
Fr. François Xavier Toppi, Déf. Gén.
Fr. Fidèle Lenaerts, Déf. Gén.
Fr. François Iglesias, Déf. Gén.
Fr. Aloys Ward, Déf. Gén.
Fr. Teodose Mannucci, Déf. Gén.

**Rome, le 4 octobre 1978**

**INTRODUCTION**

**1**. Réunis à Mattli pour le C.P.O., nous sentons avant toute chose le besoin et le devoir d'adresser un salut fraternel à vous tous. Frères Missionnaires; à travers le monde entier et dans des situations souvent difficiles, vous portez avec générosité le poids et la joie du service de l'Évangile.

Nous connaissons bien votre travail; et nous voulons vous exprimer ici la reconnaissance affectueuse de tout l'Ordre. Par vos sacrifices et par votre disponibilité vous êtes, au milieu de vos peuples, un signe éloquent de notre présence capucine et des messagers authentiques d'espérance.

Votre histoire nous plonge dans une méditation admirative: elle nous rend humbles dans nos recherches, courageux dans nos réflexions, confiants en notre avenir.

Nous adressons ce message fraternel, synthèse de nos réflexions, à tout l'Ordre, engagé par son charisme propre dans la mission de l'Église; nous l'adressons spécialement à vous, frères missionnaires qui, en tous lieux et de manière éminente, donnez forme au caractère missionnaire de notre vie.

En mettant en évidence certains points plus importants pour l'avenir de la spiritualité et de l'activité missionnaire de l'Ordre, nous voudrions contribuer à développer en nous tous la conscience apostolique et à donner un nouveau dynamisme évangélisateur à nos frères missionnaires et, à travers eux, une nouvelle espérance aux peuples à qui la Bonne Nouvelle est annoncée.

**2**. En étudiant au C.P.O. notre vie et notre activité missionnaires nous avons toujours gardé devant les yeux quelques éléments fondamentaux :

- les perspectives théologiques actuelles sur la Mission de l'Église, et les exigences missionnaires de notre vie franciscaine (n° 4-15).

- les contextes socio-économiques, politiques, culturels et religieux du monde contemporain, en particulier ceux qui ont une incidence sur notre engagement missionnaire (n° 16-31).

- certains problèmes concrets de structures (d'ordre pastoral ou juridique) concernant notre tâche missionnaire, et réclamant un «aggiornamento» particulier (n° 32-50).

La première partie de ce document est d'allure plus doctrinale; elle résume les principes qui doivent imprégner notre spiritualité et notre service missionnaires.

**3**. Après la réforme des Missions capucines faite par le P. Général Bernard d'Andermatt et après l'impulsion donnée aux Missions par le Pape Pie XI, l'activité missionnaire de l'Ordre et de l'Église, pendant plusieurs décennies, a progressé de manière continue. Mais depuis quelques années la situation change. Nous vivons une période de transition, difficile et complexe, mais qui nous semble être un défi providentiel, plein d'espérance pour l'avenir.

Le cadre politique, le nouveau contexte ecclésial, la mentalité des croyants, les méthodes pastorales, ont un impact important sur l'engagement et sur l'activité missionnaires.

Notre Ordre est sensible à ces «signes des temps»; il a senti le besoin, au cours des deux derniers chapitres généraux, d'entreprendre une étude approfondie de ce problème.[[1]](#footnote-1)

Voilà la raison d'être de ce C.P.O : aider à préciser nos responsabilité d'évangélisateurs; responsabilités qui surgissent de l'examen de la situation actuelle et de l'avenir immédiat de l'Église et du monde.

**CHAPITRE I°
PRÉSUPPOSÉS**

**1 - Église et mission**

***La mission de l'Église***

**4**. Le Christ Jésus, Évangile de Dieu et premier évangélisateur, a transmis à tous ses disciples, et de manière radicale à la Communauté de foi qu'est l'Église, la grâce et la vocation d'Évangéliser. La nature la plus profonde de l'Église consiste en cette Mission évangélisatrice.[[2]](#footnote-2).

L'évangélisation est la proclamation de la Bonne Nouvelle à l'humanité. Elle se réalise par le témoignage et l'annonce du mystère du Christ, en collaboration avec l'Esprit. Ainsi elle fait advenir le Règne du Seigneur, par la transformation de l'homme et par la création d'un monde nouveau de justice et de paix.

Ainsi, par sa mission évangélisatrice, l'Église, Peuple de Dieu, «manifeste et actualise tout à la fois le mystère de l'amour de Dieu pour l'homme»[[3]](#footnote-3).

***Les missions***

**5**. En son essence cette Mission de l'Église est une et unique; mais elle devient ensuite multiple et se diversifie dans la pratique, parce qu'elle doit tenir compte des situations et des destinataires concrets de l'évangélisation.

En ce sens l'effort missionnaire vers ceux qui sont «le plus loin du Christ» (ceux qui ne le connaissent pas ou qui se trouvent en des situations de déchristianisation, en quelque endroit qu'ils se trouvent), représente la forme spécifique et privilégiée de l'évangélisation, la tâche prioritaire de l'Église missionnaire[[4]](#footnote-4).

Par conséquent, du point de vue de la théologie comme dans la pratique, cette activité missionnaire première de l'Église dépasse les limites restreintes de la conception traditionnelle des «Missions», avec ses connotations précises, territoriale et administratives.

Partout où se trouvent des frères encore privés de la foi explicite au Christ, de la première annonce de la Bonne Nouvelle, là se justifie l'action missionnaire par excellence.

***Les missionnaires***

**6**. C'est pourquoi, tout en reconnaissant les connotation juridiques encore en vigueur dans le contexte des «Missions» traditionnelles, nous considérons que sont missionnaires tous ceux qui, en tous continents ou pays, sortent, pour ainsi dire, des frontières de la « communauté chrétienne » pour porter le message du Christ à des peuples ou des groupes d'hommes qui de fait sont «les plus éloignés du Royaume». Au temps de la «chrétienté» ces «plus éloignés du Royaume» étaient «les sarrasins et les autres infidèles», qui ont stimulé l'esprit missionnaire de saint François.

***Le contenu de l'action missionnaire***

**7**. L'action missionnaire consiste à annoncer, par la vie et par la parole, tout l'Évangile à l'homme pris dans toutes ses dimensions.

L'idée et l'objectif essentiels du message évangélique sont donc de présenter Jésus comme Celui qui détermine la vie de l'individu et la vie de la société de manière critique et constructive.

Ainsi l'évangélisation a inévitablement des répercussions profondes sur toute la vie de l'homme, parce que son but est de sauver l'homme, tout l'homme, l'homme concret; de porter la joyeuse nouvelle du Christ Libérateur, capable de transformer de l'intérieur tous les aspects de la vie humaine et de faire de chaque frère un homme «chrétiennement» nouveau et libre. Libéré avant tout du péché et de sa racine, l'égoïsme; mais libéré aussi de toutes les conséquences du péché, telles que les situations et les structures individuelles et collectives de toute nature (socio-économique, politique, religieuse, etc.) qui se révèlent inhumaines et dépersonnalisantes[[5]](#footnote-5).

«L'oeuvre de la rédemption du Christ, qui concerne essentiellement le salut des hommes, embrasse aussi le renouvellement de tout l'ordre temporel. La Mission de l'Église, par conséquent, n'est pas seulement d'apporter le message du Christ et sa grâce, mais aussi de pénétrer et de parfaire par l'esprit évangélique l'ordre temporel»[[6]](#footnote-6).

***Evangélisation et promotion humaine***

**8**. Pour nous il n'y a donc aucune opposition entre salut spirituel et développement de l'homme; au contraire : ce sont des valeurs complémentaires.

Certes notre action missionnaire ne s'épuise pas dans la promotion de l'homme; par son ferment évangélique elle la crée; elle l'exige aussi parce que l'homme est fait à l'image de Dieu.

Nous devons donc promouvoir une juste synthèse entre évangélisation et humanisation ou promotion humaine. Entre l'extrémisme qui réduit l'Évangile à la foi pure, au culte et au salut de l'âme et cet autre extrémisme qui veut se consacrer exclusivement aux problèmes humains et sociaux, y compris par le recours à la violence et à la révolution, nous devons prêcher le salut intégral, la libération totale de l'homme en Jésus-Christ.

Notre oeuvre de promotion et de développement doit être le fruit d'une conception précise de l'homme, acquise à la lumière de la foi et de la conviction que n'est nullement étranger à l'évangélisation l'effort pour surmonter tout ce qui condamne les hommes à rester en marge de la vie : disettes, maladies chroniques, analphabétisme, paupérisme, injustice et oppressions de tous ordres. Le but supérieur, que poursuit l'évangélisateur, est tout ce qui concerne la dignité et l'intégrité de l'homme[[7]](#footnote-7).

**9.** Nous orienterons notre service de préférence vers ces frères qui ont un plus grand besoin de promotion, matérielle et spirituelle.

L'évangélisation intégrale exige donc que notre engagement missionnaire prenne comme objectif urgent et prioritaire le service de ceux qui, outre de leur «éloignement du Christ», souffrent de toutes sortes d'esclavages et sont rejetés en marge de la société.

Et ceci - compte tenu de la diversité des situations et après une analyse critique des faits et des contextes à la lumière de la foi - sans omettre une prudente et courageuse contestation évangélique par notre propre vie et par la proclamation des droits de la vérité et de la justice.

De toute manière, il faudra être particulièrement attentif à ne pas tomber dans des équivoques ou des compromissions qui pourraient dénaturer la pureté de notre message et l'apport spécifique de notre action en tant que religieux.

Il faudra, ici, éviter surtout deux risques graves :

- celui de perdre une saine liberté évangélique, en nous liant à des formules culturelles ou sociopolitiques relatives, contingentes ou même fausses;

- celui de confondre les rôles en ne respectant pas la diversité des tâches et des services à l'intérieur de l'Église. Notre collaboration doit toujours être marquée par une claire fidélité à notre caractère et à nos engagements propres de religieux, responsables qualifiés d'une mission bien précise au sein du peuple de Dieu[[8]](#footnote-8).

**2 - Notre ordre dans la mission de l'Église.**

***Vocation franciscaine = vocation missionnaire***

**10**. Toute vocation franciscaine est fondamentalement missionnaire. Le projet de vie évangélique du franciscain implique, dans sa radicalité, une dimension apostolique qui dépasse spontanément toutes les frontières. De même qu'est sans frontières l'Évangile de Jésus: «Allez dans le monde entier et prêchez l'Évangile à toute créature»[[9]](#footnote-9).

C'est ainsi que saint François comprit sa vocation et celle de ses frères: «Le Seigneur a choisi et envoyé les frères pour le profit et le salut des âmes de tous les hommes de ce monde. Ils seront accueillis non seulement chez les fidèles mais aussi chez les infidèles et ils gagneront de nombreuses âmes»[[10]](#footnote-10).

Notre Ordre est donc vraiment «une fraternité apostolique (qui) accomplit dans l'Église sa part de service envers tous les hommes»[[11]](#footnote-11).

**11**. Parmi les diverses manières de réaliser le charisme apostolique de l'Ordre, il y a celle de frères qui, «vivant la vie évangélique dans la vérité, la simplicité et la joie»[[12]](#footnote-12), annoncent l'Évangile dans un contexte particulier: parmi ceux qui en ont un plus grand besoin, parce qu'ils vivent plus éloignés du Christ[[13]](#footnote-13).

Cette tâche missionnaire ne comporte, de soi, ni une vocation spéciale, différente de la vocation commune des frères, ni un engagement pour toute la vie.

Dans le contexte historique du Moyen âge, la mission apostolique chez les «Sarrasins et autres infidèles», en raison des circonstances, devenait un acte moralement héroïque. C'est pourquoi saint François, respectueux de la personnalité des frères et de la grâce et inspiration de Dieu, exige une garantie et une certitude spéciales. Des engagements aussi compromettant demandent - alors comme aujourd'hui - des motifs clairement surnaturels et une vérification précise de la part des responsables de la fraternité[[14]](#footnote-14).

D'autre part, la tâche missionnaire ne suppose pas, de par sa nature, un engagement «ad vitam» du franciscain, même si l'on peut y voir un «charisme» particulier de certains frères. En fait, ni saint François, ni notre législation (jusqu'aux dernières Constitutions) n'ont soulevé le problème du caractère temporaire ou non du service missionnaire. D'ailleurs les conditions de l'activité missionnaire sont autres et, n'exigeant le plus souvent qu'un service subsidiaire, elles nous offrent l'occasion providentielle de vivre concrètement l'itinérance franciscaine.

**12**. Le capucin donne sa marque propre à l'activité missionnaire par sa fidélité personnelle et communautaire à notre charisme de Frères et de Mineurs. Par là, il incarne existentiellement l'Évangile et révèle, dans la joie et la simplicité, l'amour du Père pour les hommes. Être authentiques pour être crédibles.

Précisément parce que le missionnaire s'adresse à ceux qui sont le plus loin de la foi, son message doit comporter des exigences personnelles particulières qui en garantissent mieux l'efficacité.

Nous pensons que la présence-ferment du missionnaire franciscain doit avoir les caractéristiques suivantes :

* *fraternité*: en vivant vraiment en frères entre nous et en réalisant des formes de vie fraternelle avec les hommes au milieu desquels nous travaillons.
* *minorité*: en vivant en vrais serviteurs de tous, humbles, pauvres, respectueux et pacificateurs, simples dans notre style de vie et dans nos rapports avec les autres;
* *expérience de l'Esprit dans notre vie*: en nous montrant en tout de vrais «hommes de Dieu», attentifs et disponibles à toute inspiration divine reçue directement ou au travers de la vie et de la réalité des autres;
* *sensibilité aux problèmes de la promotion intégrale,* afin que notre présence missionnaire soit un véritable stimulant pour le développement, la justice, le dialogue et la solidarité;
* *radicalité évangélique*: qui nous pousse toujours à la disponibilité la plus généreuse, à l'acceptation des croix pour répondre, en pionniers avisés et courageux, aux nécessités les plus urgentes des hommes et de l'Église.

***Quelques orientations pratiques***

**13**. Afin de maintenir la fidélité aux traits fondamentaux de notre identité franciscaine, nous voudrions ajouter encore quelques indications pratiques pour la vie et l'activité des frères missionnaires:

* Avant tout la règle d'or de saint François: offrir comme prédication l'exemple de notre propre vie, en étant doux, pacifiques, fraternels et vivant en chrétiens authentiques[[15]](#footnote-15).
* Puis, tenant compte du fait que nous sommes «frères» - et abstraction faite de tout caractère clérical - que l'on cherche à promouvoir, dans la ligne de notre charisme franciscain, les forces missionnaires latentes chez tous nos frères.
* En parfaite harmonie avec notre caractère de «fraternité apostolique»[[16]](#footnote-16), efforçons-nous de programmer et d'accomplir nos tâches missionnaires en communion profonde les uns avec les autres; qu'elles soient l’œuvre de la fraternité plutôt que des personnes individuelles, en évitant les gestes d'individualisme et ceux qui portent atteinte à la solidarité. Soyons vraiment unis comme des frères «afin que le monde croie»[[17]](#footnote-17).
* Fidèles aux exigences de notre «minorité», cherchons le cœur des hommes par les voies du dialogue, du respect, de l'écoute, de la compréhension et de l'accueil. Si nous-mêmes sommes porteurs du Message et de certaines valeurs, nous devons aussi être disposés à accepter le message et les valeurs des autres. Proclamer et savoir écouter humblement le Seigneur en tout et en tous. D'autre part notre attitude de mineurs facilitera nos rapports et notre travail avec les hommes, à l'exemple de Jésus, qui se fit homme parmi les hommes pour les servir et les sauver.
* imitant l'attitude pastorale de saint François, spécialement avec ceux qui sont le plus loin de la foi, sachons ramener notre catéchèse chrétienne au noyau essentiel de l'Évangile: la joyeuse nouvelle de Jésus Sauveur et l'amour fraternel.
* Malgré le choix préférentiel pour l'évangélisation des «pauvres» n'oublions pas l'exemple de saint François, qui annonçait la conversion, la vérité, la joie et la paix de l'Évangile aux puissants et aux responsables des peuples.
* Dans la vie et l'activité des frères missionnaires saint François, par son attitude personnelle et par ses paroles, a voulu souligner un aspect caractéristique de notre «minorité»: la disponibilité à la croix et au martyre. Voilà le chemin et la méthode d'une évangélisation chrétienne authentique, semblable à celle de Jésus[[18]](#footnote-18).

***Assumer la tâche missionnaire***

**14**. Répondre à l'appel missionnaire est, pour l'Église comme pour chaque chrétien, un devoir qui, aujourd'hui encore, garde sa pleine force.

Bien que le Seigneur réserve son jugement de grâce à ceux qui ne le connaissent pas explicitement, mais s'efforcent de vivre selon leur conscience droite, saint Paul ressent le devoir grave d'évangéliser les païens: «Malheur à moi si je ne prêchais pas l'Évangile»[[19]](#footnote-19). Et le commandement de Jésus restera toujours actuel: «Prêchez l'Évangile à toute créature»[[20]](#footnote-20).

D'autre part l’œuvre missionnaire est de l'essence même de l'Église, puisque sa raison d'être est de témoigner du mystère du Christ et de «manifester et communiquer l'amour de Dieu à tous les hommes et à toutes les nations»[[21]](#footnote-21).

De plus chaque disciple de Jésus a une responsabilité missionnaire personnelle, découlant de la logique même de sa foi et du dynamisme inhérent à son expérience religieuse propre.

La foi explicite au Christ Seigneur ne peut naître qu'à travers la communication directe avec ceux qui ne le connaissent pas : «Comment pourront-ils croire sans l'avoir entendu? Et comment l'entendraient-ils si personne ne le proclame?»[[22]](#footnote-22).

Et l'expérience chrétienne authentique pousse inévitablement à communiquer à d'autres les valeurs et la richesse de la vie chrétienne. Une foi vécue concrètement devient nécessairement missionnaire. «Ce que nous avons vu et entendu, nous vous l'annonçons à vous aussi, afin que vous aussi, vous soyez en communion avec nous. Quant à notre communion elle est avec le Père et avec son Fils Jésus-Christ»[[23]](#footnote-23).

**15**. En conséquence, plus quelqu'un se consacre au Christ et à l'Église, plus il se sent obligé de s'engager pour la cause du Christ.

Voilà pourquoi les religieux «trouvent dans leur vie consacrée un moyen privilégié d'évangélisation efficace»[[24]](#footnote-24). «Plus fervente est leur union au Christ par cette donation d'eux-mêmes qui embrasse toute leur existence, plus riche est la vie de l'Église et plus fécond leur apostolat»[[25]](#footnote-25).

Notre charisme franciscain apporte une force spéciale et plus grande au zèle missionnaire commun à toute vocation religieuse. Notre caractère missionnaire est imprégné de l'exemple fort et concret de saint François; il est le fruit d'une expérience intense de «l'Esprit du Seigneur et de son action sainte», ainsi que de la nature évangélique et apostolique du franciscanisme. Mais il est aussi l'expression spontanée et connaturelle de notre spiritualité de frères et de mineurs. Si le noyau de l'évangélisation est de témoigner de l'amour du Père et de la fraternité de tous les hommes, l'un et l'autre révélés par Jésus[[26]](#footnote-26), notre identité franciscaine nous porte logiquement au service missionnaire : geste fraternel envers ceux qui ont le plus besoin de se sentir fils du Père et d'expérimenter la fraternité des autres hommes.

C'est donc à bon droit que « notre Ordre fait sienne la tâche d'évangélisation... et qu'il considère et assume l’œuvre missionnaire comme l'une de ses principales obligations apostoliques»[[27]](#footnote-27). A bon droit aussi chacun de nous peut dire avec l'apôtre: «Pour moi évangéliser est une nécessité qui s'impose à moi»[[28]](#footnote-28).

*QUAND LES FRÈRES VONT PAR LE MONDE
(Rnb 14)*

**CHAPITRE II°
NOUVEAUX CONTEXTES**

 ***La même mission dans un monde nouveau.***

**16**. Après sa « conversion » saint François prit la décision « d'aller par le monde ».De la même manière et à l'exemple des apôtres, il voulut que ses frères aillent par le monde, pauvres, remplis de confiance en Dieu-Père, portant partout la paix, non comme une salutation banale, mais comme une expérience de vie[[29]](#footnote-29).

Aujourd'hui les frères qui vont par le monde, de la manière la plus radicale, c'est-à-dire hors de la chrétienté, « parmi les sarrasins et autres infidèles », ne peuvent pas ne pas se rendre compte que l'activité missionnaire a beaucoup changée. Dans le passé les moyens classiques étaient : églises, chapelles, écoles, hôpitaux, etc. Aujourd'hui voici de nouveaux contextes qui réclament des réponses et des formes nouvelles.

C'est afin de cerner concrètement la réponse qui pourrait être celle du frère mineur que nous cherchons ici à décrire quelques-unes de ces situations.

Celles-ci se vérifient de manière typique, bien que non exclusivement dans les continents méridionaux. Les réponses suggérées sont le fruit de l'expérience de nombreux frères.

S'il est vrai que dans un avenir proche la grande majorité des chrétiens et de l'humanité vivra dans ce qu'on appelle le Tiers Monde, le frère mineur doit se sentir poussé fortement à porter la dynamique de l'espérance en ce monde-là!

**1. Nouveau contexte ecclésial.**

***Églises particulières***

**17**. Parmi les contextes si divers, qui varient d'un pays à l'autre et ne peuvent se réduire à un dénominateur commun, une place spéciale revient à la nouvelle dimension des églises particulières ou locales.

La conception théologique en a été élaborée en de nombreux textes du Concile et de l'après-concile. Vatican I avait mis l'accent sur l'Église universelle et son pouvoir central, Vatican II, complétant la théologie du Concile précédent, a mis en lumière la doctrine de l'Épiscopat et des Églises particulières: les diocèses, ainsi que les paroisses et les petites communautés. Celles-ci non seulement appartiennent à l'Église; elles sont l'Église du Christ[[30]](#footnote-30).

Avec leur autonomie partielle et les particularités de leur théologie, de leur liturgie et de leur discipline, elles forment toutes ensemble, en communion avec toutes les autres Églises sous l'évêque de Rome, la «KATHOLIKÈ». Celle-ci est le résultat moins d'une structure juridique que de l'unité dans la Parole de Dieu, dans l'unique sacrifice et dans la charité se traduisant en un intérêt et une aide réciproque.

L'instruction de la S.C. pour l'Evangélisation des Peuples, ou «*Propaganda fide*», datée du 24 février 1969, a tiré de cette perspective théologique une conclusion pratique et juridique. Jusque-là était en vigueur un « *jus commissionis* », qui confiait certains territoires à des Instituts missionnaires, qui en assumaient la totale responsabilité. Depuis, ce ne sont plus les Instituts missionnaires, mais bien les Églises particulières, les Diocèses, qui sont responsables d'elles-mêmes, avec la faculté, bien sûr, d'engager des Instituts à leur service sur la base d'un contrat, comme cela est prévu dans la même Instruction.

**18**. Par ce changement, les missionnaires se transforment de fondateurs dynamiques d'Églises en collaborateurs, d'hommes de l'initiative et des décisions autonomes en hommes du dialogue, de l'écoute et, en quelque mesure, de l'obéissance et de la disponibilité. Ce recul en deuxième ligne, ce détachement, met le Frère mineur dans son climat connaturel et lui donne l'occasion de vivre davantage son identité dans la disponibilité et la « minorité ». Il ne se présente ni comme supérieur, ni comme inférieur, mais comme frère. Il ne s'impose pas, il s'offre. Il est moins un « envoyé » d'une Église-mère et par une décision unilatérale, qu'un « invité » d'une Église particulière qui est dans le besoin et pour le temps qu'elle est dans le besoin.

Ces Églises particulières doivent encore croître et mûrir dans leur clergé et en tant que communauté. Elles sont, dans leur aspect humain et fragile, objet de foi et d'espérance. Les frères mineurs cherchent à s'insérer dans les Églises particulières, de penser et de parler à leur sujet d'une manière positive, de considérer comme objectif principal de leur travail, celui de créer les bases nécessaires pour une Église capable de se gouverner elle-même, de se financer par elle-même et de s'étendre, puisque toute Église, à l'image de l'Église universelle, doit être une Église missionnaire[[31]](#footnote-31).

Nos missionnaires ont compris que le but de leur présence est de former des leaders locaux : clergé, religieux, catéchistes, laïcs engagés pour le progrès social et politique. Nous voulons les encourager à se consacrer à la formation des communautés chrétiennes, à développer en elles les divers ministères, à leur donner une plus grande responsabilité, et à se rendre eux-mêmes, peu à peu, superflus; demeurant présents d'une manière plus spirituelle, ils assurent, par leur présence, la communion avec les Églises-soeurs et avec l'Église universelle, sous l'évêque de Rome.

Dans une attitude de frères mineurs ils se tiendront au service des Églises locales, évitant d'être un groupe de pression à l'intérieur d'elles ou contre elles.

***Capucins dans le Tiers Monde***

**19**. Nos frères ont contribué pour leur part à fonder les Églises particulières dans les trois continents méridionaux. Un aspect particulier de notre présence est celui-ci : tandis que de 1922 à 1972 les capucins en majorité étrangers, dans nos « Missions » augmentaient de 594 à 1590 (en moyenne 20 unités par an), de 1972 à 1977 par contre les missionnaires étrangers diminuaient de presque 30 unités par an. Ils ont cependant été remplacés par des frères indigènes, de sorte que le nombre total est pratiquement demeuré le même. Ce phénomène indique clairement la transformation de notre type de présence.

**2. Nouveau contexte socio-économique et politique.**

***Nouvelles situations comme « défi »***

**20**. Vatican II n'a pas parlé de l'Église et du monde, l'une à côté de l'autre, mais de l'Église dans le monde et de l'Église du monde. « Les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ »[[32]](#footnote-32).

Au cours des dernières années en bon nombre de pays la situation de l'Église a changé. De nombreux rapports envoyés par nos missionnaires racontent comment ils se trouvent en difficulté avec les gouvernements et qu'ils ne savent si et jusqu'à quand ils pourront demeurer sur place ou s'ils seront expulsés. Il est vrai qu'après ce qui est arrivé en Chine il n'y a pas si longtemps et abstraction faite de quelques cas isolés, jusqu'ici il ne s'est pas produit d'autres expulsions; mais la simple incertitude devant l'avenir suffit à créer en eux une angoisse psychologique.

L'Église ne peut certes pas se laisser aller à un ecclésiocentrisme introverti. D'une manière ou d'une autre elle doit s'engager à vivre dans ce monde d'aujourd'hui, sans nostalgie du passé, et sans pratiquer un absentéisme irréaliste. Toute nouvelle situation est un nouveau défi.

Le frère mineur accepte les nouvelles réalités historiques en pauvreté spirituelle, avec foi dans la Providence et avec sérénité, mais aussi d'un œil critique, et il réagit avec un courage prophétique, s'il en est besoin, parce qu'il garde la liberté des fils de Dieu et qu'il ne connaît pas la peur. Il sait qu'il ne s'agit pas simplement de sauver les hommes individuels qui se trouvent dans ces situations, mais de juger les situations elles-mêmes à la lumière de l'Évangile, de pousser à des changements qui favorisent l'avènement du monde nouveau de Dieu et de les vivre personnellement d'une manière exemplaire et créatrice.

***Des États autonomes***

**21**. Au cours des dernières décennies les pays dits « de Mission », et qui furent généralement des colonies, sont devenus des États autonomes. Le missionnaire étranger ne jouit plus de l'autorité et des privilèges qu'il avait dans le passé : ici encore il recule en seconde ligne.

Le frère mineur accepte cette situation; il ne souligne ni ne critique les insuffisances des jeunes États (corruption, tribalisme, incapacité administrative, etc.), mais il se réjouit de l'accès de ces peuples à la dignité et à leur identité propre. Il reconnaît que la décolonisation a donné aussi à l'Église une impulsion en faveur de la promotion du clergé autochtone et d'une plus grande prise de conscience et de responsabilité des communautés chrétiennes. Il est témoin - après la lutte pour l'indépendance politique - de la lutte pour l'indépendance économique, contre l'ignorance, les maladies, la pauvreté, pour briser le cercle vicieux du sous-développement.

Le frère mineur se sent solidaire des « plus petits » et participe, en animateur infatigable, à l'effort du peuple et du gouvernement, soit en encourageant, soit en mettant la main à l’œuvre commune, sachant que l'effort pour se libérer de la misère et s'assurer une vie d'homme, fils de Dieu, « n'est pas étranger à l'évangélisation »[[33]](#footnote-33).

***Le système de la sécurité nationale***

**22**. En pas mal de pays d'Amérique Latine et d'Extrême-Orient prédominent des régimes dits de « sécurité nationale », une idéologie selon laquelle les droits fondamentaux de la personne sont subordonnés complètement aux exigences de la nation, ou plutôt d'un groupe privilégié, en lien avec le capitalisme international. De tels États ne veulent en aucune manière partager la richesse avec les pauvres. Ils appliquent en temps de paix la stratégie totale des temps de guerre « pour maintenir l'ordre », c'est-à-dire pratiquement, pour supprimer toute tentative d'insurrection contre les injustices. Souvent la classe dominante fait profession de foi chrétienne et contrôle la religion pour l'empêcher de subir l'influence « d'idées périlleuses » ou « subversives ». Ces gouvernements sont un scandale pour le nom chrétien. Beaucoup d'évènements et beaucoup de Conférences épiscopales ont condamné ces régimes caractérisés par l'injustice collective et la violence institutionnalisée.

En une telle situation, le frère mineur prêche tout l'Évangile, lequel a aussi à faire avec la dignité humaine et la justice. Il ne peut éviter tout risque. La mission est toujours un risque.

Il revient surtout à la Hiérarchie locale et au peuple, non aux missionnaires étrangers, de faire des protestations publiques, quand le cas se présente. Ensuite, si les missionnaires étrangers croient devoir dire une parole, que la décision soit toujours prise en fraternité.

Il y a une manière franciscaine d'être présent dans les luttes sociopolitiques; elle est faite d'intransigeance et de fraternité, de confrontation et d'esprit de paix. Et tous ont besoin de ce témoignage. En de telles situations que les frères s'assurent de l'objectivité de l'information. Qu'ils soient compréhensifs à l'égard de ceux qui dans le désespoir, recourent à la violence, qui n'est pas toujours dictée par la haine, mais souvent aussi par l'amour de la justice. Eux cependant, en franciscains, qu'ils choisissent d'avoir un autre rôle : celui de se tenir avec le Christ dans la « Kénose » de la non-violence et d'avoir confiance dans la force des non-violents. Qu'ils participent activement, sans créer d'équivoques, aux mouvements de paix et aux organisations contre les injustices des dictatures de droite ou de gauche.

Nos réserves à l'égard des pays ayant un régime de « sécurité nationale » ne veulent pas ignorer la contribution qu'ils apportent au développement économique.

***Le capitalisme international***

**23**. Il faut en dire autant du capitalisme international, qui, par l'avantage de la liberté de marché, suscite la compétition sans limites et la recherche insatiable du profit. Souvent il ne respecte pas les droits fondamentaux de l'homme, comme le droit de recevoir en échange du travail ce qui est nécessaire à la vie, un droit auquel la propriété privée et la liberté de marché devraient être subordonnées[[34]](#footnote-34). Souvent aussi, il détruit l'équilibre écologique naturel et exploite l'économie des pays pauvres, qui sont ainsi condamnés à le devenir de plus en plus.

Le missionnaire capucin cherche à conscientiser les pauvres et à les préparer à défendre leurs droits. Par un dialogue franc, les frères du Tiers et du Premier Mondes, chercheront à influencer les décisions des gouvernements et des sociétés multinationales.

Ces brèves indications nous montrent que la théologie de la rédemption devient, en de nombreuses situations concrètes, une théologie de la libération, qui a un fort impact sur les réalités socio-économiques et politiques.

Ces perspectives humaines et chrétiennes de libération, nous devons les garder présentes à l'esprit devant toute espèce de discrimination, telles par exemple, « l'apartheid », le problème des minorités, etc.

***Régimes marxistes***

**24**. Les bouleversements politiques des derniers temps ont provoqué aussi la confrontation de l'Église avec des régimes marxistes. Plus de la moitié de l'Asie et une grande partie de l'Afrique et de l'Europe, par exemple, ont des gouvernements marxistes. Le marxisme s'est presque toujours imposé comme une réaction aux dures conditions féodales, colonialistes et capitalistes, et comme un mouvement de libération. Malheureusement nous n'avons encore jamais vu quelque part se réaliser une révolution parfaite. Aux anciennes injustices de nouvelles se sont substituées et le peuple est retombé sous une nouvelle oppression et une restriction inhumaine de la liberté.

Le frère mineur sait que le marxisme, en tant que matérialisme scientifique, nie Dieu et cherche à détruire l'Église, la religion et le sens de l'homme. Mais il croit aussi avec confiance que cette idéologie ne prévaudra pas. Nous avons déjà l'expérience historique que l'Église peut survivre en devenant plus évangélique et en se libérant de tant de conditionnements traditionnels.

La position franciscaine face au marxisme est donc :

* de raviver la foi dans la puissance de l'Évangile et dans la grâce du Christ ressuscité;
* de demeurer avec le peuple, d'en partager les dures conditions de vie et de faire en sorte qu'il ne perde pas sa confiance filiale dans le Père;
* de reconnaître les requêtes communes et de travailler pour le bien du peuple en tout ce qui n'est pas contraire à l'Évangile dans la lutte contre le sous-développement et pour que tous aient des conditions de vie dignes;
* de ne pas être, en quelque manière, les représentants, contre le marxisme, de l'autre système (le capitalisme), mais d'aller parmi les marxistes et de dialoguer avec eux; comme saint François malgré les blocs ennemis de son temps, est allé vers le Sultan, a parlé avec lui d'homme à homme, et puis a envoyé ses frères « parmi » les Sarrasins, non contre eux.
* de croire finalement dans la bonté foncière de l'homme et d'espérer que les marxistes aussi sont capables d'apprendre de l'histoire, c'est-à-dire de leurs erreurs, et de développer une interprétation plus adéquate de l'homme et du monde.

**3. Nouveau contexte d'une société pluraliste.**

***- Nouveau contexte culturel.***

***Le problème des cultures***

**25**. Pendant que la technique occidentale est en passe de devenir universelle, les cultures des divers pays connaissent une période de renaissance après des siècles d'un européisme dominant. Il est vrai que le problème des cultures est mis en seconde place, en faveur du problème de la révolution et de la libération de la pauvreté. Cependant il demeure de grande importance, parce que l'homme, outre au progrès économique, aspire à un milieu culturel dans lequel il se trouve « chez soi ».

C'est un des sacrifices du missionnaire que de renoncer, en une certaine mesure, à sa propre culture et à ses propres coutumes, pour s'insérer, autant que possible, dans la langue et dans la culture du peuple. Il appréciera les valeurs culturelles et chantera le Cantique des Créatures devant l'amour, le sens communautaire, la dignité, la joie des gens : car tout a été créé par Lui et pour Lui! Grâce à cette interprétation théologique il lui sera plus facile d' » incarner » l'Évangile dans les cultures et de lui faire assumer une forme locale en vue d'une nouvelle histoire[[35]](#footnote-35).

*-* ***Nouveau contexte religieux***

***La liberté religieuse***

**26**. Nous affirmons que l'Église a droit à la liberté religieuse et à la possibilité de prêcher l'Évangile dans le monde entier; et que chaque chrétien a droit à la liberté de pratiquer sa foi sans discrimination[[36]](#footnote-36). L'autre aspect de cette même liberté de religion et de conscience, affirmée par le document conciliaire « *Dignitatis humanae* », est que tout homme doit avoir le droit de suivre sa propre conscience. On n'impose pas le christianisme, on l'offre à l'homme libre.

Les jeunes chrétientés, elles aussi, doivent croître et mûrir dans cette liberté évangélique et donc dans la tolérance généreuse d'une pluriformité légitime.

***Les religions non chrétiennes***

**27**. Le thème des religions non chrétiennes est devenu de première importance. Pendant la période de l'hégémonie européenne le christianisme passait quasi automatiquement pour être l'unique religion digne de ce nom. Aujourd'hui les religions ont pris une meilleure conscience d'elles-mêmes et nous devons revoir beaucoup de prétentions que nous avions jadis. Plus nous approfondissons la connaissance des religions à travers des contacts vrais et un dialogue authentique, plus nous les apprécions et admirons, bien qu'il puisse y avoir en elles des aspects de péché et d'erreur.

Tout en reconnaissant pleinement Jésus-Christ comme l'unique Sauveur et l'Église comme sacrement universel de salut beaucoup de théologiens admettent aujourd'hui que les autres religions peuvent aussi être des voies de salut et que le Christ est déjà à l’œuvre en elles par son Esprit. De fait la miséricorde de Dieu ne trace aucune frontière et ne fait aucune discrimination entre peuples élus et non élus, mais « en toute nation, quiconque le craint et pratique la justice trouve accueil auprès de lui »[[37]](#footnote-37).

Le frère mineur se réjouit de cette valorisation du monde religieux. Il loue le Seigneur pour les merveilles qu'il accomplit au milieu de tous les peuples.

Il recherchera donc le dialogue et la prière commune pour échanger les dons de l'expérience de Dieu. Des visites réciproques, surtout à l'occasion des fêtes religieuses, seront un signe de la fraternité universelle croissante. Un tel contact ouvrira aussi la voie à des initiatives communes entre tous les hommes de bonne volonté pour une plus grande justice et paix dans le monde.

***Dialogue et mission***

**28**. Ainsi, dialogue et mission sont deux moments de la marche vers Dieu. Ils ne constituent plus une alternative. Il ne peut y avoir d'activité missionnaire sans dialogue; et du dialogue la mission n'est pas exclue. Le dialogue comme tel a sa valeur propre : deux hommes à la foi différente se rencontrent, s'ouvrent l'un à l'autre, s'apprécient mutuellement, s'admirent, s'enrichissent réciproquement. On laisse à l'Esprit du Dieu unique que de telles rencontres jaillissent le désir et la possibilité non seulement d'échanger l'expérience de Dieu mais de changer la foi.

***L'œcuménisme***

**29**. Si tels doivent être les nouveaux rapports avec les non chrétiens d'autant plus (et combien plus!) devons-nous nous mettre en communion nouvelle avec les chrétiens non catholiques.

L'œcuménisme, qui s'est imposé avec force à la conscience de l'Église avec le Pape Jean XXIII et le Concile, a donné une impulsion pour surmonter le scandale que les chrétiens divisés ont exporté parmi les peuples à évangéliser.

Les capucins doivent être parmi les protagonistes de l'Église œcuménique. Au niveau local toutes les initiatives communes au plan social, politique, religieux, sont à encourager, sans cependant renier la fidélité aux croyances propres. Que saint François, qui est tant estimé des chrétiens non catholiques, nous donne son langage et son cœur évangélique!

**La sécularisation**

**30**. La vague de sécularisation n'épargne aucun continent. Beaucoup de chrétiens et aussi beaucoup d'adeptes de religions non chrétiennes « émigrent » de leurs systèmes et de leurs structures religieuses. Sans devenir purement et simplement des hommes areligieux, ils abandonnent cependant beaucoup de conceptions, de liens et de mythes. Ils choisissent leur propre route et deviennent des « nomades religieux ».

En soi la sécularisation est un processus positif qui veut donner au monde de la culture et des sciences son autonomie légitime[[38]](#footnote-38), sans pour autant nier la foi en Dieu créateur et mystère dernier de l'homme.

Les frères mineurs, très attentifs à la sensibilité de l'homme moderne, se demanderont :

* Quels mythes, liés à des conceptions dépassées du monde, quelles formes, fruits de l'histoire, peut-on abandonner sans trahir le contenu de la foi?
* Quel est le noyau permanent du message évangélique que nous pouvons annoncer en un langage moderne.
* Comment pouvons-nous libérer l'homme de la mentalité magique, de la superstition, de la fausse recherche de « grâces et de miracles »?
* Comment, par contre, pouvons-nous promouvoir les valeurs humaines - l'objectivité, l'honnêteté, le courage, la joie, l'amour, la fidélité - et révéler, dans toutes les réalités du monde dit « profane », ses dimensions transcendantes ?[[39]](#footnote-39)
* Comment pouvons-nous transposer l'expérience biblique dans le temps présent, convaincus que la vie chrétienne trouve sa place dans l'histoire et non au-delà d'elle, de même que nous faisons l'expérience de la proximité de Dieu au milieu des luttes politiques et sociales et non dans la fuite imaginaire en dehors d'elles?
* Comment pouvons-nous, finalement, cheminer avec les « nomades religieux » pour interpréter leur existence et prononcer au moment opportun la parole de salut dans leur vie?
* N'est-ce pas là aussi une manière franciscaine « d'aller par le monde » aujourd'hui?

***Le sécularisme***

**31**. Le phénomène le plus radical est le sécularisme qui nie l'existence même de Dieu, par un athéisme, soit pragmatique, soit programmé et militant. De fait la situation nouvelle de l'histoire du salut est celle-ci : il existe dans les pays chrétiens, des individus et des groupes compacts de non pratiquants, de non croyants[[40]](#footnote-40). À leur égard, l'Église « doit chercher constamment les moyens et le langage adéquats pour leur proposer ou leur reproposer la révélation de Dieu et la foi en Jésus-Christ »[[41]](#footnote-41). Il y a donc aujourd'hui dans tous les pays des six continents des « situations missionnaires » qui constituent pour les croyants un formidable défi.

Que le frère mineur ne se laisse pas intimider par cette situation. Qu'il s'efforce, non théoriquement, mais par sa présence et son témoignage, de vivre au milieu de ces frères qui sont vraiment « loin », d'éliminer beaucoup de préjugés, de faire naître une certaine nostalgie de la transcendance. A ce propos, méritent une reconnaissance particulière, par exemple, les frères qui s'occupent du monde ouvrier ou ceux qui s'adonnent aux visites systématiques à domicile dans les grandes cités. Mais tous les frères peuvent, par leur prédication et leur animation de groupes, susciter chez les chrétiens la conscience qu'ils ne sont pas chrétiens pour eux-mêmes seulement, mais aussi pour les autres, afin de donner un témoignage de vie crédible aux masses sécularisées et indifférentes.

*« L’ESPRIT DE VERITEVOUS GUIDERA »*

*(Jn 16,13)*

**CHAPITRE III°
ORIENTATIONS**

***Pistes d'action***

**32**. Tout ce qui a été dit jusqu'ici doit trouver une application valable dans le renouvellement de nos attitudes et de nos œuvres missionnaires. Nouvelle théologie de la mission, nouveaux principes directeurs et nouvelles situations du monde et de l'Église : tout cela exige, comme conséquence, des manières différentes et nouvelles de vivre l'action et la coopération missionnaires.

Dans cette troisième partie nous indiquons quelques pistes d'action pour nous aider à mieux répondre aux exigences actuelles de la dimension missionnaire de notre vie.

«L'Esprit de vérité» guidera chacun de nous dans ce renouvellement et nous aidera à insérer ces suggestions dans les réalités socioreligieuses où nous sommes appelés à vivre.

***Point de départ***

**33**. Nous estimons que ce C.P.O. est un point de départ pour une révision, un « aggiornamento » de notre travail missionnaire; en conséquence nous voudrions inviter tous nos frères à réfléchir sérieusement sur les orientations élaborées au cours de cette rencontre importante au niveau de l'Ordre.

Nous demandons que le présent document soit étudié et approfondi par tous, principalement par nos missionnaires, de manière qu'il serve effectivement pour une révision de leur vie et de leur action.

**1. Révision des services apostoliques**

**34**. Une première conséquence pratique sera le devoir de réviser, à tous les niveaux, notre optique pastorale et nos services de l'Église et du monde d'aujourd'hui, en fonction des exigences caractéristiques de notre vocation franciscaine.

* Que l'Ordre tout entier montre, dans ses projets et ses décisions d'avoir accueilli la valeur et la véritable dimension de l'idée missionnaire. Qu'en tous ses membres il se sente témoin et messager de la Bonne Nouvelle; qu'il se sente aussi universel et catholique, quand il met son soin à diffuser notre spiritualité et notre charisme de mineurs, qui sont notre contribution spécifique au développement de l'Église locale.
* Quant aux Provinces, elles doivent reconsidérer honnêtement leurs engagements apostoliques dans la perspective de la Mission. Celle-ci doit être le cœur de la Province, quels que soient sa forme concrète et le lieu où elle se situe.
* La diminution de personnel nous oblige, peut-être providentiellement, à revoir nos présences et nos engagements missionnaires. Que le frère missionnaire s'applique à son travail spécifique, laissant les autres tâches et charges aux laïcs, aux communautés chrétiennes et aux différents collaborateurs.

**2. Programme de sensibilisation et de formatio***n*

***Sensibilisation***

**35**. Pour répondre d'une manière convenable et toujours plus valable à ce grand devoir apostolique de l'Ordre, il est nécessaire d'établir un service permanent de sensibilisation et de formation missionnaire de nos frères.

L'idée de la mission doit pénétrer la vie, le travail et la prière de nos Provinces. Une province qui n'aurait pas l'esprit missionnaire serait condamnée à languir et à disparaître.

Cet esprit missionnaire doit se manifester avant tout par le fait qu'on estime les engagements missionnaires comme l'un des devoirs principaux de la Province.

Du fait de l'abandon de l'ancienne conception de « nos Missions » et de la «Mission-territoire», il est important que tous cherchent à assimiler et à approfondir les nouvelles perspectives missionnaires dans un esprit de communion et de service des Églises particulières.

Grâce à une analyse convenable de la Mission selon la nouvelle ecclésiologie, il faut faire comprendre à tous que les voies actuelles de la Mission sont psychologiquement plus complexes que par le passé.

Les nouvelles situations personnelles et apostoliques nous obligent à baser le service missionnaire sur la qualification et la préparation. Que l'on compte moins le nombre de missionnaires qu'a la Province, mais qu'on évalue plutôt qui ils sont et quelle préparation ils ont reçue.

Pour œuvrer efficacement à la sensibilisation des frères, les Provinces échangeront entre elles les personnes préparées et expérimentées en ce domaine. Un tel échange ecclésial et fraternel de valeurs et de services aidera au renouvellement de l'esprit missionnaire dans notre Ordre.

***Formation***

**36**. Pour garantir cet esprit missionnaire il est indispensable, au niveau de l'Ordre comme des Provinces, d'assurer une formation et un « aggiornamento » quant aux thèmes et aux problèmes de la Mission : aussi bien pour tous les frères, que pour ceux qui, où qu'ils soient, réalisent de fait des aspects importants de notre vocation apostolique.

À cet effet :

* Que nos Provinces pourvoient à un approfondissement théologique et spirituel de l'aspect missionnaire de notre charisme franciscain, de manière à obtenir un authentique renouveau apostolique;
* Que nos éducateurs, sensibles aux valeurs apostoliques de notre forme de vie, s'efforcent, dans la formation des jeunes candidats, de mettre en relief les exigences doctrinales et pratiques des problèmes missionnaires, ainsi que leurs répercussions sur notre vie de franciscains; surtout dans l'enseignement de la théologie ils insisteront sur les aspects missionnaires, comme le demande d'ailleurs l'Église[[42]](#footnote-42)
* Qu'on organise pour tous des cours d'étude et d'aggiornamento permanent de la théologie missionnaire, sur la catéchèse et l'évangélisation, y compris par une information documentaire sur les engagements missionnaires de l'Ordre;
* Qu'on cherche à donner à tous les frères une information apte à les sensibiliser aux problèmes internationaux et à ceux relatifs à l'indépendance socio-économique, politique et culturelle et, généralement, humaine des différents peuples, compte tenu de la perspective de l’œuvre évangélisatrice de l'Église et de l'effort de nos frères missionnaires;
* Que les frères soient convenablement informés au sujet des documents du Saint Siège, de l'Ordre et des Conférences épiscopales ayant trait au thème missionnaire; qu'ils en fassent l'objet de leur étude et de leur réflexion.

**37**. La formation des frères missionnaires requiert un soin tout spécial :

* avant tout, les frères destinés à l'activité missionnaire, doivent recevoir une préparation spéciale et adéquate concernant les aspects religieux, anthropologiques, culturels, socio-économiques, politiques et historiques des groupes humains parmi lesquels ils auront à accomplir leur oeuvre d'évangélisation.
* Cette préparation peut se faire sous des formes diverses : par exemple, des études spécialisées avant de partir; une période de présence et de vie avec les prêtres et les religieux qualifiés de l'endroit, des études académiques (à faire de préférence sur le lieu du travail), un programme sérieux d'orientation réalisé par les missionnaires eux-mêmes ou aussi en collaboration avec d'autres Instituts et avec l'Église locale, etc. De toute façon, que les nouveaux missionnaires ne soient pas engagés dans l'apostolat direct avant d'avoir acquis une préparation convenable sur le lieu même où ils accompliront leur oeuvre d'évangélisation.
* Les Provinces prendront un soin particulier de la formation permanente des missionnaires déjà engagés dans le travail apostolique. Cet « aggiornamento » doit tenir compte des divers aspects de la personne : humains, religieux, intellectuels, professionnels, etc. puisque les missionnaires sont appelés à être non seulement des pasteurs, mais aussi des formateurs.
* Nombreuses peuvent être les occasions de cette « formation continue » :
	+ cours monographiques de spécialisation sur le lieu de travail;
	+ pendant les périodes de vacances, fréquentation de cours choisis en matière de théologie, de spiritualité franciscaine, de pastorale ou d'autres sujets, utiles pour la formation personnelle, ou bien en fonction directe du travail missionnaire;
	+ L'année « sabbatique », après une certaine période d'activité missionnaire, pour un programme étendu et systématique de formation permanente et de renouvellement spirituel.

**3. Quelques options fondamentales**

***Authenticité franciscaine***

**38**. Les nouvelles perspectives du service missionnaire nous obligent à organiser la vie et l'activité apostolique en fonction de quelques options fondamentales. Nous voudrions ici en souligner seulement trois qui sont d'une importance particulière : l'authenticité franciscaine, l'implantation de l'Ordre et les choix pastoraux.

La garantie et la fécondité de notre travail missionnaire dépendront, fondamentalement, de la fidélité à notre vocation franciscaine.

Nos missionnaires chercheront avant tout à donner une image vraie d'homme de foi et d'homme de prière. Leur vie sera une prédication vivante, si elle reste ancrée dans une communion ininterrompue avec Dieu, à travers une vie de prière persévérante et cohérente, qui est transparence de l'Esprit, auteur principal et terme de l'évangélisation[[43]](#footnote-43).

De la sorte, il sera également plus facile d'offrir à tous l'image d'hommes pauvres, mineurs et authentiquement fraternels. L'aspect communautaire, typique de notre profession de « frères », doit être vécu par nos missionnaires avec une grande bonne volonté, malgré les difficultés matérielles provenant des engagements et des lieux de travail. La valeur de la vie fraternelle et la possibilité de la vivre effectivement doivent toujours être sauvegardées.

***Implantation de l'Ordre***

**39**. La dimension nouvelle des Églises locales et l'analyse des statistiques (diminution des missionnaires étrangers; augmentation des vocations locales) nous incitent à donner une attention particulière à l'engagement pour les vocations autochtones.

En vue d'un travail toujours plus efficace d'évangélisation et d'édification de l'Église locale, il faudra créer des centres de rayonnements de notre spiritualité et de notre vie franciscaine.

Que tous les frères prennent intérêt à l'implantation de l'Ordre et qu'on délègue à la formation des candidats les hommes les mieux préparés et les plus avertis; qu'on n'hésite pas à les retirer de l'oeuvre directe d'évangélisation pour leur confier cette charge spéciale.

Pour cette « *plantatio Ordinis* », conformément à notre esprit de disponibilité et au principe de pluriformité, on évitera de créer de grandes structures; mais attentifs aux coutumes de vie des différentes nations et des Églises particulières, qu'on suscite des centres (foyers) de vie franciscaine. Et ceci, là où c'est opportun et possible par une collaboration exemplaire entre Provinces et régions. Ainsi une nouvelle efflorescence capucine sera le signe de la communion de tout l'Ordre, et non celui de l'exclusivisme dû à d'éventuelles divisions historiques ou géographiques.

L'Ordre devra élaborer une stratégie apostolique et spirituelle particulière, afin de prévoir l'implantation de l'Ordre aux points névralgiques de la vie et de l'esprit du monde nouveau.

***Choix pastoraux***

**40**. Sans prétendre dresser une liste complète des choix pastoraux plus importants aujourd'hui (et en laissant de côté la diversité des contextes et des situations), nous voudrions cependant en mettre en relief quelques-uns :

* *Ecriture Sainte* : Saint François nous a laissé un exemple admirable de zèle pour la Parole de Dieu. Dans notre activité missionnaire un rôle tout particulier revient à la sainte Ecriture, qui doit être la « magna carta » et le fondement de notre évangélisation. Mettons donc à la première place la diffusion de la Bible, en assurant la traduction là où c'est nécessaire et enseignant à la lire et à la vivre, en collaboration œcuménique[[44]](#footnote-44).
* *Evangélisation et sacramentalisation* : on visera une synthèse toujours plus exacte entre évangélisation et sacramentalisation. Les sacrements doivent être vus comme le terme d'un itinéraire précis et exigeant d'évangélisation. Celles-ci, en outre, ne s'achève pas avec la réception des sacrements; par une catéchèse constante elle doit continuer à vivifier les sacrements déjà reçus[[45]](#footnote-45).
* *Piété populaire* : Tout en recommandant de mettre en évidence les valeurs essentielles de la foi, nous reconnaîtrons aussi la valeur de la piété populaire[[46]](#footnote-46). Purifiée de ses éléments malsains et de ses superstitions, elle peut offrir la voie d'une expérience de Dieu. N'oublions pas que saint François a célébré Noël avec un groupe de personnes simples et qu'il a promu la dévotion médiévale à la Passion du Seigneur. Nous laisserons place à l'expression spontanée des gens, en veillant à ce que ces manifestations populaires aliment la foi, l'espérance et la charité.
* *Service des pauvres* : Choisissons de vivre pour les pauvres et avec eux. Notre premier effort sera de faire tout pour les libérer de leur pauvreté par une promotion humaine vraie. D'autre part, nous aurons beaucoup à apprendre de ces gens simples. Nous encourageons les frères qui choisissent de vivre en proximité avec les pauvres et de partager avec eux la peine quotidienne de la pauvreté. Ainsi nous maintiendrons la tension saine entre structures et exigences de la pauvreté qui traverse notre histoire.
* *Communautés chrétiennes de base* : Le Synode des Evêques de 1974 a recommandé cette expérience à toute l'Église. Il existe une très grande pluriformité en ces mouvements suscités par les laïcs engagés eux-mêmes, dans le but de former des chrétiens authentiques, qui vivent la Parole de Dieu avec un sens communautaire profond, et qui, de l'intérieur même de ses structures, cherchent à changer le monde. Frères mineurs, proches du peuple et sensibles aux expressions spontanées de la foi et de la spiritualité biblique, nous pourrons participer à de tels groupes avec l'esprit animateur de saint François.
* *Fraternité séculière franciscaine* : N'oublions pas que l'Église a reconnu la fraternité séculière franciscaine comme un « ferment de perfection évangélique »[[47]](#footnote-47). En estimant et en valorisant les charismes de tant de frères et de sœurs, ans un échange réciproque d'esprit et de service, nous contribuerons à développer une communauté de foi et d'amour, dotée d'une efficacité évangélisatrice particulière, telle que la désirait saint François et que l'attendent les hommes d'aujourd'hui.

**4. Perspectives de coopération**

**41**. La manière nouvelle d'envisager l'activité évangélisatrice oblige, en conséquence, à renouveler également les perspectives sur la coopération :

* Dans le domaine du travail missionnaire et des services, il faut solliciter et favoriser de toutes les manières la coopération entre Provinces d'une même région et entre Églises locales. Selon l'esprit de nos Constitutions, nous voudrions recommander une intercommunion fraternelle, même pour ce qui concerne le personnel à l'intérieur de l'Ordre, en vue d'aider efficacement dans l'activité missionnaire les secteurs qui en ont plus besoin. Nous voulons demander également une collaboration étendue et fraternelle, selon les manières qui paraîtront plus opportunes, avec toutes les familles franciscaines, masculines et féminines.
* Rappelons en outre que les Églises particulières ne peuvent être considérées comme implantées totalement si elles n'ont pas une certaine diversité d'expériences et de formes de vie spirituelles; diversité dont sont porteurs les divers Instituts religieux. Nous souhaitons donc la présence de plusieurs Instituts dans un même secteur missionnaire. Ceci entraîne la diminution des « blocs » de présence, qui parfois empêchent le développement d'expressions variées dans l'Église particulière.
* Nous voulons souligner la nécessité de la participation des laïcs, à tous les niveaux, à l’œuvre de l'évangélisation : laïcs étrangers, formés aux plans religieux et technique et engagés pour une tâche précise; laïcs autochtones, promus et formés en vue du service des Églises locales.

Il ne suffit pas que nos missionnaires travaillent beaucoup et au prix de nombreux sacrifices pour les autres; ils doivent travailler avec les autres. Qu'ils n'entreprennent donc ou ne projettent rien en dehors de l'Église locale. Une authentique activité et coopération missionnaire n'est pas à « sens unique ». Les jeunes Églises ont aussi un message à offrir aux Églises anciennes et à nos Provinces, pour les enrichir de leurs valeurs religieuses, culturelles, sociales, politiques, etc. L'agent principal de cette « mission en retour » (« *reverse mission »*) est le missionnaire. Par ses retours périodiques en Province, il trouvera l'occasion favorable pour accomplir ce travail excellent de coopération interecclésial.

**5. Organismes d'animation**

**42**. Les secrétariats « pour les Missions » doivent être avant tout des centres d'animation missionnaire et interecclésiale.

On les confiera à des frères préparés et avertis, qui s'adonneront à un travail d'étude, de documentation, de recherche et d'animation.

Cette animation se développe soit à l'intérieur de l'Ordre, soit dans les Églises particulières où nous vivons : groupes, paroisses, mass-média, et tout autre milieu et organisation civile et religieuse.

Ce travail d'animation doit être inséré dans l'Église locale; il faut autant que possible le confier, plutôt qu'à une personne, à une équipe locale ou à une fraternité disposée à rendre ce service.

Dans l'organisation de la propagande missionnaire on se gardera d'employer des méthodes peu respectueuses des personnes. On ne recourt pas à la formation d'une conscience missionnaire en diffusant certaines données absolument inopportunes et contre-indiquées pour la croissance d'un peuple et d'une Église particulière. Les expositions, les journées d'animation, les publications, etc. doivent mettre en relief les valeurs autochtones positives des gens au milieu desquels nos missionnaires vivent et évangélisent.

Outre ses tâches normales, notre secrétariat général « pour les Missions » doit être aussi un centre de recherche, d'animation et de documentation au service des supérieurs généraux de tout l'Ordre en vue d'une présence missionnaire dans le monde et pour développer parmi nous une sensibilité missionnaire toujours plus profonde et authentique.

Les secours financiers que nos Centres peuvent destiner « aux Missions », doivent être distribués, en accord avec les supérieurs, selon un programme adapté, qui tienne compte des divers besoins.

**6. Problèmes économiques**

**43**. Tous sont d'accord pour admettre que le problème économique n'est pas des plus urgents et préoccupants. Bien au contraire! En certains endroits et en certaines circonstances, le fait de disposer de moyens particuliers est dommageable : maisons non conformes au milieu où elles sont construites, œuvres disproportionnées, se révélant inutiles, et contraintes à fermer, moyens de communication excessifs, techniques en disharmonie avec le milieu, train de vie trop différent de celui des personnes avec lesquelles nous étions appelés à vivre, etc.

Par rapport aux Églises locales, nos missionnaires doivent se situer administrativement en parité avec les autres missionnaires : tant pour l'aide et les subsides que pour les conventions et les engagements temporaires.

L'administration et la programmation des initiatives feront l'objet d'une concertation commune, elles ne seront pas réservées au seul supérieur, encore moins à chaque religieux individuellement. Notre vœu de pauvreté et notre profession de « mineurs » ont une valeur toute particulière, pour chacun de nous; on désapprouve donc le pécule personnel et toute dépense ou oeuvre entreprise et financée de manière purement personnelle.

Nous félicitons les « Missions » où chaque année ou plusieurs fois par an les missionnaires se rencontrent pour décider d'un commun accord les dépenses à faire pour l'apostolat, les moyens de communication, les construction et la vie quotidienne.

La préoccupation des missionnaires ne doit pas être de faire des œuvres grandioses, mais plutôt des œuvres modestes qui puissent se suffire par elles-mêmes, de sorte que, après le départ des missionnaires, elles puissent continuer sans difficultés particulières et sans avoir besoin de financements ultérieurs.

D'autre part dans la perspective d'une promotion authentique, le missionnaire n'oubliera pas les grandes possibilités qu'il a d'éveiller la volonté du peuple au « développement communautaire », soutenu aussi, le cas échéant, par les grands organismes de coopération internationale.

**7. Adaptations juridiques**

**44**. Les réflexions des pages précédentes conduisent aussi à quelques conclusions d'ordre juridique; nous ne pouvons pas les laisser de côté, parce qu'elles sont l'incarnation concrète de ces réflexions et de ce qui a été dit en particulier au n° 32-34 de ce Document.

Voici donc quelques conclusions que le C.P.O. présente, selon leurs compétences respectives, soit au Définitoire Général, soit au Chapitre Général, en vue d'une restructuration de notre présence dans l'oeuvre missionnaire.

***Missions et Provinces***

**45**. Nos Missions actuelles doivent être transformées en Vice-Provinces ou en Provinces; pour cela on procèdera éventuellement à la fusion de Vice-provinces et Missions voisines, quand cela est possible au jugement du Définitoire Général et compte tenu des n°98,3 et 99,1 des Constitutions.

*S'il s'agit d'une Mission unique, régie par une seule Province dans une unique région*, son passage à Vice-province ou Province peut être très facile, parce que les éléments constitutifs ne changent pas.

Il faut cependant remarquer que doivent changer de fait la mentalité et la psychologie des missionnaires. C'est en effet une entité nouvelle qui commence à exister, qui doit chercher de manière plus incisive son identité propre d'Église locale, avec toutes ses dimensions, y compris celle de l'implantation de l'Ordre. Tous les missionnaires étrangers devraient s'insérer dans la nouvelle entité juridique comme membres véritables, étant toujours sauve pour eux la liberté de retourner plus tard, s'ils le veulent, dans leur Province d'origine.

S'il s'agit d'une Vice-province, les relations de celle-ci avec la Province sont déjà précisées dans les Constitutions, puisque, en ce cas, la nouvelle Vice-province dépend toujours de la Province.

*Si deux ou plusieurs Provinces ont des Missions dans la même région,* on devrait créer une seule Vice-Province ou Province, et, s'il s'agit d'une Vice-province, celle-ci dépendrait du Ministre Général.

Du moment que plusieurs Provinces y sont intéressées, dans le Conseil de la Vice-province devront être représentés, outre le groupe des frères autochtones, les différents groupes de missionnaires étrangers, afin d'assurer la coordination nécessaire, ainsi que les rapports avec les Provinces respectives. On pourrait étudier ici une sorte de forme régionale. Les relations avec les Provinces seront établies par contrat.

*Si plusieurs Provinces travaillent dans une même Mission,* on créera également une seule Province ou Vice-province, dépendante du Ministre Général.

Le Conseil de la Vice-province sera composé d'autant de Conseillers qu'il y a de groupes.

Dans ce cas également tous les membres devraient appartenir à la nouvelle Vice-province, avec la liberté de pouvoir retourner dans leur province d'origine, quand ils le désireront.

De même, on fera un contrat pour fixer les relations entre la Vice-province et les Provinces qui collaborent avec elle, soit pour le personnel, soit pour les finances et autres questions.

***Custodies***

**46**. Le CPO propose d'appeler « Custodies » les Missions qui ne peuvent être érigées en Vice-provinces ou Provinces. Cependant ce terme ne pourra être introduit avant que le Chapitre Général ne se soit prononcé à ce sujet.

Leur physionomie juridique demeure celle des Missions actuelles dans les Constitutions.

***Les délégations***

**47**. Les Délégations qui se trouvent dans une région où existent es Provinces, des Vice-provinces (ou Custodies), doivent être intégrées dans ces organismes existants.

Par contre, les Délégations se trouvant dans des régions où n'existe aucune structure de l'Ordre, seront appelées Custodies.

Le Custode aura les pouvoirs que le Père Général ou le Père Provincial (selon qu'il dépend de l'un ou de l'autre) lui concèderont.

On exhorte les Supérieurs Généraux à ne pas permettre à l'avenir ce type de présence, s'il n'y a pas de garantie d'y pouvoir ensuite vivre une véritable vie fraternelle et s'il n'y a pas de perspective de développement, ni pour la vie et l'activité apostolique, ni pour l'implantation de l'Ordre.

**48.** En divers endroits il existe encore d'autres groupes de frères, qui ne sont pas des Délégations proprement dites, mais qui vivent de fait hors de leur Province et à l'intérieur d'autres Provinces ou Vice-provinces, sans cependant dépendre des Supérieurs de celles-ci. Leur éloignement de leurs propres Supérieurs et de leurs confères, leur indépendance à l'égard des Supérieurs de l'endroit privent ces frères des nombreux bienfaits de la vie en fraternité. Il nous semble opportun que ces situations soient également prises en considération par les Supérieurs généraux en vue d'une solution adéquate.

***Priorités aux engagements missionnaires***

**49.** On donnera la priorité aux engagements missionnaires déjà existants; on fera cependant un examen critique de la situation réelle de ceux-ci, de manière à ne pas empêcher la possibilité d'assumer d'autres engagements en d'autres endroits, principalement en vue de l'implantation de l'Ordre.

**CONCLUSION**

**50.** En conclusion de ce travail nous adressons à Jésus-Christ, prêtre éternel et missionnaire du Père, notre action de grâces et notre prière.

Ce que nous avons dit n'est pas la description de la réalité que nous réussissons à vivre au jour le jour, mais une perspective à accueillir, un chemin à parcourir, un but à atteindre.

Il veut être aussi un examen de conscience sur le travail accompli, un acte d'humilité reconnaissant nos limites.

Il veut être un acte de confiance dans notre capacité de renouvellement et de don total, en accord avec les « signes des temps » au service du Christ et de ses frères, des peuples et des Églises dans le besoin.

Nous confions ces projets de vie à la Vierge très sainte, qui nous a donné « le Fils de l'Homme » et, avec Lui, à toute l'humanité une nouvelle espérance, dont nous sommes les bénéficiaires et les évangélisateurs.

**IV° Conseil Plénier de l'Ordre
LA FORMATION
ROME, 1981**

**LETTRE PRÉSENTANT LE DOCUMENT**

***Frères,***

Les C.P.O. de Quito, de Taizé et de Mattli avaient résumé le fruit de leur travail dans des Documents donnant des orientations pour des aspects importants de notre vie. Leur impact a été et est encore considé­rable. En prenant la responsabilité de publier ce Document du IVe C.P.O., tenu à Rome en notre Collège International, du 2 au 31 mars 1981, le Définitoire général souhaite vivement qu'il soit accueilli et étudié avec la même volonté de le faire passer dans la pratique.

C'est un fait, mais un fait nullement obligatoire, que jusqu'ici tous les C.P.O. ont formulé leur réflexion dans un document destiné à être diffusé et à servir d'instrument de travail pour le renouveau adapté de notre forme de vie. Il se pourrait qu'un prochain C.P.O. n'adopte pas cette méthode de travail et que, par exemple, il fournisse au Définitoire général des éléments de réflexion et des orientations d'action sans les formuler dans un document à diffuser dans tout l'Ordre.

Ces précisions ont paru opportunes pour prévenir des malentendus. Reste qu'en tant qu'organe consultatif au service du Définitoire général *(cf. Constitutions, 110,* 6), le C.P.O. s'avère précieux. La valeur intrin­sèque des documents rédigés au cours de ses quatre assemblées en fait foi.

Il faut souligner aussi que les deux dernières réunions du C P .O. - celle de Mattli et celle de Rome - ont cette particularité que leur thème de réflexion fut décidé par le Chapitre général *(cf. Analecta OFMCap, vol. 92 [1976], pp. 181-182).* C'est là, pour le Définitoire général, une raison supplémentaire de publier le présent Document sur «LA FOR­MATION» et de demander à tous les frères, spécialement aux Confé­rences, aux Supérieurs Majeurs et aux Formateurs, de le mettre en pratique.

Il a été décidé également que le document soit traduit dans les langues principales et en latin, le texte italien demeurant la version officielle.

Le Définitoire général pense, en effet, que ce document reflète fidèle­ment l'esprit et les prescriptions des Constitutions. Certes, il n'est pas complet. Il ne dit rien, par exemple, de la formation sacerdotale où professionnelle des frères ; il s'est limité volontairement à la formation, initiale et permanente, à notre vie franciscaine et capucine. Même en ce domaine plus restreint il présente des lacunes importantes. L'obéis­sance, par exemple, n'est pas traitée explicitement. Et enfin, sur chacun des thèmes retenus on n'a pas eu l'ambition de tout dire.

Le C.P.O. avait donc conscience que bien des questions restaient ou­vertes ; et il a demandé qu'au moins les plus importantes et les plus urgentes trouvent une solution sans tarder. Ces questions prioritaires sont :

-Les Secrétariats de formation (aux niveaux de l'Ordre, des Conférences, de la Nation et de la Province)

-Les Centres régionaux de formation, avec une attention particu­lière pour la formation des formateurs, dont le manque se fait sentir cruellement partout

-Les moyens de formation : publications diverses concernant la formation initiale ou permanente, etc. ; et en premier lieu la publication d'un manuel d'histoire et de spiritualité franciscaine-capucine.

Le Définitoire général demande donc aux Conférences et aux Provinces de s'occuper activement de ces organismes (Secrétariats et Centres de formation), afin de les rendre vraiment efficaces. Qu'elles échangent aussi entre elles sur les moyens et les expériences de formation.

La publication de ce Document est aussi l'occasion pour attirer l'atten­tion de tous les frères sur une question qui se pose avec acuité à l'Église d'aujourd'hui : quelle est la place et quel est le rôle du charisme reli­gieux dans l'Église et en particulier dans son activité pastorale et aposto­lique, activité de l'Église à travers tous ses membres et toutes ses institu­tions pour révéler aux hommes le Salut en Jésus Christ. Nous ne som­mes pas les seuls à redécouvrir la force évangélisatrice propre à notre charisme. Tous les Instituts religieux mènent une recherche semblable. Et à mesure que les communications entre Instituts religieux s'intensi­fient, on s'aperçoit qu'il existe dans l'Église un «charisme religieux» fondamentalement le même à travers la grande diversité de ses expres­sions. Nous devons être attentifs à cette recherche universelle sur la place et la signification du charisme religieux dans l'Église, et lui apporter notre modeste contribution. ­

Parler du «charisme franciscain» n'exprime donc pas le tout de notre vocation. D'ailleurs la preuve en est que nous le partageons avec l'Ordre franciscain «séculier». Il nous est demandé de préciser toujours mieux notre charisme religieux franciscain et capucin. C'est ainsi que nous contribuerons à la fois à la recherche en cours dans l'Église universelle et à celle de la grande famille franciscaine.

La publication du document sur la Formation n'est donc pas un point d'arrivée, un point final. Il est bien plutôt un nouveau départ pour met­tre en application, dans la formation, les dimensions fondamentales de notre vie religieuse franciscaine et capucine. Prenons ce départ avec générosité et courage.

Bien fraternellement dévoué en Notre Seigneur et saint François.

Fr. Pascal ***Rywalski, Min. Gén.****O f m. cap.*

Rome, le 13 avril 1981.

**LA FORMATION À NOTRE VIE**

***Formation à la vie et par la vie***

**1.** La formation à notre vie se fait aussi dans la vie. A travers l'épa­nouissement concret des frères et des fraternités, elle tend à ce que notre manière de vivre devienne de jour en jour plus conforme au saint Évangile[[48]](#footnote-48).

Le modèle de base de cette formation est Jésus, le Maître qui pro­pose à ses disciples de vivre avec Lui et de continuer Sa mission *(cf. Mc 3, 14 ss.).* Il fut actualisé par saint François[[49]](#footnote-49) et inscrit dans l'histoire de l'Ordre, en particulier dans la réforme capucine[[50]](#footnote-50) ; il nous est proposé aujourd'hui à notre tour.

La formation concerne toutes les dimensions de l'intelligence, du vouloir et du faire. Nous grandissons et nous nous accomplissons en ces domaines à travers l'expérience[[51]](#footnote-51) - celle de la foi et de la prière[[52]](#footnote-52) en particulier - comme à travers l'enseignement et le travail[[53]](#footnote-53).

La formation comporte certes plusieurs étapes, mais elle reste cependant un processus unique de croissance, d'assimilation et d'intégration de valeurs et d'expériences. Elle est aussi une conver­sion permanente en vue de nous conformer, animés par l'Esprit, à l'image du Fils de Dieu[[54]](#footnote-54).

***But de ces orientations***

**2.** Le présent Document est le fruit de la collaboration de tous les frères. Par lui nous voulons répondre aux attentes de l'Ordre dans le domaine de la formation.

Nous n'avons pas voulu traiter tous les thèmes ; nous n'avons pas voulu faire un exposé exhaustif de chaque sujet abordé. Nous avons cherché à dégager des orientations pour la formation dans l'Or­dre.

Nous ne présentons pas les résultats de ce travail de manière systé­matique, mais dans la forme qui fut celle de notre recherche. Nous espérons que de la sorte les lecteurs pourront percevoir quelque de ce qui nous a stimulés et provoqués au cours de la réunion. Présenté sous cette forme, le travail pourra servir de base et de référence pour les programmes régionaux de formation[[55]](#footnote-55) .

**CHAPITRE I°
SITUATION ET EXIGENCES**

**1. Nouveaux contextes de la formation[[56]](#footnote-56)**

***Introduction***

**3.** La formation se déroule à l'intérieur d'un contexte historique et culturel concret. On ne peut élaborer des plans valables de forma­tion sans se référer au monde où vit la communauté formatrice et le sujet en formation[[57]](#footnote-57).

Le Conseil Plénier a eu des échanges longs et fructueux sur la situa­tion de la formation dans l'Ordre; il s'est efforcé de situer chaque thème dans son contexte. Les thèmes abordés ici et beaucoup d'affirmations, contenues dans ce document, veulent être une réponse aux défis du monde actuel. Cependant la complexité des faits, la diversité des contextes et les grilles diverses de lecture et d'interprétation sont telles que nous avons renoncé à l'ambition de donner une vue complète de la réalité.

Toutefois, bien que partielle, nous voulons souligner l'importance de l'analyse qui suit. Nous espérons qu'elle stimulera les frères à prendre à cœur la question de la formation parce qu'elle est au centre même du renouveau spirituel de l'Ordre[[58]](#footnote-58).

***Former des hommes à la vie évangélique***

**4.** «Par une inspiration divine, François a découvert qu'il avait mission d'appeler les hommes à une vie nouvelle. Initiateur d'une forme de vie évangélique, il demeura lui-même dans le monde, et il a voulu que pareillement sa fraternité vive et travaille au milieu des hommes pour témoigner par l'action et la parole du joyeux message de la conversion évangélique»(Const.,85).

L'objectif de la formation sera donc d'éduquer des personnes capa­bles de vivre la vie évangélique dans notre monde actuel[[59]](#footnote-59).

***L'Église***

**5.** Comme il fut envoyé lui-même dans le monde par le Père, ainsi le Christ envoie son Église dans le monde *(cf. Jn 17).* Le Concile Vati­can II a réfléchi longuement sur cette «mission». Le fruit de ces réflexions se trouve dans de nombreux documents, en particulier «Gaudium et Spes». Nous y renvoyons, de même qu'aux Docu­ments de l'Ordre, spécialement ceux de Quito et de Mattli, pour un exposé plus détaillé de la situation de l'Église et de l'Ordre[[60]](#footnote-60).

Ici nous voulons seulement souligner quelques aspects qui nous paraissent plus importants pour la formation.

***La personne humaine***

***6*.** La personne humaine est aujourd'hui menacée de tous côtés. L'homme risque de se dépersonnaliser en se perdant dans la masse ou bien, en face de cette masse, de s'enfermer dans un isolement désespéré. Les idéologies (marxisme, libéralisme, capitalisme, totalitarisme, doctrine de la sécurité nationale ...) attentent à la liberté de l'homme, proposant et essayant de réduire l'humanité à l'unité en fonction de leur propre vision du monde.

L'Église, particulièrement au cours des dernières années, invite les chrétiens à promouvoir de toutes manières et partout la dignité et le respect de la personne ; elle offre sa collaboration pour l'établis­sement de la paix et de la justice dans le monde.

Pour nous franciscains capucins, cet effort pour un monde de paix et de liberté se concrétise dans le primat de la fraternité. Celle-ci nous amène à reconnaître en tout homme un frère à servir comme tel, en renonçant éventuellement à nos droits, en cohérence avec notre vocation à la pénitence, à la minorité et à la paix[[61]](#footnote-61).

C'est dans ce contexte de service que doivent être formés les «mi­neurs». Dans la simplicité et la joie de vivre, dans le service mutuel et «l'obéissance caritative», par un amour chaste et généreux, dans la pénitence-conversion, nous devons former des constructeurs d'une société humaine capables de liberté et de sens critique face aux idéologies dominantes[[62]](#footnote-62).

***La personne aspect relationnel***

**7.** Nous assistons à un développement vraiment prodigieux des com­munications et de l'informatique. Nous en connaissons bien les côtés négatifs : superficialité, conditionnements psychologiques, menace de nivellement culturel, etc. : mais nous percevons aussi la possibilité qu'elles offrent d'une meilleure connaissance des hom­mes, de rencontres plus variées, d'une incitation à la fraternité uni­verselle.

Nous assistons à la recherche de nouveaux modèles de «convivance», dans les familles comme dans les nations ; on recherche des équilibres nouveaux entre Église universelle et Église locale, entre l'Ordre et les Provinces. Une évolution est en cours qui développe le sens critique par rapport aux différents systèmes de regroupement. Il arrive qu'elle porte à une volonté exaspérée d'épanouissement personnel et à la perte de son identité sociale.

Or le radicalisme évangélique de Saint François offre des modèles d'engagement qui suscitent et renforcent la liberté et le sens criti­que[[63]](#footnote-63). Son idéal de conversion permanente exprime clairement la force critique de l'Évangile[[64]](#footnote-64). Et la relation personne-commu­nauté offre un juste équilibre entre la personne et son appartenance à un groupe[[65]](#footnote-65).

Tout cela doit stimuler et orienter la formation du franciscain aujourd'hui.

***Sécularisation***

**8.** Pour beaucoup de gens le monde n'est plus une simple échelle pour monter au ciel ; il a une valeur en lui-même. Souvent cette séculari­sation se transforme en sécularisme, volonté de construire un mon­de fermé sur lui-même, sans ouverture sur le transcendant et où Dieu, quand il est encore toléré, devient une «affaire privée». Face à cette situation - qui a d'ailleurs des aspects variés selon les diverses régions culturelles - l'Église prend conscience que le Salut s’accomplit à l'intérieur des réalités quotidiennes de la vie. Elle a su purifier sa foi et son espérance et elle a acquis un sens plus authentique de la transcendance de Dieu et de la vie chrétienne. Enfin l'Église cherche à réaliser une nouvelle forme de présence et d'action dans le monde en redécouvrant le commandement évan­gélique d'être un «levain».

Ces faits constituent également un défi pour nos projets de forma­tion. Ce n'est pas par hasard que les mots de «levain» ou de «fer­ment» reviennent à plusieurs reprises dans nos Constitutions, quand on parle de notre présence dans le monde[[66]](#footnote-66), où nous som­mes appelés à être des artisans d'amour, de justice, de paix et de joie évangéliques[[67]](#footnote-67). La formation a précisément pour but d'édu­quer ces artisans, humbles et tenaces.

***L'Ordre***

**9.** Parce qu'il est désormais répandu dans le monde entier, l'Ordre a développé le sens de la pluriformité[[68]](#footnote-68). Il se trouve impliqué dans des changements et des enrichissements culturels et géographiques, avec tous leurs problèmes connexes.

Des Provinces au long passé historique voient diminuer le nombre de leurs frères et spécialement des candidats. Par contre des Provin­ces jeunes, dans des régions où l'implantation de l'Ordre est encore récente, se développent rapidement. Cette situation de l'Ordre fait percevoir très clairement le besoin de styles de vie et de formation nouveaux et diversifiés, capables de répondre aux exigences cultu­relles et sociales des différentes régions. La présence, dans l'Ordre, de nations de tous les continents fait sentir la particulière urgence de nous identifier davantage avec le monde des pauvres et des opprimés ; elle suscite une nouvelle conscience de ce que signifie être «frères mineurs»[[69]](#footnote-69).

***Diversité***

**10.** Le principe de la pluriformité, formulé dans les nouvelles Constitu­tions, et les changements qu'il a entraînés nous placent aujourd'hui devant des modèles de vie et de formation assez différents entre eux[[70]](#footnote-70).Il est difficile de les classer ; nous craignons de schématiser une réalité vivante et changeante.

En ce qui concerne la formation, en certaines Provinces le grand problème est celui du type de fraternité dans laquelle doit s'accom­plir la formation des candidats à l'Ordre ; de la manière dont ils participent à la vie réelle de la Province ; ou du rôle que les maisons de formation pourraient jouer pour un renouveau effectif de l'Ordre.

**11.** Malgré toutes ces différences, il existe un accord profond sur de nombreux points. La preuve en est dans le présent document. Il y a unité dans les motifs essentiels qui inspirent notre vie. Une de ses expressions plus authentique est la recherche, menée en commun, pour donner, à travers la relecture de nos sources franciscaines et capucines, une réponse à l'appel à vivre selon l'Évangile[[71]](#footnote-71).

**17312.** Cette analyse des nouveaux contextes de la formation est propo­sée à chaque Province, à chaque aire culturelle. C'est précisément pour stimuler la fidélité aux valeurs et à l'inspiration originelle de la vie franciscaine et capucine[[72]](#footnote-72), que les Provinces et les aires cultu­relles ont besoin d'un programme de formation (une «*ratio forma­tionis*») qui tient compte de la situation historique, culturelle, religieuse et ecclésiale du sujet en formation. Seuls de tels program­mes assureront une formation authentique dans l'Ordre selon les lieux et les temps.

**2. Primat de la vie fraternelle évangélique[[73]](#footnote-73)**

***Vivre l'Évangile à la suite de Saint François...***

**13.** Dans les contextes nouveaux, sommairement décrits ci-dessus, nous sommes appelés à vivre l'Évangile à la suite de Saint François et des premiers Frères de l'Ordre[[74]](#footnote-74). Le retour constant aux origines, auquel l'Église nous invite aujourd'hui, est une des caractéristiques de l'histoire franciscaine, en particulier de celle de l'Ordre capucin[[75]](#footnote-75). Nous n'arriverons jamais à combler l'écart entre notre vie et celle de saint François ; écart dû pour une part à notre faiblesse et pour une autre part à la figure d'exceptionnelle sainteté de notre séraphique Père[[76]](#footnote-76).

***...en fraternité***

**14.** Notre Ordre est un Ordre de frères. La forme de vie évangélique qu'il nous propose est la Fraternité[[77]](#footnote-77).Saint François appliquait ce vocable à l'Ordre dans son ensemble. *«Je veux,* disait-il, *que cette Fraternité s'appelle l'Ordre des Frères Mineurs»*[[78]](#footnote-78).Mais le mot exprime aussi la réalité de la Province et de la communauté locale.

***... nous reconnaissant fils d'un même Père...***

**15.** *«Nous nous accueillons mutuellement comme des frères»*[[79]](#footnote-79) d'a­bord parce que nous nous reconnaissons tous fils d'un même Père en Jésus-Christ ; et parce que nous voulons progresser ensemble dans la communion avec lui par une docilité quotidienne à l'Esprit Saint[[80]](#footnote-80). Au cœur de notre fraternité il y a donc la prière en com­mun, la contemplation assidue du Christ, en particulier dans les mystères de son Incarnation et de sa Passion[[81]](#footnote-81), et surtout cet «esprit de prière et de dévotion»[[82]](#footnote-82),qui fait de toute notre vie et de tout notre agir une expression d'amour filial[[83]](#footnote-83).

***...nous aimant les uns les autres***

**16.** Etre frères, c'est aussi nous aimer les uns les autres. Cet amour a des exigences très concrètes, comme par exemple

* créer dans la fraternité un climat familial, simple et joyeux, où chaque frère puisse s'épanouir librement[[84]](#footnote-84);
* développer la confiance mutuelle, la compréhension et l'estime les uns des autres[[85]](#footnote-85);
* nous manifester réciproquement en toute simplicité nos nécessi­tés[[86]](#footnote-86);
* mettre volontiers nos dons au service de la fraternité[[87]](#footnote-87);
* pratiquer l'obéissance caritative et la correction fraternelle dans un effort permanent de conversion[[88]](#footnote-88);
* nous soutenir dans les moments difficiles ou de décourage­ment[[89]](#footnote-89).

On ne soulignera jamais assez à quel point les frères, qui s'adonnent aux travaux domestiques et s'appliquent à maintenir un climat de recueillement, de simplicité et de joie, contribuent à donner à nos fraternités leur vrai visage évangélique et franciscain[[90]](#footnote-90).

Par ces attitudes et ces activités la fraternité se construit jour après jour dans la minorité. Elle devient le creuset où se forge notre vie évangélique[[91]](#footnote-91).

***En union avec toute la famille franciscaine***

**17.** En favorisant à la fois l'esprit de prière et les relations entre nous, la fraternité, loin de se replier sur elle-même, s'ouvre à l'accueil des autres, surtout aux membres de la famille franciscaine[[92]](#footnote-92). Particu­lièrement stimulants et enrichissants pour les uns et les autres sont les partages fréquents et prolongés avec les membres de l'OFS, précisément parce qu'ils vivent le même charisme de fraternité et de minorité, mais dans sa dimension séculière[[93]](#footnote-93). Que les fraternités, au niveau local et provincial, se préoccupent donc d'organiser des activités communes en union avec les laïcs franciscains : rencontres de prières, retraites, sessions, activités apostoliques, etc. Ainsi nous développerons concrètement la réciprocité vitale entre nos deux fraternités[[94]](#footnote-94).

***La fraternité comme témoignage***

**18.** Le primat de la vie fraternelle doit être souligné également dans le domaine apostolique. Nos Constitutions affirment, en effet, que *«le premier apostolat du frère mineur, c'est de vivre au milieu du monde la vie évangélique dans la vérité, la simplicité et la joie ...»* et que *«nous acceptons tous genres de ministères ou d'apostolats pourvu qu'ils s'accordent avec notre forme de vie» (No 141).*

Nous devons donc avant tout donner le témoignage d'une vie frater­nelle, vécue avec et pour le peuple, avec et pour les pauvres[[95]](#footnote-95).

***parfois affaibli par l'individualisme de certains frères...***

**19.** Ce témoignage est affaibli lorsque des frères, individuellement, s’engagent tellement dans les activités, ministérielles ou autres, qu'ils n'ont plus le temps de prier avec les autres frères et d'être à l'écoute de leurs besoins, de partager la vie de la fraternité et de prendre leur part des travaux domestiques. Les Conseils Pléniers de Quito et de Taizé ont déjà attiré l'attention sur ces déviations[[96]](#footnote-96).

***…et surtout par un style de vie déficient de certaines fraternités...***

**20.** Le primatde la vie fraternelle dans le domaine apostolique est en­core affaibli davantage, en un certain nombre de Provinces et de régions, par le style de vie qui s'y est développé. Celui-ci est établi en fonction des exigences du ministère (ou d'autres activités exté­rieures) plus qu'en fonction du témoignage de la vie fraternelle. On se trouve alors en présence d'une communauté de prêtres qui s'ins­pirent de la spiritualité franciscaine, plutôt que d'une fraternité de frères mineurs qui s'efforcent de vivre la vie évangélique[[97]](#footnote-97).

Sans doute faut-il voir dans cette situation une des causes de la di­minution constante des vocations de frères non-prêtres. Qu'est-ce qui peut encore les attirer, quand ils voient que notre vie est struc­turée presque exclusivement en fonction d'une communauté de prêtres?

***Garder à l'Ordre son caractère de fraternité***

**21.** Ces constatations n'entraînent en aucune manière la condamna­tion du ministère sacerdotal (ou de quelque autre activité à l'exté­rieur) , mais elles montrent qu'en bien des endroits nous l'exerçons sans assez de discernement, de sorte que nous risquons de pousser l'Ordre vers une cléricalisation de plus en plus grande. Il semble que nous ayons été pris au piège de notre propre générosité, laquelle nous a poussés à répondre aux besoins urgents des diocèses sans tenir compte suffisamment du caractère propre de notre vocation de Frères Mineurs[[98]](#footnote-98). Si nous voulons conserver à l'Ordre son caractère propre, la présence d'un bon nombre de frères non prêtres est absolument essentielle. Dans l'effort de renouveau de notre vie fraternelle nous sommes aussi confrontés à cette question.

***Conclusions pour la formation***

**22.** Dans le but de conserver et d'affermir le primat de la vie fraternelle évangélique, nous suggérons les efforts suivants :

-Dans la pastorale des vocations nous devons mettre l'accent sur la vie fraternelle parmi les pauvres, comme caractéristique de no­tre forme de vie, et non sur telle ou telle activité, fût-elle sacer­dotale.

-A toutes les étapes de la formation, il faut insister sur les aspects essentiels de la vie fraternelle entre nous (prière communautaire, contemplation, service), comme aussi sur notre manière propre d'incarner l'Évangile dans le monde par la fraternité vécue en mineurs parmi les pauvres.

-Il faut distinguer clairement la formation à notre vie et la forma­tion au sacerdoce ou à une profession. Dans les premières années, surtout, la formation à notre vie doit avoir priorité absolue[[99]](#footnote-99).

-Puisque nous sommes un Ordre de frères et *«qu'en raison de leur même vocation tous les frères sont égaux»[[100]](#footnote-100)*, la formation à notre vie doit être égale pour tous. Il est également souhaitable que, suivant en cela la manière de faire de la Règle, du Testament et des Constitutions, nous prenions l'habitude de nous appeler tous «frères» sans distinction[[101]](#footnote-101).

-De même, puisque saint François a voulu que nous formions un Ordre de frères, les charges au service de la Fraternité - au niveau de l'Ordre, des Provinces et des fraternités locales - devraient être accessibles à tous les frères[[102]](#footnote-102).

-Il faut offrir à tous les frères la possibilité d'un développement culturel, humain et spirituel selon les capacités de chacun et en conformité avec notre vocation franciscaine[[103]](#footnote-103).

-Un effort doit être fait pour trouver les formes actuelles de nos services traditionnels dans l'Église et dans le monde prédication de la Parole de Dieu, oeuvres de miséricorde, travail, formation des fidèles à la prière contemplative, etc. [[104]](#footnote-104).

**3. Inculturation[[105]](#footnote-105)**

***Contexte***

**23.** Aucours des dernières années plusieurs documents de l'Église et de l'Ordre ont attiré notre attention sur le principe de la pluriformité. Ces textes gardent leur valeur et exigent de nous réflexion et appli­cation appropriées.

Il existe cependant un problème, lié à la pluriformité, qui s'impose particulièrement aujourd'hui, parce qu'il est de première urgence, soit pour l'implantation de l'Ordre, soit pour la formation. Il s'agit du problème de l'inculturation. Ce n'est qu'en l'affrontant avec sagesse qu'on peut espérer que l'unique esprit évangélique et francis­cain pourra s'incarner dans la vie des personnes comme dans celle des diverses cultures. La pluriformité des expressions pourra alors irriguer partout une authentique fraternité d'amour, telle que la désirait saint François[[106]](#footnote-106).

**24.** Enplusieurs régions du monde le message évangélique est entré en contact avec des cultures anciennes et hautement développées. Dans ces régions il n'a pu avoir une grande influence. Il s'est heurté d'au­tre part à un nationalisme agressif, qui le rejette, parce qu'il serait porteur d'attitudes indésirables et de valeurs et manières d'être d'une culture étrangère. Enfin partout dans le monde il se trouve affronté à des modèles culturels en évolution.

Les nations d'indépendance récente manifestent clairement une conscience nouvelle de leur identité culturelle propre et le désir d'en développer les formes et les valeurs originales.

Parallèlement l'Église, surtout pendant et après Vatican Il, se rend compte que l'inculturation est légitime et même nécessaire.

Mais en bien des endroits les Églises locales sont loin d'être vraiment inculturées dans leur environnement. Pour des raisons d'ordre histo­rique, c'est une atmosphère de peur et de résistance qui l'emporte, unie au complexe d'être une minorité. De là vient que l'incultura­tion rencontre souvent des obstacles, psychologiques et sociologi­ques, à l'intérieur des Églises locales elles-mêmes.

***Culture***

**25.** Lemot «culture» peut recevoir plusieurs sens. Ici nous parlons d'inculturation ; et nous donnons au mot «culture» un sens socio­logique pour désigner un ensemble d'attitudes, de valeurs, d'institu­tions, de créations artistiques, de langage, de relations humaines et sociales, etc. Elle est le résultat de la mémoire collective, de l'his­toire et de l'héritage d'un peuple ; elle façonne son idéal et est façonnée par lui, autant que par les besoins et les espérances concer­nant sa destinée dans un monde qui change.

***Foi et culture***

**26.** L'Évangile n'est lié d'une manière exclusive et indissoluble à aucune culture particulière et il est capable de les imprégner toutes sans rien perdre de son unicité comme message de salut[[107]](#footnote-107). Il faut en dire autant des valeurs franciscaines essentielles, car fondamentalement elles ne sont rien d'autre que des valeurs évangéliques[[108]](#footnote-108).

L'inculturation ne consiste pas seulement à transplanter l'Évangile et l'Ordre dans une autre aire culturelle, de les adapter à une autre culture ou aux changements de celle-ci. Il s'agit de bien plus que cela. Elle est la tentative de faire naître le Christ à nouveau dans une culture donnée. Elle cherche à transformer une culture par la puissance de l'Esprit du Christ ressuscité, début d'une nouvelle création. Elle est l'insertion profonde de la foi et de l'Ordre dans les réalités socioculturelles d'aujourd'hui. Pour une Église locale cela signifie s'insérer et vivre dans la culture d'un peuple particulier. Pour l'Ordre cela veut dire insérer l'expérience vécue du charisme franciscain-capucin dans le peuple au milieu duquel les frères vivent et travaillent[[109]](#footnote-109).

Cependant l'inculturation n'est pas seulement un mouvement par lequel les «Églises jeunes» et les nations d'indépendance récente cherchent à réaliser et à vivre leur identité. Elle intéresse tous les pays et toutes les Églises, parce que la culture n'est pas quelque cho­se de statique ; elle est une réalité vivante et dynamique qui change et se développe.

***Réalité universelle***

**27.** Les données économiques et sociales exercent une grande influence sur la culture d'une société. La foi doit donc pénétrer les prospec­tives, les valeurs et les normes de tous les projets économiques et sociaux; elle doit les confronter critiquement avec l'Évangile et ainsi les purifier. C'est là une exigence de l'inculturation permanen­te dans le monde entier.

Le motif et le modèle parfait de l'inculturation est l'incarnation du Verbe. Celle-ci est un acte unique qui, dans la personne du Christ, intègre l'un à l'autre l'universel et le particulier. Elle est le fonde­ment de toute inculturation.

L'inculturation correspond aussi pleinement à l'esprit et aux inten­tions de saint François, qui unit dans sa vie une participation intime au mystère pascal du Christ et son lien avec toute la création[[110]](#footnote-110). Il voulut que ses frères observent le saint Évangile de notre Seigneur Jésus-Christ partout où ils se trouvent, mais toujours selon les cir­constances de temps et de lieu[[111]](#footnote-111). L'identité franciscaine capucine peut et doit donc être vécue de manière intégrale dans toutes les cultures.

***Enrichissement mutuel***

**28.** L'inculturation conduit à un enrichissement mutuel. De même que l'Église et l'Ordre peuvent enrichir les cultures, ainsi celles-ci peu­vent être un enrichissement pour l'Église et pour l'Ordre. Certaines cultures ont des valeurs et des styles de vie particulièrement connaturelles au charisme franciscain-capucin[[112]](#footnote-112)**.**

L'inculturation n'est pas seulement l'acceptation des valeurs, des normes, du style de vie, etc. d'une culture donnée ; elle est aussi réévaluation critique de celle-ci à partir de l 'Évangile, une fois que la foi et l'Ordre sont insérés en elle.

L'inculturation exige que, tout en étant fermement enraciné dans sa propre culture, on soit ouvert aux richesses et valeurs des autres. Il y aura de la sorte entre les cultures un dialogue qui les fécondera les fera croître et les rendra créatrices en permanence.

***Les «Subcultures»***

**29.** Un autrefait doit encore être pris en considération. Chaque culture est un ensemble de «subcultures», qui existent l'une à côté de l'autre jusque dans une même aire géographique. Les intellectuels, les étudiants, les ouvriers, les jeunes, la classe moyenne, les pauvres, tous ont leur «subculture», avec ses caractéristiques, sa sensibilité propre et ses tensions. C'est pourquoi la connaissance d'une culture doit s'acquérir surtout à travers un contact vécu avec elle, avec ses manières d'être, ses valeurs, etc. Le message de l'Évangile et les valeurs franciscaines pourront réellement rejoindre les divers grou­pes («subcultures») à la condition qu'ils acceptent d'affronter les défis de ceux-ci et répondent à leurs exigences[[113]](#footnote-113).

***Inculturation et formation***

Aussi lorsque nous essayons de vivre et d'œuvrer selon le charisme franciscain et capucin au milieu d'un peuple, nous devons tenir compte de la situation sociale, économique et éthique de celle-ci.

L'inculturation requiert la solidarité, spécialement avec les pauvres et les gens simples. Car l'inculturation commence avec le peuple. Elle ne peut être dictée d'en-haut ; elle se développe organiquement d'en bas. La formation doit donc encourager l'initiative et la liberté créatrices. Pour réussir, l'inculturation a besoin d'une atmosphère de liberté et de confiance, soutenue par la foi.

Là où l'inculturation rencontre encore des craintes et de la résistan­ce, il faut sensibiliser et initier progressivement le peuple et l'Église locale. Nous devons savoir agir avec discernement et sagesse ; mais nous devons aussi, comme saint François, jouer un rôle prophétique au service d'un renouveau authentique de l'Esprit[[114]](#footnote-114).

**30.** L'auteur premier de l'inculturation est la communauté vivante de l'Église locale. C'est pourquoi aussi bien les frères qui sont en forma­tion initiale que ceux qui sont en formation permanente doivent-ils s'identifier avec les traditions, la spiritualité, la liturgie, etc. de l'Église locale. Ils doivent connaître à fond les valeurs de leur cultu­re et être imprégnés de l'expérience de la prière et de Dieu acquise par leurs «sages», expérience qui constitue l'âme authentique d'une culture.

Au cours de la formation initiale, les frères ne doivent pas être enle­vés à leur contexte culturel. Dès le début ils doivent chercher à ac­quérir une connaissance solide des attitudes, des valeurs, des nor­mes, du style de vie, des modes de penser et d'agir, du langage, des symboles, de l'art, de la littérature, etc. de leur culture propre. Et ceci surtout par une expérience vraie et un contact vivant avec le peuple. Ils doivent être exercés à discerner les valeurs de leur propre culture à la lumière de l'Évangile[[115]](#footnote-115).

Autant que possible les formateurs devraient provenir du même en­vironnement culturel et leur formation devrait s'accomplir dans cet environnement. Mais les formateurs, qu'ils proviennent de la même aire culturelle ou non, doivent tout autant être animés d'un amour authentiquement chrétien pour le peuple et sa culture et s'en mon­trer solidaires.

La formation des frères doit inclure un programme conséquent d'inculturation, aussi bien pour ceux qui sont en période d'initia­tion que pour ceux qui sont en formation permanente.

Des Centres franciscains continentaux, régionaux et interprovin­ciaux peuvent contribuer à l'inculturation, en analysant et en spéci­fiant leur propre identité culturelle dans les domaines ethnique, religieux, social et économique.

Au niveau général, l'Ordre peut jouer un rôle important en favori­sant le dialogue interculturel ; il peut coordonner les initiatives de sorte que la variété des expressions culturelles converge vers la véri­table unité et la fraternité universelle dans l'Ordre. Cette unité est celle de la foi, du service mutuel et de la participation ; l'unité de la vraie fraternité selon l'esprit de l'Évangile, tel qu'il fut vécu par saint François[[116]](#footnote-116).

**4. Principes généraux d'action[[117]](#footnote-117)**

En affirmant la priorité de notre vie fraternelle évangélique et la nécessité de l'inculturation, il devient possible d'établir quelques critères généraux pour des choix concernant notre vie et de donner quelques directives pour des décisions à prendre.

***La priorité de la vie évangélique***

**31.** Donner la priorité à notre vie fraternelle évangélique signifie que nous ferons nos choix de manière à toujours rendre plus profonde et plus vraie cette vie, telle que saint François l'a vécue sous ses dif­férents aspects : prière, pauvreté, minorité, paix ... En raison de ce principe les décisions prises doivent avant tout favoriser la vie com­mune[[118]](#footnote-118).

***L'inculturation***

**32.** Le principe de l'inculturation exige que notre vie s'insère profondé­ment dans les réalités socioculturelles des différentes régions. Cette inculturation concerne les diverses cultures avec leurs caractéristi­ques, leurs valeurs et leurs attentes ; et aussi les changements rapides qui se produisent dans les cultures. La diversité des situations exige la pluriformité de notre vie, en ce sens que celle-ci doit prendre des formes adaptées aux lieux et aux temps[[119]](#footnote-119).

***La Participation***

**33.** Laformation stimule la croissance et la maturation, à la condition que les frères et les fraternités résistent à la tentation de s'enfermer dans un monde clos, mais prennent une part active aux expériences des autres. Personne ne peut s'accomplir seul ; chacun a besoin des autres. Aujourd'hui on attache beaucoup d'importance à l'épanouis­sement personnel et on cherche en même temps des nouveaux mo­dèles de vie commune ; l'ouverture aux autres et la capacité de par­ticiper à leur vie sont une source d'enrichissement spirituel et cultu­rel. Elles aident aussi à surmonter le conflit assez fréquent entre personne et institution. Il faut donc favoriser l'ouverture de la fra­ternité, surtout aux autres branches de la famille franciscaine. Elle aidera à approfondir et à mieux vivre les valeurs franciscaines communes[[120]](#footnote-120).

***L'intégration***

**34.** Le principe d'intégration exige que la formation aide les frères et les fraternités à unifier en un tout les expériences et les valeurs vécues. Il est des aspects de notre vie qu'il n'est pas facile d'unifier : prière et activité, épanouissement personnel et vie communautaire, forma­tion intellectuelle et expérience vitale, etc. Ce n'est qu'en réussissant une synthèse vitale de ces aspects et de ces expériences au long des différentes étapes de sa vie, que l'homme trouve son unité et échappe à des situations paralysantes. Les renoncements, choisis librement pour l'Évangile ou imposés par la vie, doivent faire partie de cette synthèse vivante[[121]](#footnote-121).

***La conversion***

**35.** Le principe de conversion oblige à une révision permanente des formes de vie à la lumière de l'Évangile. Au milieu des changements et de la naissance de nouvelles valeurs, seul un esprit critique peut faire des choix conformes aux exigences de Sa propre vocation[[122]](#footnote-122).

**CHAPITRE II°
QUELQUES ASPECTS PARTICULIERS DE NOTRE VIE.**

*(Quelques éléments spécifiques de notre vocation et de notre formation)*

**36** Le Concile Vatican Il voit le renouveau de la vie religieuse dans le double mouvement du retour à l'esprit originel des fondateurs et d'une sage adaptation aux circonstances particulières des lieux et des temps[[123]](#footnote-123).

Il semble donc opportun d'indiquer quelques trajectoires, tracées dans l'histoire et ouvertes sur l'avenir, pour guider le travail du renouveau et de la formation dans notre Fraternité[[124]](#footnote-124).

***Prière***

**a)** Selon l'exemple de saint François et l'enseignement de la Règle, toutes nos activités doivent servir «à *l'esprit de sainte oraison et de dévotion»[[125]](#footnote-125).* Il nous faut donc retrouver la dimension con­templative qui a caractérisé la réforme capucine et qui fut la source de son action apostolique et sociale[[126]](#footnote-126).

***Pénitence et pauvreté***

**b)** Suivant le choix fondamental de saint François, et guidés par notre amour pour le Christ[[127]](#footnote-127), nous voulons nous conformer à lui par l'ascèse personnelle et choisir avec lui de nous rendre proches des plus pauvres et des marginaux[[128]](#footnote-128). D'où l'urgence de retourner à une pauvreté évangélique conséquente et l'invitation adressée à tous les frères de chercher ensemble des voies nouvel­les pour l'exprimer *(P.C. 13)* avec une plus grande crédibilité pour les hommes d'aujourd'hui[[129]](#footnote-129).

***Minorité***

**c)** Devant l'orgueil et l'arrivisme qui troublent la vie sociale, nous voulons, en frères mineurs, nous mettre à la dernière place dans la société, et comme François rester toujours fidèles et obéissants à l'Église[[130]](#footnote-130).

***Insertion dans le peuple et témoignage évangélique***

**d)** Comme expression d'amour pour Dieu et pour nos frères, nous renouvelons l'engagement d'évangéliser les pauvres, par une inser­tion effective dans le peuple, par le témoignage de la vie, par la prédication populaire, par l'activité missionnaire et par le service concret rendu à ceux qui sont dans le besoin[[131]](#footnote-131).

Dans cette perspective, voici quelques aspects plus importants de notre vie en fraternité qui méritent d'être soulignés en référence à la formation.

**1. Fraternité de prière.**

***Le Document de Taizé***

**37.** Ilest réconfortant de voir le chemin parcouru par l'Ordre et les fra­ternités, après le C.P.O. de Taizé[[132]](#footnote-132), vers un approfondissement de la prière, même si des difficultés demeurent à cause de la recherche d'une trop grande efficacité dans le travail (y compris l'apostolat) et aussi parce que des frères fuient la vie fraternelle. L'établissement de fraternité de contemplation a rencontré de nombreux obstacles[[133]](#footnote-133).

Le Document de Taizé a fourni à l'Ordre une aide efficace pour dé­velopper l'esprit et la vie de prière. C'est pourquoi nous ne donnons ici que des indications pour la formation à l'esprit et à la vie de prière, afin que celle-ci occupe effectivement la première place qui lui revient selon les paroles et l'exemple de saint François et selon notre tradition capucine[[134]](#footnote-134).

Dans la formation pratique à la prière il sera nécessaire de réfléchir souvent à cette affirmation du Document de Taizé [10] : «Un réelesprit de prière ne peut que vivifier et animer toute ta vie concrète des frères : il rénove nécessairement les formes traditionnelles et en suscite de nouvelles».

***Croissance dans la prière***

**38.** La prièreest un don de Dieu ; mais celui-ci se développe par la re­cherche, l'étude et la fidélité[[135]](#footnote-135).

Pour apprendre à toujours mieux prier, les moyens suivants peuvent être utiles

-participer assidûment à la liturgie de l'Église, en suivant le dérou­lement de l'année liturgique qui nous fait vivre les grands mystè­res de la Rédemption[[136]](#footnote-136).

-Une introduction graduelle à la prière biblique, et à sa pratique, en particulier à celle des psaumes ; nous acquérons par là un grand sens de Dieu et de l'histoire du salut[[137]](#footnote-137).

-L'introduction aux grandes expériences de Dieu, différentes selon les peuples, et aux méthodes de prier, traditionnelles et nouvelles; cela enrichit notre manière de prier. Méritent une attention par­ticulière les trésors de prière qu'offrent les diverses cultures.

-La prière partagée avec nos frères et avec les gens nous permet, devant Dieu, de communier à leurs difficultés et à leurs joies.

-Prier de manière régulière développe l'esprit de prière ; car celui-ci a besoin de continuité et de fidélité pour s'épanouir[[138]](#footnote-138).

***Les animateurs de la prière***

**39.** Pour favoriser le progrès des frères et des fraternités dans la prière, quelques exigences d'ordre général doivent être respectées.

La Fraternité elle-même doit former à la prière ; elle ne le peut que si tous les frères y contribuent par leur participation à la prière communautaire, par une bonne préparation de tous les actes com­munautaires, par la création d'un climat favorable à la prière. Des formes traditionnelles, telles que les veillées, pourraient alors prendre un sens renouvelé. C'est aussi dans ce cadre qu'il faut envisager l'établissement d'un horaire, aussi bien pour les temps quoti­diens que pour les temps forts de prière[[139]](#footnote-139).

Nous avons besoin de formateurs et de responsables locaux qui connaissent la prière d'expérience, qui Sachent communiquer «l'esprit et la vie» et promouvoir la créativité pour éviter le forma­lisme.

***Formation à la prière franciscaine***

**40.** La prière franciscaine[[140]](#footnote-140) a ses modalités propres. La formation doit faire en sorte que la prière devienne toujours davantage l'ex­pression de toute notre manière d'être, de nos valeurs, de notre vie concrète individuelle et communautaire, des besoins de notre temps[[141]](#footnote-141).

Dans notre tradition la première place fut toujours donnée à la prière intérieure ou mentale, personnelle et de caractère affectif elle fut toujours le véritable centre de la vie fraternelle et apostoli­que *(Taizé 20).* Renouveler cette forme, de prier, y éduquer nos frères et en faire l'objet de notre apostolat est d'importance vitale. D'autant plus que l'on constate aujourd'hui un désir largement répandu de cette forme de prière contemplative, surtout parmi les jeunes[[142]](#footnote-142).

La prière franciscaine est biblique, affective, contemplative et péni­tentielle[[143]](#footnote-143). Ces caractéristiques indiquent à quoi doit tendre la formation former à l'écoute de la parole de Dieu[[144]](#footnote-144) ; former le cœur[[145]](#footnote-145) ; développer la faculté d'émerveillement devant les gran­des oeuvres de Dieu dans la création et la rédemption[[146]](#footnote-146) ; commu­nier aux mystères de la mort et de résurrection du Christ[[147]](#footnote-147) ; faire découvrir la présence de Dieu et sa volonté[[148]](#footnote-148) ; faire acqué­rir un esprit universellement ouvert qui vit et prie dans la participa­tion aux joies et aux souffrances des frères[[149]](#footnote-149).

Cette formation aidera à surmonter la tension prière-activité, en obtenant que l'esprit de prière et de dévotion envahisse toute la vie des frères[[150]](#footnote-150).

***Une pédagogie concrète de la prière***

Comme pour la vie de pénitence, une pédagogie progressive de l'esprit et de la vie de prière demande qu'on respecte la diversité des aires culturelles. Un programme doit être élaboré par les Conféren­ces avec l'aide des Centres franciscains régionaux.

**2. Fraternité de pénitence[[151]](#footnote-151)**

***Réalité et importance de la pénitence dans l'Ordre***

**41.** Bien des formes traditionnelles de pénitence ont été abandonnées et ont même perdu leur signification. D'autre part les indications con­crètes de nos Constitutions[[152]](#footnote-152) au sujet de la pénitence ne sont pas passées dans la pratique autant qu'on le souhaitait. Pourtant on sent fortement le besoin de trouver des formes nouvelles de péniten­ce. Dans les fraternités on perçoit toujours plus clairement la péni­tence comme effort de conversion, plutôt que sous son aspect négatif de renoncement[[153]](#footnote-153).

***Intériorisation de la réalité de la pénitence***

Avec plus de force et plus de profondeur s'impose aujourd'hui l'ap­pel du Christ *«Convertissez-vous et croyez en l'Évangile».* L'appel à la pénitence et à la foi signifie d'une part rupture avec le monde (exode, conversion)[[154]](#footnote-154) et d'autre part orientation vers le Christ et l'Évangile, qui introduit en des relations radicalement nouvelles avec Dieu, avec les hommes et avec le monde. Pour nous, cela se traduit dans un renouveau spirituel (ou changement de mentalité) pour construire une fraternité selon l'Évangile. La pénitence existe donc en fonction de la croissance évangélique de la fraternité, but essentiel de notre formation[[155]](#footnote-155).

Par ailleurs, n'oublions pas que dans le nouveau contexte ecclésial la pénitence n'est pas d'abord considérée comme une valeur ascéti­que, mais surtout comme un moyen de mieux vivre la charité ; ce qui est enlevé à la «table du Seigneur» doit être partagé fraternel­lement aux pauvres[[156]](#footnote-156).

***Pénitence intérieure et pénitence extérieure***

Considérée comme exode et conversion, la pénitence est essentiel­lement une attitude intérieure ; mais celle-ci doit aussi s'exprimer dans la vie extérieure, par cette manière d'être qu'on appelle «austé­rité» et qui est certainement une caractéristique de notre identité[[157]](#footnote-157).La pénitence ou austérité extérieure, animée par un amour délicat et sensible, sera joyeuse les saints furent toujours austères pour eux-mêmes, mais pleins de bonté et d'attention pour les frères[[158]](#footnote-158).

Pour chaque frère et pour la fraternité entière, l'attitude de détache­ment doit trouver son expression concrète dans des choix et des gestes quotidiens qui, avec la grâce de Dieu, créent «L'homme nou­veau» et le «monde nouveau»[[159]](#footnote-159).

***Formes concrètes de la pénitence***

**42.** Parmiles formes concrètes de pénitence qui peuvent nous aider à entrer dans cette nouvelle vie, nous notons

* le renoncement à soi-même pour se convertir à la vie de la frater­nité par la pratique de l'obéissance caritative[[160]](#footnote-160);
* l'acceptation des propositions de conversion qui nous sont faites par l'Église, surtout aux temps forts de renouveau[[161]](#footnote-161);
* l'acceptation des normes concrètes de pénitence indiquées par les Constitutions, en particulier la correction fraternelle et le jeûne[[162]](#footnote-162);
* l'acceptation joyeuse des difficultés et des persécutions qui peu­vent être occasionnées par notre consécration à Dieu, par la pré­dication de l'Évangile, par l'engagement pour la justice et la paix, etc.[[163]](#footnote-163);
* l'acceptation de toutes les conséquences, parfois pénibles et du­res, dérivant de l'observance de nos vœux, en particulier de l'obé­issance[[164]](#footnote-164);
* l'acceptation des difficultés de la vie, du travail, des maladies, de la nourriture, du climat, etc.[[165]](#footnote-165);
* le partage de la vie des pauvres et la rencontre des «lépreux» mo­dernes, c'est-à-dire les marginaux et les exclus de la société[[166]](#footnote-166);
* la recherche de nouvelles formes extérieures adaptées aux diver­ses régions et signifiant tout à la fois rupture avec le monde et témoignage de vie nouvelle.

***Les animateurs de la pénitence***

La croissance de la fraternité dans la vie évangélique requiert des hommes qui sachent être des animateurs du renouveau. Il faut men­tionner ici d'abord la fraternité de formation elle-même, puis le responsable local, le ministre provincial et les formateurs. Parmi ceux-ci un rôle spécial revient au directeur spirituel ; car étant sur­tout attentif aux besoins de la personne, il l'aide à progresser vers le don total d'elle-même[[167]](#footnote-167).

***Itinéraire pénitentiel***

Comme réalisation pratique nous conseillons un «itinéraire péniten­tiel». C'est-à-dire la fraternité pourrait établir un cheminement de pénitence-conversion plus intense, basé sur la parole de Dieu et sur l'expérience franciscaine comportant l'approfondissement de la sainte Écriture, des temps forts, des objectifs à atteindre, etc.

Des experts devraient élaborer des programmes au niveau de la Province.

Mais de tous les itinéraires il faut certainement préférer ceux que propose la vie liturgique de l'Église, surtout le Carême, itinéraire pénitentiel par excellence pour atteindre la «vie nouvelle» de la foi dans le Christ ressuscité[[168]](#footnote-168).

**3. Fraternité de pauvres et de mineurs[[169]](#footnote-169).**

***La situation du monde et de l'Ordre***

**43.** Dans le monde actuel nous rencontrons d'une part une mentalité de consommation et d'opulence, d'autre part la pauvreté, l'injustice, et la faim. À ces deux situations nous devons notre témoignage de pauvreté.

L'Église elle-même désire se présenter au monde comme «l'Église des pauvres» ; elle veut se mettre au service des hommes, surtout des marginaux. Parmi les aspects positifs de l'Ordre on peut noter de nombreuses manifestations de pauvreté et de charité et, de la part de beaucoup de frères, un usage responsable de l'argent[[170]](#footnote-170).

Mais il faut remarquer que la pauvreté ne consiste pas seulement dans le renoncement aux biens matériels, mais aussi dans le renon­cement au pouvoir. En outre il arrive que nous travaillions pour les pauvres plutôt que de vivre en pauvres avec les pauvres[[171]](#footnote-171).

***La pauvreté : imitation du Christ «serviteur»***

**44.** A la base de notre vie franciscaine il y a la pauvreté, entendue com­me amour et solidarité avec les autres[[172]](#footnote-172). Cela comporte la con­templation du Christ pauvre et crucifié, la pratique du renoncement et la vie avec les «humbles»[[173]](#footnote-173).

Outre que nous rendre disponibles dans l'amour, la pauvreté doit nous conformer au Christ, qui est venu pour servir. Elle exige donc tout un style de vie une manière de vivre simple (vêtements, nour­riture, habitations) et le renoncement à toute forme de pouvoir social, politique ou ecclésiastique[[174]](#footnote-174).

***La pauvreté comme ouverture au peuple***

Pour traduire tout cela dans la pratique, les frères doivent être formés à vivre et à travailler pour les gens et avec les gens ; il faut préférer et favoriser les formes d'apostolat - à l'intérieur et en dehors de la fraternité - qui correspond le mieux à notre minorité et à notre pauvreté[[175]](#footnote-175).

Et puisque nous sommes des hommes de paix, formons-nous nous-­mêmes et efforçons-nous de former les hommes au sens et à la re­cherche de la justice sociale ; participons aussi aux réformes sociales et politiques, mais toujours dans l'esprit de l'Évangile et selon les directives des Constitutions ; en particulier nous devons renoncer à toute forme de violence[[176]](#footnote-176).

Que nos maisons soient ouvertes et hospitalières de manière à favo­riser la participation des gens à notre vie de prière ; cependant il faut aussi y maintenir une ambiance de silence et de recueillement[[177]](#footnote-177).

***La minorité comme insécurité***

L'insécurité est un signe et une forme de pauvreté et de minorité[[178]](#footnote-178).L'insécurité due à des initiatives nouvelles et prophétiques (étudiées et clairement voulues à la lumière de Dieu) fait aussi par­tie de notre vie selon l'inspiration de saint François. Comme mi­neurs nous devons savoir accepter le risque de l'échec[[179]](#footnote-179).

***Formation à la pauvreté et à la minorité***

**45.** Pour le jeune en formation initiale il peut être utile d'avoir un contact réel avec les gens pauvres et dans le besoin, afin d'apprendre de manière plus concrète à être pauvre et à vivre en pauvre. Ceci dans l'esprit de saint François qui se mit au service des lépreux[[180]](#footnote-180).

Par ailleurs, pour qu'une telle expérience soit vraiment efficace et fructueuse, elle doit avoir une suite.

Il est de grande importance que tous les frères soient éduqués à se servir avec responsabilité de l'argent et des autres biens en obser­vant ce critère précis : le minimum nécessaire, et non le maximum permis[[181]](#footnote-181).

Ils doivent donc éviter toute dépense que des pauvres ne peuvent pas se permettre[[182]](#footnote-182).

On établira aussi des critères très exigeants pour l'emploi des mo­yens d'information sociale. On les utilisera dans des buts apostoli­ques et fraternels, à l'exclusion de tout autre ; et de manière égale­ment à ne pas empêcher le recueillement et la pureté du cœur[[183]](#footnote-183).

À l'intérieur de la fraternité, la formation à la pauvreté et à laminorité inclut la formation au service volontaire et généreux, surtout dans les travaux domestiques qui, disent nos Constitutions, font partie de l'obéissance caritative que nous nous devons mutuel­lement[[184]](#footnote-184).

**4. Fraternité insérée dans le peuple[[185]](#footnote-185)
L'insertion dans le peuple**

***Le chemin à parcourir***

**46.** Etre proche du peuple est une des caractéristiques de l'Ordre[[186]](#footnote-186).Le renouveau en cours a fait grandir, dans ce secteur également, le désir conscient de retrouver notre identité. Cela a conduit à redé­couvrir la richesse des formes traditionnelles de présence dans le peuple : missions populaires, ministère de la confession[[187]](#footnote-187)...et à chercher des formes nouvelles et signifiantes d'insertion : monde ouvrier, marginaux, petites fraternités ... Dans ce mouvement nous rencontrons des lumières et des ombres. Et certainement il y a en­core une longue route à parcourir[[188]](#footnote-188).

***Forme de vie populaire***

**47.** Pour le choix de leurs rapports avec les gens les franciscains pren­dront toujours comme référence l'économie de la rédemption et l'exemple du Christ historique. C'est à sa suite que François a réussi à incarner, mieux que quiconque, la vie, les gestes, le langage du peuple de son temps. C'est pour cela qu'il est passé dans l'histoire comme le «frère universel»[[189]](#footnote-189).

Le primat de la vie fraternelle nous pousse à vivre en frères avec le peuple et à travailler au milieu de lui pour le Règne de Dieu.

De par sa nature la fraternité franciscaine est ouverte et tend vers la participation. En nous insérant parmi les hommes, non pas tant comme individus que comme fraternité, nous devons vivre au milieu d'eux poussés par un amour effectif et une conversion sincère[[190]](#footnote-190). De cette manière notre présence ne sera pas aliénante ; elle pourra demeurer critique par rapport aux conditionnements sociaux, poli­tiques et économiques. En mêlant notre vie à celle des gens nous devons mettre a leur service non seulement nos biens, mais aussi nos talents nos dons personnels, et surtout ceux qui sont la mar­que distinctive de notre fraternité franciscaine et capucine[[191]](#footnote-191).

***Formation***

**48.** L'insertion dans le peuple doit toujours respecter la pluriformité légitime des choix, au niveau de la Province, comme à celui des fraternités ou des personnes. Les petites fraternités sont un des moyens de cette insertion, à condition toutefois d'observer les orientations données par Quito, dont les Provinces encourageront l'application[[192]](#footnote-192).

La formation initiale doit aider le jeune frère à commencer cette insertion parmi les hommes, en prenant comme point de départ notre identité franciscaine capucine. En ce sens, il est très impor­tant, pour autant que cela est possible, de ne pas éloigner le frère du peuple où il est né. Cet aspect ne doit pas être perdu de vue dans la formation au ministère ou à une profession. Pour autant il ne faut pas donner moins d'attention à une solide formation francis­caine, théologique et professionnelle des frères[[193]](#footnote-193).

Cette nécessité de l'incarnation vaut également pour la formation permanente. Ici aussi sont utiles des expériences d'insertion avec des possibilités authentiques de conversion, de renouveau de la vie et de la vocation ; elle servira aussi pour découvrir la nécessité d'une préparation solide et permanente afin de mieux servir le peuple dans la construction du Règne de Dieu[[194]](#footnote-194).

**Témoignage et service**

***Nouvelle situation***

**49.** Notre vocation franciscaine nous offre une très grande richesse de formes de vie et d'activités[[195]](#footnote-195).

Historiquement le travail apostolique et ministériel est passé au pre­mier plan. Ce fait a suscité de nombreuses réflexions et une abon­dante littérature[[196]](#footnote-196).Le retour à d'autres formes de vie et de tra­vail a provoqué une série de problèmes qui n'ont pas encore reçu une réponse satisfaisante ; par exemple : comment concilier des aspects apparemment contradictoires comme le travail manuel et le ministère, l'activité et la prière, le charisme personnel et la vie fra­ternelle[[197]](#footnote-197)?Les considérations qui suivent voudraient aider à répondre à ces questions.

Bien que le mot «travail» s'applique à toute activité honnête des frères[[198]](#footnote-198)et bien que tout ce qui va être dit peut s'appliquer aussi au travail ministériel, notre réflexion s'est centrée plus particulière­ment sur un thème qui demande aujourd'hui une réponse avec plus d'urgence, c'est-à-dire la nouvelle situation de l'Ordre créée par les nouvelles formes de présence et de travail[[199]](#footnote-199).

***Choix de la vie et des activités***

**50.** Il faut d'abord souligner le caractère «religieux» du travail (la «grâ­ce de travailler»)[[200]](#footnote-200).L'activité des frères - apostolique, caritative, intellectuelle, manuelle - doit être vue comme un «lieu théologi­que» de la rencontre de Dieu. Le Christ qui travaille à l’œuvre dû Père - à Nazareth, dans sa vie de prédicateur et de thaumaturge, dans sa prière sur la montagne - nous est communiqué dans la forme de vie que saint François nous a transmise[[201]](#footnote-201).François lui-même, prédicateur infatigable de l'Évangile, homme de prière et même devenu prière vivante[[202]](#footnote-202),travaillait aussi de ses mains et voulait que tous les frères travaillent[[203]](#footnote-203).Avec ses frères il fut tou­jours au service de l'Église ; pourtant il s'opposa fermement à des projets qui impliquaient l'abandon de la forme de vie qui lui avait été révélée par le Seigneur[[204]](#footnote-204).

Le service principal des frères mineurs est de vivre la vie évangéli­que au milieu du monde dans la vérité, la simplicité et la joie[[205]](#footnote-205).Mais c'est également une valeur évangélique et franciscaine de déve­lopper nos dons pour participer ainsi à l’œuvre créatrice du Père, à la rédemption du Fils, à la mission sanctificatrice de l'Esprit[[206]](#footnote-206).

En conséquence la formation initiale devra proposer un appren­tissage concret, conduisant effectivement à la joie de vivre savoca­tion dans un équilibre personnel et communautaire entre vie frater­nelle, prière et travail ; entre étude et travail manuel ; entre vie apostolique et préparation intellectuelle.

Cet équilibre doit se réaliser en partant de la personne, en cherchant à développer convenablement les charismes de chaque frère, tou­jours en accord avec notre identité franciscaine et capucine[[207]](#footnote-207).

***Travail et formation***

**51.** Les jeunes frères doivent avoir une réelle expérience du travail, en­tendu principalement dans le sens du service : d'abord à l'intérieur de la fraternité, puis comme disponibilité pour les autres[[208]](#footnote-208).

La formation au travail aide de manière efficace la maturation de la personne au sein de la communauté ; elle intensifie la solidarité elle rend vivante la communion fraternelle et la participation ; elle contribue à rendre notre vie crédible[[209]](#footnote-209).

Il faut apprendre à ne pas confondre travail et activisme, à ne pas éteindre l'esprit de prière et de dévotion, auquel tout le reste doit servir[[210]](#footnote-210).La vie franciscaine implique un vrai travail, physique ou spirituel. Et ce, non pour des motifs ascétiques, mais parce que le travail est une loi naturelle *«Celui qui ne veut pas travailler, qu’il ne mange pas non plus»[[211]](#footnote-211)*.Il convient de présenter aux jeunes l'étude et la réflexion comme un travail nécessaire et authentique car notre formation, tout en insistant sur le primat de la vie vécue, doit donner aux frères une préparation précise et qualifiée, même par des études spécialisées, afin de mieux servir l'Église, les hommes et les fraternités elles-mêmes. Cet aspect important ne doit pas non plus être négligé dans la formation permanente[[212]](#footnote-212).

Le moyen pour surmonter les difficultés et les dichotomies ac­tuelles se trouve dans la mise en pratique de tout ce que notre légis­lation présente nous dit au sujet du discernement des travaux de toute la fraternité et de chaque frère ; à savoir : le chapitre local vraiment vécu[[213]](#footnote-213); les chapitres provinciaux, surtout les chapitres «spirituels»[[214]](#footnote-214); la réflexion sur ce problème au niveau des Con­férences des Supérieurs[[215]](#footnote-215)...Ce sont les lieux où peut se renou­veler réellement notre Ordre, si riche en ses formes de vie, en ses présences diversifiées au monde et en ses activités variées.

**5. Maturité affective[[216]](#footnote-216)**

***Importance de la maturité affective et sexuelle***

**52.** L'affectivité - capacité d'éprouver des sentiments, d'établir des rapports interpersonnels et d'aimer - contribue d'une manière tou­te spéciale à unifier les diverses dimensions de l'homme rapports sociaux, travail, rôle sexuel ... Elle est fondamentale pour son déve­loppement équilibré. À mesure qu'elle mûrit, la personne accueille et intègre la valeur sexuelle dans sa vie. Pour celui qui a choisi la vie évangélique consacrée, maturité veut dire harmonie, créativité et action constructive pour le Royaume de Dieu[[217]](#footnote-217).

Concrètement, la formation de l'affectivité et de la sexualité par­court un itinéraire progressif de conversion qui va de l'amour égoïste et possessif (de l'enfance), centré sur soi, à l'amour oblatif de l'autre, capable de se donner[[218]](#footnote-218).Il est donc évident que la matu­ration affective et sexuelle accompagne toute la vie de l'homme et du chrétien ; elle est une conversion permanente.

***Les motivations***

La vie consacrée à Dieu dans la chasteté est un charisme que tous ne peuvent pas comprendre[[219]](#footnote-219); elle est un choix en vue du Rè­gne de Dieu ; elle ne constitue une valeur que dans cette perspec­tive. La nouvelle famille de ceux qui ont renoncé à leur famille naturelle pour suivre le Christ d'un cœur sans partage et pour se mettre au service les uns des autres en frères et amis, est un signe -prophétique du Règne de Dieu déjà présent parmi nous ; et aussi un témoignage de foi en la vie à venir[[220]](#footnote-220).

***L'affectivité de saint François***

**53.** Une des caractéristiques de saint François est sa richesse de senti­ments et d'affections, et sa capacité de les exprimer[[221]](#footnote-221).François, amoureux non seulement de Dieu comme tous les saints, mais aussi de tous les hommes et de toutes les créatures, est le frère et l'ami de tous et de tout[[222]](#footnote-222).Avec un cœur plus que maternel[[223]](#footnote-223)il se met «aux pieds» de tous et de chacun, se soumet à toute créature humaine pour l'amour de Dieu[[224]](#footnote-224).Plein de courtoisie et de no­blesse[[225]](#footnote-225),sensible à tout ce qui est bon et beau[[226]](#footnote-226),il veut que ses frères soient les chantres joyeux de la pénitence-conversion[[227]](#footnote-227),dans la paix[[228]](#footnote-228)et la fraternité universelle[[229]](#footnote-229)et même cosmi­que[[230]](#footnote-230).

***Tâche de la formation***

**54.** Pour aider les frères à réaliser cette maturité affective - présupposé indispensable à l'intégration personnelle des valeurs, à la vie frater­nelle et à l'accomplissement de notre service dans le monde et dans l'Église - la formation doit en ce domaine offrir une aide efficace, en recourant entre autres aux sciences humaines[[231]](#footnote-231).

Dans la formation initiale la formation affective est aussi importan­te que celle de l'intelligence. Le formateur doit avoir conscience que sa manière d'aborder la problématique de la formation affective, de l'interpréter, de la mettre en oeuvre et d'aider à la résoudre, dépend en grande partie de la vie psychique, morale et religieuse des per­sonnes qui lui sont confiées.

Il doit donc intervenir avec beaucoup de tact dans les problèmes qui surgissent au cours de la vie.

Les frères adultes également, en formation permanente, ont besoin d'être aidés pour surmonter la solitude, l'inquiétude et la sécheresse spirituelle qu'on rencontre souvent au cours de la vie, et pour sortir enrichis et renouvelés des phases de transition qui marquent la vie.

Les programmes doivent comporter des lignes directrices pour ce qui concerne la maturation affective et sexuelle.

Des frères compétents en cette matière doivent être en mesure d'ai­der les autres frères à profiter des sciences modernes pour leur déve­loppement psycho-sexuel et pour la maturation affective.

***Aides à la formation affective***

**55.** La fraternité pourrait et devrait être le lieu de cette maturation affective des frères[[232]](#footnote-232).

Une ambiance sereine, optimiste, franche, libre, ouverte au dialogue et à l'accueil des autres, donne à chacun la possibilité de développer normalement son affectivité et de confier spontanément ses difficul­tés affectives[[233]](#footnote-233).L'engagement en fraternité exige de chacun re­noncement et don continuel, qui offrent l'occasion d'amitiés au­thentiques et profondes, si importantes pour le développement de la vie affective[[234]](#footnote-234).D'autre part la fraternité stimule une certaine manière de travailler ensemble et la coresponsabilité ; elle apprend a s adapter avec souplesse à des personnalités et des situations variées[[235]](#footnote-235).

Tout programme de formation doit inciter à prendre réellement soin les uns des autres. Les jeunes apprendront à estimer les an­ciens ; et ceux-ci aimeront les plus jeunes comme un don qui leur est fait par le Seigneur[[236]](#footnote-236).

Les frères devraient connaître les membres de leur Province très tôt au cours de leur formation, par exemple en participant à des ren­contres de quelque importance ou en visitant d'autres fraternités quand l'occasion s'en présente.

Les contacts avec toutes sortes de personnes - hommes et femmes, enfants, jeunes et vieillards de toute condition sociale - facilitent une vie normale et, de plus, développent une personnalité ouverte et équilibrée, capable de communiquer avec les autres[[237]](#footnote-237).

L'amitié, y compris avec des personnes hors de l'Ordre, est un don précieux et offre la possibilité de croissance humaine et spirituelle. En raison de notre consécration et par respect de la vocation de ceux que nous rencontrons, il faut éviter de trop lier les autres à nous ; il faut, par contre, leur faire don de nous-mêmes. Telle est la manière d'instaurer une amitié libératrice et non destructive pour la fraternité et pour les familles[[238]](#footnote-238).

Les contacts des frères avec leur famille favorisent là croissance af­fective ; mais n'oublions pas que la fraternité est elle-même notre famille[[239]](#footnote-239).

***Itinéraire spirituel***

**56.** Saint François nous offre un itinéraire pédagogique pour la forma­tion du cœur[[240]](#footnote-240).

Il cherchait toujours à former le cœur des frères, qui est, pour ainsi dire, le centre vital de la personne. Dans le cœur doit résider l'Esprit du Seigneur, qui désire y faire habiter le Père et le Fils, et non l'es­prit charnel de l'amour propre[[241]](#footnote-241).

La formation consiste précisément à dépasser l'amour de soi sous l'inspiration sainte de l'Esprit[[242]](#footnote-242).Le moyen formateur le plus efficace, selon François, est de faire sentir, éprouver, expérimenter la douceur, la joie et l'excellence de l'amour qu'est Dieu[[243]](#footnote-243).Il met tout en oeuvre pour attirer ses frères à cet amour. Et aux frères qui ne retiennent rien «en propre» il offre en échange l'amour de Dieu et la charité plus que maternelle des frères[[244]](#footnote-244).

**Chapitre III°
ORIENTATIONS PRATIQUES**

**57.** Le déroulement de la formation, tout en comportant plusieurs étapes, doit présenter une profonde unité. En tant qu'ouverture progressive et continue à des valeurs de vie, la formation doit avoir quelques caractéristiques.

Elle doit être personnalisée, en ce sens qu'elle doit tenir compte des particularités, du charisme, des exigences et du rythme de croissan­ce de chaque personne. Mais en même temps celle-ci doit dévelop­per son ouverture aux autres.

La formation doit être continue. Seule une adaptation continue des manières de vivre, de penser, de réagir, donne la capacité d'affronter les nouvelles situations, les défis et les attentes. D'où la nécessité, pour les frères, d'apprendre à apprendre.

La formation doit se dérouler de manière organique et cohérente car les choix qui s'imposent dépendent des buts qu'on veut at­teindre.

Toute croissance se fait graduellement ; ainsi de la formation. Il faut donc respecter ses étapes. Aux jeunes il ne faut pas faire parcourir deux fois la même étape ; à ceux qui vieillissent il faut apprendre à ne pas s'arrêter. Le point d'arrivée d'une étape est aussi le point de départ de l'étape suivante, selon les objectifs qu'on s'est fixés.

Etant donné que ces objectifs diffèrent selon les diverses aires culturelles, il revient aux Provinces de se donner une «*ratio forma­tionis*»[[245]](#footnote-245).

La formation dans et à notre vie comprend trois grandes phases l'orientation de vocation, la formation initiale et la formation per­manente[[246]](#footnote-246).

**1. Orientation de la vocation*[[247]](#footnote-247)***

***L'orientation des vocations : un service***

**58.** L'orientation des vocations est une activité pastorale, pour aider les jeunes à découvrir le projet de Dieu sur leur vie, en approfondissant avec eux l'engagement du baptême, en stimulant l'esprit apostolique et en proposant l'invitation à suivre le Christ. Elle est au service à la fois du charisme propre de chacun et du bien de l'Église. Elle doit donc respecter et favoriser l'orientation des jeunes pour toute voca­tion existant dans l'Église. On aidera l'Ordre franciscain séculier, qui, comme nous, se réfère à saint François et les mouvements de spiritualité, on collaborera avec les organismes de pastorale des vocations des Églises locales[[248]](#footnote-248).

***Origine***

**59.** La pastorale des vocations naît de la conviction des 'frères de vivre et de pouvoir offrir un modèle de vie, riche de contenu humain et évangélique, où les candidats peuvent se réaliser pleinement et être utiles à l'Église et à l'humanité. Pour qu'un tel modèle soit convain­cant, il présuppose notre volonté de renouveau continu. La pasto­rale des vocations ne doit jamais être motivée par des exigences de survie ou par la volonté de maintenir des structures, mais par le seul désir de réaliser, à travers notre charisme, les desseins de Dieu[[249]](#footnote-249).

***Les moyens***

**60.** Parmi les moyens les plus efficaces pour aider ceux qui cherchent un modèle de vie chrétienne et religieuse, il faut mettre à la premiè­re place le témoignage convaincant de notre vie fraternelle évangé­lique, accompagnée de la prière ; celle-ci est absolument nécessaire, selon l'enseignement de Jésus, pour obtenir des vocations pour la vigne du Seigneur[[250]](#footnote-250).

Un des moyens pratiques, qui s'est révélé particulièrement utile, est d'offrir aux jeunes la possibilité concrète de partager en quelque manière notre vie, surtout dans ses actes communautaires, comme la prière, la célébration eucharistique, la table, les activités. Tout cela, éventuellement, dans des maisons spécialement destinées à ce but et offrant à chacun une aide pour sa réflexion personnelle.

L'utilisation des moyens sociaux de communication peut servir pour faire entendre, parmi tant de propagandes de mouvements et d'idéologies, le témoignage de la vie évangélique.

Outre les petits séminaires, là où ils existent encore, il est d'autres formes de pastorale comme les rassemblements d'études et de tra­vail, les camps les pèlerinages aux lieux franciscains...

Il peut être utile également de stimuler l'action en faveur des voca­tions dans les milieux qui nous sont spirituellement plus proches, tels que la Jeunesse Franciscaine, les paroisses qui nous sont confiées.

En vue d'une plus grande efficacité de la pastorale des vocations, il peut être opportun d'en confier la promotion et la coordination à quelques religieux. Mais tous les frères doivent s'y intéresser, car elle est le signe de la fécondité de leur vie franciscaine[[251]](#footnote-251).

**2. Étapes de la formation initiale[[252]](#footnote-252)**

***Description et étapes***

**61.** «Initiation» signifie se détacher progressivement d'une forme de vie pour assimiler des valeurs nouvelles et s'insérer dans une société déterminée. Au cours de la formation initiale à notre vie, les candi­dats, sous la conduite d'un maître, acquièrent les connaissances et l'expérience nécessaires ; ils intériorisent, en la vivant, la vie évangé­lique[[253]](#footnote-253)et ils cherchent à l'approfondir toujours davantage par une conversion permanente.

Période d'insertion dans notre fraternité, la formation initiale com­prend les étapes suivantes :

-le postulat, période de recherche et de choix;

-le noviciat, période d'intériorisation et d'intégration dans la fraternité;

-l'après-noviciat, temps de maturation et de consolidation[[254]](#footnote-254).

Il faut faire en sorte que toute la formation initiale suive une ligne bien tracée et permette un développement progressif. Il est impor­tant également qu'on ne fasse pas passer le candidat à une étape ulté­rieure s'il n'a pas rejoint le but fixé pour la période antérieure.

**LE POSTULAT.**

***Description et but.***

**62.** Le Postulat, première période de l'initiation, est le temps du discer­nement et du choix de la vie franciscaine. Le candidat, en contact étroit avec la fraternité, apprend à connaître notre mode de vie, et la fraternité, de son côté, apprend à mieux connaître le candidat pour juger de sa demande et y donner une réponse[[255]](#footnote-255).

Le postulat est le temps où le candidat découvre les raisons profon­des de sa vocation, connaît et expérimente notre vie franciscaine et capucine, se détache de son milieu de vie et fait une première expérience de la vie fraternelle dans la fraternité même.

La formation des postulants concerne surtout le perfectionnement de la catéchèse de la foi ; les méthodes de prière, spécialement l'in­troduction à la liturgie ; l'instruction franciscaine ; une première introduction au travail apostolique. On vérifiera aussi et on stimule­ra la maturation humaine, surtout affective, du candidat.

L'activité formatrice doit donc être centrée sur la personne du can­didat en vue de répondre à ses besoins intellectuels, affectifs et spirituels. Il est important d'orienter ailleurs celui à qui notre vie ne convient pas[[256]](#footnote-256).

***Lieu et durée***

**63.** Il y a, selon les Provinces, une grande variété quant au lieu du postu­lat. En toute hypothèse celui-ci doit permettre une connaissance réelle de la vie franciscaine dans la région ; et il ne faut pas sortir le candidat de son contexte culturel.

En commençant le postulat, le candidat est admis comme membre de la fraternité *(Const. 23)* et participe à sa vie[[257]](#footnote-257).La durée du postulat varie selon les Provinces ; elle est conditionnée par la matu­ration humaine et chrétienne du candidat, et aussi par les exigences particulières de l'initiation. Celle-ci suppose un certain degré de dé­tachement de la vie antérieure et un certain degré d'insertion dans la fraternité. Les modalités doivent être fixées par les programmes de formation des Provinces.

**LE NOVICIAT.**

***Description et buts***

**64.** Le Noviciat est la période d'initiation intensive à la vie évangélique franciscaine et de l'expérience de cette vie, choisie antérieurement[[258]](#footnote-258).

Le but du noviciat est de mettre le candidat en mesure d'intériori­ser et d'approfondir, par expérience directe, les valeurs et l'esprit de notre vie et de s'intégrer dans la fraternité.

Le noviciat présuppose le choix libre et réfléchi de la vie religieuse. Étant une introduction à notre vie et sa pratique dans ses aspects et ses exigences fondamentaux, il doit se proposer les finalités suivan­tes

-Introduction a la vie selon l'Évangile et les Conseils évangéliques, en tant que l’Évangile constitue le contenu et la règle de notre vie[[259]](#footnote-259);

* approfondissement de notre vie et de l'expérience franciscaine, en y intégrant notre riche tradition capucine[[260]](#footnote-260);
* vie de prière intense (liturgique, communautaire, personnelle, avec des temps forts de vie contemplative)[[261]](#footnote-261);

-vie de charité, de fraternité et de travail ;

-participation aux différents modes de vie que la Province peut offrir;

* participation réelle à la vie des pauvres, en se mettant, par exem­ple, pour un temps déterminé au service des handicapés ou d'autres personnes nécessiteuses.

Le rythme du noviciat doit correspondre aux aspects essentiels de notre vie.

Ces finalités peuvent fournir aussi les critères pour apprécier le novice et pour établir un programme plus adapté à ses besoins.

***Moyens***

**65.** Les moyens principaux qui peuvent aider le novice sont la sainte Écriture, le bréviaire, les Écrits de saint François et ses premières biographies. De même aussi les Écrits de sainte Claire et des pre­miers capucins[[262]](#footnote-262).

Il faut envisager ces moyens surtout comme une aide au novice pour le chemin à parcourir.

***La fraternité du Noviciat***

**66.** La fraternité du noviciat a le devoir d'être formatrice ; c'est surtout à travers la vie quotidienne qu'elle aide le novice à s'insérer dans la fraternité. Elle doit considérer le novice comme un don de Dieu, un motif d'espérance et un stimulant pour le renouveau ; elle l'accueille comme un frère et cherche à promouvoir son charisme personnel dans un contexte de fraternité et de service[[263]](#footnote-263).

**L'APRES-NOVICIAT.**

***Description***

**67.** L'après-noviciat est une période d'approfondissement et de matura­tion de l'engagement pris au moment de la première profession. Il prépare les frères à la profession solennelle, choix définitif de la vie évangélique[[264]](#footnote-264).

***Programmes et priorités***

**68.** Etant donné la place première que la vie évangélique fraternelle occupe dans notre vocation, il faut aussi, pendant le temps de l'après-noviciat, donner la priorité à la formation à une vie profondé­ment évangélique[[265]](#footnote-265).Il faut également veiller à son unité, en l'assurant à tous les frères sans distinction.

Les programmes comportent : l'approfondissement de l'Écriture Sainte, la théologie spirituelle, le franciscanisme, les diverses formes de travail (y compris les travaux de la maison). Pour obtenir une formation autant que possible complète on pourrait recourir à des cours par correspondance en théologie et matières apparentées, etc.

Certaines formes d'étude intense et de préparation professionnelle sont difficilement compatibles avec la priorité à donner à la forma­tion à la vie évangélique.

***Les spécialisations***

**69.** En ce qui regarde le travail à assumer au cours de cette période et les spécialisations à acquérir, on remarque deux orientations dans les Provinces.

Certaines donnent comme but principal à l'après-noviciat la conti­nuation de la formation religieuse et franciscaine, en réduisant le plus possible la formation culturelle, apostolique et professionnelle. On remet après la profession solennelle l'acquisition éventuelle de spécialisations (y compris les études en vue du sacerdoce).

D'autres Provinces conçoivent l'après-noviciat comme un temps où la vie franciscaine fraternelle est vécue dans une ambiance nouvelle, c'est-à-dire dans une autre maison et dans un autre contexte de vie, comportant le travail, l'étude, l'apprentissage d'une profession…Les programmes de formation religieuse et franciscaine gardent la priorité et sont les mêmes pour tous, même Si les frères ne vivent pas dans la même maison. A côté du plan de formation approfondie à la vie évangélique, il y a donc les programmes de formation cultu­relle, etc. Si l'on suit cette manière de faire, il faudra prendre soin d'aider les frères à trouver une solution concrète aux problèmes qui concernent les tensions prière-action, activité-vie fraternelle[[266]](#footnote-266).

Il est souhaitable que la profession solennelle soit précédée d'une préparation intense, appelée parfois «second noviciat»[[267]](#footnote-267).La du­rée et les modalités varient selon les Provinces.

Pour émettre la profession solennelle, le frère doit avoir une connaissance complète de notre vie, et savoir d'expérience qu'il peut la vivre avec une cer­taine facilité ; il doit aussi être capable d'assumer le droit et le de­voir de sa formation permanente comme un processus de renouvel­lement continu.

Par la profession solennelle le frère devient membre de la fraternité avec tous les droits et les devoirs connexes, conformément aux Constitutions[[268]](#footnote-268).

**3 La formation permanente[[269]](#footnote-269)**

***Description***

**70.** La formation permanente est un renouvellement continu qui nous rend capables de vivre notre vocation en conformité à l'Évangile dans les situations concrètes et contingentes de la vie quotidienne. Tout le présent document a été conçu dans la perspective du déve­loppement de notre vie humaine, chrétienne et religieuse ; donc aussi dans celle de la formation permanente. Si nous en parlonsici dans un article spécial, c'est pour mieux souligner son importan­ce et les moyens qui permettent de la réaliser[[270]](#footnote-270).

***Nécessité et difficultés***

La formation permanente occupe une place centrale dans le monde moderne. Dans l'Ordre également on perçoit maintenant de plus en plus son urgence, pour la pleine réalisation de notre charisme[[271]](#footnote-271). En provoquant un renouvellement continu des personnes et des communautés et une adaptation conséquente des structures, elle favorise la croissance selon l'esprit de l'Évangile et l'efficacité de notre témoignage. Elle renforce, en outre, la vie fraternelle, en faci­litant le dialogue entre générations différentes, et elle contribue à surmonter les problèmes et les crises qui surgissent à l'âge adulte.

Pourtant nous devons prendre acte d'une certaine résistance diffuse un peu partout. Celle-ci est occasionnée parfois par un excès de tra­vail ; plus souvent par une conception erronée de la formation per­manente elle-même, comme si elle signifiait évasion et désengagement ; d'autres fois encore cela vient d'une crainte subconsciente de se mettre soi-même en discussion.

***Dimension***

**71.** Tout en concernant la personne entière dans son unité, la formation permanente a une double dimension : la conversion spirituelle, grâce à un retour continuel aux sources de la vie chrétienne et à l'esprit originaire de l'Ordre, en vue d'une plus grande fidélité[[272]](#footnote-272) ; et «l'aggiornamento» culturel et professionnel, grâce à l'adaptation, disons «technique», aux exigences des temps.

Il faut aussi toujours référer cette double dimension aux phases successives de la vie hu­maine.

***La formation permanente est une «mentalité»***

Plus que dans des manières de faire et des moyens concrets et struc­turés - certainement nécessaires - la formation permanente consis­te dans l'acquisition d'une mentalité, d'une attitude spirituelle, qui nous rend conscients du fait que notre formation - c'est-à-dire no­tre engagement d'hommes et de chrétiens au plan spirituel comme aux plans scientifique et professionnel - n'est jamais finie, parce qu'elle peut et doit être perfectionnée sans cesse.

Celui qui a terminé sa formation initiale ne peut se juger désormais équipé pour toute la vie. C'est précisément pendant cette période qu'il doit acquérir la véritable «attitude de formation», en se ren­dant compte que la formation de base n'est qu'une prémisse (néces­saire, bien sûr !) d'une conversion continue qui dure toute la vie. C'est là une des acquisitions les plus décisives de l'initiation. En ou­tre, la formation permanente ne s'identifie pas de manière exhaus­tive avec la participation à quelques initiatives «d'aggiornamento» elle est un mouvement vital continu[[273]](#footnote-273).

**La formation permanente est un devoir et un droit**

**72.** S'engager pour réaliser saformation permanente est sans aucun doute et avant tout un devoir personnel de chaque religieux. C'est un devoir, et aussi un droit, auquel tout le reste doit être subordon­né, puisque la formation permanente n'est rien d'autre que la réali­sation continue de notre vocation**[[274]](#footnote-274)**.

Mais en même temps la Province et ses supérieurs doivent se rendre compte que cette formation est pour eux un devoir grave envers les frères. Que chaque Province se donne des normes à cet égard ; qu'el­le suscite des initiatives qui peuvent encourager le renouvellement des religieux ; qu'elle crée un climat où la formation permanente non seulement trouve sa place, mais où elle s'accomplit comme un fait normal.

***Les destinataires de la formation permanente***

La formation permanente s'adresse à tous les frères. Il y a cepen­dant certaines catégories qui méritent une attention particulière

Ce sont les frères anciens, qui pourraient se sentir exclus du rythme de la vie ; les frères qui, pour des motifs divers, n'ont pu recevoir une formation religieuse ou professionnelle adéquate ; les missionnaires souvent exclus de ces initiatives en raison d'un travail apostolique trop accaparant, ou par manque d'occasions ; les frères non clercs qui, dans le passé, n'ont pas toujours reçu une formation suffi­sante[[275]](#footnote-275).

***La formation des formateurs***

**73.** Un thème très spécial et d'importance fondamentale est celui de la formation des formateurs. Plus que tout autre ils ont le devoir grave de se renouveler et de se mettre à jour ; c'est-à-dire, d'approfondir et de vivre toujours mieux leur vocation et de se perfectionner dans leur spécialité. Les supérieurs provinciaux doivent être pleinement conscients de tout cela et s'en tenir responsables.

***Moyens et modalités de la formation permanente***

**74.** La formation permanente peut se faire selon des modalités diverses. Beaucoup dépend de l'esprit d'initiative, de la bonne volonté, du soin de chacun et surtout des supérieurs pour en trouver de nou­velles, stimulantes selon les régions et les circonstances.

Ce ne sont pas seulement les initiatives extraordinaires, mais spécia­lement les moments de la vie ordinaire qui contribuent à la croissan­ce et à une meilleure réalisation de notre projet de vie évangélique. Les moyens privilégiés à retenir sont : la vie liturgique intensément vécue dans la Messe et la célébration des Heures selon le rythme de l'année liturgique ; la réflexion communautaire sur la Parole de Dieu, la méditation et les temps de silence ; le chapitre local ; la révision de vie ; le dialogue et la correction fraternelle ; les rencon­tres de fraternité à propos de problèmes variés, y compris d'ordre culturel ; l'étude personnelle, poursuivie avec méthode et ténacité, etc.

Tous ces moyens se situent au niveau de la communauté locale, qui est la véritable famille, où se déroule la vie de tous les jours. Une de ses fonctions est aussi de dégager les temps libres pour la formation, spécialement pour les frères qui sont occupés de manière excessive. Enfin le supérieur local a un rôle décisif : il est le véritable anima­teur et dans ce secteur de la formation aussi la réussite ou l'échec dépend en grande partie de lui[[276]](#footnote-276).

Il existe ensuite des moyens «extraordinaires», des initiatives nou­velles ou renouvelées de formation permanente. Sans avoir la pré­tention d'être exhaustif, on peut citer :

* Au niveau de l'Ordre : outre l’œuvre d'animation qui revient au Ministre général et à son définitoire, le Secrétaire général pour la formation doit se charger de signaler les idées et les expériences, d'informer, de favoriser l'échange de personnel, de sensibiliser. En somme, il doit devenir un des centres moteurs principaux pour l'animation de l'Ordre. On pourrait, en outre, créer d'autres Centres dans les régions et utiliser mieux ceux qui existent déjà Institut historique, Institut franciscain de spiritualité, etc. [[277]](#footnote-277).
* De la part des Conférences : création de centre d'animation, de cours «d'aggiornamento», de rencontres, d'échange de personnel.
* Au niveau de la Province, directement responsable de la forma­tion en général et de la formation permanente outre l'action du ministre provincial et de son définitoire, le Secrétariat provincial doit assumer une fonction particulière de formation. Là où c'est possible il serait bon de créer un groupe spécial pour la formation permanente, représentant, autant que possible, les divers secteurs d'activités de la Province. Pour la participation à la vie et au chemi­nement de la Province se sont révélés de grande importance les chapitres des nattes ou «chapitres spirituels» auxquels tous les frères peuvent prendre part.
* Bien d'autres initiatives peuvent être suggérées, telles que : des fraternités de prière et de contemplation ; des «petites fraterni­tés» et des fraternités d'étude ; la pratique de l'année sabbatique et du mois sacerdotal, des cours intensifs d'aggiornamento ; des séminaires sur notre spiritualité ; certaines périodes de renouvelle­ment intensif, par exemple semaines d'animation, récollections, retraites ... organisées pour tous les frères[[278]](#footnote-278).

***Programme de formation permanente***

**75.** Comme pour la formation initiale, il sera bon d'élaborer aussi pour la formation permanente un programme qui serve d'instrument de travail et de contrôle. Dans ce programme, on fixe - en tenant compte évidemment de la situation de la fraternité locale ou pro­vinciale les objectifs à atteindre, les responsables, le temps et les pas concrets à faire.

Le programme doit être organique, dynamique et, autant que pos­sible, complet. Organique en ce sens qu'il ait Sa logique interne et aussi en ce sens qu'il s'articule sur les étapes antérieures de la forma­tion. Dynamique, en ce sens qu'il tienne compte du développement de la personne humaine. Complet, parce qu'il doit couvrir les divers aspects de la formation (intellectuelle, affective, pratique ...), en donnant la priorité à la vie évangélique fraternelle.

Elaborer ce programme est de la compétence des fraternités locales ou provinciales. Voici un itinéraire de principe-dans la journée : méditation, célébration des Heures, Eucharistie, Parole de Dieu, le «vivre ensemble» en fraternité :

-Au cours du mois chapitre local, récollection mensuelle, autres rencontres

-Au cours de l'année : l'année liturgique, la retraite, des rencontres d'aggiornamento, autres rencontres

-Au moins tous les dix ans (en tenant compte des phases succes­sives de la vie et des périodes de transition «*midlife crisis*») l'année sabbatique, des cycles plus longs de prière, des cycles plus longs d'aggiornamento.

***Périodes particulières de la formation permanente***

**76.** Il faut ajouter que, bien qu'on doive être en formation permanente tout au long de la vie, il existe des périodes pour un travail plus in­tense et plus fructueux. Parmi celles-ci rappelons : les premières années après la profession solennelle et après l'ordination sacerdota­le, de manière à aider les jeunes frères à s'insérer dans la vie commu­nautaire et dans le contexte provincial et ecclésial ; les périodes de crise de la vocation, qui peuvent surgir : on peut en profiter pour approfondir et affermir sa vie religieuse , les cas où on éprouve de la difficulté pour s'adapter à des situations nouvelles de vie ou de travail, etc.[[279]](#footnote-279).

**4. Les responsables de la formation[[280]](#footnote-280)**

***La situation***

**77.** Pour le travail de la formation l'Ordre doit pouvoir disposer d'hom­mes qui répondent réellement aux exigences de ses charisme. C'est d'autant plus important qu'on perçoit à l'heure actuelle un certain nivellement dans la vie religieuse *(MR 11-12).*

Tous les frères doivent, fondamentalement, être des formateurs au niveau de la fraternité locale, provinciale ou générale[[281]](#footnote-281).Mais à considérer la situation de l'Ordre, on voit que ce principe n'est pas mis en pratique partout. Que de fois on rencontre des fraternités dont le style de vie est incompatible avec un effort sérieux de for­mation. Dans certains cas c'est la vie concrète de la Province elle-même qui est en contraste avec les orientations données pour la formation.

Il existe cependant aussi des éléments qui donnent vraiment espé­rance.

Les supérieurs s'emploient à un ministère «ad intra» qui privilégie la formation; on fonde des fraternités d'accueil composées de frères qui ont une conscience vive de leur responsabilité éducative il y a davantage de dialogue et on oriente de manière positive les rapports entre formateurs et frères en formation ; les candidats sont plus ouverts et plus participants.

***L'initiative divine***

**78.** L'agent par excellence de la formation est l'Esprit-Saint, principe de vie présent dans les formateurs et dans les frères en formation. C'est Lui qui a l'initiative : c'est Lui qui nous appelle, nous inspire et nous consacre au Père en nous conformant à l'image du Fils. Le candidat doit répondre en correspondant activement à Sa «sainte opération» *(Rg Bul. 10)* en accueillant le Christ notre Maître, modè­le de vie pour chaque frère et pour la fraternité, et en ayant un amour filial pour la Vierge Marie, Mère de Dieu, «dont la vie est pour tous une règle de conduite» *(PC 25).* Il faut donc souligner ici l'importance de la prière et de la direction spirituelle qui apprend à écouter, discerner et accomplir la volonté dans la vie fraternelle[[282]](#footnote-282).

***Les frères en formation***

**79.** La formation exige la collaboration active des frères en formation, auteurs et responsables de leur propre croissance. Ils doivent être compris, respectés et aimés dans leurs valeurs spirituelles et culturel­les et plus encore dans leur personne en ce qu'elle a d'unique et de totalement propre. C'est par là qu'on les aidera au mieux à perfec­tionner leur équilibre psychologique et leur maturation affective, de sorte qu'ils puissent s'orienter vers notre vie en fraternité avec plei­ne conscience et conviction. Il va de soi que les candidats doivent posséder les qualités et les dispositions reconnues indispensables pour faire partie de l'Ordre[[283]](#footnote-283).

***Les fraternités***

**80.** Chaque fraternité devient elle-même dans la mesure où elle prend conscience d'être formatrice[[284]](#footnote-284).Que tous se sentent à la fois formateurs et en formation, ouverts aux réalités culturelles, ecclésia­les et sociales, attentifs, en même temps, à nourrir le recueillement religieux et le climat familial[[285]](#footnote-285).Dans la vie fraternelle il faut donner la première place à la prière, à commencer par la prière contemplative et affective, comprise comme source de vie ; qu'on mette en valeur les qualités humaines des frères, (telles que l'authen­ticité de vie, l'esprit d'initiative) et les moments particuliers de la vie qui ont pris pour eux une signification plus personnelle[[286]](#footnote-286).

Dans les fraternités spécialement destinées à la formation - en tout premier lieu celle du noviciat - tout autre engagement doit être subordonné et coordonné avec celui d~ la formation, sous la respon­sabilité du supérieur. Qu'on organise des réunions fréquentes pour s'entendre sur l'orientation de la fraternité, la programmation des activités et pour les vérifier ensuite ; puis surtout pour des révisions de vie franches et constructives dans la charité. Il est important de savoir accepter les frères tels qu'ils sont, en renonçant à trop penser à ce qu'ils devraient être. La disposition sincère à pardonner crée un climat de joie évangélique au cœur de la fraternité[[287]](#footnote-287).

Les fraternités chargées de la formation initiale doivent être consti­tuées selon les critères ordinaires, de manière à éviter chez les jeunes en formation l'impression d'être sortis de la vie réelle. Cela n'empê­che pas qu'elles doivent avoir un rôle stimulant efficace à l'égard des autres fraternités.

***La fraternité provinciale***

Pour accomplir réellement leur tâche première de formatrices, les fraternités locales doivent trouver inspiration, stimulant et aide au­près de la fraternité primordiale qu'est la Province. Le climat de fi­délité, de conviction et de réalisme de la fraternité provinciale a des répercussions immédiates sur l'assurance et la vitalité de chaque frère et sur l'efficacité du travail pédagogique des centres de forma­tion.

Si une Province est incapable de susciter des fraternités authentiquement formatrices, elle doit sérieusement se poser la question Si elle peut encore assumer la responsabilité d'accepter de nouveaux candidats.

***Les supérieurs***

S'il est vrai que tous doivent être formateurs en quelque mesure, il demeure cependant indispensable de choisir quelques frères plus qualifiés pour porter cette responsabilité de la formation, à com­mencer par le ministre provincial et les supérieurs locaux. Ceux-ci sont les animateurs et les coordinateurs ordinaires de la formation de tous les frères[[288]](#footnote-288).

***Les formateurs qualifiés***

**81.** On en arrive ainsi à toucher la question urgente de formateurs qua­lifiés. Ils doivent se distinguer par un certain nombre de qualités, marquées en même temps par une attitude ouverte et dynamique à savoir qu'ils mènent une authentique vie de foi ; qu'ils aient une forte espérance dans l'avenir du monde, de l'Église et de l'Ordre qu'ils aiment la vocation franciscaine, qu'ils soient convaincus de l'excellence de la vie religieuse et capables d'animer la vie de frater­nité, surtout en ce qui concerne la prière, le travail, les échanges. Qu'ils soient conscients de la nécessité d'une mise à jour perma­nente et qu'en conséquence on leur facilite la spécialisation en ma­tières psychopédagogiques ou ayant quelque rapport avec leur char­ge de formateurs. Qu'ils aient foi en leur oeuvre formatrice. Qu'ils puisent à pleines mains dans les richesses offertes par tant de modèles qui sans cesse font passer dans l'histoire le visage authenti­que de l'Ordre[[289]](#footnote-289).

Il est donc clair que l'exigence d'avoir des formateurs qualifiés ouvre sur celle encore plus délicate de former les formateurs eux-mêmes. C'est là un des problèmes plus fortement ressentis au cours de ce C.P.O.

***Les agents de la formation***

**82.** Enfin, comme facteur de notre formation franciscaine capucine, il faut mettre en particulier relief le dynamisme des Églises locales, la famille, les valeurs authentiques de la culture et la religiosité popu­laire. A souligner aussi l'apport de tout le mouvement franciscain à commencer par les sœurs cloîtrées et l'Ordre franciscain séculier, qui, en réciprocité vitale avec le premier Ordre, en partagent et pro­meuvent l'esprit authentique[[290]](#footnote-290).

***Les Secrétariats et les échanges en matière de formation***

**83.** Les secrétariats doivent toujours être mieux structurés. Qu'ils ap­puient et favorisent des rencontres - d'étude, d'information, de réflexion - et des échanges d'expériences au niveau provincial, interprovincial et international. En définitive, la méthode de forma­tion s'identifie avec la fraternité de l'Ordre.

Celle-ci doit, d'une part, veiller à surmonter les divisions raciales et nationalistes ; et d'autre part, s'employer à sauvegarder, et même à promouvoir, les richesses ethniques et spirituelles selon les critères d'une sage inculturation.

Il convient de préciser et d'articuler les buts et les itinéraires péda­gogiques de chaque étape de la formation à l'intérieur d'une vision d'ensemble de celle-ci. Dans l'élaboration des programmes et dans l'animation quotidienne, pour la mise en oeuvre des lignes directri­ces, que les formateurs fassent bonne place au dialogue et à l'esprit de groupe[[291]](#footnote-291).

**CONCLUSION**

**84.** Telles sont les réflexions et les orientations proposées par le IVe C.P.O. pour la formation du frère mineur capucin. Dans leur subs­tance elles n'ont d'autre but que de nous faire observer plus fidèle­ment et plus «spirituellement» la Règle, c'est-à-dire l'Évangile, vivant en obéissance, sans propre et en chasteté[[292]](#footnote-292).

Ce texte est le résultat du travail des membres du C.P.O., et aussi en quelque manière du travail de tout l'Ordre, qui y a collaboré tout au long de la phase préparatoire.

Tel qu'il se présente il a ses limites. D'abord parce qu'il n'aborde que quelques aspects de la formation ; ceci a été dit dès le début. Puis aussi à cause de ses insuffisances nous n'avons pas toujours réussi à aller jusqu'au fond des problèmes. De toute façon, son but n'est pas d'être parfait, mais plutôt d'inciter les frères à continuer la réflexion. Le texte devra donc être enrichi et complété le C.P.O. doit être un début plutôt qu'une fin.

Il faut «aller de l'avant» surtout en traduisant dans la pratique les orientations données ici. Celles-ci nous aideront efficacement à»suivre les traces du Christ» de la manière voulue par saint Fran­çois. Tout ce que nous avons fait ou ferons ne doit être rien d'autre qu'un effort pour entrer toujours davantage dans l'intimité du Christ de l'Évangile. Il faut «aller de l'avant» tous les jours, même après des retards ou des manques éventuels, gardant toujours au cœur l'espérance, le courage et la joie[[293]](#footnote-293).

Pour observer ce que nous avons promis avec une fidélité toujours plus grande, laissons-nous guider par la Vierge Marie, la « Servante du Seigneur». Car c'est précisément pour assurer la persévérance de ses frères dans leur vocation que saint François confia l'Ordre à Celle qu'on appelle la «Vierge Fidèle»[[294]](#footnote-294).

**V° Conseil Plénier de l'Ordre
NOTRE PRÉSENCE PROPHÉTIQUE DANS LE MONDE
VIE ET ACTIVITÉ PROPHÉTIQUE
GARIBALDI, 1986**

**PRÉSENTATION**

*Très chers Frères,*

Aujourd’hui seulement, nous pouvons vous présenter le Document du V° C.P.O. : Notre présence prophétique dans le monde : vie et activité apostolique. Depuis plusieurs mois vous l’attendez. Ce document a d’abord dû être revu par une commission de rédaction. Et nous-mêmes, pour l’approuver, avons voulu attendre la réunion plénière du définitoire général, ce qui, en raison de multiples engagements au service de l’Ordre, n’a été possible que ces jours-ci.

Avant tout, nous voulons souligner un aspect de la valeur de ce Document: il ne représente qu’une faible partie d’un vaste travail qui, pendant plus de trois ans, a engagé nos fraternités. Et elles y seront engagées encore durant les années à venir. Ce qui, nous le souhaitons, portera des fruits durables pour l’Ordre.

Ce document recueille donc seulement ce que les délégués des conférences et le définitoire général ont perçu et exprimé au cours de cette inoubliable rencontre de septembre 1986 au Brésil.

De ce point de vue, nous avons bien conscience de ne présenter à nos frères qu’un travail limité et imparfait. Mais nous le faisons nôtre et, comme tel, nous le remettons avec confiance à chacun de nos frères pour qu’ils tirent profit des inspirations que porte ce texte et pour que ses limites mêmes nous stimulent à poursuivre notre recherche et notre marche en avant.

Nous désirons vous faire partager notre conviction : dans l’histoire récente de notre Ordre, les C.P.O. ont joué un rôle important. Ils furent des moyens nouveaux qui nous ont permis d’écouter de façon neuve, fraternelle et efficace, les idées et les sentiments des frères du monde entier. Notre Ordre, dans sa vie et ses écrits, à commencer par les Constitutions, ne serait pas ce qu’il est aujourd’hui sans ce mouvement grandissant, sans ce ferment dont nous avons pu bénéficier à Quito, à Taizé, à Mattli, à Rome et tout récemment à Garibaldi.

Dès le début de la préparation de ce V° C.P.O., une des lignes directrice du travail fut d’écouter, mieux de « provoquer » les frères, sans imposer de schéma ni fixer de méthodes, sans fermer les portes. Grande a été notre surprise à voir tout ce qui s’est manifesté. Et nous sommes certains que tout ne s’est pas manifesté ! L’Esprit Saint, nous semble-t-il, est bien à l’œuvre pour réaliser par nos frères des merveilles dans l’Ordre, partout dans le monde. Quel réconfort apporte une telle constatation !

Aussi ces lignes fraternelles que nous vous adressons ici veulent exprimer avec insistance une demande : que partout nos frères, aidés par ce document, continuent à faire de leur vie un témoignage évangélique. Pour cela, il sera nécessaire, entre autres, d’étudier et d’approfondir ce Document par des rencontres, des réunions et des écrits.

Pour terminer, nous reprenons les paroles d’exhortation de la bénédiction que frère François adressait au chapitre et à tous les frères :

« Obéissez à la voix du Fils de Dieu. Gardez de tout votre cœur ses commandements et accomplissez avec un esprit parfait ses conseils… Proclamez sa louange, car c’est pour cela qu’il vous a envoyés dans le monde entier, pour que, par la parole et en acte, vous rendiez témoignage à sa voix…

Comme à des fils s’offre à nous le Seigneur Dieu…

Bénis soyez-vous du Seigneur, vous qui ferez cela et que le Seigneur soit avec vous pour l’éternité ! »

[Lettre à tout l’Ordre 6 ; 8 ; 11 ; 49.]

Rome, le 2 février 1987,
En la fête de la Présentation du Seigneur.

Fr. Flavio-Roberto CARRARO, ministre gén.
Fr. Francisco IGLESIAS, vicaire gén.
Fr. Claude OLLUKAREN, définiteur gén.
Fr. José-Carlos CORREA PEDROSO, définiteur gén.
Fr. Viktrizius VEITH, définiteur gén.
Fr. Jacques BELANGER, définiteur gén.
Fr. Pacificus DYDYCZ, définiteur gén.
Fr. John CORRIVEAU, définiteur gén.
Fr. Teodosio MANNUCCI, définiteur gén.

**INTRODUCTION**

Le V° C.P.O. tient son inspiration première du chapitre général de 1982, qui avait souligné la nécessité d’approfondir le thème de notre apostolat.

Pour répondre à cette décision du chapitre, le Définitoire général a voulu préciser le contenu du sujet proposé. Le titre retenu : « Notre présence prophétique dans le monde : vie et activité apostolique » rappelle le lien indivisible d’unité entre la vie et l’action ; ces deux aspects, qui sont considérés dans une perspective prophétique, comportent une large ouverture sur l’avenir et un engagement sincère de notre vie.

Durant plus de deux ans, l’Ordre entier a été consulté. Une commission a préparé le C.P.O. ; elle a mis en œuvre les réponses reçues et proposé des pistes de réflexion et des instruments de travail.

Avec fraternelle affection, nous voulons remercier tous les frères de l’Ordre pour la riche participation qu’ils ont apportée, soit pour préparer le travail du Conseil plénier, soit pour rédiger ce Document.

Dès le début, la célébration du C.P.O. a permis aux délégués de noter, entre autres à partir des informations envoyées par les Conférences et lues en ouverture des travaux, quelles profondes mutations sont en cours, avec des nuances diverses, dans toutes les fraternités de l’Ordre. De telles mutations nous interpellent vivement ; elles sont un défi et demandent des réponses de notre part.

Qui sommes-nous réellement ? Quel rapport établir entre notre vie, notre activité et le monde actuel, soumis lui aussi à des transformations si rapides ? Comment répondre à la clameur grandissante des pauvres, des exploités, des opprimés ? Ces questions – avec d’autres – nous ont bien vite amenés à comprendre que notre vie ne peut plus continuer sur la lancée actuelle. L’écart est souvent trop grand entre notre façon de vivre et ce monde de souffrance.

En même temps une grande évidence s’est manifestée : la pluriformité dans L’Ordre a été perçue comme une donnée de fait, non seulement sous son aspect extérieur, mais dans la manière de voir la vie et par notre insertion dans le monde.

C’est pourquoi le C.P.0. qui, au départ, voulait traiter de l’apostolat dans le monde d’aujourd’hui, a pris conscience de la nécessité de réfléchir sur la signification globale de notre vie. Ainsi le thème de l’apostolat en est arrivé à ressaisir toutes les valeurs fondamentales de notre charisme.

En tout cela, on pourra reconnaître une simple reprise des thèmes traditionnels, reprise bien insuffisante pour faire face aux mutations en cours. Pourtant la dynamique interne et le contenu même de nos réflexions nous renvoyaient aux engagements actuels et à venir d’une présence prophétique. Notre méthode de travail – voir/juger/agir – nous a amenés à repenser et à réordonner les valeurs fondamentales de notre vie, à donner aussi des indications concrètes pour leur mise en pratique aujourd’hui.

Nous avons compris également que le titre de « prophétique » donné à notre vie, n’était pas une simple bannière à déployer mais bien un idéal à incarner si nous voulons demeurer des « pierres vivantes » dans la construction du Royaume de Dieu.

Ainsi, le désir a surgi de donner au Document que nous offririons aux frères de l’Ordre, une note éminemment pastorale, sans préoccupation excessive d’ordre technique ou juridique.

Désormais, nous le savons, notre avenir est lié à notre capacité pratique de vivre une conversion personnelle et à notre engagement pour rendre vraiment prophétique notre présence dans le monde.

Le climat même du C.P.O. nous a grandement aidés tant pour constater les grandes contradictions de la vie (pauvreté proche de la mort et immenses richesses), que pour comprendre combien certaines valeurs sont précieuses si on sait le présenter avec simplicité et amour. De fait, non seulement nous avons trouvé une large hospitalité, donnée avec le sourire, et une parfaite organisation, mais nous avons rencontré bien de nos frères qui partagent déjà la vie avec les pauvres et maintiennent vivante l’espérance en luttant avec eux.

Ce Document voudrait être un instrument pour le travail qui doit suivre : une rénovation et une mise à jour prophétique de notre vie et de notre activité apostolique dans le monde.

**CHAPITRE I°
LA CONTEMPLATION
 DANS NOTRE VIE ET NOTRE ACTIVITE APOSTOLIQUE.**

***Importance de la contemplation.***

**1.** Notre présence prophétique dans le monde et dans l’Église a comme base nécessaire la contemplation. Cette contemplation est comme un itinéraire d’intériorisation progressive, un « retour au cœur », qui est le « lieu de Dieu », une intuition de l’Absolu qui illumine toute la réalité.

La contemplation est une expérience essentiellement personnelle. Elle jaillit de l’intimité de l’être humain qui se confronte avec le mystère de Dieu. C’est pourquoi tout langage reste inadapté pour en exprimer l’ineffable richesse.

Placés devant notre vocation prophétique et apostolique, nous éprouvons l’exigence de cet appel à la dimension contemplative propre à notre charisme franciscain. En vivant dans l’intimité avec Dieu, en contemplant dans l’homme l’image du Fils, nous devenons apôtres du Christ.

***Apport du V° CPO.***

**2**. Notre Ordre a célébré en 1973, à Taizé, un C.P.O. sur la prière. Il a rédigé sur le même sujet un beau chapitre des Constitutions. Ce V° C.P.O. veut surtout souligner quelques aspects essentiels de la contemplation pour notre vie et notre activité.

**A. Les nouveaux contextes de la contemplation.**

***Valeurs et dangers des nouveaux contextes.***

**3.** Dans le monde actuel, nous constatons que le développement sous tous ses aspects a apporté de grands bienfaits à l’humanité : élévation du niveau culturel, rapports interpersonnels plus profonds, renforcement de nos capacités, communications plus faciles, meilleur niveau de vie, etc. Une telle évolution a contribuée à développer le niveau affectif, les aptitudes intuitives, un sens critique plus mûr, une ouverture plus consciente à la vérité. Les moyens de communication ont élargi les horizons de nos connaissances et ont concouru à nous donner une meilleure vue d’ensemble sur la vie.

Ce développement comporte cependant des dangers : rapports interpersonnels plus superficiels, manque d’espaces de silence, incommunicabilité, renfermement dans l’immanence, évasion dans les réalités matérielles et consommation effrénée. Au niveau des structures, manipulation des moyens de communication sociale par les puissance politiques ou économiques qui proposent des pseudo-valeurs.

En même temps nous découvrons que grandit dans l’homme un besoin de mystère et de Transcendance. Un sentiment diffus d’angoisse et de désarroi engendre une recherche d’abandon total dans le mystère de Dieu. Il s’ensuit une expérience qui est fruit surtout de l’intuition et qui pousse vers une union affective avec Dieu, vécue en des rapports interpersonnels et communautaires.

Bien des gens recherchent d’autres formes de rencontres avec Dieu. L’Occident est envahi par les spiritualités et les formes de prière venant de l’Orient.

***Eléments positifs, éléments négatifs.***

**4.** Dans l’Église et dans notre Ordre, nous rencontrons aussi, pour ce qui touche à la contemplation, des éléments négatifs et des éléments positifs.

La dissipation intérieure qui trouve une compensation dans l’activisme, compromet sérieusement aussi bien l’expérience de Dieu dans la prière et l’écoute de la Parole que le dialogue spirituel entre les frères. Il en résulte que nous sommes incapables d’être des « priants » et plus incapables encore d’être experts dans l’art d’initier et d’accompagner les autres dans la prière. Parfois les méthodes traditionnelles sont perçues comme inadaptées aux exigences de l’homme moderne.

Avec joie, nous assistons au surgissement de multiples formes nouvelles, qui veulent répondre aux aspirations de l’homme vers la Transcendance : oasis et centres de spiritualité, nouvel érémitisme, ouverture de la vie contemplative aux laïcs.

Bien des frères découvrent l’expérience de la contemplation comme vitale, comme un milieu spirituel qui nourrit l’activité et la vie fraternelle. Des centres de spiritualité franciscaine cherchent à harmoniser les deux dimensions, contemplative et active.

Tout cela nous laisse pressentir un nouveau printemps contemplatif pour l’Ordre.

**B. Les caractéristiques de notre contemplation.**

***Une exigence innée.***

**5**. La contemplation est une exigence innée dans l’homme. Elle se manifeste dans les diverses et riches traditions des grandes religions.

En voici les caractéristiques :

* une façon de vivre qui voit et expérimente le mystère de Dieu et perçoit l’unité du Créateur avec le créé ;
* une vision et une appréciation globale des réalités qui découlent de l’expérience de la présence de Dieu, en qui nous avons l’être,la vie et le mouvement (Actes 17,28) ;
* un chemin personnel et communautaire régi par les lois de la dynamique humaine et religieuse ;
* un itinéraire qui connaît des heures sublimes mais aussi des passages critiques, comme l’aridité spirituelle, la recherche de compensations, la fuite des réalités, la recherche de l’extraordinaire, etc. ;
* une évolution progressive, qui demande une discipline, une méthode, un accompagnement sûr ;
* la contemplation est un élément essentiel de toute expérience religieuse.

***La contemplation chrétienne.***

**6.** La contemplation chrétienne a mis en évidence les aspects essentiels suivants :

* elle est un don de l’Esprit qui intercède pour nous en gémissements ineffables (Rom. 8,26), dans l’attente de la révélation des fils de Dieu (Rom. 8,19) et qui nous fait redire « Abba-Père » (Rom. 8,15 ; Gal. 4,6). Ce même Esprit qui nous illumine, nous fait reconnaître en tout être humain que nous rencontrons « un frère » ou « une sœur » ;
* on l’a décrite comme un dialogue avec la Trinité qui habite en nous, comme une adoration du Père en esprit et en vérité (Jn 4,23) ;
* elle est une manière d’entrer dans l’Alliance personnelle et communautaire que Dieu offre aux hommes pour accomplir son dessein d’amour, dessein réalisé dans l’incarnation du Fils, venu pour que tous aient la vie en plénitude (cf. Jn. 10,10). Ainsi, la contemplation nous rend capables aussi de lutter pour la justice et d’accepter les persécutions ;
* comme vie d’alliance avec Dieu, elle trouve son expression et se nourrit dans l’écoute de la Parole, la célébration eucharistique et l’amour pour les frères ;
* elle est un don de discernement prophétique qui rend le contemplatif apte à voir la main de Dieu dans l’Histoire et à saisir, par l’intérieur, à la lumière de la Parole révélée, le déroulement de cette Histoire. Par là, le contemplatif peut devenir protagoniste de cette Histoire en accord avec le dessein de Dieu ;
* elle est une expérience progressive de la vérité, qui libère des illusions et surtout des « fausses vérités », celles, par exemple, qu’énoncent les puissances politiques et économiques quand elles cherchent à nous transformer pour nous rendre dociles à leurs projets.

***La contemplation de saint François***

**7.** La contemplation de François, qui doit inspirer notre contemplation, revêt les caractéristiques suivantes :

* François découvre l’amour de Dieu dans le Christ pauvre et crucifié de Saint-Damien, dans le baiser au lépreux, dans la Sainte Ecriture et dans l’Eucharistie. Ainsi l’amour pour le Christ pauvre et crucifié le porte à aimer les hommes, principalement les pauvres et les souffrants. Dieu est ainsi vu et contemplé à l’intérieur des réalités humaines : c’est en elles que se révèle sa transcendance ;
* François a découvert le dessein de Dieu dans la contemplation ; pour participer pleinement à l’amour du Christ à l’égard de l’homme, il a annoncé la Bonne Nouvelle de l’espérance et de la paix par la conversion. Toute son activité s’est nourrie d’une profonde contemplation ;
* François vit la mystique de louange de Dieu dans un contexte d’immersion dans le créé. Pour lui, toute la création chante la gloire de Dieu ; c’est que puise sa force son message de fraternité universelle entre les hommes et avec toutes les créatures ;
* François rencontre Dieu dans la contemplation par une voie intuitive et affective que reprendra plus tard la tradition capucine, pour qui « prier c’est parler à Dieu avec son cœur » (Const. 53,6). Cette voie est accessible à tous. La première production littéraire des Capucins comportait presque exclusivement des traités d’oraison contemplative : c’était en quelque manière le prolongement de leur prédication évangélique populaire.

***Conditions pour une contemplation prophétique***

**8.** Pour que notre contemplation franciscaine-capucine soit prophétique et réponde aux exigences des hommes d’aujourd’hui, elle devra :

* continuer la saine tradition capucine, enrichie des formes nouvelles qui se créent et surgissent de divers côtés ;
* être entretenue au plan personnel et communautaire et demeurer ouverte au dialogue avec les frères et à l’apport des autres hommes, car de tels rapports inter-personnels enrichissent la propre expérience ;
* être basée sur la conscience de notre pauvreté radicale comme créatures humaines. Une telle conscience est le premier pas de notre ascension vers Dieu. Si nous reconnaissons notre misère et nos besoins, nous saurons recourir au Maître divin (cf. Bonaventure, *Itinéraire de l’âme vers Dieu*; *Breviloquium p.4,c.4*) ;
* être humble, simple, praticable par tous, capable de transformer les joies et les souffrances de la vie quotidienne en union intime avec Dieu ;
* être affective et spontanée, comme expression du cœur, un cœur qui se dilate et s’ouvre à Dieu, aux frères et à tout le créé ;
* être en mesure de nous conduire à une pauvreté réelle et à l’insertion parmi les pauvres ;
* être ouverte aux pauvres et aux crucifiés d’aujourd’hui, pour apprendre à leur école » et nous rendre solidaires avec eux ;
* porter dans la célébration eucharistique les problèmes actuels comme participation au mystère de la mort et de la résurrection de Jésus, en gardant toujours bien présent l’enracinement culturel des différents peuples.

**C. Choix pour l’action**

***Moyens pratiques***

**9**. Il est nécessaire de donner aux frères des moyens pratiques pour favoriser leur rencontre avec Dieu dans leur propre intériorité et dans les réalités qui les entourent. Pour cela nous devrons :

* établir et protéger un milieu, avec des temps et des espaces de silence ;
* préparer des formateurs et des guides spirituels ;
* rendre effective une formation permanente à la contemplation en sachant utiliser même les apports des nouvelles – et des saines- recherches psychologiques ;
* organiser la vie personnelle et communautaire de façon telle que la dimension contemplative trouve non seulement un stimulant à des heures fixes, mais soit reconnue comme un engagement fondamental de toute notre vie.

***Itinéraire contemplatif***

**10.** Nous devons redécouvrir les formes traditionnelles toujours valables de l’itinéraire contemplatif et les actualiser par une conscience et une dimension de solidarité sociale (jeûnes, veilles, pèlerinages, etc.).

***Maisons de prière***

**11.** Nous devons promouvoir maisons de prière et ermitages, pour vivifier notre vie contemplative (Const. 56,1) et pour apporter une aide à ceux qui s’engagent dans le chemin d’une contemplation adaptée à la diversité des conditions.

***Fraternités ouvertes***

**12.** Il convient aussi de développer l’accueil dans nos communautés: qu’elles soient ouvertes à ceux qui veulent, individuellement ou en groupes, participer à la vie des frères et s’orienter vers la spiritualité franciscaine.

***Centres de prière contemplative***

**13.** Il est bon, surtout dans les grandes villes, de favoriser la collaboration avec d’autres religieux ou religieuses, avec des centres de prière contemplative, avec des lieux de rencontres humaines et religieuses.

***Rencontre***

**14.** Pour développer la vie contemplative dans l’Ordre, il est utile d’organiser des rencontres où les frères de cultures différentes peuvent échanger leurs expériences et s’entraider à progresser dans ce chemin difficile.

**CHAPITRE II°
LE DON ET LES EXIGENCES DE LA FRATERNITÉ**

***Fraternité universelle***

**15.** Au plan mondial, dans la recherche d’une communauté plus étroite, comme dans notre effort particulier pour témoigner de la fraternité, nous découvrons toujours trois éléments liés entre eux : la dignité fondamentale de toutes les personnes, qui se réalise dans la liberté, leur égalité foncière, la solidarité nécessaire entre tous.

Ces divers aspects nous manifestent un don et un appel de Dieu, qui nous invite à créer une seule famille humaine. Notre fraternité a vocation de témoigner de cette tendance universelle et à faciliter sa manifestation.

Pour nous, ce don et cette exigence ont été fortement soulignés au chapitre de 1968. Les capitulaires ont alors voulu donner au thème de la fraternité une importance de premier plan et l’ont présentée, dans le chapitre VI des Constitutions, comme une valeur essentielle pour nous.

**A. Dignité, égalité, solidarité dans le contexte actuel**

***Inviolable dignité de la personne humaine***

**16.** Les relations humaines sont basées sur l’inviolable dignité de toute personne, qui se réalise dans la liberté. Toutes les institutions et l’ordre social lui-même doivent être établis sur ce principe. La conséquence en est claire : les personnes passent avant les structures.

Nous nous trouvons pourtant devant des divisions, des manipulations, des exploitations injustes : tous comportements qui se parent de l’étendard de la liberté. Bien souvent, en de telles situations, les droits civils, politiques et religieux sont bafoués.

Même dans l’Église et dans l’Ordre, on retrouve tel ou tel aspect de ces tendances. Cependant un effort évident se manifeste pour instaurer des structures fondées sur la primauté de la personne, le caractère unique de chaque fraternité, notre Ordre accepte la pluriformité et entend la maintenir comme une valeur en elle-même.

***Égalité***

**17.** En raison de l’inviolable dignité de l’homme et de la femme comme images de Dieu (Gen 1,26-28), toutes les personnes sont égales et doivent être traitées avec égalité. Un signe de l’effort pour réaliser ce droit universel est bien mis en évidence par les mouvements pour l’égalité politique et religieuse entre les races, entre les hommes et les femmes.

L’Église participe aussi à cet effort d’insérer les marginaux et les laïcs dans sa vie et son activité. Ce phénomène universel a exercé son influence même sur notre Ordre : l’égalité de tous les frères en raison de leur vocation commune a été clairement reconnue dans les Constitutions (84,365 ; 115,6).

Malgré ces orientations vers l’égalité, nous rencontrons encore presque partout des discriminations. Sexisme, racisme, esprit de classe, exclusion des personnes âgées, ruinent la communauté. Le tribalisme et les castes divisent la société. Dans les nations, comme dans les relations internationales, les riches et les puissants deviennent plus riches et plus puissants aux dépens des pauvres et des opprimés, ce qui provoque bien souvent la violation des droits économiques, sociaux et culturels. L’Église et notre Ordre, faisant partie de ce monde, doivent rester bien vigilants face à ces tendances qui engendrent de telles formes de discrimination.

***Solidarité d’ensemble***

**18.** L’existence d’institutions et de mouvements régionaux, continentaux et internationaux manifeste le développement historique orienté vers une solidarité globale. Le développement rapide de la technologie et des communications, les progrès dans le domaine de l’électronique, des ordinateurs, les initiatives dans les transports et les recherches spatiales, concourent à faire du monde un unique et vaste village. Les milieux du commerce et de la politique, les échanges culturels, les rencontres sportives, offrent d’autres occasions d’intensifier les liens de solidarité. Ce même phénomène de solidarité, nous le trouvons également dans les pays en voie de développement.

Et cependant, l’égoïsme personnel et communautaire menace sans cesse d’anéantir les efforts en vue de constituer une communauté. Combien souvent encore l’ethnocentrisme, le nationalisme, le fanatisme religieux, restent présents et actifs. La violence, le terrorisme, la course aux armements prennent une extension de plus en plus accélérée. La richesse du Nord augmente et les dettes du Sud s’accumulent.

Pour une grande part, l’effritement de la solidarité provient de l’individualisme et d’une notion fausse de la réalisation individuelle.

L’individualisme brise l’unité de la famille. Dans notre Ordre, dans nos fraternités, il menace de ruiner cette valeur de base qu’est la fraternité. Malgré nos belles affirmations sur la vie évangélique qui, vécue en fraternité, est notre principal apostolat, en fait, ce sont bien les activité apostoliques individuelles qui conditionnent la vie fraternelle. En raison de telles formes d’individualisme, les liens de notre fraternité sont peut-être maintenant plus faible que dans le passé.

Certes, une tension demeurera toujours entre le projet d’une communauté et le développement de chaque personnalité avec ses charismes ; mais la situation actuelle du monde, de l’Église et de l’Ordre exigent une réponse immédiate à l’individualisme.

**B. De l’individualisme au témoignage prophétique de la fraternité**

***Causes de l’individualisme***

**19.** Il est impossible d’isoler les racines de l’individualisme et de les attribuer à telle cause ou à telle personne. Notre individualisme reflète celui même de la société, que ce soit à l’Est ou à l’Ouest, au Nord ou au Sud. Malgré les slogans sur la liberté, l’égalité, sur la solidarité, des faits demeurent, qui développent de subtiles f ormes de collectivisation, par les jeux et l’action de la politique (contrôle du parti sur les moyens de communication sociale) ou de l’économie (domination des plus puissants par la propagande commerciale). Avec, pour résultat, une exaltation exacerbée de l’individualisme. D’autre part, la bureaucratie, telle qu’elle s’est amplifiée, accentue encore cet individualisme.

Un tel ensemble ne reste pas sans incidence sur nos fraternités. Si, dans les provinces, on relève des exemples qui suscitent l’espérance, trop souvent nous constatons dans l’Ordre une sorte de minimalisme pour la prière communautaire et pour le temps passé à la table commune. Et si les frères prennent un temps de récréation ensemble, c’est en fait la télévision qui commande. Ainsi, les liens de fraternité entre nous se corrodent. La tendance à donner priorité ou préférence aux groupes et communautés hors de la fraternité s’intensifie, et par là encore l’individualisme progresse.

***Dépasser l’individualisme***

**20.** Les Constitutions, au chapitre VI, les C.P.O. de Quito et de Rome, nous le montrent bien : dans l’Ordre, de grands pas ont été accomplis pour assurer la dignité de chaque personne. La redécouverte du charisme de saint François a permis de réaffirmer que notre Fondateur a voulu une fraternité de frères égaux en raison de la même vocation (Const. 83,3). Nous ne donnerons au monde un véritable témoignage de fraternité et de solidarité que si nous sommes fermement décidés à combattre notre individualisme.

***Le critère fondamental de la fraternité***

**21.** Le critère fondamental de la fraternité, nous ne le trouvons pas seulement au cœur de nos documents ; il est au cœur même de notre foi, comme Jésus l’enseigne dans sa prière au Père : *« Je prie aussi pour tous ceux qui, grâce à leur parole, croiront en moi : que tous soient un. Comme toi, Père, tu es en moi et moi en toi, qu’eux aussi soient un en nous, afin que le monde croie que tu m’as envoyé »* (Jn 17,20-21).

D’autre part, l’enseignement de l’Église nous appelle continuellement à construire cette « civilisation de l’amour ». La Constitution conciliaire sur **L’Église dans le monde de ce temps**, déclare : *« Dieu a voulu que tous les hommes constituent une seule famille et se traitent mutuellement comme des frères»* (N°24). *« Premier-né parmi beaucoup de frères…, par le don de l’Esprit, Jésus a institué entre tous ceux qui l’accueillent par la foi et la charité, une nouvelle communion fraternelle… Cette solidarité devra sans cesse croître jusqu’au jour où elle trouvera son couronnement »* (N° 32).

Nos constitutions rappellent que « *sous l’inspiration de Dieu, saint François suscita une forme de vie évangélique qu’il appela fraternité* » (83,5). Cette fraternité était constituée de frères vivant ensemble dans la charité. En fidélité à notre vocation, nous devons établir une véritable communion fraternelle et, par là, coopérer à instaurer dans l’Église et dans le monde une famille authentiquement humaine.

C’est pourquoi nous croyons que le témoignage prophétique d’une fraternité vécue est au centre de notre mission d’évangélisation. Elle est principalement un service de « Paix et Bien » sous le signe de la confiance et de l’espérance.

Les réalités du monde, de même que l’Église et l’Ordre, nous rappellent le dessein de Dieu, et celui-ci nous stimule à devenir prophétiquement cohérents avec le don et les exigences de la fraternité qui nous qualifie comme franciscains.

***L’exemple de François***

**22.** En ce sens, la vigueur prophétique de notre présence et de notre activité au milieu du monde et dans le Peuple de Dieu, doit puiser son inspiration dans l’exemple de François qui, « *saisi par l’amour de Dieu et de tous les hommes et même de toutes les créatures, est le frère universel, l’ami de tous* » (Const. 169,2).

**C. Directives pour l’action**

***Développer la vie fraternelle***

**23.** Nous en avons bien conscience : il nous faut passer de la théorie aux gestes concrets. Notre formation tout entière doit provoquer une sensibilisation progressive et une conversion continuelle tant personnelles que communautaires, pour intensifier toujours davantage la fraternité entre nous et avec tous.

Au plan pratique, nous voulons signaler quelques temps forts de la vie fraternelle quotidienne :

* *la prière de la fraternité* (eucharistie, liturgie des heures et autres expressions) est à vivre en style créatif, spontané, dans une participation vraie et réaliste.
* *La vie fraternelle* se manifestera comme une vraie communion de vie ; elle s’exprimera par la confiance, le pardon, la compréhension, l’estime, l’amour réciproque, la disponibilité mutuelle, le partage de tout ce que nous sommes et de tout ce que nous avons, avec une attention particulière pour les frères malades ou en difficulté.
* *Le travail* sous ses diverses formes : il doit être l’expression de toute la fraternité (Const. 76,2 ; 145,6) et surtout qu’il manifeste bien l’entraide mutuelle selon les dons de chacun et jusque dans les services quotidiens de nos maisons (Const. 84,6).

Pour animer notre vie fraternelle, retenons ce moyen primordial qu’est le dialogue sous ses multiples modalités, particulièrement les rencontres de fraternité (ou chapitres locaux) qui devraient être fréquentes, régulièrement prévues et mettre en œuvre la dynamique de groupe. Sachons confronter notre vie quotidienne avec la Sainte Écriture, comme le font tant de groupes et de mouvements d’Église.

***A la lumière de l’Évangile***

**24.** A la lumière de l’Évangile, il nous faut apprendre à dépasser dans nos fraternités les divisions, l’aliénation et l’individualisme. Nous suggérons d’adopter le modèle que saint Matthieu a proposé à son Église en des situations similaires (Mat 18, 1-20) : chercher à éliminer les divisions existantes (18,169) ; se porter une estime réciproque fondée sur la dignité de chacun (18,10-14) ; pratiquer la correction fraternelle, qui est appel à la conversion (18,15-18) ; avec de tels liens de solidarité, soutenus par l’estime et la correction, nous serons davantage unis et notre prière sera plus efficace (18,19-20).

***La révision de vie***

**25.** Nous avons confiance : grâce à l’impulsion donnée par le C.P.O., nous saurons revitaliser la prière de nos fraternités et les forces de notre apostolat et donc vaincre notre individualisme. Pour aider en ce sens, voici quelques éléments pour une révision de notre vie :

* déceler les manifestations de l’individualisme dans nos fraternités, en confesser les effets nocifs et reconnaître qu’avec la grâce de Dieu il est possible d’en triompher.
* S’engager dans des actions communes qui développeront la solidarité entre nous, spécialement en donnant une réponse ensemble au cri des pauvres (Ev. Test. 18)

On recommande particulièrement :

* d’établir des fraternités de présence parmi les pauvres, comme le prévoit le C.P.O. de Quito ;
* d’inviter les frères déjà engagés avec les pauvres à réfléchir sur les façons d’intensifier leur solidarité avec ces pauvres ; et que les frères qui exercent d’autres apostolats n’hésitent pas à vivre souvent une expérience d’insertion parmi les pauvres ;
* d’appeler ceux que la maladie ou d’autres raisons empêchent de s’engager parmi les pauvres, à orienter leurs aptitudes, leur prière, leurs souffrances, vers les pauvres et pour la promotion de la justice. Que notre prière manifeste bien cette sensibilité ;
* de rejeter absolument toute espèce de compromission avec toute forme d’injustice sociale dans notre style de vie communautaire et personnel, dans les biens à notre usage, dans nos rapports avec les laïcs qui travaillent avec nous. Demeurons attentifs à *« éveiller les consciences au drame de la misère et aux exigences de justice sociale de l’Évangile et de l’Église »* (Ev. Test. 18).

***Des structures adaptées***

**26.** Nous attirons particulièrement l’attention sur les structures, qui doivent être adaptées pour promouvoir la vie fraternelle. Tout d’abord tenons compte de la condition de chacun des frères dans la composition des fraternités et dans la répartition des services (Const. 88,2 ; 146,4). Développons la vie par des formes de gouvernement qui rendent plus vivante l’*» obéissance par amour »* mutuelle, active et responsable ; favorisons la subsidiarité et la coresponsabilité, qui conduisent les frères et les fraternités à une plus grande maturité (Const. 23,3sv ; 30,3 ; 37,3sv ; 50,4 ; 142,2sv ; 157,3sv ; 159,1sv ; 162 ; 164,2sv). Enfin, veillons-y, que nos maisons permettent l’épanouissement d’une vie fraternelle (Const. 68,3).

***Vivre la solidarité***

**27.** Pour sortir des attitudes d’isolement et de « provincialisme », développons la coresponsabilité et la solidarité fraternelle. En ce sens, que l’on suscite ou que l’on appuie les divers organismes d’animation et de collaboration dans le domaine de la formation, de l’apostolat et de la culture, de l’édition, etc., au niveau de l’Ordre entier, des continents, des nations et des régions. On accordera une attention particulière à l’animation des conférences, pour créer et entretenir le sens de la fraternité par le partage des biens, l’intensification de l’amour fraternel entre les provinces et entre les fraternités d’une même province. Pareillement, étant donné notre esprit de pauvreté et d’itinérance, il faut éviter qu’un séjour trop prolongé dans un même lieu en vienne à conditionner la vie fraternelle.

***Frères de tous***

**28**. Afin de réaliser en plénitude notre vocation de frères avec toutes les personnes et avec toutes les créatures, voici quelques suggestions :

* ouvrir avec discernement nos fraternités à ceux qui veulent partager notre vie commune de prière, de réflexion, de travail (Const. 50,3 ; 57,1 sv ; 68,2) ;
* développer l’esprit d’accueil et de solidarité avec tous, spécialement avec ceux qui sont dans le besoin ; leur offrir l’hospitalité et mettre à leur disposition nos bâtiments et nos biens ;
* dans toutes nos rencontres et dans nos services pour les gens, donner toujours une place privilégiée à notre message de fraternité et d’esprit communautaire ; susciter avant tout l’estime, la compréhension, le dialogue fraternel avec tous (Const. 97) ;
* mener notre vie franciscaine de préférence en proximité des nécessiteux, des marginaux et des opprimés ; apporter notre part aux mouvements de volontariat et à toutes les initiatives d’association, d’unité, de solidarité entre les peuples (Const. 12,3 ; 99,3) ;
* rester sensibles aux besoins des Églises particulières où nous travaillons, y développer un climat de solidarité généreuse et de disponibilité tant de nos personnes que de nos maisons ;
* favoriser les efforts d’échanges et de partage fraternel avec toute la famille franciscaine, particulièrement avec la Fraternité Séculière : ainsi nous vivrons et offrirons un message de fraternité entre nous et pour le monde (Const. 11,3 ; 95 ; 152,2) ;
* entretenir le sens de la fraternité universelle avec la création toute entière ; promouvoir le respect de la nature et le sens religieux du monde créé (Const. 11,1 sv ; 47,7 ; 97,1).

**CHAPITRE III°
NOTRE VIE DE PAUVRETÉ ET DE MINORITÉ
PARMI LES PAUVRES**

***La pauvreté signe prophétique***

**29.** Notre vocation capucine, selon la vie et la Règle de saint François, nous demande de vivre dans une condition existentielle de pauvres : par là, notre vie devient un témoignage et un signe prophétique.

C’est pourquoi nous nous tournons de préférence vers les pauvres, les nécessiteux, vers ceux qui souffrent, quelle que soit leur situation. Nous le faisons en esprit de partage, de participation et dans ce style de minorité qui est propre à l’Ordre.

Ici, nous ne pouvons souligner que certains aspects de la pauvreté. Pour le reste nous renvoyons aux Constitutions et aux précédents C.P.O. Ces aspects nous semblent plus actuels dans le monde d’aujourd’hui ; ils se réfèrent essentiellement à notre style de vie et à nos engagements pastoraux.

**A. La situation présente**

***Les causes de la misère***

**30.** Bien des gens aujourd’hui n’arrivent pas à satisfaire leurs plus élémentaires nécessités matérielles, culturelles, sociales ou spirituelles. C’est une conséquence de causes qui souvent échappent au contrôle du vouloir humain, mais qui sont aussi sans aucun doute le fruit de l’égoïsme des individus, des nations, des blocs politiques, militaires ou économiques, égoïsmes qui créent des structures d’oppression et d’injustices institutionnalisées. Dans un tel contexte, « les petits », les sans- avoir, sans-savoir, sans-pouvoir, se voient le plus souvent condamnés au silence, victime d’une histoire décidée par d’autres.

Combien aussi manquent du nécessaire vital et restent frustrés faute d’instruction, d’intégration sociale, de sens de la vie ; combien souffrent de se reconnaître incompris dans leur solitude, dans leurs peines et leurs conflits intérieurs.

***Les divisions dans l’Église***

**31.** Comme la société, l’Église est marquée par la division entre personnes, entre Églises riches et Églises pauvres. Certains problèmes n’ont pas encore été étudiés de façon adéquate et n’ont pas reçu une attention pastorale suffisante. Dans l’Église nous rencontrons aussi des groupes qui n’ont pas pu parvenir encore à une nette possibilité de vraie participation ou de décision, par exemple les laïcs et particulièrement les femmes.

***Une consommation effrénée***

**32.** Une mentalité de consommation effrénée exerce une influence négative sur notre vie et notre activité. Des ressources importantes sont à notre disposition (Constructions, moyens matériels, instruments de travail, etc.)et souvent les bénéficiaires de notre présence ne sont pas d’abord et préférentiellement les plus pauvres, les plus nécessiteux ou les plus souffrants : nous restons en fait au service d’institutions qui oeuvrent surtout en faveur des classes aisées.

***Frères de tous***

**28**. Afin de réaliser en plénitude notre vocation de frères avec toutes les personnes et avec toutes les créatures, voici quelques suggestions :

* ouvrir avec discernement nos fraternités à ceux qui veulent partager notre vie commune de prière, de réflexion, de travail (Const. 50,3 ; 57,1 sv ; 68,2) ;
* développer l’esprit d’accueil et de solidarité avec tous, spécialement avec ceux qui sont dans le besoin ; leur offrir l’hospitalité et mettre à leur disposition nos bâtiments et nos biens ;
* dans toutes nos rencontres et dans nos services pour les gens, donner toujours une place privilégiée à notre message de fraternité et d’esprit communautaire ; susciter avant tout l’estime, la compréhension, le dialogue fraternel avec tous (Const. 97) ;
* mener notre vie franciscaine de préférence en proximité des nécessiteux, des marginaux et des opprimés ; apporter notre part aux mouvements de volontariat et à toutes les initiatives d’association, d’unité, de solidarité entre les peuples (Const. 12,3 ; 99,3) ;
* rester sensibles aux besoins des Églises particulières où nous travaillons, y développer un climat de solidarité généreuse et de disponibilité tant de nos personnes que de nos maisons ;
* favoriser les efforts d’échanges et de partage fraternel avec toute la famille franciscaine, particulièrement avec la Fraternité Séculière : ainsi nous vivrons et offrirons un message de fraternité entre nous et pour le monde (Const. 11,3 ; 95 ; 152,2) ;

**B. Les notes caractéristiques de notre pauvreté/minorité**

***Pour une société plus juste***

**34.** Le fait que bien des gens vivent en une extrême pauvreté et dans des conditions d’injuste dépendance contredit ouvertement la dignité et les droits fondamentaux de la personne humaine et des peuples. L’obligation s’impose donc à nous de collaborer à la construction d’une société juste et solidaire.

***Le Christ espérance d’une nouvelle société***

**35.** Parmi les hommes la conviction grandit que le monde est une réalité complexe où tout est lié à tout et qui, pour cela, reste ouverte au changement. L’Écriture enseigne que Dieu a créé le monde pour tous et qu’il a confié aux hommes la mission de construire, comme par anticipation prophétique du monde à venir, une société juste et fraternelle, où tous se reconnaissent fils du même Père et serviteurs les uns des autres (Gal 5,13).

Dans l’incarnation, Jésus-Christ a voulu choisir la voie de l’amour ; il est entré dans la condition pauvre des hommes, comme un des leurs, pour leur apporter une libération non point partielle mais plénière.

En Lui, mort sur la croix, nous reconnaissons « le pauvre » qui aimé plus que tous les autres, accordant le pardon et réconciliant l’humanité. Vivifiés par sa résurrection, nous renforcerons notre espérance en la construction d’une société nouvelle.

***À l’exemple du Christ***

**36.** La contemplation de Jésus-Christ pauvre et crucifié, témoin de l’amour du Père pour tous les hommes, a permis à François de discerner, aimer et servir le Christ pauvre et crucifié dans les hommes membres du Christ, et particulièrement en ceux qui sont davantage marqués par la pauvreté et la souffrance.

L’amour pour Jésus crucifié nous entraîne à l’austérité de vie et au partage de nos ressources matérielles et humaines. Cet amour nous rend aussi solidaires de ses membres souffrants et nous conduit à vivre avec eux dans la réciprocité d’une charité attentive et agissante. C’est là notre chemin privilégié qui, avec saint François et notre tradition capucine, nous amène à rencontrer le Christ pauvre et crucifié, le « Serviteur souffrant ».

Par vocation, nous sommes appelés à choisir vraiment la dernière place, à rencontrer Jésus-Christ dans l’anéantissement et la solidarité de son incarnation (kénose) et de sa passion. Ce choix de la minorité nous permettra d’être proches de tous, en esprit fraternel et dans la joie.

**C. Quelques pistes pour l’action**

***La béatitude de la pauvreté***

**37.** Nous sommes convaincus que la pauvreté évangélique est un don de Dieu, une valeur humaine et une béatitude. Tout en oeuvrant pour que les hommes aient une vie digne des fils de Dieu, que par notre vie menée dans la joie et par notre prédication, nous annoncions la valeur évangélique de la pauvreté aux riches aussi bien qu’aux pauvres.

Une telle pauvreté exige de notre part un partage total toujours disponible de nos capacités, de notre temps et de nos biens.

***Une courageuse révision de vie***

**38.** Comme le demandent les Constitutions (60,6) et le I° C.P.O. (46 sv), il nous faudra procéder à une révision courageuse, au niveau tant de chaque personne que des fraternités, pour vérifier l’usage de nos biens, la pratique de l’austérité et de la minorité dans nos vies ; pour revoir aussi l’orientation préférentielle de notre activité.

***Signes concrets de pauvreté***

**39.** Notre choix volontaire d’une pauvreté radicale (cf. Const. 43) exige que nous abandonnions en faveur des indigents ce qui ne nous est pas nécessaire.

Pour passer à une réalisation pratique, chaque fraternité, provinciale ou locale, en esprit de partage et de solidarité, fixera un pourcentage des recettes à distribuer aux pauvres.

Notre pauvreté demande aussi que tous les frères participent aux services et aux travaux de la fraternité, et cela dans le but également d’éviter autant que possible d’employer du personnel civil.

***Insertion parmi les pauvres***

**40.** En application des Constitutions (60,6), que l’on encourage efficacement les fraternités d’insertion parmi les pauvres et les marginaux.

Au cours de la formation initiale, en plein accord avec notre style de vie qui doit rester proche des pauvres et des nécessiteux, on prévoira un temps d’expérimentation parmi ces pauvres et ces nécessiteux. On donnera aussi à quelques frères les facilités nécessaires pour une préparation spécifique à un travail parmi les pauvres.

Dans notre activité, nous devons préférer le service auprès des classes pauvres, nécessiteuses et populaires. Que les frères et les fraternités soient encouragés à s’engager dans les organismes de bénévolat ou dans un travail à plein temps et gratuit au service des groupes les plus marginalisés.

Enfin, soutenons les frères qui travaillent même gratuitement parmi ceux qui sont les plus éloignés du Christ Jésus.

**CHAPITRE IV°
NOTRE ACTIVITÉ APOSTOLIQUE**

***Le fondement de l’évangélisation***

**41.** L’évangélisation est une réalité fondamentale pour la vie et l’activité de l’Ordre. L’amour de Dieu pour les hommes en est le point de départ, cet amour dont la plus haute expression se manifeste en la personne de Jésus, incarné pour notre salut. Toute la vie du Christ, du premier moment de son existence jusqu’à sa mort et sa résurrection, fait partie intégrante de son activité évangélisatrice (Ev. Test. 6). Jésus, qui est pour nous le modèle incomparable de l’évangélisation, a envoyé son Esprit Saint pour continuer son œuvre missionnaire.

L’Église, dont nous faisons partie, façonné par l’Esprit et illuminée par le Christ, est en marche avec tous les hommes. Dans toutes les mutations culturelles, cherchons à discerner le sens et la direction de l’Histoire qui évolue vers une humanité nouvelle.

L’évangélisateur vit lui-même le message avant de l’annoncer aux autres. Comme nous vivons tous en des situations diverses, gardons, face aux autres, une attitude d’humilité, prêts à écouter et à recevoir, à apprécier et à assimiler les éléments positifs de chaque culture.

François disciple fidèle du Christ, a vécu pleinement l’Évangile ; il est resté sensible aux situations des personnes ; il a annoncé l’amour et la miséricorde de Dieu : il est donc bien l’inspirateur de notre manière d’évangéliser.

**A. L’évangélisation dans un monde en mutation**

***Les mutations culturelles***

**42.** Au cours de ces vingt dernières années, le monde, l’Église et l’Ordre ont connu de profondes mutations. Ces vastes changements ont exercé une large influence même sur notre Ordre.

Les mutations culturelles ont aussi modifié les formes usitées par l’homme pour exprimer son expérience de Dieu et ses valeurs religieuses. Les gens éprouvent le besoin d’une Transcendance. Jusqu’à une époque récente, ce besoin se manifestait en des formes bien établies traditionnellement. Ce que le monde manifeste actuellement par le matérialisme, l’athéisme, l’indifférentisme, le sécularisme, le relativisme, le scepticisme, constitue pour l’Église et pour l’Ordre un défi permanent et un appel à découvrir de nouvelles réponses à ce besoin de Transcendance.

Certains ministères traditionnels de l’Ordre ont connu une baisse de plus en plus sensible : confessions, dévotions, prédications, missions populaires, quête, etc. En de nombreuses provinces, combien de frères se sont dispersés en une nuée de ministères individuels, au risque réel d’affaiblir la présence prophétique de la province comme telle.

***Les mutations dans l’Ordre***

**43.** L’apostolat de l’Église se développe avec rapidité. Ce qui n’est pas sans incidences importantes pour notre Ordre.

* la diminution notable du nombre des prêtres diocésains a poussé l’Ordre à accepter des services pastoraux sans référence authentique à notre charisme fondamental ;
* l’augmentation en nombre des ministères laïcs, souvent bien formés sur le plan professionnel, a enrichi notre apostolat ; mais en certains lieux les frères n’étaient pas préparés à de tels courants et se sont fermés à la collaboration ;
* dans l’Ordre, le nombre s’est accru de frères qui ne veulent ni s’engager dans l’état clérical ni exercer les ministères traditionnels des frères laïcs : c’est à la fois un enrichissement et une mutation pour notre apostolat. Mais ces frères n’ont pas toujours trouvé chez nous une forme d’apostolat qui leur convienne et les stimule ;
* certains frères clercs ne désirent pas exercer les apostolats traditionnels de l’Ordre ;
* le rôle et la responsabilité des femmes dans la société connaissent une mutation révolutionnaire ; souvent les frères voient avec crainte un engagement plus grand des femmes dans les ministères de l’Église.

***Une nouvelle conscience religieuse***

**44.** Les mutations culturelles, telle la sécularisation, ont entraîné des changements dans la conscience religieuse et une estime plus grande des valeurs humaines. D’où il résulte :

* en bien des régions, les dévotions religieuses populaires qui prenaient jadis une grande importance dans l’apostolat des frères n’ont plus guère de sens désormais dans le sentiment religieux des gens :
* les sectes religieuses évangéliques à contenu fondamentaliste s’adressent au besoin humain d’une expérience personnelle de Dieu. Ces sectes ressentent très fort le besoin de définir leur identité collective et ce besoin est lié à celui de relations interpersonnelles. En g(général, elles ont pour la religiosité du peuple, une puissance attractive plus forte que nos formes traditionnelles d’apostolat ;
* l’esprit œcuménique de Vatican II a suscité un dialogue nouveau et positif avec les autres Églises chrétiennes ainsi qu’une estime nouvelle pour les autres grandes religions de l’humanité. Ce qui n’a pas manqué d’influencer fortement le style missionnaire de l’Ordre.

***Une nouvelle exigence de justice***

**45.** La pauvreté et l’oppression ont provoqué une nouvelle exigence de justice à tous les niveaux. L’Église a affirmé que l’action pour la promotion de la justice est un élément essentiel de la vie et de l’activité évangélique. Le fait que nous ayons à annoncer la Bonne Nouvelle aux pauvres en appelant à un ordre social plus juste met en question certaines méthodes anciennes de formation autant que certaines mentalités actuelles.

Il est à noter que :

1. L’Ordre compte d’innombrables œuvres de charité pour l’assistance aux nécessiteux, avec des programmes prévisionnels pour leur nourriture, leur logement, leur vêtement, etc. En majorité ces œuvres se proposent d’apporter une aide d’urgence ; mais bien souvent elles n’assistent pratiquement pas ceux qui restent prisonniers de structures de pauvreté ;
2. Il est difficile de prêcher, surtout à ceux qui détiennent le pouvoir et la richesse, que l’appel à la justice est un élément constitutif de l’Évangile ;
3. En bien des région du monde, les frères sont contraints de vivre et d’exercer leur apostolat dans des situations de crise permanente : guerres, guérillas, régimes d’oppression, terrorisme, famines, épidémies, etc.

**B. Jugement et évaluation**

***Une nouvelle image de l’Ordre***

**46.** L’image traditionnelle de l’Ordre capucin a bien changé et l’Ordre lui-même n’a pas toujours pris une claire conscience de ce changement dans sa vie et dans son activité. Aussi, bien des essais d’adaptation aux nouvelles réalités ont échoué. Cependant, et pratiquement en chaque région, se dessine un nouveau visage de l’Ordre ; certaines valeurs profondes, chrétiennes et franciscaines, contribuent à façonner cette nouvelle physionomie.

***Revitaliser l’apostolat***

**47.** Le ministère de Jésus, qui fut de proclamer l’urgence du Royaume de Dieu, se présenta comme une force et une puissance capables de transformer l’existence de ses auditeurs et de les ouvrir à l’espérance : *« Le temps est accompli ! Le Royaume de Dieu est proche ! Convertissez-vous et croyez à l’Évangile ! »* (Marc 1,15). Bien des mouvements de renouveau et de réforme dans l’Église ont trouvé leur dynamisme en une foi revivifiée à la Parole de Dieu. La revitalisation de notre présence apostolique dans le monde dérive de ce besoin intime de François s’écriant : *« Voilà ce que je désire. Voilà ce que je cherche. Voilà ce à quoi j’aspire de tout mon cœur ! »* (1 Cel 22). L’Évangile est pour nous non seulement un ensemble de valeurs à vivre et à prêcher, mais la forme authentique et le contenu même de notre vie et de notre apostolat.

***Vers une libération totale***

**48.** Accueillons la réalité et le dynamisme des temps comme un signe de la présence de Dieu, assurés que l’Esprit Saint nous guidera et nous aidera à comprendre et à interpréter le sens profond de l’histoire. C’est là pour nous le point de départ dans la proclamation de l’Évangile de Jésus-Christ.

Faisons nôtres les souffrances et les aspirations de l’humanité en quête d’une libération totale ; présentons au Père le cri des pauvres en partageant effectivement leur condition (Const. 46,3).

Dans la Première Règle, François nous propose de commencer l’annonce du Royaume de Dieu en vivant en paix au milieu de tout peuple et de toute cultures : *« Qu’ils ne fassent ni procès ni disputes et soient soumis à toute créature par amour de Dieu »* (16,6).

Cherchons donc à nouer un dialogue respectueux pour découvrir les valeurs communes à chaque culture (bonté, vérité, liberté, beauté) : elles révèlent la présence de Dieu et sont le fondement de l’unité.

***Construire une fraternité universelle***

**49.** Frère parmi ses frères et sœurs, chacun de nous est appelé à partager les dons reçus de Dieu pour aider les autres à vivre leur vocation chrétienne et à construire une fraternité universelle, à *« travailler dans un esprit évangélique pour amener ceux que séparent la haine, l’envie, les affrontements d’idéologies, de classes, de races ou de nations, à vivre ensemble une paix durable »* (Const. 99,2).

La promotion de la dignité et des droits des pauvres fait partie intégrante de notre mission évangélique. Nous manifesterons notre vocation à la minorité beaucoup plus en partageant la route des hommes au service du prochain qu’en les dirigeant du haut d’une position de prestige.

***Fidélité à l’Église***

**50.** Restons fidèles à l’Église du Christ, qui construit une humanité nouvelle en cheminant avec tous les hommes de bonne volonté. Une expression essentielle de cette fidélité sera de vivre notre charisme franciscain et capucin. Selon l’esprit du Testament de saint François, nous resterons attentifs aux nécessités de l’Église locale, partageant ses souffrances et ses espérances dans le développement de nouvelles formes et de nouvelles structures.

***Les valeurs guides***

**51.** Dans le Testament, François décrit sa vie de foi comme un itinéraire de conversion permanente. L’avènement du Royaume de Dieu demande pareillement une conversion radicale à chaque frère et à chaque fraternité. Une telle conversion suppose une réévaluation généreuse du sens de notre vocation religieuse et du rôle des fraternités religieuses dans le monde actuel. Elle nous appelle à un examen, à la lumière de l’Évangile, de nos critères de jugement, de nos idées, de nos valeurs - guides ; elle nous stimule à ouvrir les yeux pour voir l’œuvre de l’Esprit dans le monde ; elle nous demande d’apprendre à écouter.

Il nous faut bien avouer que nous sommes parfois plus prompts à prêcher au monde, à nos frères et à nos sœurs, qu’à écouter avec respect l’Esprit qui parle en eux.

Autant de réflexions qui vont nous contraindre à réexaminer nos projets, nos priorités personnelles à la lumière de cette véritable obéissance par amour que François décrit dans la troisième admonition.

**L’Appel á l’action et choix opérationnels**

***Un plan pastoral***

**52.** En conséquence de l’exposé qui précède, nous recommandons avec une particulière insistance à chaque province ou circonscription de l’Ordre d’établir un plan pastoral qui expose avec clarté notre nouvelle forme de présence apostolique dans le monde. Que la préparation de ce plan – c’est aussi notre recommandation – implique tous les frères et englobe tous les aspects de notre ministère, individuel et communautaire. Ce regard nouveau sur notre rôle dans le monde donnera à chaque province ou circonscription le courage d’entreprendre de nouveaux types d’activités et d’abandonner les apostolats et les structures qui ne sont plus un témoignage significatif d’une présence évangélique.

***Critères de choix***

**53.** Les ministères de l’Ordre (Prédication, collaboration paroissiale, aumôneries, sacrement de réconciliation, etc.) seront revitalisés à partir des critères suivants :

* sensibilité aux valeurs humaines ;
* renouveau approprié comme le demande l’Église;
* valeurs - guides fondamentales de notre vie et de notre activité, surtout la minorité ;
* plan pastoral de la province et de l’Église locale.

***Groupes ecclésiaux***

**54.** Les mouvements et groupements ecclésiaux lancent un très pressant appel à notre Ordre :

1. ils entrent dans le plan pastoral de nombreuses Églises ;
2. ils sont une façon nouvelle d’» être Église » ;
3. Ils représentent une force puissante pour l’évangélisation ;
4. Ils aident à la naissance de nouvelles expressions religieuses fondées sur l’Écriture ; ils suscitent d’étroites relations interpersonnelles et l’engagement pour une transformation de la société.

***Engagement pour les pauvres***

**55.** Le cri des pauvres doit trouver une réponse des plus nettes dans les ministères et les activités de l’Ordre :

* que tous les frères prennent conscience des droits et de la dignité des personnes ;
* cette sensibilisation à la justice est partie intégrante de tous les ministères ;
* en tant que frères mineurs, la prise de conscience de notre Ordre en ce qui concerne les pauvres inclut, pour les frères, la volonté de cheminer avec eux, de partager leur vie, leurs aspirations, leurs luttes ;
* nous réaffirmons la valeur de nos multiples engagements et services pour les pauvres et parmi les pauvres ; nous recommandons de porter une attention spéciale aux formes plus récentes de la souffrance humaine : les chômeurs, les ouvriers immigrés, les réfugiés, les victimes de la drogue et du SIDA, les personnes isolées, les personnes âgées, etc.

***Animation spirituelle adaptée***

**56.** Nous soulignons l’importance de répondre aux besoins religieux du peuple ; il faut y pourvoir par une animation spirituelle adaptée. La mutation des comportements religieux exige de notre part :

1. que nos fraternités vivent de façon crédible l’Évangile ;
2. que nous ouvrions nos maisons à divers groupes, par exemple aux groupes de jeunes, tant pour leur animation spirituelle que pour la promotion des vocations ;
3. que nous permettions aux gens de participer à notre vie spirituelle ;
4. que nous préparions des guides spirituels en mesure de répondre à la soif que les hommes ont de Dieu ;
5. que les confesseurs restent disponibles, qu’ils soient bien au courant de la théologie morale et pastorale actuelle, de la psychologie », et disposés à servir le peuple ;
6. que l’on établisse des maisons de prière, comme le demandent les Constitutions (56,1) et que nous collaborions dans l’organisation d’autres centres de spiritualité.

***Nouvelles initiatives missionnaires***

**57.** Pour que l’Ordre continue à développer sa mission auprès des jeunes Églises :

* cherchons à découvrir les signes de la présence de Dieu en chaque culture ;
* soyons prêts à collaborer à la création d’Églises locales autonomes et à y bien préparer des ministères capables ;
* que l’Ordre accepte d’implanter la présence franciscaine-capucine dans les régions où elle n’existe pas encore, spécialement en Afrique et en Asie orientale ;
* intensifions les efforts actuels de l’Ordre en faveur des missions et développons les structures appropriées pour une plus large coopération interprovinciale au service de nouvelles initiatives missionnaires ;
* dans les pays qui ne permettent pas l’annonce explicite de l’Évangile, notre présence garde sa raison d’être, car *« le principal apostolat du frères mineur est de vivre au milieu du monde la vie évangélique dans la vérité, la simplicité et la joie »* (Const. 145,2).

***Les moyens de communication sociale***

**58.** Les moyens de communication sociale font partie intégrante de la culture actuelle. Nous en recommandons un usage responsable, afin de susciter une nouvelle mentalité religieuse. Ce qui demande :

* que ces moyens soient utilisés comme instruments d’évangélisation ;
* que les frères apprennent eux-mêmes et enseignent aux gens à en user avec un sens critique :
* que les laïcs aussi soient formés à porter le message chrétien en ce domaine qui est d’une extrême importance.

***Avec la fraternité séculière***

**59.** L’assistance spirituelle de la Fraternité Séculière est à la fois un devoir et un privilège de famille. La mise en acte de cette réciprocité vitale rend plus fortes notre présence et notre activité apostolique. En même temps, nous bénéficions des dons précieux de tant de frères et de sœurs qui vivent, dans leur vocation de laïcs, le même charisme franciscain.

***Apostolat biblique***

**60.** En cohérence avec notre vocation franciscaine et pour mieux répondre, selon le désir de l’Église, aux défis actuels de l’évangélisation, nous donnerons à l’apostolat biblique la priorité qui lui revient.

***Pastorale de la santé***

**61.** La pastorale de la santé, comme celle des personnes âgées, demande un choix et une qualification renouvelés, éventuellement avec des cours de recyclage. Accordons une préférence à la visité et à l’assistance à domicile des malades et des personnes âgées, pour leur apporter aide spirituelle et matérielle. Il est louable aussi de promouvoir le bénévolat d’associations laïques pour les services hospitaliers ou à domicile.

***Sensibles à toutes les nécessités***

**62.** Dans les diverses aires culturelles de l’Ordre, bien des activités répondent aux besoins du peuple et de l’Église : promotion culturelle, particulièrement par des livres et des publications, apostolat auprès des familles et auprès de la jeunesse, etc. Notre désir permanent d’annoncer l’Évangile de Jésus-Christ demande une ouverture constante et une grande sensibilité à toute possibilité nouvelle qui se présente à nous dans la société et dans l’Église.

**CHAPITRE V°
NOTRE ANNONCE
DE LA JUSTICE DE LA PAIX
ET DU RESPECT DE LA NATURE**

***Le dessein de Dieu***

**63.** A la suite du Christ, sur les traces de François, nous avons de nouveau compris que, comme frères, nous avons à manifester prophétiquement par notre vie et par notre agir, les valeurs de la justice, de la paix et du respect de la nature.

L’harmonie de ces trois réalités répond au projet de Dieu au jour de la création. Le péché l’a détruite. Aujourd’hui, comme frères, nous avons à collaborer au rétablissement de cette harmonie originelle et à préparer la venue du Royaume de Dieu sur la terre. Cette tâche, nous l’accomplirons avec tous nos frères et sœurs du monde : c’est là le dessein de l’Alliance inaugurée par Jésus.

***Le don de la paix et de la justice***

**64.** La paix, ce don que le Seigneur lui-même a confié à François et à ses disciples, nous avons à la proclamer par notre vie et par nos actes. Elle sera solidement fondée sur l’amour et la vérité, mais elle ne pourra être authentiquement évangélique si elle n’inclut pas également la Justice. C’est ce que déclare le Synode des Évêques en 1971 ;: *« Le combat pour la justice et la participation à la transformation du monde nous apparaissent pleinement comme une dimension constitutive de la prédication de l’Évangile, qui est la mission de l’Église pour la rédemption de l’humanité et sa libération de toute situation d’oppression ».*

***Un univers menacé***

**65.** De nos jours, la pollution et un vandalisme destructeur menacent l’univers entier : l’eau, l’air et même « Mère la Terre ». Jean-Paul II a déclaré saint François d’Assise patron des défenseurs de l’écologie (29 novembre 1979) : un tel geste nous invite à étendre à toute la création cette manière franciscaine d’aimer dans la justice et dans la paix.

**A. Analyse de la situation actuelle**

**I. Signes de mort et de vie en ce monde**

***Des problèmes nouveaux et complexes***

**66.** Ce monde auquel nous avons à annoncer la Justice, la Paix et le respect de la Nature est blessé. Il lance un cri amer. Et, en même temps, un souffle nouveau de vie le traverse.

Bien des problèmes, surtout dans le domaine de l’économie et de l’écologie sont si nouveaux et si complexes que jusqu’ici les experts ne sont point parvenus à découvrir des solutions satisfaisantes. Par exemple, on n’a encore trouvé aucun modèle pour résoudre le conflit entre technologie et chômage. Les Églises chrétiennes elles-mêmes ont engagé des recherches significatives, entre autres un projet pour un nouveau système économique mondial. Sans la connaissance de tels travaux, il reste impossible de porter un jugement réaliste sur les grands problèmes de notre époque et sur les responsables d’une telle situation.

*a - Signes de mort*

***Danger de destruction***

**67.** Comme au temps de Moïse, on peut entendre aujourd’hui aussi monter le cri désespéré de millions de femmes et d’hommes injustement privés de leurs droits les plus fondamentaux. L’être humain et son milieu de vie sont menacés de destruction. Pour la première fois depuis sa création, l’homme tient en ses mains un pouvoir tel sur toute la terre qu’il peut soit la détruire soit la rendre plus habitable. L’avenir de notre planète et de l’humanité sont bien en question.

***Militarisme et oppression***

**68.** Depuis la Seconde Guerre mondiale, l’humanité vit en situation chronique de guerre. Les moyens de combat deviennent sans cesse plus nombreux, plus sophistiqués, plus dangereux. Des dépenses hallucinantes leur sont consacrées, qui déséquilibrent l’économie mondiale et endettent les nations à très long terme, si bien que l’aide aux pays pauvres et leur développement normal en sont impossibles. La militarisation s’intensifie sans que l’on constate un engagement égal pour résoudre les problèmes de millions de personnes qui meurent de faim, d’innombrables paysans chassés de leurs terres, d’un nombre toujours plus important d’enfants abandonnés, d’une destruction systématique de certaines populations, et cela partout dans le monde.

***Violence ouverte et cachée***

**69.** De mille manières bien concrètes, nous faisons l’expérience de la violence et nous voyons autour de nous des violences contre les personnes et les biens, des délits sexuels avec viols, des mauvais traitements imposés aux femmes et aux enfants. Certaines violences, désormais institutionnalisées, restent dissimulées, tel le cas des multinationales qui se soustraient au contrôle des États et cherchent sur le plan mondial profit et domination des marchés ; tel le racisme qui réussit subtilement à se maintenir ; telle la politisation de la religion, le fanatisme religieux (certaines manifestations de l’Islam et de la « Djihad » ou guerre sainte) ; tel le refus d’un travail et des moyens de vivre à cause de la couleur de la peau ; telles la politique ou l’idéologie qui justifient ouvertement leur comportement d’apartheid. Autant d’attitudes qui peuvent devenir un style de vie habituel.

***Insensibilité***

**70.** Les moyens de communication sociale nous bombardent sans cesse d’informations sur la violence et peut-être y sommes-nous devenus insensibles. On dit que, pour survivre, les victimes des bombardements d’Hiroshima et de Nagasaki ont, en quelques heures, développé leur insensibilité aux cris de douleur qui les entouraient. Parmi nous, tant de cris s’élèvent : des millions d’avortements chaque année, l’exploitation des femmes en tant de pays, les conditions de travail inhumaines ; le refus absolu des diverses formes de liberté, le chômage systématique sous prétexte de croissance économique, l’écart toujours plus large entre riches et pauvres au sein d’une même nation et entre les nations, le terrorisme, la torture… Tant de cris qui s’élèvent ! Ne serions-nous pas devenus sourds nous aussi ? N’aurions-nous pas développé en nous des formes de refus devant cette mort qui nous environne.

***Manipulations des moyens de communication sociale***

**71.** Les nouvelles technologies, les moyens de communication sociale sont capables d’ouvrir à notre monde des perspectives inimaginables. Tous ces moyens ne sont-ils pas trop souvent manipulés par les détenteurs du pouvoir et par ceux qui n’ont aucun intérêt à faire progresser la justice évangélique ?

***Un avenir incertain***

**72.** On note aujourd’hui de graves préoccupations devant les agressions contre l’équilibre écologique : dans les eaux des rivières, des fleuves, des océans, par les décharges contaminées et les résidus nucléaires ; dans l’atmosphère des zones industrielles, par les gaz et les vapeurs d’usines et par l’intensité de la circulation automobile ; dans la nature végétale et animale, par une exploitation abusive. Des milliers d’espèces animales et végétales sont en voie de disparition ou menacées de mort. En de vastes espaces de notre terre soumis à l’érosion, le désert progresse. L’humanité voit son avenir bien menacé !

*b - Signes de vie*

***Protéger la vie***

**73.** Actuellement, nombreux sont ceux qui ont pris conscience de cette situation mortelle. Et ils réagissent :

* les groupes qui apportent un appui humain et économique aux femmes qui choisissent coûte que coûte de ne pas se faire avorter ;
* les groupes qui, à leurs risques et périls, parlent avec courage à leur société et lancent un appel prophétique à la conversion ;
* les membres des groupes de résistance qui agissent par la non violence pour un changement de société ;
* les groupes qui demeurent vigilants sur les accords internationaux afin que les libertés humaines ne soient pas violées par les régimes d’oppression ;
* le divers mouvements en faveur de la paix, qui lancent des appels et agissent avec intégrité

Au-delà de ces groupes, les célèbres martyrs contemporains, disparus dans leur combat pour la défense des valeurs humaines, particulièrement de la paix : le mahatma Gandhi, Anne Frank, Martin Luther King, Maximilien Kolbe, Dietrich Bonhöffer Oscar Romero, Titus Brandsma, etc. Et aussi ces millions de martyrs silencieux, qui ont agi par leur vie, par leur témoignage, par leurs efforts, pour résister aux puissances, non pas de vie mais de mort.

***Protéger l’équilibre écologique***

**74.** De nouvelles associations voient le jour pour la protection et la défense de l’équilibre écologique, des parcs naturels, des espèces animales, des mers et des cours d’eau, pour sauvegarder la pureté de l’air dans les zones industrialisées ou d’intense circulation automobile : ce sont « les nouveaux croisés » de la paix, qui défendent la nature contre ses agresseurs.

**II – L’église : ombres et lumières**

***Les difficultés dans l’Église***

**75.** En raison de la complexité de la vie moderne, il n’est par facile pour l’Église d’aujourd’hui de présenter un ensemble de réponses, cohérent et réaliste, à ceux qui cherchent un monde plus juste et qui demandent le « pourquoi » de tant de situations et de tant de problèmes. L’Église éprouve quelque difficulté à évaluer ce qui est en jeu et à saisir les défis auxquels nous devons faire face actuellement. Pour elle comme pour tous, la grande tentation demeure de s’abandonner au fatalisme et de suivre les modes du moment.

*a - les ombres*

***Danger de repliement***

**76.** Comme toute institution qui a une longue histoire, l’Église n’échappe pas au risque de se refermer sur son passé, sur ses habitudes et ses complicités… Peut-être ne s’est-elle pas posé avec assez de force la question présentée par Paul VI au Synode de 1974 : *« Qu’est devenue cette énergie cachée de la Bonne Nouvelle, capable d’atteindre en profondeur la conscience de l’homme ? »* (Ev. nunt. 4).

***Dichotomie entre doctrine et action***

**77.** Peut-être nous-mêmes chrétiens, nous trouvons-nous plus tranquilles dans une spiritualité « individualiste », sans lien avec la vie réelle des gens et des groupes, et sommes-nous absents des lieux où précisément se commettent les injustices. Ou même sommes-nous aveugles face aux injustices que nous commettons nous-mêmes ? Nous nous trouvons plus en sécurité dans un rôle de direction et d’enseignement. Il est sans doute vrai que nous sommes peu habitués à affronter les tensions ouvertes, à écouter et à nous laisser instruire, à faire connaître à nos frères leurs droits et à les accompagner dans leur promotion personnelle et collective. Notre discours est devenu certainement plus incisif au plan de la justice, mais avons-nous eu ensuite le courage de passer à l’action comme Église ?

*b - les lumières*

***Protéger les droits humains***

**78.** Un effort réel s’est manifesté dans l’Église surtout à partir du XIX° siècle pour constituer un ensemble de doctrine sociale et pour encourager les fidèles dans leurs engagements sociaux. Vatican II et la réflexion qui a suivi ont donné une orientation décisive vers l’homme. Le Pape et les Évêques ne cessent de nous ramener à cette réflexion. En bien des pays, l’Église défend ouvertement les droits humains face aux régimes d’oppression et aux abus contre l’écologie. Bien souvent, elle reste seule à le faire.

Cette redécouverte plus claire de l’amour de Jésus pour l’être humain a suscité partout un écho enthousiaste. Nous pouvons dire qu’elle a rouvert les horizons de l’avenir. Les béatitudes de la Justice et de la Paix apparaissent bien comme un don de l’Esprit à notre temps, tout particulièrement pour les jeunes.

**III – Notre fraternité capucine : ombres et lumières**

*a - les ombres*

***« Insensibilité psychique »***

**79.** Frères capucins, nous n’échappons pas à ces limites de l’Église. Frère Pascal Rywalski déclarait dans son rapport au chapitre général de 1982 que nous, capucins, sur bien des points concernant notre présence dans le monde, étions en retard sur l’Église romaine. Nous souffrons d’une « insensibilisation psychique » à l’égard des problème du monde : ce fait est prouvé par les diverses enquêtes menées dans l’Ordre ces dernières années.

Nous devons encore rectifier certaines attitudes cléricales. Souvent nous avons tendance à appuyer les classes sociales supérieures qui nous appuient. Notre comportement face au monde reflète trop bien parfois celui des « media ».

*b - les lumières*

***Pistes d’avenir***

**80.** Le renouveau récent de notre Ordre s’est manifesté avec évidence par la révision des Constitutions en 1968. Il s’est poursuivi par les C.P.O. et les multiples rencontres locales. Il a ouvert ainsi des pistes imprévues pour notre avenir. Le niveau de notre prise de conscience devant ce qui se passe dans l’humanité et face aux exigences concrètes du projet fraternel de Jésus pour nous s’est vraiment développé en ces dernières années. En témoigne entre autres la nouvelle attitude à l’égard des « personnes » dans nos rapports réciproques et dans la pratique de l’obéissance.

Notre Ordre, nous l’espérons, saura prendre sérieusement en compte la réalité présente et se remettra, comme à ses origines, à l’écoute de sa vocation première pour opérer des choix décisifs.

**B. Nos options : critères et motifs**

***Respect des droits humains***

**81.** Un premier critère est le respect des droits humains fondamentaux, avec comme conséquence de replacer l’homme et ses droits au centre de nos préoccupations, de réagir chaque fois qu’un être humain ou un peuple est victime de l’injustice, est entravé dans son développement moral, est exclus, sous quelque forme que ce soit, du droit de coparticipation (cf. Const. 99,1-2), d’intervenir chaque fois que la nature est violentée ou agressée.

***Lutter pour l’homme***

**82.** Jésus s’est livré pour la cause de l’homme. Il est, Lui, le « Juste » (Is 45,8), « notre Paix » (Ep 2,14), passionnément désireux que tous aient la vie en abondance et que personne n’en soit exclus (Jn 10,1sv), que l’on tienne pour premiers ceux qui ont moins accès à la vie (Lc 4,16 sv). Ce projet fraternel de Jésus, nous avons à le vivre avec courage, avec risque et si nécessaire jusqu’à la mort violente : c’est là notre vocation chrétienne. Si ce circuit vital qui conduit à la paix est bloqué par l’injustice ou par tout autre mal, il nous revient de lutter pour que la vie puisse continuer avec abondance pour tous.

***L’expérience vécue par François***

**83.** François a vécu cette expérience à la suite de Jésus. Sa vocation fut d’annoncer la Paix, qui n’est autre que la vie en abondance (Test. 23 ; 1 Cel 29). Il l’a réalisé avec la joie de celui qui transmet la vie, avec aussi un esprit de pénitence et de conversion, comme Jésus lui-même, qui a versé son sang pour accomplir sa mission de paix (Ep 2,14). François a d’abord été un homme de paix, ensuite, il a pu annoncer la paix.

***Une préférence pour les « exclus »***

**84.** Comme Jésus, François a proclamé l’Évangile de la paix à tous, avec cependant, dès le début, une préférence pour les « exclus » (cf. Test. 1-3). Il l’a fait en vrai « mineur », en s’adressant d’abord aux plus petits ; il l’a fait sans violence, sans moyens de puissance, mais résolument, acceptant les risques d’un tel comportement (la visite au sultan).

***Fraternité universelle***

**85.** François a vécu et annoncé la paix aux personnes, aux animaux, aux choses, comme à des frères et à des sœurs, membres de la même famille, avec respect, dans la gratuité. Il a cru que tout être peut devenir un « frère » : le sultan, le loup, le feu… Ainsi a-t-il rendu justice aux personnes et à la nature : il les regardait comme Dieu les voit ; il les traitait comme Dieu lui-même les traite.

***Notre charisme***

**86.** François nous a transmis un charisme particulier pour le service de la paix, de la justice et de la nature. Le point de vue du pauvre est le lieu privilégié d’où un fils de François voit et proclame les valeurs. La réconciliation et le respect de la création sont les moyens que François nous propose pour parvenir à la vraie paix et à l’harmonie. C’est là partie intégrante de notre vocation.

***Notre apostolat***

**87.** Ce que nous venons de dire peut se vivre dans la plus grande liberté et dans la pluriformité. Toutefois le contenu même ne peut en être rejeté sans mettre en cause notre charisme franciscain. Paul VI le rappelait à notre chapitre général de 1976 : *« Nous voudrions rappeler une des caractéristiques les plus traditionnelles de l’esprit de votre Ordre. Il nous parait important de la mettre en évidence aujourd’hui encore, de façon particulière dans votre apostolat : vous faire en toutes circonstances messagers de paix entre les hommes ».*

***Avec audace et courage***

**88.** Nos Constitutions de 1982, dans la ligne des C.P.O. de Quito (9 ; 17), de Mattli (4 ;22 ; 27) et de Rome (6 ;8 ;12 ;31 ;42,44) nous invitent à l’audace et au courage : « N’hésitons pas à proclamer à ceux qui détienne le pouvoir et même aux chefs des peuples, le message de conversion à la justice et à la sauvegarde de la paix » (Const. 145,4). Dans le passé tant de nos frères ont déjà couru ce risque. Ceux qui s’engagent à le faire encore aujourd’hui ne reçoivent pas toujours un accueil chaleureux.

***L’exemple de François***

**89.** Il s’agit de retrouver la vigueur cachée de notre charisme. Les Évêques d’Italie écrivaient à l’occasion du huitième centenaire de la naissance de saint François : *« … sans prétendre change les structures sociales de son temps, François a , en fait, révolutionné son époque en renouvelant la conscience des hommes et le visage de la société »* (Osserv. Rom. Du 14/3/1982,p.4).

***Les capucins promoteurs de la justice et de la paix***

**90.** Notre présence active dans la promotion de la justice et de la paix s’inspire aussi de la tradition de notre Ordre. Dès les origines, les Capucins ont engagé une vaste entreprise de pacification sociale et de justice . Ils l’ont fait souvent par la prédication dans la simplicité et l’humilité des milieux populaires aussi bien que dans des missions diplomatiques de grande envergure, avec des personnalités célèbres comme le P. Hyacinthe de Casale, Marc d’Aviano, s. Laurent de Brindes, etc.

**C. Pistes pratiques pour l’action**

***Sur le chemin de la croix***

**91.** Un regard contemplatif tourné vers Jésus et vers ses membres peut nous transformer. Les opprimés, les exclus, seront nos sœurs et nos frères. Ils seront aussi nos maîtres. Aux côtés de Jésus et de ses membres souffrants, nous vivrons l’expérience de la conversion à la paix, non pas en formules théoriques mais d’une façon qui nous provoquera à des engagements concrets et courageux. Certainement cela va nous conduire sur le chemin de la croix, mais nous en deviendrons capables d’aimer tout le monde, même nos ennemis, comme l’exige notre action franciscaine pour la paix.

Ce regard contemplatif vers le Christ et vers ses membres nous révélera aussi que bien des choses sont à changer en nous, que nous estimons importantes dans notre vie personnelle et communautaire. Il nous amènera à renouveler, et de façon drastique, notre choix des priorité, à « refonder » notre vie en partant d’une « inspiration » que nous aurons retrouvée.

***En contact avec les marginaux***

**92.** Les exclus de ce monde ont un accès privilégié au Royaume de Dieu ; ils sont les premiers à recevoir la Bonne Nouvelle (Lc 4,14-18). Pour entendre le cri authentique des pauvres, c’est donc désormais un devoir majeur pour nous d’établir des fraternités parmi les pauvres. Heureux sommes-nous de compter tant de nos frères au contact quotidien avec les opprimés, les marginaux : ce sont eux qui nous aideront à percevoir le cri des pauvres et nous aideront à lui donner une place dans notre prière et à fortifier notre résistance à tout ce qui les opprime. Suivons l’exemple de François : souvent, il souhaitait retourner parmi les lépreux pour être enseigné par eux (1 Règle 9,3).

***Le drame de la misère***

**93.** Rappelons-nous bien les paroles que Paul VI adressait aux religieux voici quelque vingt ans : *« Comment donc le cri des pauvres retentira-t-il dans vos existences ? Il doit vous interdire tout d’abord ce qui serait compromission avec toute forme d’injustice sociale. Il vous oblige aussi à éveiller les consciences au drame de la misère et aux exigences de justice sociale de l’Évangile et de l’Église. Il conduit certains d’entre vous à rejoindre les pauvres dans leur condition, à partager leurs lancinants soucis »* (Ev. test. 18).

***Une nouvelle école***

**94.** Il nous reste tant à faire en ce qui concerne la conversion dont nous avons parlé : c’est bien une nouvelle formation qui doit passer par notre cœur autant que par notre intelligence. François a longuement fréquenté les exclus avant de découvrir pleinement sa vocation. Sur la place publique, au contact des exclus, nous comprendrons nous aussi le sens profond de notre vocation, en faisant nous-mêmes l’expérience de l’injustice, de la violence dont ils sont, eux, les victimes quotidiennes. C’est vraiment ainsi que Jésus a appris, au contact des exclus et des méprisés de son temps.

***Des choix à vivre***

**95.** Notre programme de formation initiale doit spécifier que les nouveaux frères passeront par une telle expérience. Le même principe vaut aussi pour la formation permanente. Ne manquons pas l’occasion d’amener d’autres personnes à prendre conscience de cette réalité, depuis les membres de la Fraternité Séculière jusqu’à ceux et celles que nous pouvons rencontrer chaque jour.

Rappelons-nous, dès le départ, qu’il ne suffit pas, pour des fils de François, de proposer des solutions ou des alternatives : nous avons personnellement à être puis à **vivre** ces solutions ou alternatives que nous proposons. Que le Seigneur nous aide à entrer dans cette voie !

Un merci tout spécial à nos frères et à nos fraternités qui partagent chaque jour la vie des « plus petits » à tous les niveaux. Merci à ceux qui se rendent solidaires de leurs souffrances, de leur espérance ; à ceux qui, jour après jour, réalisent à leur manière et dans les milieux les plus divers, le projet fraternel de Jésus.

***Renoncer à la violence***

**96.** Renoncer à la violence ut une part intégrante de la conversion de François. Dans cet esprit, reconnaissant la valeur de la personne humaine, nous refusons d’appuyer l’usage de la violence comme moyen de réparer les torts. Dans le même sens nous reconnaissons le droit à l’objection de conscience contre le service militaire. Nous nous opposons aussi à la torture et à la peine de mort.

***Collaboration internationale***

**97.** Si nous voulons que la Justice, la Paix et l’Écologie deviennent des services spécifiques dans nos provinces et nos fraternités, il faudra établir un secrétariat international, avec des personnes disponibles à plein temps. Ce secrétariat recevra la responsabilité de développer et de coordonner à la manière franciscaine cette nouvelle forme de ministère dans le monde entier. Il se tiendra au service du Définitoire général, qui doit, en permanence, devenir la voix des pauvres pour tout l’Ordre. Il pourrait aussi collaborer avec d’autres groupes, religieux ou non, qui, sur le plan international, poursuivent des buts identiques.

Les provinces sont instamment priées de créer un secrétariat J.P.E (Justice, Paix, Écologie) là où il n’existe pas encore et d’en confier la responsabilité à des frères capables.

***Un programme d’animation***

**98.** Un programme concret sera préparé pour l’animation de J.P.E. Notre option pour ces valeurs se fondera sur des données scientifiques en ce domaine. Ce qui requiert une information suffisante et aussi la formation d’experts en ces questions, formation qui s’appuiera sur de solides bases bibliques et sur une lecture critique des écrits et de la vie de François . Nous invitons nos professeurs d’université, par exemple ceux de l’Antonianum, de Saint-Bonaventure, des autres centres franciscains, à préparer des séminaires et des programmes de formation en ce sens et même à proposer ces question comme matières d’études universitaires.

***Révision de vie***

**99.** Toute forme d’injustice et d’inégalité doit disparaître de nos fraternités, surtout les formes de cléricalisme qui peut-être existent encore. Que l’on revoie les salaires de nos employés. Restons vigilants sur l’utilisation par les banques de nos dépôts d’argent.

***Vigilants pour l’écologie***

**100.** Que les frères demeurent attentifs dans le domaine de l’écologie ; qu’ils évident de garder des parcs, des jardins, des bois inutilisés par eux ou par d’autres. Qu’ils évitent de les vendre lorsqu’il y a risque de quelque exploitation à de fins égoïstes. Ils resteront solidaires de ceux qui luttent contre la destruction de la nature sous quelque forme que ce soit.

***Solidaires avec tous***

**101.** Certainement nous ne sommes ni les premiers ni les seuls ni nécessairement les meilleurs dans l’effort pour construire un monde plus juste. Ce que souvent nous pourrons faire de mieux sera d’appuyer les groupes déjà existants et de les aider à la manière franciscaine.

En tout premier lieu, rendons-nous solidaires des initiatives nées dans l’ensemble de la famille franciscaine.

***La grandeur de notre vocation***

**102.** Nous n’avons pas encore fini de découvrir la puissance cachée et la grandeur de notre vocation. Comme François, nous avons reçu mission de vivre et d’annoncer la Paix et la Réconciliation. En vivant notre vocation nous témoignons qu’il est possible d’établir en ce monde des rapports fraternels fondés sur la justice et l’amour.

Nous sommes en même temps gardiens de cette Nature que le Créateur a confiée à toute l’Humanité.

**CONCLUSION**

Le 27 septembre 1986, nous arrivions au terme de nos réflexions. C’était un samedi, jour consacré, comme chaque samedi, à la Vierge Marie, Reine de notre Ordre.

En achevant ces semaines de rencontre, nous pouvions reprendre pour nous-mêmes les paroles de Marie dans le Magnificat : *« Tout notre être exalte le Seigneur et notre esprit tressaille de joie en Dieu notre Sauveur ».*

Avec confiance, nous attendons le jour où toute la vie et l’activité des Capucins deviendront prophétiques au sens du Magnificat : ce jour où leur vie et leur activité participeront au mouvement qui confondra les orgueilleux dans les pensées de leur cœur ; ce jour où la force des puissants sera réorientée de telle façon que les humbles et les opprimés seront relevés ; ce jour où nous inviterons les cœurs des riches à la conversion pour que les affamés soient assurés de recevoir ce qu’il y a de meilleur ; ce jour où la réconciliation et la paix deviendront des attitudes habituelles.

Un temps de grâce s’est ouvert pour l’Ordre, voici trois ans, lorsque nous avons été invités à réfléchir sur le thème de **notre présence prophétique dans le monde ; notre vie et notre activité apostolique.**

Pour nous, délégués, la célébration de ce C.P.O. au Brésil nous a fait vivre une expérience profonde de cette grâce. Une grâce qui appelle désormais tous les frères de l’Ordre à progresser sans discontinuer sur la route maintenant ouverte. Qu’ils accueillent avec bienveillance les réflexions et les suggestions de ce Document et qu’avec courage ils en fassent passer les propositions dans le concret de leur vie.

Notre confiance repose sur le Seigneur : dans le passé, il a toujours assisté l’Ordre. Regardons l’avenir avec espérance. Dieu, qui a commencé en nous cette œuvre, la conduira à son achèvement, jusqu’au jour de Jésus-Christ notre Seigneur.

**VI° Conseil Plénier de l'Ordre
VIVRE LA PAUVRETÉ EN FRATERNITÉ
ASSISE, 1998**

**PRÉSENTATION**

À tous les frères de l'Ordre

*Chers frères,*

Nous avons le plaisir de vous présenter les propositions élaborées et adoptées par le Sixième Conseil Plénier de l'Ordre qui s'est tenu à Assise du 7 septembre au 1er octobre 1998 et dont le sujet était : *Vivre la Pauvreté en Fraternité.*

Notre intention de tenir un Conseil plénier pour traiter de la pauvreté évangélique dans sa dimension communautaire et institutionnelle, nous l'avions annoncée à l'Ordre il y deux ans et demi. Depuis ce moment, la fraternité qu'est l'Ordre, s'est souciée de se préparer à cet événement. Choisir de le tenir à Assise était très significatif. Trente et un délégués des Conférences, venus des cinq continents, s'y sont donc réunis avec le Ministre général et son définitoire.

Nous publions maintenant le fruit du travail de ce Conseil et nous sommes convaincus que vous y trouverez une ressource utile. Tout comme l'expérience de fraternité vécue durant le Conseil plénier, ces propositions expriment l'unité vitale de la fraternité globale de l'Ordre et de son gouvernement central. Comme les Constitutions le suggèrent (cf. 123, 1), elles rendront plus évidente la responsabilité mutuelle et la coopération entre tous les frères et elles feront progresser encore l'unité de l'Ordre et la communion dans la pluriformité. Du même coup, nous confirmons ces réflexions du Conseil plénier de manière à préserver toute leur valeur d'orientations pour l'Ordre entier (cf. *Const.* 123, 6).

Nous avons, quant à nous, décidé d'étudier ce texte au cours de la réunion de janvier du Définitoire général. Cela nous permettra de voir quels éléments pourraient s'appliquer dès maintenant et quels autres requerront l'attention du Chapitre général. Nous entendons bien, de toute façon, accepter tout ce que ce Conseil plénier nous a soumis dans ses réflexions et tout ce qui peut contribuer au renouvellement de l'Ordre.

Nous aimerions dire un mot au sujet de la méthode de travail qui a encadré le déroulement de l'assemblée. Comme vous le constaterez à la lecture du texte, le Conseil plénier a choisi de faire une série de *propositions* plutôt que de rédiger un document comme l'avaient fait les précédents Conseils pléniers. Le but d'une *proposition* n'est pas de traiter un sujet en profondeur du point de vue de la doctrine. On y trouvera bien des éléments doctrinaux, mais comme points d'appui à une proposition orientée vers l'action. En procédant ainsi, *par propositions,* les participants ont pu échanger et partager leurs vues de façon très intense. Ils ont pu aussi reconnaître, estimer et accueillir la richesse de notre diversité culturelle. La méthode, et ce n'est pas son moindre bénéfice, nous a permis d'atteindre un consensus dont l'ampleur est surprenante au vu de la variété - et occasionnellement, de l'opposition - des points de vue des frères.

Selon le vœu du Conseil plénier, un comité de rédaction restreint a révisé le texte des propositions sous l'angle de la sty­listique, sans jamais en modifier la substance. La majorité des membres du Conseil plénier avait aussi suggéré que l'on insère des titres dans le texte. On l'a donc fait. Ces titres ne font pas partie intégrante du texte mais ils en rendent la lecture et la compréhension plus facile.

Enfin, puisque les supérieurs majeurs et les gardiens sont les premiers responsables de la formation des frères (cf. *Const.* 23, 6), nous leur recommandons instamment de faire connaître et de faire étudier les principes que le Conseil plénier a proposés pour encadrer notre vie de pauvreté évangélique en fraternité. De même, nous leur demandons de faire tout ce qui relève de leur autorité pour que ces principes soient mis en pratique.

Frères, que l'Esprit du Seigneur nous inspire à tous un amour renouvelé de notre Dame la Sainte Pauvreté et que son action nous aide à la garder.

Le Ministre général et son Définitoire,

Fr. John Corriveau
Fr. Ermanno Ponzalli
Fr. Aurelio Laita
Fr. Andrew Anil Sequeira
Fr. Tadeusz Bargiel
Fr. Paul Hinder
Fr. William Wiethorn
Fr. Andrés Stanovnik
Fr. Thaddaeus Ruwa'ichi

Solennité de saint François
Rome, le 4 octobre 1998

**PROPOSITIONS**

**PAUVRETÉ ÉVANGÉLIQUE ET MINORITÉ POUR NOTRE TEMPS**

**1.** Jésus Christ, le Fils de Dieu qui « s'anéantit lui-même, prenant condition d'esclave... obéissant jusqu'à la mort, et à la mort sur une croix ! » (Ph 2, 7) est le fondement et le modèle de notre pauvreté évangélique. Marchant à sa suite, nous avons librement choisi la pauvreté, une pauvreté en vue du Royaume, une pauvreté libre et joyeuse. Elle ne constitue pas une fin en elle-même, elle est comme la pauvreté du Christ « qui pour vous s'est fait pauvre, de riche qu'il était, afin de vous enrichir par sa pauvreté » (2 Co 8, 9 ; cf. Const. 59, 1); son but est donc de nous rendre disponibles pour Dieu et pour nos frères et nos sœurs.

**2.** L'intention fondamentale de s. François était « d'observer le saint Évangile de notre Seigneur Jésus Christ » (1R 1, 1). L'In­carnation et la Croix lui ont indiqué la voie de son engagement radical à « ne garder pour lui rien de lui-même » (cf. Lettre à tout l'Ordre, 29). Ceci implique en tout premier lieu que l'on recon­naisse que tout le bien qui est en nous et qui s'accomplit par nous est don de Dieu et qu'on lui doit, en retour, louange et action de grâces. Le second volet de ce don de soi radical est plus doulou­reux : « Soyons-en fermement convaincus ; nous n'avons à nous que les vices et les péchés » *(1R* 17,7). À cela, François ajoute encore un troisième élément qui n'est pas moins exigeant : « C'est lorsque nous sommes soumis à diverses épreuves que nous de­vons nous réjouir, lorsque nous avons à supporter, dans notre âme et dans notre corps, toutes sortes d'angoisses et de tribulations » *(1R* 17, 8) ; « mais ce dont nous pouvons tirer gloire, c'est de nos faiblesses. C'est de notre part quotidienne à la sainte Croix de notre Seigneur Jésus-Christ » *(Adm 5,* 8).

**3.** Pour François, l'idéal évangélique de la pauvreté ne pouvait aller sans le choix de la minorité. Être « petit »est la manifestation authentique de cette pauvreté intérieure que le projet de vie franciscain veut exprimer aussi extérieurement, par l'humilité du cœur et l'absence de pouvoir (cf. *Admonitions 2,* **3 ; 3 ;** 4 ; 6,4, etc.), et par la solidarité avec ceux que frappent le besoin et la privation.

Sans la minorité, notre pauvreté n'aurait pas de sens et deviendrait un motif d'orgueil tout comme la minorité perdrait sa réalité sans la pauvreté matérielle.

Inversement, pour François, ni la pauvreté ni la minorité ne sont des fins en elles-mêmes. Elles nous aident à vivre « le don le meilleur » (cf. *1Co* 12, 31), l'amour, que la fraternité franciscaine veut offrir à toute personne et à toute la création.

C'était cette vie de fraternité évangélique, vécue en pauvreté et en minorité, qui attirait autour de François des gens de toutes les conditions sociales et les incitait à se mettre concrètement à la disposition des plus nécessiteux.

**4.** François a donné naissance à un « Ordre de Frères » (cf. 1 *Cel* 38). Notre spiritualité et notre tradition mettent l'accent sur la pauvreté, spécialement sur la pauvreté considérée du point de vue ascétique et individuel, mais évidemment, sans escamoter les dimensions fraternelle et communautaire (cf. en particulier : *CPO* ***1****,46-61 ; CPO* **4**,43-45 ; *CPO* ***5****,* 29-40 et 55 ; *Const. 59-*74). Malgré cela, la vigueur nouvelle du sens de la fraternité, l'extension mondiale de l'Ordre et certains problèmes nouveaux de notre société nous incitent à repenser et à approfondir le sens de « notre pauvreté évangélique vécue en fraternité »,particulièrement des points de vue communautaire, institutionnel et structurel.

**5.**Au sein du mouvement franciscain, les capucins ont particulièrement insisté sur une austère simplicité dans leur façon de vivre la pauvreté et sur la proximité du peuple dans la pratique de la minorité(prédication populaire, service des malades et des victimes de la peste, quête...). Ces valeurs, vécues en fraternité, renouvelées et acculturées, témoignent de l'évangile et stimulent la promotion des plus faibles.

**6.** Pour François, l'avidité et l'avarice rompent les rapports avec Dieu tout comme l'ambition et la compétition avaient détruit l'esprit de fraternité entre les gens. Dans le but de vivre la plénitude de l'idéal évangélique d'amour et de fraternité, François et ses premiers compagnons ont adopté une forme de vie qui comportait à l'égard de la pauvreté, des choix audacieux pour cette époque. Parmi ces choix, on trouve le refus de l'usage de l'argent, le rejet de toute propriété, le travail manuel comme moyen de subsistance ordinaire et comme façon de servir les autres ainsi que la quête en cas d'évidente nécessité.

À notre époque, tenant compte des changements de circonstances, Paul VI (Déclaration du 4 mars 1970) a abrogé toutes les déclarations pontificales qui avaient régi la pratique de la pauvreté durant les sept siècles de l'histoire de l'Ordre, ne laissant subsister que celles qui ont été reprises dans le Droit canonique et dans nos Constitutions. Ce faisant, il déclarait, en fait, que les franciscains ne sont plus liés par les choix économiques spécifiques de François et de ses premiers compagnons.

Nous devons toujours demeurer fidèles, cependant, aux intentions profondes de François. Et c'est pourquoi nous devons développer de nouvelles manières de vivre concrètement certaines des options fondamentales du franciscanisme, comme l'austérité de vie, l'engagement au travail, la solidarité et la dépendance mutuelle, la participation intime à la vie du peuple, particulièrement du peuple des pauvres, l'usage honnête et une juste gestion des biens et des propriétés ainsi que l'attachement au « développement durable ».

**7.** Face au phénomène de la mondialisation de l'économie, nous, frères mineurs capucins qui subissons aussi l'influence de ce mouvement, avec humilité et fidélité, nous affirmons encore la pertinence de la pauvreté évangélique en tant que modèle pour l'organisation du monde en notre temps. Etnous le faisons en continuité avec l'inspiration originelle de François et avec les éléments fondamentaux de notre tradition franciscaine et capucine. Nous assumons donc la pauvreté évangéliquecomme l'option de notre famille et nous nous engageons à la repenser à la lumière du temps présent.

De quelle manière, par exemple, réagirons-nous aux influences de l'économie mondialisée ? Il importe tout d'abord que nous nous familiarisions avec le fonctionnement de ce « nouvel ordre économique », que nous le comprenions et que nous en fassions une évaluation critique, spécialement attentive à la problématique morale sous-jacente à l'économie. Ensuite nous serons en mesure de témoigner de l'évangile et de vivre notre forme de vie évangélique de telle manière que, malgré notre fragilité, elle se pose en alternative au système économique dominant et offre une option plus authentiquement humaine valorisant la simplicité, la gratuité, la volonté de servir, le respect des personnes et de la création. Rappelons-nous que nous ne sommes pas isolés dans cette démarche; nous accompagnons d'innombrables femmes et hommes de bonne volonté qui œuvrent, de manières variées, pour le bien, la justice et la paix.

**8.** Pour n'être pas pris au dépourvu par les défis du monde d'aujourd'hui, il importe que notre formation initiale offre des cours d'introduction à l'économie et aux réalités sociales ainsi que des expériences de travail (volontariat, services auprès des pauvres, etc.), comme le demandait déjà le CPO 4 (cf. 51). La formation permanente aussi devrait inscrire ces sujets parmi ses priorités.

**PRÉSENCE AU MILIEU DES PAUVRES ET PLURIFORMITÉ**

**9.** Avec toute l'Église, nous renouvelons notre option préférentielle pour les pauvres. Il ne s'agit pas là d'un choix laissé à la discrétion de chaque frère, mais d'un défi collectif relevé en fraternité et qui doit avoir une réelle visibilité : en vivant avec les pauvres pour assumer les valeurs présentes dans leurs façons de croire, d'aimer et d'espérer ; en les servant, de préférence de nos propres mains ; en partageant le pain avec eux et en défendant leurs droits. Etre pauvres avec les pauvres et devenir leurs frères, cela fait partie intégrante de notre charisme franciscain et de notre tradition de « frères du peuple ».

S. François nous dit, dans son Testament, que son itinéraire de conversion a connu un tournant décisif le jour où le Seigneur le conduisit parmi les lépreux. C'est à ce moment qu'il « quitta le monde », changeant de condition sociale et de lieu de résidence. Il quitta le centre pour la périphérie de Rio tinto et de Sainte ­Marie des Anges. Nos Constitutions et les Conseils pléniers de Quito et de Garibaldi nous invitent à établir certaines de nos fraternités parmi les pauvres : « Nous approuvons les frères qui, dans les situations propres à leur pays, vivent avec les pauvres et partagent leurs conditions et leurs aspirations » *(Const.* 60, 6; cf. 12,2-4; 100,3 ; 104, 1; *CPO* ***5****,25,* 1). Nous croyons que la solidarité avec les personnes marginalisées est l'une des meilleures réactions aux injustices de notre époque.

**10.** Nous reconnaissons que la fréquentation de la culture des pauvres nous apporte un enrichissement d'humanité et que cette culture des pauvres constitue un outil herméneutique nécessaire à la compréhension de l'essentiel de notre héritage franciscain. C'est pourquoi nous proposons que chaque province de l'Ordre élabore un plan pour assurer notre humble présence parmi les pauvres, qu'elle le mette en oeuvre et en suive de près la réalisation. De cette façon, admis comme membres de la société des pauvres, partageant leur culture de l'intérieur, nous pourrons promouvoir leur développement intégral. Dans le cadre de ce plan de présence parmi les pauvres, on sera attentif à bien choisir les fraternités qui le réaliseront et à donner une formation adéquate aux frères qui seront membres de ces fraternités. De plus on s'assurera que la circonscription apporte constamment son support à l'entreprise et qu'on prenne les moyens de partager fraternellement la richesse de ces expériences.

**11.** François est la personnification du radicalisme évangélique et, dans son style incomparable, il a souligné ce que vivre et annoncer l'évangile signifie : *nudus nudum Christum sequi.* Il est fondamental, selon lui, de s'abandonner à Dieu en toute confiance. Ainsi, insiste-t-il, ses frères devraient aller de par le monde sans rien prendre avec eux, comme des brebis parmi les loups, annonçant l'évangile, en tout premier lieu, par le témoignage quotidien de leur vie de frères mineurs. Pour François, cette manière d'être et de vivre, sans pouvoir et tout à fait sans défense, n'était ni une méthode ni une condition de l'évangélisation, c'était déjà, directement, évangéliser. Notre histoire capucine nous incite à reprendre et à actualiser cette forme de pure présence évangélique parmi les gens de toutes conditions, avec une préférence marquée pour ceux qui sont simples et pauvres. Il nous revient donc de mettre en oeuvre les modèles d'évangélisation les moins dépendants de la puissance et de l'assurance qui découlent de la quantité et de la richesse des moyens, demeurant plutôt disposés à apprendre des pauvres et à nous fier à Dieu seul.

**12.** Ce Conseil plénier réaffirme que la pauvreté aussi, en tant qu'élément essentiel de notre vie, doit se vivre à la lumière de ce que disent les Constitutions au sujet de l'unité et de la pluriformité de la vocation franciscaine. L'unité, d'une part, se rapporte à la fraternité et au principe selon lequel « *en raison de leur même vocation, tous les frères sont égaux » (Const.* 84, 3). Mais, d'autre part, les contextes de vie des frères varient de telle manière que, sans une sérieuse acculturation,ni la pluriformité dans la vérité, ni une évangélisation authentique ne seront jamais possibles. L'acculturation de la pauvreté doit toucher jusqu'à nos lieux de résidence, nos bâtiments, notre style de vie, les moyens d'apostolat pauvres que nous emploierons et notre apparence même. Les critères qui devraient encadrer l'acculturation en pluriformité sont les suivants :

* la fidélité inventive de la fraternité à l'unique Esprit qui vit dans notre Ordre et qui s'exprime toujours par la diversité des circonscriptions de l'Ordre et par les signes des temps ;
* la communion fraternelle et l'obéissance aux supérieurs, fondements de l'unité de notre charisme (cf. *Const. 5, 5);*
* l'acceptation joyeuse des différences dans la communion ;

. la disponibilité à partager tout ce qui nous appartient.

**13.** Les Constitutions nous imposent une norme : « le minimum nécessaire et non pas le maximum permis » (67, 3). Mais cette norme ne prend son sens que lorsqu'elle est concrètement appliquée aux contextes dans lequel vivent les frères. Nous proposons donc que les frères, dans chaque circonscription, appliquent cette norme à leur contexte spécifique. En s'imposant un cadre budgétaire et une limite des dépenses, les communautés locales et la fraternité provinciale peuvent restreindre leur usage des ressources disponibles et donner un heureux exemple de modération et même d'austérité.

**MOYENS DE SUBSISTANCE : LE TRAVAIL ET LA QUÊTE**

**14.** Le travailcontribue à l'achèvement de la création, profite à la société, unit la communauté et accomplit la personne. La pauvreté évangélique, en tant que manière de suivre le Christ, restaure la dignité du travail dans un monde qui l'a réduit à son aspect d'intrant économique. Pour nous, franciscains, le travail est une forme de solidarité entre nous et avec le peuple et aussi notre premier moyen de subsistance.

Voici certaines idées qui nous paraissent importantes au sujet du travail : le travail doit valoriser la personne et servir les besoins de la communauté ; tous nos frères devraient avoir des chances égales d'acquérir les compétences nécessaires à leur travail ; nous devons avoir une connaissance critique des forces qui influencent le monde du travail.

**15.** Dans la tradition franciscaine, on a toujours considéré le travail comme une grâce. Pour cette raison, aucun travail n'est interdit aux frères pourvu qu'il soit honnête et conforme à notre statut de mineurs (cf. *Test.* 20 ; *1R* 7,9 ; *CPO* 4,49). Nous savons que la réalité du travail est liée aux conditions économiques propres à chaque période de l'histoire et à chaque contexte géographique. Devant une telle variété, nous devons estimer toutes les formes de travail : services apostoliques, œuvres de charité, travail intellectuel ou travail manuel. L'Ordre a toujours manifesté beaucoup de respect pour l'apostolat, autant pour le service des sacrements que pour l'évangélisation sous toutes ses formes. Il faut accorder à ce travail la place et la dignité qui lui revient. Mais nous voulons tout aussi bien souligner la dignité et l'utilité du travail manuel et la nécessité, dans le contexte actuel, de formations spécialisées en vue de tâches particulières qui soient tout aussi accessibles aux frères laïcs qu'aux frères clercs. Dans le but de garder bien vivant en nous le sens du don gratuit, chaque communauté devrait préserver l'équilibre entre le travail rémunéré, nécessaire à la subsistance de la fraternité, et le travail accompli bénévolement. Nous devons toujours demeurer convaincus que la valeur d'un frère ne dépend pas du travail qu'il fait ou du salaire qu'il gagne. Les choix d'activités personnelles devraient toujours être soumis à la réflexion et au discernement de la communauté (cf. *Const.* 76, 2 ; 77, 4). De cette manière, on évitera que le travail d'un frère ne devienne sa « propriété privée », ne le rendre inamovible et indifférent aux besoins de la fraternité locale ou provinciale.

**16.** Les tâches domestiques sont si importantes que quiconque n'y prend pas part affaiblit la fraternité (cf. *CPO* 4, 19). La collaboration concrète de tous les frères à la vie quotidienne de la fraternité, sous la supervision du chapitre local, contribue au développement du sens de la fraternité, de l'égalité, de l'entraide et de la dépendance mutuelle. Par le travail domestique encore, nous partageons le mode de vie des gens ordinaires. Et il ne s'agit pas là seulement de travail manuel ; en fait, en n'importe quelle communauté d'aujourd'hui, les tâches à accomplir peuvent aller du jardinage à l'informatique et chacun peut y offrir ses aptitudes pratiques comme ses capacités intellectuelles.

Dans quelques régions de l'Ordre, en raison de l'âge des frères, de leur petit nombre ou de leurs nombreuses occupations, on engage des personnes laïques pour travailler dans nos maisons, spécialement si elles sont très grandes. On peut bien le faire, en ayant soin de respecter les dispositions des lois, mais nous ne devrions pas considérer cela comme une réponse automatique et habituelle à nos besoins et ne pas laisser se développer chez nous une mentalité de patrons.

**17.** Notre société vit à la course, bousculée par les engagements, les échéances et les moyens de communication modernes. Nos fraternités n'échappent pas à ces pressions. C'est pourquoi, nous n'avons pas seulement à combattre l'oisiveté mais aussi l'hyperactivité,même dans l'apostolat. Face à cette tendance, nous devons prendre des précautions pour que notre travail ne nuise pas à la vie fraternelle en éliminant tout espace pour la réflexion, l'étude et le dialogue avec nos frères. Par-dessus tout, il nous faut éviter qu'il n'éteigne en nous « l'esprit de sainte oraison et de dévotion » car ce serait perturber l'équilibre de nos vies. La priorité donnée à l'activité peut nous conduire à nous fier bien trop à ce que nous pouvons faire nous-mêmes comme si le Royaume de Dieu n'était pas l’œuvre de l'Esprit saint et comme sil'écoute, l'accueil et le silence en présence de Dieu ne servaient à rien.

**18.** Le travail à l'extérieur de la fraternitéou chez des étrangers à l'Ordre - même un travail profane - a toujours fait partie de notre histoire, ancienne ou récente. Il a pris beaucoup d'importance, au cours de la période récente, dans l'expérience des « petites fraternités ». Ces initiatives ont été suscitées par une volonté de présence, d’«incarnation » dans le monde du travail, spécialement en tant que travailleur salarié. Les conditions de travail ont changé aujourd'hui : il y a moins d'emplois disponibles et d'être ouvrier n'a plus le sens privilégié qu'on a pu lui donner dans les « petites fraternités ». Cependant, même aujourd'hui, les choix qui conduisent à établir de telles fraternités, peuvent encore justifier que l'on veuille être un travailleur salarié, non pas nécessairement en usine, mais dans un emploi humble, pénible et subalterne. C'est pour nous une façon de partager les conditions de vie qui sont celles d'une grande partie de l'humanité. C'est un témoignage évangélique pour les autres et, pour nous-mêmes, une école de formation. Mais toujours, la fraternité demeure le lieu d'appartenance déterminant (*Const.* 77, 3; 79, 1-2), milieu de vie, centre d'interpellation et de support.

**19.** Le type d'engagement que nous prenons et la professionnalisation souvent nécessaire aujourd'hui pour certains emplois a renforcé dans notre Ordre la stabilité dans le travail et la résidence. Mais il y a toujours un risque que cela se transforme en immobilisme. Pour éviter de perdre le sens de la mobilité qui nous fait « pèlerins et étrangers »en ce monde (cf. *1R*6,2; *Test.* 24), nous devrions souvent aborder cette question de manière sereine, aussi bien en fraternité qu'avec les supérieurs. Nous devrions, de temps à autre, vérifier notre disponibilité à changer d'emploi ou à garder le même, basant nos choix sur le bien de la communauté elle-même et du Peuple de Dieu envers qui nous avons des responsabilités.

**20.** Dans la vie de François et de ses frères, jusqu'à nos jours encore, la quêtea joué un rôle important. Elle démontrait la dépendance des frères àl'égard de la population au milieu de laquelle ils vivaient et elle établissait avec les gens un rapport plus étroit. Elle était une façon de nous insérer intimement dans le tissu social populaire et elle offrait aussi un moyen d'évangélisation effica­ce. De nouvelles formes de quête existent aujourd'hui (secrétariats des missions, fondations, pieuses unions, bulletins et calendriers, etc.) Mais il nous reste encore à trouver de nouveaux moyens de contact personnel direct avec les gens, de nouvelles manières d'accomplir un apostolat humble, allant presque de porte en porte, auprès de tous, pauvres et riches.

Il faut raviver ces valeurs sous-jacentes à la quête: confiance en la Providence divine, sens de la dépendance et de la réciprocité entre le peuple et nous. Les gens nous font des dons parce que nous donnons aux pauvres ; et pour faire l'aumône, nous devons nous-mêmes recevoir les aumônes avec reconnaissance. Quant aux levées de fonds, nous proposons qu'on n'en fasse jamais sans l'autorisation et le contrôle du Ministre provincial et de son définitoire. Le but pour lequel on sollicite de l'argent doit alors être clairement défini et annoncé. Les services de sollicitation devront présenter leurs comptes au Ministre provincial et à son définitoire chaque année. On ne laissera jamais un frère décider seul de la destination des fonds reçus.

**SOLIDARITÉ ET PARTAGE**

**21.** Le partage des donsentre les différentes églises locales est une des dimensions essentielles de la catholicité *(LG*13). Pour François, le partage des biens va bien au-delà de l'obligation morale et ressort plutôt du domaine de l'amour: « *Si une mère nourrit et chérit son fils selon la chair* (cf. *1 Th* 2, 7), *avec combien plus d'affection chacun ne doit-il pas aimer et nourrir son frère selon l'esprit ! » (2R* 6, 8). *Sollicitudo rei socialis* définit la vertu morale de solidarité comme *« une détermination ferme et constante à promouvoir le bien commun, c'est à dire le bien de tous et de chacun, parce que nous sommes véritablement responsables de tous » (SRS* 38). François, qui annonce une fraternité dans laquelle il n'y a aucune honte à dépendre les uns des autres *(1R*9,6-7) donne encore plus de force à cette définition de la solidarité. En effet, François affirme clairement que la dépendance à l'égard des autres est une dimension inhérente de notre humanité créée et rachetée et que, par conséquent, c'est un droit (*1R*9, 9). Plus encore, l'interdépendance suppose le don théologal de l'amour qui enrichit de même celui qui donne et celui qui reçoit (*1R*9, 9). La communion fraternelle et l'interdépendance devraient inspirer et définir nos structures de solidarité dans les fraternités locales, provinciales et internationale, de même que nos rapports au monde, en particulier nos rapports au monde des pauvres.

**22.** La solidarité ne consiste pas d'abord à donner des choses aux autres. Elle est dépendance mutuelle et fraternité. La culture qui se développe à partir de la solidarité engendre une nouvelle compréhension des autres et de nouvelles relations avec eux. François a changé son rapport aux lépreux en se rendant au milieu d'eux. Être solidaire demande que l'on se soucie de chacun de ses frères et sœurs, spécialement de celles et de ceux qui sont exclus du partage des bénéfices de la société. Entendant le cri des pauvres, nous devons agir pour que la solidarité globale devienne un nouvel ordre social.

**23.** En conformité avec l'invitation de François de respecter la mère d'un frère comme la sienne propre, il nous faut inclure parmi nos pratiques de solidarité le souci de la famille d'originede nos frères. Il parait utile de suggérer que ce souci soit pris en charge par la fraternité elle-même et non pas laissé à la décision de l'individu le plus concerné. En étudiant cette question, la communauté se souviendra de l'invitation évangélique de transformer les liens de la chair et du sang afin de vivre pleinement notre appartenance à la fraternité capucine et d'être ouverts aux besoins des personnes vulnérables.

**24.** Dans le passé, la solidarité internationale à l'intérieur de l'Ordre se réalisait de manière satisfaisante par les rapports des provinces avec les missions. Les changements survenus dans l'Ordre de nos jours imposent une révision en profondeur de ces dispositifs Si nous voulons continuer de vivre en solidarité selon l'esprit de saint François. Tenant compte de cela, nous faisons les propositions suivantes

a) La nature fraternelle de notre Ordre exige que la solidarité soit pratiquée entre les fraternités et non pas seulement entre les individus.

b) Comme la pauvreté évangélique nous enracine dans une cul­ture particulière et nous lie à un peuple déterminé, il faut éviter que la solidarité internationale ne vienne compromettre nos liens culturels.

c) Une fraternité comme la nôtre, couvrant une multitude d'aires culturelles, doit chercher à réaliser une équité qui tienne compte des différences plutôt qu'une égalité basée sur l'uniformité. Une telle équité veut que chaque province dispose des moyens de répondre aux besoins de ses membres et de leurs ministères selon les normes de leur culture et de leur peuple. Nous ne voulons pas établir un style de vie capucine qui soit le même partout ; ce que nous voulons, c'est que nos frères, partout dans le monde, soient à l'abri de la misère et profitent de conditions de vie décentes.

d) Au nom du principe de subsidiarité, aucune province ne doit solliciter d'une autre province ce que le travail de ses propres membres et les aumônes de son propre peuple pourraient bien lui fournir.

e) La solidarité franciscaine va au-delà de la loi et de la justice; sa source, c'est la générosité et l'amour fraternel.

f) Pour être efficace, la solidarité a besoin de transparence de la part de celui qui donne et de la part de celui qui reçoit.

g) Présentement, les structures de solidarité établies entre les circonscriptions de l'Ordre ne semblent pas refléter adéquatement nos liens de frères d'une unique famille. Il faudrait donc que le prochain Chapitre général établisse une nouvelle structure per­manente, simple et pratique, au service de la solidarité entre les circonscriptions, les Conférences et l'Ordre dans son ensemble. On se souviendra de ce que disent les Constitutions: « Tout ce qui n'est pas nécessaire à la fraternité sera remis soit aux supérieurs majeurs pour les besoins de la circonscription soit aux pauvres, ou encore affecté au développement des peuples » *(Const.*67, 4). Même sion devait éventuellement procéder à une plus grande centralisation, on aura soin de sauvegarder les rapports fraternels historiques entre les circonscriptions.

h) Puisque nous sommes membres d'une seule et même famille, les commissions de solidarité de notre Ordre devaient inclure des représentants, non seulement des provinces donatrices, mais aussi des provinces qui reçoivent.

**25.** Notre solidarité envers les plus petits et ceux qui souffrent s'exprime aussi par les organisations et lés œuvres sociales ou charitables. L'administration de ces œuvres doit toujours se conformer aux lois. Chaque fois que cela est possible, on les gérera en coopération, à différents niveaux, avec des personnels laïcs compétents, formés à l'esprit de la solidarité. Notre tâche spécifique et privilégiée, demeure celle de susciter et d'animer ces initiatives sur les plans humain et spirituel (cf. *Const.71, 9).*

**26.** Rempli de filiale reconnaissance, François chantait la réconciliation de la création et la compassion pour toutes les créatures (cf. *Lettre circulaire 12).* Dans cet esprit, les frères devraient s'engager envers la paix, la justice et le respect de l'intégrité de la création,n'usant qu'avec parcimonie des ressources de “ notre mère la terre ”, prenant soin des plus petits dans une perspective de responsabilité fraternelle (*CPO* ***5****, 65),*prêtant leur voix aux sans voix et préoccupés des générations à venir. Dans la pratique, ces options s'exprimeront, non seulement par l'animation et la participation judicieuse aux mouvements de solidarité et d'action écologique, mais, plus encore, par la sobriété de leur vie, leur bonheur à vivre de peu et leur résistance à la société de consommation aveugle.

**27.** Une vie en solidarité devrait produire une culture du partage, de l'attention mutuelle et de la démarche commune.Poussés par ces motivations, les frères devraient partager leurs engagements à la solidarité avec toute personne de bonne volonté, spécialement avec les sœurs du Deuxième Ordre et avec les membres de l'Ordre Franciscain Séculier. Ils devraient aussi contribuer au développement de l'œcuménisme franciscain et ecclésial, à la collaboration inter religieuse, au dialogue interracial, au rapprochement Sud/Nord, etc.

**28.** Le champ de la solidarité franciscaine est très étendu. Il implique que l'on se sache responsable de toute personne et de l'intégrité de toute la création. Nous sommes frères de tous les peuples et de toutes les créatures (*CPO 5,*28). La solidarité mondialeest encore plus importante aujourd'hui, alors que les forces du marché de l'économie mondialisée donnent un sens nouveau et tragique à la parole de Jésus : « À tout homme qui a, l'on donnera et il aura du surplus ; mais à celui qui n'a pas, on enlèvera ce qu'il a » *(Mt 25,* 29). Ayant à l'esprit l'exemple de François qui ne supportait pas de voir qu'un autre soit plus pauvre que lui-même, nous devrions nous engager à prêter l'oreille en premier lieu à ceux qui ont été exclus des bénéfices de la mondialisation de l'économie.

**LES NORMES D'UNE ADMINISTRATION FRATERNELLE ET TRANSPARENTE**

**29.** François permettait que l'on recoure à des ressources extraordinaires pour les nécessités évidentes des malades (*1R* 8, 3) et des lépreux (*cf. 1R* 8, 10). Nous avons aujourd'hui d'autres « nécessités évidentes » - qu'il faut toujours vérifier minutieusement - qui nous obligent à recourir à des ressources extraordinaires telles que les réserves financières et les investissements. En conséquence :

* les réserves financières et les investissements ne devraient servir à couvrir que ces « nécessités évidentes » auxquelles ni les revenus de travail, ni les aumônes, ni la solidarité interprovinciale ne peuvent subvenir ;
* les nécessités qui justifient des investissements d'argents doivent être définies de manière rigoureuse et les revenus des investissements ne doivent pas être appliqués à d'autres fins ;
* une fraternité franciscaine ne doit pas définir un minimum d'investissement nécessaire pour assurer une certaine sécurité ; elle doit plutôt déterminer le maximum à ne pas dépasser pour demeurer fidèle à notre tradition de confiance en la providence humaine et divine;
* les investissements, qu'il s'agisse d'immeubles, d'argent ou d'autres instruments financiers, seront gérés et régis par des normes éthiques très strictes. Dans ce but, la collaboration avec d'autres organisations chrétiennes ou religieuses à l’œuvre dans différentes régions peut être un secours nécessaire et précieux.
* puisque nous sommes un Ordre international, il va de soi que nos fraternités appartiennent à des milieux aux conditions économiques et sociales très variées. Il faut donc y réagir de manière pluriforme. Cependant, il pourrait être opportun de déterminer des normes nationales ou continentales régissant les questions de finances, de réserves et d'investissements.

**30.** La vie fraternelle appelle aussi la transparence administrative aux niveaux local, provincial et général. Cette transparence commence dans la conduite de chaque frère, se poursuit au niveau de la fraternité locale et aboutit au niveau de la circonscription à laquelle appartient la fraternité. La transparence est à la fois une expression et un instrument de la fraternité et de la solidarité entre toutes les composantes de l'Ordre.

**31.** Les chapitres locauxsont des occasions idéales pour faire participer tous les frères à la préparation du budget de la fraternité et à la vérification de la manière dont on dépense l'argent. Nous pouvons exprimer notre esprit de fraternité par notre façon de gérer l'argent et le chapitre local est vraiment le lieu où vérifier que nous le faisons dans le respect des valeurs évangéliques, de la minorité, etc.

**32.** Pour assurer la transparence à tous les niveaux de l'administration, tous les rapports financiers annuelsde la fraternité locale, de la circonscription ou de l'Ordre doivent contenir :

a) un bilan,

b) un compte de revenus et dépenses,

c) un budget prévisionnel annuel.

Pour bien établir les budgets, il est indispensable d'utiliser un système de comptabilité bien étudié.

**33.** Les fraternités locales nepeuvent avoir que des investissements d'argent à court terme (compte de banque). Le capital dont elles disposent ne représente que ce qui est nécessaire au fonctionnement ordinaire de la communauté. Il revient au Supérieur majeur et à son conseil d'établir la limite maximum de ce qui peut être laissé à l'administration d'une fraternité locale (cf. *Const.* 67, 4). À cette fin, la circonscription devrait élaborer et distribuer des formulaires ou des modèles et déterminer s'il convient d'établir une gestion économique centralisée au niveau de la province.

**34.** La transparence est requise aussi des organismes provinciaux qui ont une administration propre : œuvres des missions, activités pastorale, organisations d'action sociale et fondations diverses. L'instance de décision et de contrôle demeure toujours le Supérieur majeur et son conseil. Les supérieurs peuvent confier l'administration financière à des personnes compétentes ou à des services financiers qualifiés, qu'ils soient religieux ou laïcs.

**35.** Les rapports administratifs de toutes les circonscriptions doivent déclarer tous les investissements financiers et préciser s'ils sont faits au bénéfice de la province ou d'autres œuvres. Les bilans doivent énoncer la valeur commerciale des biens qui ne sont pas nécessaires à l'administration courante de la circonscription (v.g. terrains, bâtiments inoccupés, bâtiments donnés en location, etc.).

**36.** Tenant compte des principes de solidarité établis par ce Conseil plénier et des prescriptions de nos Constitutions (cf. 67, 7; 73, 1), le définitoire de chaque circonscription, ou s'il le faut, le chapitre, ayant eu soin de consulter la Conférence régionale, devrait établir ce qui est nécessaire à son administration ordinaire. On fixera le montant à garder en réserve ou à investir pour assurer les dépenses extraordinaires à l'interne (entretien des propriétés, soins des malades, assurance des employés, formation) et celles qui relèvent de la solidarité extérieure (missions, dons).

**37.** Pour les investissements, en plus de la transparence, nous devons être attentifs aux principes d'éthique. Nous référant à nos Constitutions (cf. 66, 3) nous considérons qu'il est acceptable de recourir aux formes d'investissements pratiqués aujourd'hui dans la société civile. Nous devons cependant nous plier à certaines conditions. Nous devons :

* vérifier les incidences positives et négatives de chaque investissement du point de vue éthique (“ responsabilité socia­le ”) et tout faire pour ne promouvoir que des investissements respectueux de la justice;
* nous interdire les investissements purement spéculatifs ;
* autant que possible, investir dans sa propre zone socio-économique ou dans les pays plus pauvres.

Dans ce contexte, il importe que chaque circonscription réévalue sa pratique en la comparant aux principes des autres circonscriptions et en se conformant aux lois et règlements financiers de chaque pays. Les investissements ne sont pas du ressort d'un individu, mais relèvent de l'autorité des Supérieurs majeurs. Ces derniers peuvent requérir les conseils de laïcs particulièrement compétents dans le domaine financiers et conscients du caractère évangélique de notre Ordre.

**38.** Les normes données par les Constitutions et les Conseils pléniers antérieurs sont amplement suffisantes pour résoudre les cas particuliers qui pourraient survenir à propos de nos maisons(cf. *CPO 1, 53)*.Les frères vivent en ce monde comme pèlerins et étrangers. Nous les exhortons donc à vérifier que leurs résidences laissent suffisamment voir qu'ils ont choisi de se fier à la Providence divine. Qu'ils s'assurent que la taille de leurs résidences soit proportionnée au nombre de frères qui y habitent et au travail qu'on y fait.

**39.** Nos maisons doivent être simples et accueillantes, combinant le bon goût et l'harmonie avec la sobriété et la modestie. Comme c'est l'esprit qui donne sa forme à la matière, notre manière de vivre devrait marquer les lieux que nous habitons.

**40.** Selon les circonstances où nous nous trouvons, il est légitime de louer des bâtiments qui nous appartiennent en respectant les normes que le Ministre général et son définitoire jugeront opportun d'établir. Cependant, nous recommandons fortement que l'on se départisse des propriétés et des terrains qui ne nous servent plus. Lorsque cela ne peut se faire, qu'on les mette à la dispositions d'œuvres sociales en échange de loyers modiques.

**41.** On devrait organiser des cours pour donner à nos frères une formation adéquate, les habilitant à conjuguer compétence en administration économique moderne et fidélité à notre forme de vie.

**42.** Suivant les Constitutions (71, *5*; cf. 163, 3) le rapport triennal donné par les circonscriptions au Ministre général devrait traiter aussi des questions économiques de manière transparente et complète. On devrait, pour cet usage, préparer un formulaire qui serait utilisé par toutes les circonscriptions. Dans le contexte actuel de mondialisation, il est nécessaire de disposer d'un bon réseau d'informationen vue de distribuer l'aide en toute justice aux circonscriptions qui en ont besoin.

**43.** La transparence recommandée aux fraternités et aux circonscriptions est requise aussi de l'Ordre à son plus haut niveau. La caisse de la Curie généraledevrait recevoir, en plus des contributions statutaires (v.g., contributions annuelles des circonscriptions et 10% des revenus en faveur des missions), le superflu de chaque province et tous les dons qui n'ont pas été utilisés. On n'investira pas à long terme les sommes destinées à un usage de solidarité immédiate (v.g., honoraires de messe, dons pour les pauvres).

**44.** C'est à la Curie générale qu'il revient d'encourager la solidarité et l'esprit de fraternité à la dimension du monde. Par l'intermédiaire de structures adaptées, elle intervient auprès des circonscriptions qui n'ont pas les moyens de subvenir aux besoins vitaux des frères (nourriture, formation, santé et soins des aînés). Lorsque l'on se consacre à la coordination de la pratique de la solidarité, il est essentiel de tenir compte des contextes culturels et sociaux dans lesquels vivent les frères.

**45.** Il convient que le Ministre général et son définitoire décident des façons de faire et établissent les structures nécessaires pour que la solidarité s'applique efficacement. La gestion des fonds dont disposera le Ministre général, du consentement de son définitoire, pour subvenir aux besoins de la solidarité sera soumise à l’examen de chaque Chapitre général.

**VII° Conseil Plénier de l'Ordre
NOTRE VIE FRATERNELLE EN MINORITÉ
ASSISE, 2004**

**PRÉSENTATION**

À tous les frères de l’Ordre

*Chers frères,*

Nous vous présentons ici le résultat du travail du Septième conseil plénier de l’Ordre sur *Notre vie fraternelle en minorité* qui s’est tenu à Assise du 1er au 27 mars dernier.

Plusieurs d’entre vous, grâce à l’internet, ont pu suivre le déroulement du CPO au jour le jour. Et de plus, par le même truchement, bien des frères ont pu présenter leurs points de vue — parfois même leurs critiques — et leurs encouragements que nous avons beaucoup appréciés.

Pour tous les participants le CPO a apporté un grand enrichissement. Il a été aussi pour l’Ordre, l’occasion d’un progrès dans l’unité et la collaboration. Mais son produit propre et original, c’est un recueil de *55 Propositions* sur le thème qui lui avait été assigné.

Le système des propositions, utilisé pour la seconde fois dans ce genre de rencontre, a certaines limites. Pour les compenser, à la conclusion de ses travaux, le Conseil plénier a voulu que le texte des *Propositions* soit retravaillé par la suite. Ce travail a maintenant été fait et, durant la session du définitoire du 21 au 29 juin 2004, nous avons approuvé le texte définitif des *Propositions* et le transmettons maintenant à toute la fraternité selon ce que disent nos *Constitutions : «*Il convient que le ministre général, dans la mesure où il le juge bon et avec le consentement du définitoire, confirme de son autorité les actes du conseil plénier et les propose à l’Ordre » (no 123, 5-6).

Les frères qui ont retravaillé le texte des *Propositions* les ont réparties en sept groupes auxquels ils ont donné des titres. Ce sont : *Les fondements*; *La vie fraternelle en minorité*; *Le service de l’autorité*; *Itinérance, minorité et structures*; *Formation à la minorité et à l’itinérance*; *Notre minorité dans l’Église* et *Pour un monde de justice et de paix.* De plus, on a signalé, en marge du texte, le sujet de chacune des propositions. De cette manière, on a des clés de lecture qui peuvent conduire à une meilleure compréhension des *Propositions.*

La simple lecture des titres donne déjà une idée de l’importance du contenu du CPO 7 pour la vie de notre Ordre. Son dessein est de réaffirmer le choix de la minorité et de l’itinérance comme caractéristiques essentielles non seulement de chaque frère mais aussi de l’Ordre comme institution (cf. *Propositions* 3, 5, 6, 24, 25, 26...).

Sachant bien que notre vocation de frères mineurs est un don, nous avons voulu parler en tout premier lieu des sources qui l’inspirent et la fondent : la Sainte Trinité et l’expérience de François. Cette expérience de François, c’est surtout sa rencontre avec le Christ de Saint-Damien et avec le lépreux, la fascination qu’exerçaient sur lui la beauté et la gloire de Dieu manifestées en Jésus et sa foi profonde au Christ, Seigneur de l’histoire (cf. *Propositions* 1-6).

« Puisque la voie de la minorité n’est pas un cheminement naturel qui se choisit spontanément », nous voulons redire, avec la *Proposition 31*, toute l’importance de la contemplation : « la fraternité et les frères ont besoin de formation permanente pour acquérir et maintenir un esprit de service et de minorité qui se nourrisse de l’oraison et de la contemplation. Il est nécessaire de développer un regard contemplatif, spécialement par l’exercice communautaire de la prière silencieuse ».

Enfin chers frères, nous voulons vous rappeler que ce CPO 7 se situe dans la suite du CPO 6. En effet, notre pauvreté vécue en fraternité, objet de la réflexion du CPO 6, n’aurait pas de consistance sociale sans la minorité. Il y manquerait l’esprit.

Il revient maintenant à nous tous, par la réflexion et l’étude, d’appliquer ces pensées, qui peuvent avoir une portée plutôt générale, aux différents contextes sociaux et culturels de nos fraternités, là où chacun vit et exerce son apostolat.

Nous offrons à l’Église et au monde ce don de Dieu que constitue l’héritage de notre père s. François. C’est vers lui que se tourne notre prière afin qu’il nous aide à cheminer avec *la très sainte bénédiction du Seigneur,* dans les voies de la vie fraternelle en pauvreté, minorité et itinérance.

Vos frères,

fr. John Corriveau, ministre général,
fr. Aurelio Laita, vicaire général,
fr. Joseph Nacua,
fr. John Bednarik,
fr. Vicente Carlos Kiaziku,
fr. Jure Šarčević,
fr. Manoel Delson Pedreira da Cruz,
fr. Felice Cangelosi,
fr. Ephrem Bucher, définiteurs généraux.

Rome, le 24 juin 2004

**PROPOSITIONS**

**LES FONDEMENTS**

 ***«Tu es humilité!»***

**1.** La très sainte Trinité est une réalité vraiment sans pareille puisque aucune des personnes divines n’est supérieure à l’autre. Même si cette égalité radicale ne peut pas être parfaite dans les rapports entre les créatures, la Trinité reste le modèle où nous contemplons l’infinie grandeur de Dieu à l’image et à la ressemblance de qui nous avons été créés (cf. Gn 1, 26) et c’est en elle que l’humanité perçoit le sens de ses aspirations les plus profondes.

**a.** L’humilité donne au cœur humain de pénétrer dans le mystère de la relation divine. François proclame, dans ses *Louanges de Dieu* : « Tu es humilité ! » (7Let, 4). C’est un fait que notre Dieu trinitaire est par nature relationnel, libre communion de personnes sans domination ou subordination. En vertu de leur ressemblance avec Dieu, les hommes, progressivement, réalisent une libre communion de personnes sans domination ni subordination et atteignent ainsi la véritable humilité. Par la création et le baptême, nous sommes introduits dans une relation familiale avec Dieu, nous devenons fils de Dieu (cf. Jn 1, 10-13). S. Bonaventure nous dit que dans l’incarnation, «Dieu se penche humblement pour soulever la poussière de notre nature jusqu’à l’unité avec sa propre personne» (S. Bonaventure, *Second sermon sur la Nativité du Seigneur*).

**b.** La Trinité est la relation fondamentale qui crée l’Église : «Ainsi l’Église universelle apparaît-elle comme un peuple rassemblé dans l’unité du Père, du Fils et de l’Esprit-Saint » (*Lumen Gentium,* 4). «Si quelqu’un m’aime, il gardera ma parole, et mon Père l’aimera et nous viendrons vers lui et nous nous ferons une demeure chez lui » (Jn 14,23). L’ardent désir de garder la parole de Jésus a amené François à considérer l’Évangile comme le fondement de la vie fraternelle (cf. 1R 1, 1-2 ; 2R 1, 2). Ainsi fondée sur la fidélité à l’Évangile, la vie fraternelle évangélique nous conduit à une relation intime avec la Trinité.

**c.** François s’est inséré dans le plan divin de faire de toutes ses créatures une famille de sœurs et de frères : frère Soleil, sœur Lune, etc. (Cf. Cant). Jamais il ne s’appelait simplement «François», mais toujours «frère François». Ce vouloir être «frère» révèle la conscience qu’il avait d’être appelé par Dieu à entrer en relation avec toutes les créatures, d’avoir reçu mission de restaurer toutes les relations par le moyen d’une docile humilité (cf. Cant 10-11 en rapport avec les autres strophes ; 3S 14, 58).

***François est mineur et soumis à tous comme disciple de Jésus***

**2.** Chez François, la minorité exprime l’étonnement face à un amour de Dieu si grand qu’il n’a pas hésité à livrer son Fils qui est devenu homme et s’est fait obéissant jusqu’à la mort sur la croix (cf. Ph 2,6-8 ; 1Let, 4-15) se faisant ainsi mineur et soumis à touspour nous libérer du mal et nous introduire dans la vie divine. Le Verbe, au service de la volonté du Père, afin de ramener à lui toute la création, ne retint pas jalousement le rang qui l’égalait à Dieu mais il choisit de s’unir à l’humanité pour guérir, réconcilier et libérer toute la création (cf. Mt 9,13 ; 12,7 ; 2 Co 8,9 ; Ep 2,6-9 ; Ga 1,4 ; He 10,10). C’est la kénose glorieuse du Fils de Dieu, continuée dans le sacrement de l’Église et de l’eucharistie (cf. Adm 1,16-22), qui a provoqué en François le dévorant désir de tout abandonner pour suivre Jésus. Intimement ému par la compassion de Dieu pour nous et certain qu’en lui seul se trouve notre salut, François s’est fait mineur au milieu des mineurs et des sans-logis comme pèlerin et étranger en se monde (cf. 2R 6,2 ; Test 24), afin de porter à tous le témoignage du Christ ressuscité (3Let 9). Efforçons-nous donc, à l’exemple de s. François, de contempler assidûment le mystère de notre rédemption, de croître dans la foi, l’espérance et la charité retournant ainsi chaque jour aux racines authentiques de notre vie et de notre engagement dans l’Église et la société.

**a.** À l’origine du choix de François d’être mineur et soumis à tous, on ne décèle ni crainte, ni soumission psychologique ni refus d’assumer sa responsabilité personnelle. Ce qui l’a séduit, c’est la beauté et la gloire de Dieu manifestées en Jésus. Se mettant à la suite de Jésus sur la voie de la minorité et de l’itinérance, François a mis en évidence la force libératrice de l’amour de Dieu qui rachète, guérit les blessure, console les cœurs et appelle à la liberté. Nous aussi, dès lors, présentons de nouveau la minorité et l’itinérance comme un choix qui libère et permet d’accueillir la proposition de Jésus : «Si quelqu’un veut être le premier, il sera le dernier de tous et le serviteur de tous» (Mc 9,35). Pour faire nôtre l’expérience de François, rapprochons-nous des lépreux de notre temps pour leur «faire miséricorde».

Tout comme le Christ pauvre poursuit son projet d’unité avec les créatures sous les dehors les plus humbles du pain et du vin eucharistiques (Adm 1,17), ainsi nous-mêmes devenons-nous Christ par le baptême (cf. 1Co 12,12-13.27), cheminant sur la terre avec mission divine de guérir, réconcilier, libérer et racheter.

**b.** «Ô admirable humilité, ô stupéfiante pauvreté !» (S. Claire, 4LAg 20). Ainsi s’exclame s. Claire devant le mystère de l’incarnation. Favorisons le dialogue spirituel avec toutes les sœurs franciscaines, spécialement avec celles du second Ordre afin que cette réciprocité fasse croître en nous une vision plus complète et mieux équilibrée de la minorité et de l’itinérance.

**c.** François, comme Marie, sait que Dieu regarde l’humilité de ses servantes et de ses serviteurs, qu’il élève les humbles et renverse les puissants de leur trône (cf. LM 6,6). Tournons donc nos regard vers la «Vierge devenue Église» (SBV 1) et apprenons d’elle l’esprit d’humilité nécessaire pour persévérer fidèlement dans notre vocation dans l’Église et le monde.

***Mineurs comme François***

**3.** Frères mineurs capucins, nous vivons dans un monde aux multiples facettes où s’agitent des forces qui produisent une histoire d’injustices et d’énormes souffrances humaines. Parmi ces forces, nous remarquons en particulier le pouvoir économique, le pouvoir militaire et le pouvoir technologique.

Aucune des sociétés dans lesquels vivent les capucins n’est totalement libre des péchés et des structures de péché qu’engendrent et soutiennent ces pouvoirs. Au contraire, péchés et structures de péché sont répandus à l’échelle planétaire, s’insinuent dans notre propre style de vie et conditionnent nos relations fraternelles.

Au cours de son cheminement de conversion, François a rencontré le fondement de la minorité dans le Dieu-fait-homme, dans le Christ crucifié de Saint-Damien et par sa rencontre avec le lépreux. Cet homme, abandonné et exclu de la société et du système de son temps, l’a conduit à « sortir » du siècle, à changer sa condition sociale et son lieu de résidence. Il s’est fait mineur en émigrant du centre d’Assise vers la périphérie de Rivotorto et de Sainte-Marie-des-Anges (cf. Test 3 ; CPO 6 9).

À l’exemple de s. François, nous voulons vivre notre vie évangélique comme frères mineurs, pèlerins et étrangers en ce monde. Pour autant nous n’ignorons pas et ne sous-estimons pas le défi de la conjoncture historique présente. Sûrs de la grâce et de la providence de Dieu qui s’est toujours montré généreux pour son peuple, nous nous proposons plutôt de proclamer à toutes les créatures la bonne nouvelle de ce Dieu qui n’est pas solitude mais Amour et qui sort de lui-même pour appeler chacun à entrer en communion avec lui.

Cela nous conduit à :

* réaffirmer notre option pour la minorité comme caractéristique essentielle des Frères mineurs capucins, non seulement individuellement mais aussi comme institution ;
* accepter joyeusement toutes les conséquences de la faiblesse, de la précarité et de la vulnérabilité dans l’humble service à rendre dans toutes nos institutions et toutes nos structures ;
* réaliser progressivement, même à petits pas, un déplacement significatif vers la périphérie de notre société actuelle pour aller y habiter parmi les mineurs d’aujourd’hui comme l’ont fait, en leur temps, Jésus Christ, s. François et les premiers capucins.

***La liberté franciscaine***

**4.** La pauvreté, la minorité et l’itinérance sont bien des éléments essentiels de la suite de Jésus Christ. Elles définissent ensemble la liberté franciscaine. Ce sont des moyens adaptés à notre but, la construction du royaume de Dieu ou encore, en langage franciscain, la construction de rapports fraternels partout et toujours. La pauvreté, la minorité et l’itinérance érigées en structures de fraternité adaptées aux différents lieux aident les capucins à se libérer des conséquences du péché structurel, des pulsions intérieures aberrantes, des manipulations d’autres centres de pouvoirs, de l’inaptitude à franchir les frontières et de l’esclavage de traditions anachroniques afin qu’ils puissent construire une fraternité viable au 21ème siècle.

***L’itinérance nous inscrit dans l’histoire du salut***

**5.** C’est dans la foi au Christ, Seigneur de l’histoire qui se manifestera pleinement à la fin des temps pour juger chacun selon la loi de l’amour (cf. Mt 25,31-46) que l’on puise la force d’être itinérant, pèlerin et étranger en ce monde. Cette tension vers l’accomplissement final ne nous situe pas à l’écart de l’histoire.

Elle nous libère plutôt de l’idolâtrie des possessions immédiates, de la tentation narcissique du paraître et du succès ainsi que de l’attachement aux situations acquises. Bien mieux, elle nous stimule à reconnaître et à servir humblement le Christ en nos frères et spécialement en ceux qui ont les plus grands besoins.

À l’imitation de François qui ne voulait rien appeler « sien » en ce monde, grandissons dans la disponibilité cordiale à l’imprévu de Dieu, plus grand que tous nosprojets. Témoignons devant tous de la joie de mettre en lui notre espérance en nous montrant attentifs aux besoins de chacun.

***Nos choix***

**6.** Au temps de François, la société était marquée par la lutte pour la domination sociale qui engendrait beaucoup de violence. François lui-même en a subi les effets. Mais après sa conversion, il s’est orienté vers la périphérie de la société d’Assise et fit le choix de vivre parmi les mineurs et les marginaux. Cela a conduit François à une profonde intuition concernant les relations humaines qui doivent se conformer à l’amour trinitaire de personnes libres sans privilèges ni priorité. En conséquence, François a fait, avec courage, des choix de minorité qui ont radicalement reconstitué ses rapports en les imprégnant des grâces de la rédemption.

Ces choix sont :

* autorité sans pouvoir de domination ;
* service caractérisé par l’humilité ;
* rapports fraternels avec toute la création ;
* vie inscrite dans la périphérie sociale.

Notre monde à nous est caractérisé par une domination et une violence aux multiples aspects:

* concentration inique des revenus qui conduit à des flux d’émigration massifs ;
* arrogance ;
* obsession narcissique de l’auto-réalisation ;
* pouvoirs utilisés pour des avantages personnels entraînant la marginalisation des pauvres et la destruction de l’environnement ;
* rapports basés sur le pouvoir et la stratification sociale ;
* ethnocentrisme et intolérance religieuse ;
* culture qui cherche à effectuer les changements par le moyen de la violence.

La minorité franciscaine appelle aujourd’hui des choix courageux en vue de promouvoir un monde plus fraternel :

* le choix d’une économie fraternelle partout ou nous vivons et où nous travaillons (cf. CPO 6, spécialement 24-45) ;
* rapports axés sur le bien de l’autre ;
* culture de paix sachant accepter même la vulnérabilité ;
* leadership et action pastorale basés sur le service et sur la participation ;
* éthique de la justice reposant sur notre rapport de sœurs et de frères ;
* renouveau d’engagement au dialogue dans l’esprit de François (cf. 1R 16,6).

**LA VIE FRATERNELLE EN MINORITÉ**

***Traits essentiels d’une fraternité de mineurs***

**7. a.** «Sous l’inspiration de Dieu, saint François suscita une forme de vie évangélique qu’il appela fraternité : son modèle était la vie du Christ avec ses disciples » (*Const.* 83,5). Il voulut que sa fraternité soit appelée «Ordre des frères mineurs » (cf. 1C 38) et changea la première appellation de «pauvres mineurs » en celle de «frères mineurs » (*Chronique* de Burchard d’Ursperg, 4 *in :* Desbonnets et Vorreux, *Documents...,* p. 1348) afin que resplendisse plus clairement dans le monde et dans l’Église l’image du Christ pauvre, humble et voué au service des hommes, spécialement des pauvres (cf. *Const.* 8,2).

En vivant notre option de vie fraternelle en minorité comme un don de Dieu, nous offrons à toute l’Église et au monde l’annonce d’une proposition évangélique essentielle. C’est dans la vie selon notre identité fraternelle et minoritique que nous situons le fondement de tout notre apostolat et la forme première de notre mission évangélique. C’est elle qui nous rend capables d’un témoignage de totale communion dans la diversité des dons et des ministères qui se rencontrent en nos fraternités.

**b.** Notre fondateur voulait qu’aucun de ses frères ne soit appelé prieur mais que tous, indistinctement, s’appellent simplement frères mineurs (cf. 1R 6,3). C’est la minorité qui définit et distingue notre fraternité.

En conséquence, dans l’Ordre, aucun frère n’est plus grand que l’autre mais tous sont égaux en dignité parce qu’ils participent tous à la même vocation de frères. Aussi, «marchons dans la vérité et la sincérité du cœur. Gardons entre nous une grande simplicité de relations et, par amour spirituel, ayons la volonté de nous servir et de nous obéir mutuellement » (*Const.* 167,1).

**c.** Le CPO 7 affirme donc ou confirme que :

* l’unique et commune profession de fraternité évangélique nous fait tous « frères mineurs « sans aucune distinction ;
* le but essentiel de l’animation dans les circonscriptions, les fraternités locales et pour tous les frères doit être le primat de la vie fraternelle en minorité comme forme primordiale de notre apostolat ;
* dans l’exercice de toutes les formes de ministères et à quelque niveau que ce soit, nous devons toujours encourager effectivement la participation de tous ;
* il est nécessaire que dans toutes les régions de l’Ordre, les nominations et les élections aux diverses charges et services soient ouvertes à tous les frères sans aucune distinction ni réserve (cf. *Const.* 84,5) ;
* tous les services nécessaires au fonctionnement de nos maisons doivent être partagés entre tous les frères en vertu de leur commune vocation ;
* notre formation initiale, aux diverses étapes, doit être égale et identique pour tous les frères en formation ; les mêmes possibilités de formation spéciales doivent être offertes à tous ;
* les frères seront encouragés à toujours respecter l’unité dans la diversité qui caractérise notre fraternité ;
* il est important qu’à tous les niveaux, on approfondisse la réflexion sur notre identité comme institut ecclésial dans lequel on ne fait nulle mention de connotation cléricale ou laïcale (cf. *Lettre de Jean-Paul II au ministre général,* AOFMCap 112 [1996] 565-566) ;
* la théorie et le principe de l’égalité de tous les frères doit se transcrire en pratiques de vie.

***Autorité et animation***

**8.** La minorité suppose que l’on reconnaisse le don qu’est le frère, elle conduit à l’exercice de la co-responsabilité et à la participation de tous les frères à l’animation de la fraternité. L’autorité doit être le ressort qui incite à élaborer le projet communautaire de la fraternité comme vrai moyen de croissance dans la vie et dans la foi; le gardien deviendra l’animateur et le garant de ce projet. De plus, l’autorité devra faire en sorte que toute la circonscription élabore et révise périodiquement son projet de vie.

***Contribution de chacun à la fraternité***

**9.** Défaisons-nous de tout privilège qui puisse découler de l’office exercé, de l’instruction reçue, du ministère presbytéral ou de tout autre service que nous rendons pour le bien commun ou pour le service du peuple de Dieu. Dans la communauté où tous ont choisi d’être mineurs et de servir plutôt que d’être servis, non seulement tous sont-ils appelés indistinctement frères mais ils doivent l’être réellement dans la participation aux décisions qui regardent la vie de la fraternité, l’accès aux moyens de transport et de communication ou aux autres biens. De plus, que chacun prenne sa part de l’entretien ordinaire de nos maisons sans s’exempter des travaux domestiques et des services quotidiens de la fraternité. Même si cette part devait par quelque nécessité être très limitée et presque symbolique, elle demeure nécessaire et constitue une preuve de vraie fraternité et de service mutuel.

***Acceptation des autres***

**10.** Comme fraternité de frères mineurs, nous devrions souligner ce qui nous unit plutôt que ce qui nous sépare. Faisons un effort concret pour inclure les autres de manière à empêcher que l’ethnocentrisme ne prenne racine en notre fraternité. Nos engagements devraient refléter une sincère acceptation des autres indépendamment de leurs caractéristiques individuelles et de leur histoire personnelle.

***Le chapitre local***

**11.** Le chapitre local, célébré fréquemment, est un lieu favorable à l’expression de notre vie fraternelle en minorité. À cette occasion chacun se met humblement et intensément à l’écoute de son frère. Et tous les frères, dans la co-responsabilité, le dialogue, l’obéissance inspirée par l’amour et l’exercice minoritique de l’autorité cherchent ensemble les moyens de croître dans la communion évangélique. Pour faire meilleur usage de cet instrument de la vie fraternelle, nous invitons à analyser régulièrement les structures de pouvoir implicites qui existent dans une communauté, par exemple : l’influence qui vient de la charge que l’on exerce, la facilité d’expression, l’obstruction par le boycott, etc. Le chapitre favorise aussi l’esprit de l’itinérance puisqu’il permet de vérifier la pertinence significative de la fraternité locale et de s’ouvrir à de nouveaux horizons.

***Le travail d’équipe***

**12.** Le travail en commun est un des visages de la minorité. C’est un exercice simple et quotidien de l’autorité horizontale. Les mineurs s’y sentent tous frères dans l’égalité. Cette orientation devrait se vérifier à tous les niveaux de la communauté.

***Horizon international***

**13.** L’Ordre est une fraternité mondiale à laquelle nous appartenons par le biais de nos provinces ou autres circonscriptions. Pour dépasser toute forme de provincialisme et pour nous mouvoir efficacement dans un contexte mondial comme le nôtre, il importe de s’ouvrir à l’horizon international de notre fraternité. En particulier, ouvrons-nous volontiers à toutes les formes de collaboration inter-provinciale, non seulement dans le domaine de la formation initiale mais aussi dans celui de la formation permanente et du ministère. La collaboration entre circonscriptions, en fait, n’est pas seulement une exigence due à la pénurie du personnel ; c’est une valeur en soi, une forme plus large de fraternité et aussi une expression concrète de minorité et d’itinérance.

La constitution de fraternités inter-provinciales et l’échange de personnel entre les circonscriptions sont des instruments de collaboration efficace.

De la même manière, les initiatives de collaboration inter-franciscaine sont aussi des formes intéressantes et actuelles de minorité et d’itinérance, spécialement lorsqu’elles sont vécues avec d’autres frères du Premier Ordre et du TOR ou encore avec les sœurs clarisses et les autres sœurs et frères de la mouvance franciscaine. Ouvrons-nous aussi volontiers à la collaboration avec les laïcs, spécialement avec les sœurs et les frères de l’Ordre franciscain séculier et avec la Jeunesse franciscaine.

***Solidarité appliquée au personnel***

**14.** L’Ordre a beaucoup progressé dans le domaine de la solidarité appliquée au personnel. Ce septième CPO recommande que cet esprit soit maintenu et que l’on constitue des fraternités provinciales et inter-provinciales dans les zones de périphérie et de frontière, là où le système engendre nombre de pauvres (migrants, exilés, etc.).

***Provinces en difficultés***

**15.** Dans diverses circonscriptions de l’Ordre, les frères vivent une certaine forme de pauvreté causée par le vieillissement des frères, la diminution des vocations et un contexte d’indifférence religieuse ou même d’anticléricalisme.

Nous encourageons les frères à accepter cette situation et à la vivre dans la foi comme une expression concrète de notre choix de vie en minorité. Mais nous les invitons d’autre part à élaborer de nouveaux projets adaptés à leurs possibilités et à la situation pastorale qui est la leur. Pour la réalisation de ces projets, on pourra bien faire appel à la solidarité internationale en matière de personnel.

***Frères vivant en contextes difficiles***

**16.** Fidèles au devoir d’annoncer la Bonne Nouvelle même au milieu des épreuves et des persécutions (cf. Mt 24,9), nous encourageons nos frères qui vivent dans des pays où les chrétiens forment une minuscule minorité à continuer de témoigner de l’Évangile comme levain dans la pâte (cf. Lc 13,21), par l’exemple et par la parole, dans un esprit de minorité semblable à celui de s. François devant le sultan. Notre fraternité s’engage à appuyer et à soutenir de façon spéciale les frères qui vivent dans des pays où la liberté de religion est à risque, où croît l’intolérance et où se répand rapidement le fondamentalisme religieux.

***Célébration de la profession perpétuelle***

**17.** Pour souligner notre vocation de frères et la valeur ecclésiale de la vie religieuse, la profession perpétuelle devrait être célébrée avec la dignité qui convient. Cette dignité doit ressortir de la vérité des gestes et de la sobriété des rites qui sont le propre de la liturgie et de l’esprit de pauvreté franciscaine (cf. *Rituel romano séraphique de la profession religieuse,* no 75). Le même souci s’appliquera aux ordinations et aux anniversaires de la vie fraternelle.

**LE SERVICE DE L’AUTORITÉ**

***L’autorité telle que la voulait Jésus***

**18.** C’est la parole de Dieu qui éclaire et inspire la décision du frère capucin qui désire vivre en minorité. C’est d’elle qu’il apprend qu’il est nécessaire d’abandonner tout pouvoir de domination (cf. Mc 9,33-37 ; 1R 5,12-15) et que servir est le juste accomplissement de qui a reconnu en Jésus le serviteur qu’il a été (cf. Lc 22,24-27). Ainsi l’Évangile nous enseigne à nous identifier aux exclus (cf. Mt 25,31-46) et à savoir partager avec eux toutes formes de biens (cf. Rm 15,27). Le bon usage du pouvoir, c’est le « sacrifice vivant »auquel se reconnaît celui qui a fait l’expérience profonde de l’union à Jésus (cf. Rm 12,1).

Les sciences sociales modernes montrent clairement qu’il est impossible, à cause de l’asymétrie des rapports sociaux, de vivre sans exercer quelque pouvoir. Mais Jésus a enseigné que ses disciples ne doivent pas dominer les uns sur les autres comme le font les puissants de ce monde (cf. Mt 20,25 ; Mc 10,42-45 ; Lc 22,24-27 ; 1P 5,3). François aussi a écrit que ses frères ne devraient exercer nul pouvoir ni domination (cf. 1R 5,12-15).

***L’exercice capucin du pouvoir***

**19.** François, acceptant sa vulnérabilité personnelle, a réussi à entrer en rapport avec toute personne et toute créature. L’exercice capucin du pouvoir insiste sur l’établissement de relations bien plus que sur l’exécution efficace d’une tâche. C’est pourquoi il présente les caractéristiques suivantes :

* un pouvoir non-exclusif mais qui inclut plutôt toutes les personnes que la décision concerne ;
* un pouvoir exercé en participation de sorte que quiconque y a part ait le droit d’exprimer son point de vue;
* un pouvoir égalitaire dont les décisions respectent de manière égale les besoins de tous les intéressés ;
* un pouvoir marqué par la volonté de dialoguer en vue d’arriver au plus large consensus possible ;
* un pouvoir non-violent.

Toutes ces caractéristiques décrivent un pouvoir que beaucoup dans le monde peuvent imiter.

***L’autorité selon nos Constitutions***

**20.** Nos *Constitutions* (no 156-157) énumèrent quatre bonnes sources d’autorité dans le monde comme dans notre Ordre : 1, le service des autres ; 2, la cohérence entre la parole et l’action ; 3, l’écoute attentive des autres ; 4, le mandat d’autorité en vue du bien commun. Dans l’exercice d’une fonction, les *Constitutions* suggèrent une hiérarchie qui place le recours au mandat d’autorité en tout dernier ressort après épuisement de toutes les autres possibilités.

***Le rôle du ministère fraternel de l’autorité***

**21.** Le souvenir des *Admonitions* de François (cf. Adm 3 et 4), de sa *Lettre à un ministre* et du billet *À frère Léon* nourrissent la conviction que l’exercice des ministères fraternels est une constante stimulation à la croissance de chaque frère et de la fraternité comme telle dans un libre choix de suivre Jésus. Le rôle du ministère fraternel est de favoriser la croissance de la responsabilité personnelle dans la vie de la fraternité, de promouvoir et de soutenir l’unité et la communion des frères et de reconnaître les dons qui sont présents chez nous. Ce ministère encourage aussi l’amour réciproque et inclusif pour tous ceux que nous rencontrons et soutient les frères dans leur recherche de conformité au Christ humble et pauvre.

Dans ce but, les ministres favorisent pour tous des modes de discernement communautaire de la volonté de Dieu, la co-responsabilité, le dialogue fraternel, l’élaboration de projets en commun, la subsidiarité et la solidarité. Le chapitre local est, en ce domaine, un instrument de base indispensable. Les ministres doivent cultiver l’écoute des frères, la reconnaissance du cheminement propre à chacun et se rappeler les mots de François décrivant les ministères fraternels : visiter, exhorter, avertir et corriger (2R 10,1).

Ceux qui sont commis aux fonctions d’autorité doivent en toutes choses agir en ministres et serviteurs des frères, sans aucune domination ni partialité dans les rapports fraternels. Se souvenant de l’avertissement de François (Adm 4), en esprit de service mutuel, ils ne s’approprieront pas leur charge et montreront clairement ce détachement à l’égard de leur rôle propre qui rend possible un service désintéressé.

Il appartient donc à l’esprit de minorité que les ministres acceptent leur vulnérabilité dans les rapports fraternels. Nous proposons de plus de réviser toutes les appellations de ministères et de remplacer celles qui ne correspondent pas à ce que propose l’Évangile et contredisent notre idéal de minorité et le caractère fraternel de notre Ordre.

***Pouvoir et abus***

**22.** Qui que nous soyons et quelque position que nous occupions, nous détenons tous un certain type de pouvoir. Il peut être positif et jouer un rôle d’animation, de création et être réellement mis au service des autres. Mais il peut aussi devenir agent de corruption et de destruction.

L’exercice et les conséquences de la domination sur les autres et de leur exploitation ne se limitent pas au domaine physique et tangible ; elles atteignent aussi la sphère des émotions humaines et de la psychologie. C’est justement là que se révèlent les blessures les plus profondes et les cicatrices qui ne s’effacent pas :

* actes de violence délibérés, langage méprisant, menaces directes ou indirectes ne doivent jamais faire partie de la vie d’un frère mineur ;
* l’exploitation sexuelle d’une autre personne est une offense plus grave encore contre la minorité franciscaine que contre la chasteté ;
* qui admet que la sexualité explicite ou la violence puissent devenir spectacle et divertissement participe passivement à l’abus et à la dégradation des autres.

***La séduction occulte des faux pouvoirs***

* **23.** Afin de préserver notre forme de vie évangélique de frères mineurs, nos fraternités doivent s’imposer une courageuse autocritique et un humble discernement des formes de pouvoirs fallacieux — politique, religieux, économique — qui se sont introduites chez nous et qui manipulent les désirs et les intérêts des frères, dénaturent leurs rapports mutuels et les séduisent par des privilèges et des honneurs aussi bien que par des avantages économiques, fiscaux ou autres.

**ITINÉRANCE, MINORITÉ ET STRUCTURES**

***Formes d’immobilisme***

**24.** Notre vraie vocation s’inscrit dans la suite du Christ et de ses apôtres qui ont renoncé à tout droit sur quelque lieu que ce soit afin de proclamer généreusement et librement partout le règne de Dieu (cf. Mt 8,20 ; Lc 9,58). L’immobilisme de certains de nos frères compromet la base de notre vocation et de notre mission dans l’Église et le monde.

L’immobilisme n’est pas seulement physique. Il est encore plus radical dans les habitudes de pensée et d’évaluation qui deviennent souvent des obstacles à la conversion véritable. Ces obstacles, pensée théologique rigide, mentalité allergique au changement ou véritable fondamentalisme, peuvent empêcher de rencontrer Dieu « hors du camp » (Ex 19,17 ; 33, 7-11).

***L’itinérance comme renoncement aux pouvoirs et aux lieux***

**25.** François s’est inspiré de la vie itinérante de Jésus et de ses apôtres et a suivi leur exemple. En fidélité à François, exprimons notre itinérance en décidant d’abandonner les positions de pouvoirs reconnus et garantis et en choisissant plutôt les positions qui nousrapprocheront des gens ordinaires et des plus pauvres. Nous devrons ensuite discerner et décider en fraternité de l’opportunité d’abandonner des ministères qui peuvent devenir objets d’appropriation, d’exaltation et d’auto-promotion. De tels choix sont à l’avantage de notre vie fraternelle et offrent à chacun des frères des possibilités de croissance personnelle en nouant de nouvelles relations et en assumant de nouvelles responsabilités.

C’est de cette manière que nous partagerons cette caractéristique de « peuple en chemin » que Jésus a imparti à l’Église.

Nous voulons suivre la saine tradition des premiers Capucins qui se tenaient toujours proches des indigents et de ceux que les autres abandonnaient. Aussi, nourris par la foi et ouverts à l’espérance, nous nous proposons, comme engagement pour la nouvelle évangélisation, de vivre auprès des pauvres, même si cela devait parfois nous imposer d’abandonner certaines habitations qui ne sont plus conformes à notre idéal.

***Révision de notre style de vie***

**26.** Sachant bien que la minorité favorise un rapport plus juste et plus cohérent avec les populations humbles de notre temps, toute la fraternité s’engage sincèrement à réviser son style de vie en visant à une solidarité réelle. Ainsi, nous voudrons éviter le gaspillage et l’usage exagéré des voitures et des autres instruments de la technologie moderne en nous demandant si ce que nous possédons est vraiment essentiel à la mission qui nous incombe en vertu de notre charisme.

***Révision de nos structures***

**27.** En prenant clairement conscience du cadre social dans lequel nous vivons, nous sommes amenés à faire un discernement sérieux sur la minorité de nos structures. Ces structures devraient être simples, flexibles, de dimensions raisonnables, à l’écart du pouvoir, de l’argent et du prestige. Un frère mineur est capable de vivre dans le provisoire.

**a.** Interrogeons-nous concrètement sur les structures dont nous sommes propriétaires, églises, couvents, jardins, biens culturels. Demandons-nous si l’usage que nous en faisons est conforme à notre vocation de mineurs et d’itinérants. Si ces biens dépassent les besoins de la fraternité ou imposent un soin excessif, étudions des solutions de reconversion à des fins utiles à l’Église, aux pauvres et à la société. Parmi ces solutions, on peut penser à la mise à disposition temporaire, à la vente ou à la donation selon les circonstances de lieu ou de nécessité.

**b.** Choisir des maisons petites, avec un nombre convenable de frères, dans les zones de périphérie où l’on vit de son travail est une bonne interprétation pratique de notre minorité et de notre itinérance.

**c.** On se souciera, cependant, de protéger ces biens dont la signification historique est importante pour l’identité de notre Ordre.

**FORMATION À LA MINORITÉ ET À L’ITINÉRANCE**

***Les candidats et la minorité***

**28.** Dès le moment de l’animation vocationnelle les candidats à notre forme de vie seront informés du statut d’égalité fraternelle de notre famille minoritique etitinérante. Ils seront guidés et animés de telle manière qu’ils puissent le comprendre et le vivre.

***Expériences utiles en cours de formation initiale***

**29.** La rencontre du lépreux fut pour François occasion de croissance dans la connaissance du Seigneur Jésus. Dans la même logique la formation initiale doit prévoir des expériences de contact concret avec les « lépreux » de notre temps, malades, pauvres et marginaux de toutes sortes, selon les circonstances des lieux où nous nous trouvons.

Une expérience de travail comme moyen de subsistance est souhaitable, dans la mesure du possible, puisque qu’elle aide à comprendre la situation des gens ordinaires au milieu de qui nous vivons.

Pour compléter la formation initiale, des expériences missionnaires sont aussi utiles. Des séjours d’étude et de service dans une autre circonscription que celle à laquelle on appartient, particulièrement dans une circonscription pauvre, peuvent aider un frère en formation initiale à se former un esprit d’itinérance et la vision de son appartenance à un Ordre mondial.

Il est essentiel que, dès le début de la formation initiale, on présente les deux manières d’être de « frère » et de « frère-prêtre » comme deux expressions du charisme franciscain et capucin également nécessaires et égales en dignité. Les conférences peuvent préparer des programmes communs de formation initiale.

***Formation permanente à la minorité et à l’itinérance***

**30.** La minorité et l’itinérance sont des éléments de la vocation franciscaine qui accompagnent toujours notre vie fraternelle. C’est pourquoi la formation permanente doit constamment approfondir ces valeurs et favoriser non seulement des occasions de mise à jour sur le plan culturel mais aussi des expériences concrètes de proximité du peuple et des pauvres. Il convient donc que chaque frère, périodiquement, se dispose à un salutaire renouvellement dans son identité de consacré et son ministère par la pratique du service auprès de ceux qui souffrent, de partage de la vie des marginaux et d’engagements pastoraux différents de ceux dont il a l’habitude. Ces périodes d’expériences peuvent se vivre dans une autre circonscription que la sienne ou en mission.

La formation permanente se préoccupera aussi de la qualité franciscaine de notre prière. Nous prions comme de vrais frères mineurs lorsque nous sommes prêts à partager la prière avec les gens, quand nous sommes disposés à l’adapter aux circonstances soit en en variant les formes culturelles, soit en présentant à Dieu les joies et les espérances, les souffrances et les préoccupations de nos contemporains (cf. *Gaudium et Spes* 1).

***Formation à la contemplation dans la minorité***

**31.** Puisque la voie de la minorité n’est pas un cheminement naturel qui se choisit spontanément, la fraternité et les frères ont besoin de formation permanente pour acquérir et maintenir un esprit de service et de minorité qui se nourrisse de l’oraison et de la contemplation. Il est nécessaire de développer un regard contemplatif, spécialement par l’exercice communautaire de la prière silencieuse.

Le déplacement des premiers capucins en direction de la périphérie fut aussi un déplacement vers la contemplation et le silence ouverts sur le monde. Le frère mineur est celui qui contemple en premier lieu un Dieu qui se fait mineur dans la crèche, sur la croix et dans l’eucharistie et qui jamais ne perd de vue ses sœurs et ses frères — spécialement les plus pauvres — comme toute la création.

L’ermitage qui, pour les premiers capucins, se situait toujours à la limite de la ville, n’est pas un lieu choisi pour ne pas voir mais plutôt le lieu d’un regard plus large sur la réalité contemplée à partir de Dieu et des pauvres.

En conséquence, nous souhaitons promouvoir une contemplation franciscaine et capucine :

* qui contemple la minorité de Dieu, selon la tradition de François, comme paradigme pédagogique de l’évangélisation ;
* qui parte de la réalité et nous pousse à l’action (amour de compassion et compassion internationale);
* qui soit, non lieu de parole, mais lieu d’écoute de Dieu dans l’Évangile et dans les pauvres.

Faisons donc en sorte :

* que l’animation de la formation permanente aide à reconnaître humblement le besoin d’apprendre de nouveau le chemin de la contemplation ;
* que chaque conférence de l’Ordre crée un espace disponible pour l’apprentissage, la pratique et l’amour de la contemplation franciscaine ;
* qu’en chapitre local, on parle de notre usage du temps et des activités qui pourraient être éliminées pour libérer le temps nécessaire à l’oraison contemplative ;
* qu’en conformité avec notre tradition on donne la préférence à la méditation des mystères de l’incarnation et de la croix ;
* que les expériences de vie érémitique ne renforcent pas chez nous le style de vie monastique mais qu’elles habilitent plutôt à un regard contemplatif au milieu du monde.

***Cohérence entre l’enseignement et le vécu***

**32.** Notre vie fraternelle est l’exigence fondamentale de tout le processus de formation (cf. *Const.* 23,4-5).Ce processus de formation est délicat et ils se trouve compromis quand on perçoit que ce qui est enseigné et proposé d’une part et ce qui est vécu en fait dans l’ensemble de la circonscription d’autre part, ne relèvent pas des mêmes critères. Souvent, cette situation porte à concevoir la profession religieuse et l’ordination comme des étapes d’avancement personnel et des pas vers l’acquisition de privilèges plutôt qu’un niveau d’engagement plus profond et de générosité plus grande. C’est pourquoi nous voulons souligner ici l’importance de la cohérence entre ce que nous disons aux jeunes en formation et notre style de vie réel.

***Connaissance de la doctrine sociale de l’Église***

**33.** Pour éclairer nos choix dans le domaine social et nos choix de présence parmi les pauvres, on encourage dans toutes nos fraternités la connaissance de la doctrine sociale de l’Église en y consacrant, s’il le faut, des moments de formation spécifiques (en formation initiale comme en formation permanente).

***Le CPO 7 comme outil de formation***

**34.** Toutes les circonscriptions s’efforceront avec cœur de mettre en oeuvre les propositions offertes par ce CPO. Pour cela, on ferait bien de prévoir des rencontres de sensibilisation et d’expérience concrète dans le cadre de la formation initiale et de la formation permanente.

**NOTRE MINORITÉ DANS L’ÉGLISE**

***Le prêtre : ministre et serviteur dans l’Église***

**35.** Dans l’abondance des dons offerts par Dieu à son peuple pour la construction de l’Église (cf. 1Co 14,26 ; Ep 4,7.11-12), les prêtres sont appelés à remplir le ministère de l’unité sans exercer de domination sur la foi des croyants mais plutôt comme serviteurs de leur joie (cf. 2Co 1,24 ; 1P 5,3). L’eucharistie, source et sommet de notre vie (cf. *Lumen Gentium* 11 ; *Const.* 47,1), nous aide, en tant que mineurs, à mieux comprendre le sens du service du ministère ordonné.

L’eucharistie n’appartient à nulle personne humaine mais au Christ lui-même dont le sacerdoce est ouvert à la participation de tous les fidèles. Dans l’assemblée eucharistique, le prêtre agit au nom du Christ-Tête (cf. *Lumen Gentium* 10,28 ; *Presbyterorum Ordinis,* 2 ; *Sacrosanctum Concilium,* 33). L’Évangile de Jean présente le Christ comme le chef qui se penche pour laver les pieds des autres : « Si donc je vous ai lavé les pieds, moi le Seigneur et le Maître, vous aussi vous devez vous laver les pieds les uns aux autres » (Jn 13,14 ; cf. 1R 4,3 ; Adm 4,2). L’exemple du Christ qui s’humilie jusqu’à se mettre en nos mains au cours de l’eucharistie (cf. Adm 1,16-19 ; 3Let 26- 29) devrait conduire les ministres à s’humilier eux aussi pour servir les autres (cf. 3Let 2,36). Cette attitude imitée de celle du Christ invite les frères prêtres de notre Ordre à être humbles et mineurs dans leur service à l’autel de la vie fraternelle.

***Visage d’un prêtre mineur***

**36.** « Le Seigneur me donna des frères » (Test 16) disait François en racontant les débuts de la fraternité. Il accueillit dans cette fraternité tous ceux qui désiraient partager son idéal de minorité ; et il y avait parmi eux des prêtres. François s’adresse à eux : « À tous les ministres, custodes et prêtres de cette fraternité, qui sont humbles dans le Christ » (3Let 2) et leur propose des indications pratiques pour un exercice minoritique du ministère ordonné. Cela vaut encore aujourd’hui pour tous les prêtres de l’Ordre.

Le prêtre franciscain vit son ministère en respectant avant tout la primauté de l’appartenance à la fraternité (3Let 30-34). Et ce ministre spécialisé de la miséricorde de Dieu, inspiré par le modèle que propose François dans sa *Lettre à un ministre,* se rend disponible aux besoins de l’Église en marquant une préférence pour les services les plus ardus et les moins honorés et se fait proche en particulier de ceux qui souffrent, des marginaux et des plus éloignés.

Par son propre comportement comme par les signes et les objets nécessaires au rituel, le prêtre mineur s’assure que la liturgie reflète aussi bien la simplicité de la vie franciscaine que la grandeur des mystères célébrés (cf. 2Let).

Il doit enfin se montrer totalement libre face à l’argent, capable de gratuité évangélique (cf. Mt 10,8-10).

***Services de tous les frères***

**37.**La mission de notre Ordre doit exprimer le caractère fraternel de notre charisme. C’est pour cela que les circonscriptions, dans leurs choix d’activités et de services, doivent inclure aussi des ministères qui ne requièrent pas l’ordination sacerdotale.

***L’obéissance à l’Église et les ministères peu recherchés***

**38.** François, comme frère mineur, a toujours voulu vivre l’obéissance à l’Évangile comme une obéissance à l’Église, la communauté des baptisés. François avait eu cette intuition que l’Évangile, inspiré par l’Esprit Saint, n’avait pu se développer que dans le contexte de la communauté chrétienne (cf. *Lettre circulaire 22,**Le courage d’être mineurs,* 6.1). C’est en ce sens qu’il avait répondu avec empressement à l’invite du crucifié: « François, va et répare ma maison qui, tu le vois, tombe en ruines » (Lm I, 5). Il rappelle lui-même, dans le *Testament de Sienne*: « Que toujours ils se montrent fidèles et soumis aux prélats et à tous les clercs de notre sainte Mère l’Église » (Test Si 5). Reconnaissons l’obéissance cordiale et co-responsable à l’Église et à ses ministres comme une expression essentielle de notre minorité. Nous exprimons concrètement notre appartenance à l’Église lorsque nous nous rendons évangéliquement disponibles au service de tout le peuple de Dieu.

Demeurons donc ainsi sincèrement disponibles au service de l’Église locale et universelle agissant en harmonie avec ses pasteurs (Test 8-10). Privilégions ces engagements qui sont le mieux accordés à notre vocation de mineurs et acceptons volontiers les charges situées aux confins de la pastorale organisée, les ministères les moins recherchés dans l’Église, dans les zones périphériques, c’est-à-dire là où nous pourrons le mieux manifester la compassion et la proximité. On peut penser ici aux paroisses des zones défavorisées, aux aumôneries d’hôpital, au service des malades et au monde des marginaux où se trouvent les anciennes comme les nouvelles formes de pauvreté.

Assurons-nous, d’une part, que la rémunération de nos services ne soient jamais l’unique critère du choix de nos ministères et que, d’autre part, ces ministères puissent devenir expression de l’engagement de toute la fraternité.

***La collaboration avec l’Église diocésaine***

**39.** Les documents de l’Ordre nous invitent à être prudents dans l’acceptation des paroisses (cf. *Const.*151, 2). Cependant, force est de constater que pour de multiples raisons, cette prudence a manqué et que cela conditionne la vie de nos fraternités et gêne notre itinérance. Nous proposons donc que l’on revoie cette façon de faire et que l’on participe à l’action évangélisatrice et pastorale en étant collaborateurs de l’Église diocésaine et en évitant toute vision de pouvoir et d’appropriation. Dans cette perspective, il convient de n’assumer que pour une période limitée, en tenant compte des circonstances, des responsabilités comme celles de paroisses, de services diocésains et d’autres engagements qui nous imposent la stabilité de lieu.

***Implantation de l’Église et de l’Ordre***

**40.** Partout où nous allons annoncer l’Évangile, implanter l’Ordre et collaborer à la formation de l’Église, nous nous proposons :

* d’éviter tout signe de pouvoir et de statut social dans notre manière de vivre, d’évangéliser et d’aider ;
* de rejeter toute forme d’inégalité entre frères autochtones et frères expatriés qui peuvent compter sur des aides économiques venant de leur pays ;
* de travailler de préférence à partir des méthodes et des ressources locales ;
* de ne promouvoir des projets qu’au nom de la communauté des capucins et non pas à titre personnel ;
* d’appliquer les critères de l’économie fraternelle déjà présentés par le CPO 6 en tout ce qui regarde les dons faits aux missions.

En choisissant nos nouveaux lieux d’implantation, donnons la préférence à ces Églises locales qui n’attendent pas de nous d’impressionnantes structurespastorales ou sociales mais plutôt le simple témoignage franciscain. Soyons soucieux, aussi, d’acquiescer aux demandes des Églises locales où il n’y a encore aucune présence franciscaine. En cela, la collaboration des frères et des sœurs de la Famille franciscaine peut nous aider beaucoup.

***Les charges ecclésiastiques***

**41.** Puisque les capucins veulent demeurer mineurs, notre Ordre ne recherche pas l’épiscopat ou d’autres hautes charges ecclésiastiques pour ses membres.

**POUR UN MONDE DE JUSTICE ET DE PAIX**

***Nouer des relations***

**42.** La puissance du Saint Esprit anime en nos cœurs un véritable amour qui crée l’unité avec toutes les créatures (cf. *Lumen Gentium* 7). En tant que frères de François, nous devons construire des ponts et ouvrir des chemins qui vont au-delà des barrières de castes, de croyances, de religions et de limites géographiques, suivant le fil conducteur de l’amour à travers le labyrinthe des relations. Nos fraternités doivent être des pôles de paix et de réconciliation pour ceux qui nous entourent.

***Voir la personne au-delà de son péché***

**43.** Un trait spécifique de la minorité de François se retrouve dans sa capacité de regarder au-delà des blessures, des limites et des péchés des gens, percevant en tous la présence de Dieu. User de miséricorde avec les « lépreux », c’est reconnaître le mystère de Dieu présent en celui qui souffre ; le pardon continuellement offert à qui a péché est affirmation que le frère est plus grand que son péché. De même, dans un témoignage évangélique cohérent, ne nous laissons pas conditionner par le mal et la douleur mais portons l’espérance à tous et favorisons la réconciliation et la guérison de qui souffre en son corps ou en son esprit.

***Susciter la réconciliation***

**44.** La situation de conflit qui domine actuellement la scène internationale et la condition humaine marquée par le péché personnel et par le péché social signale le besoin radical de conversion, de réconciliation et de paix qui ne saurait venir que d’en-haut : « Car c’est lui qui est notre paix, lui qui des deux peuples n’en a fait qu’un » (Ep 2,14). C’est une partie intégrante de notre tâche de mineurs de favoriser effectivement la réconciliation par des initiatives concrètes adaptées et de promouvoir une culture de réconciliation. Dans ce contexte, la disponibilité à célébrer le sacrement de la réconciliation est certainement une belle expression de la minorité.

***La joie de la minorité***

**45.** Nous, frères capucins, croyons en la beauté de la minorité. Comme François, nous pensons que malgré les difficultés inhérentes à une vie de minorité et d’itinérance, notre mode de vie nous donne toujours des raisons de manifester notre joie. L’expérience de l’Évangile et de la vie en communauté sont des raisons de vivre la minorité dans la joie. C’est à partir de ces motifs que nous cherchons à porter la joie dans la vie des pauvres, parfois si dure (cf. *Const.* 100). De plus, beaucoup perçoivent notre joie et y puisent encouragement pour leur propre vie. C’est aussi notre joie qui souvent attire des gens à embrasser notre forme de vie. Non seulement est-il possible de vivre la minorité dans la joie, mais cela constitue vraiment une caractéristique constante de notre style de vie.

***Des rapports marqués par la rédemption***

**46.** Conduit par Jésus, François se lie à son frère dans un rapport qui transforme ce qui était amer en « douceur de l’âme et du corps » (Test 3). François s’est donné à la construction d’un monde nouveau fait de rapports vivifiés par la rédemption ; à sa suite, il appartient donc à notre vocation spécifique :

* de chercher par-dessus tout la réconciliation (cf. CPO 5 86) ;
* de favoriser la compréhension mutuelle entre les parties et de faciliter l’empathie ;
* de permettre à toutes les parties en cause dans un conflit d’exprimer leur propre expérience des faits;
* de ne jamais escamoter, dans un conflit, tous les besoins légitimes des parties ;
* de vivre entre nous un modèle de solidarité qui garantit la sécurité à chaque frère et qui peut aussi servir de modèle de solidarité pour le monde ;
* de dépasser les divisions ethniques, linguistiques et nationales ;
* d’être une voix au milieux de ceux qui sont sans voix ;
* d’être attentifs à l’impact que les solutions proposées peuvent avoir sur notre sœur la Terre-mère ;
* de savoir dénoncer les politiques et les pratiques injustes.

***Témoignage et dialogue***

**47.** Lorsque nous nous rendons auprès de ceux qui ne partagent pas notre foi, nous sommes appelés d’abord à être témoins du Christ par notre vie et ensuite à entrer en dialogue avec les autres, suivant la recommandation de s. François (cf. 1R 16,6-10), à ne pas faire de prosélytisme et à ne pas mépriser ni mal interpréter les croyances d’autrui. En conséquence, nous désirons :

* vivre au milieu des pauvres sans distinction de religion ;
* dialoguer avec les cultures, les religions et les diverses confessions ;
* acculturer l’évangile.

***Solidarité avec les mineurs de notre temps***

* **48.** Dans un monde de compétition et de lutte où les systèmes financier, militaire et technologique sont auto-suffisants et poussent de plus en plus les pauvres vers les marges, nous qui sommes mineurs et itinérants, efforçons-nous d’accomplir une mission prophétique en exprimant notre solidarité envers les pauvres et les marginaux, en marchant dans leurs rangs pour transformer le monde selon l’esprit de fraternité évangélique.

Notre prédication du Règne ne se satisfait pas d’un discours proclamant la Parole, elle est aussi participation à la vie sociale en vue de sa transformation. « Chaque fois que vous avez fait cela à l’un de ces plus petits de mes frères, c’est à moi que vous l’avez fait » (Mc 25,40) a dit Jésus. En tant que frères mineurs, pauvres et ayant pris parti pour les pauvres, nous devons nous impliquer davantage dans le développement social et spirituel des pauvres et des marginaux. Prenant conscience de leur situation existentielle dans les différentes parties du monde, nous contribuerons à un changement pour le mieux et à une amélioration tangible de leur vie par tous les moyens franciscains à notre disposition. C’est là le sens de notre solidarité avec les mineurs de notre temps dont la misère avilit parfois l’humanité jusqu’à compromettre la conscience morale.

Nous avons le devoir d’évaluer périodiquement de manière critique les effets de nos implications et de porter sur leur déroulement des jugements objectifs.

***De nouveaux lieux***

**49.** Nous croyons qu’il est difficile de comprendre le monde actuel, submergé par la pauvreté, à partir d’une position privilégiée comme la nôtre. Nous croyons donc qu’un déplacement en direction de la pauvreté serait une orientation capable de donner une nouvelle vie à l’Ordre. Il faut pour cela deux choses : d’abord un changement de lieu physique nous amenant, comme les premiers capucins, à implanter nos résidences à la périphérie de la société dans un style simple et pauvre ; et ensuite un changement sociologique par lequel nous irions vivre là non seulement pour accueillir les pauvres, mais aussi pour nous laisser accueillir par eux. Ce « baptême des pauvres » que François a reçu en embrassant le lépreux, nous habilite à vivre parmi les pauvres comme des compagnons de leur route, participant activement à leur libération. Il serait donc désirable que toutes les circonscriptions de l’Ordre offrent au moins une présence d’insertion dans les lieux de pauvreté et que certains des frères puissent participer directement à des mouvements de solidarité avec le peuple des appauvris.

***Le fonds de Solidarité Internationale et Franciscans International***

**50.** Le fonds de la Solidarité Internationale est un outil dont toutes les circonscriptions doivent faire usage pour partager leurs ressources avec les circonscriptions qui ont besoin d’appui pour ériger et maintenir leurs propres infrastructures et pour participer au développement social des gens de leur région. Notre minorité nous stimule à participer à cet effort de solidarité avec les autres. Les circonscriptions se doivent de collaborer avec les institutions et organismes sérieux — qui partagent avec nous les valeurs évangéliques — en vue de la transformation sociale et de l’aide directe aux pauvres. *Franciscans International* qui oeuvre auprès des Nations Unies, est notre organisation. Toutes les circonscriptions de l’Ordre lui doivent une collaboration prioritaire. L’Ordre verra à informer ses membres sur les activités de *Franciscans International* auprès de l’Organisation des Nations Unies.

***La gestion des organismes de développement***

**51.** Dans plusieurs juridictions de l’Ordre, on gère des programmes d’aide au développement et à la transformation sociale ou d’assistance directe aux pauvres. Ces activités sont louables et bien en harmonie avec notre charisme capucin. Souvent, à cause de l’administration d’énormes sommes d’argent, ces programmes confèrent beaucoup de pouvoir à qui les gère. Dans ces cas comme dans celui de tout autre usage du pouvoir, l’Ordre doit exercer un jugement critique. Les normes présentées ci-dessous veulent assurer que l’usage du pouvoir dans ces situations s’inscrit dans un cadre compatible à notre vocation.

* Nos oeuvres de développement et de transformation sociale doivent constituer des exemples d’économie fraternelle dans la société. Dans ce but, il est essentiel que les aides directes aux pauvres visent à de vraies rencontres des personnes qui sont dans le besoin et de celles qui ont des ressources.
* L’usage de l’argent dans la réalisation des projets est soumis aux règles de la transparence.
* Puisque ces oeuvres présupposent l’exercice d’un grand pouvoir, nul frère n’y devrait demeurer trop longtemps dans une position de direction et de contrôle. Faire autrement risque de conduire à des abus de pouvoir et de développer des habitudes contraires à notre vie de minorité. La norme limitant la durée du mandat d’un frère dans une pareille position devrait être semblable à celle quimesure le mandat d’un ministre provincial, pas plus de six ans consécutifs.
* L’aide ne devrait jamais être prodiguée par un individu à un autre individu, mais toujours par la médiation de la fraternité.
* On choisira surtout des projets dans lesquels les frères eux-mêmes se mettent directement au service des pauvres.
* Dans tous ces ministères, les frères doivent proposer clairement l’Évangile et les valeurs franciscaines.
* Lorsqu’il s’avère que les programmes de développement social ou d’aide directe parrainés par l’Ordre pourraient être mieux gérés par d’autres groupes, on fera en sorte de les leur céder.

***Responsabilité écologique***

**52.** Les capucins ont leur part de responsabilité dans différentes formes de détérioration de notre planète (v.g. la pollution et l’exploitation abusive des ressources), puisque nous participons activement aux effets négatifs de ces systèmes destructeurs.

Nous invitons donc les frères, personnellement et en communauté, à vérifier leur comportement face aux nécessités de l’écologie. Nous les encourageons aussi à participer aux actions des groupes qui se consacrent à la protection de la création.

***Combattre l’esprit de consommation***

**53.** Pour combattre l’esprit de consommation qui alimente le système dominant et compromet notre témoignage de minorité et d’itinérance, efforçons nous :

* de n’user qu’avec discernement — et mieux encore de rejeter — les biens de consommation qui sont signes de pouvoir, d’ostentation ou de promotion personnelle ;
* de collaborer avec les associations qui offrent des conseils en vue d’une consommation raisonnable et responsable sur le plan de l’éthique ;
* de collaborer avec les organismes qui défendent la vie, la nature, la biodiversité et qui offrent une assistance en vue d’un usage rationnel et écologiquement soutenable des ressources naturelles.

***La civilisation de l’amour***

**54.** Il n’est pas rare, dans notre société si terriblement marquée par l’égoïsme et la violence, que les femmes et les enfants en subissent les conséquences les plus graves. Appuyons concrètement leur cause en soutenant la « civilisation de l’amour » et la culture de la vie contre la culture de la mort.

Soutenons de notre mieux les groupes qui assistent les enfants sans défense et les mettent à l’abri de la violence. Collaborons avec les organismes internationaux dignes de confiance qui oeuvrent pour leur santé et leur éducation.

Nous voulons promouvoir l’égalité des droits pour les femmes et nous soutenons une culture de réciprocité dans la reconnaissance de leur égale dignité. En tant que frères mineurs, nous traitons les femmes dans un esprit d’égalité et de respect, attentifs à leurs préoccupations et à leurs critiques et désireux de construire avec elles une nouvelle cité de l’égalité.

***Commissions Justice, Paix, Écologie***

**55.** Le CPO 7 insiste sur la nécessité, dans chaque circonscription, d’instituer une commission Justice et Paix qui fonctionne vraiment. Que chaque conférence fasse aussi connaître son appui au travail de *Franciscans International.*

**VIII° CONSEIL PLENIER
DE L'ORDRE DES FRERES MINEURS CAPUCINS:
LA GRACE DE TRAVAILLER
Rome, 2015**

**PROPOSITIONS**

**1. Appelés à participer à l'œuvre de la Création**

1. Nous qui avons reçu gratuitement l'Evangile de notre Seigneur Jésus-Christ, en vertu du grand amour que Dieu a pour nous, nous nous sentons appelés à le transmettre à nos frères par notre vie, dans toutes ses dimensions, y compris celle du travail. La grâce de travailler devient ainsi une louange et un témoignage pour Dieu qui le premier, nous a aimés. Nous encourageons et exhortons tous les frères à vivre «l'évangile du travail»[[295]](#footnote-295), jusqu’en sa dimension de nécessaire fatigue physique, à être heureux d’avoir cette vocation et d'annoncer au monde la grandeur du Créateur.

2. A l'image de Jésus-Christ, qui a travaillé de ses propres mains, et de François, qui a suivi ses traces, nous rendons présent le Royaume de Dieu par notre travail, en servant les personnes grâce à nos dons personnels et communautaires. En effet, “Jésus travaillait de ses mains, quotidiennement et directement au contact la matière créée par Dieu afin de lui donner forme grâce à son habileté d’artisan. Il est frappant que la plus grande partie de sa vie ait été consacrée à cette tâche (…).Il a sanctifié de cette manière le travail et lui a conféré une valeur particulière pour notre maturation” (*Laudato sii*, 98).

La Bienheureuse Vierge Marie et Saint Joseph, son époux, sont pour le frère mineur des exemples de travail quotidien, silencieux, humble, fraternel au service du Royaume de Dieu. Selon les paroles de Saint François, qui exhortait les frères à se faire mères les uns des autres, nous entrons dans le mystère du salut d'une manière connue de Dieu seul, et le Père qui voit dans le secret, nous récompensera.

La tradition capucine a, elle aussi, adopté le travail comme dimension ordinaire de sa vie quotidienne. Notre histoire est constamment enrichie par la vie et l'exemple de frères qui servent la communauté de toutes leurs capacités physiques, mentales et spirituelles.

3. Dieu fait au genre humain le don du travail. Venant de Ses mains, le travail est grâce et doit être considéré comme quelque chose de bon, qui nous fait participer activement à l'action créatrice de Dieu. Perçu comme circonstance pleine de grâce qui nous associe à la sanctification et à rédemption de l'humanité, le don du travail accomplis avec amour répand en nous la joie intérieure et l’enthousiasme.

4. La personne humaine a, pour grandir et se développer, un besoin vital d'entrer en relation avec les autres.

Un travail authentique aide à faire mûrir les relations humaines en leurs multiples dimensions:

* le travail nous met en contact avec nous mêmes, avec nos talents et nos capacités. D'où l'importance que chaque frère soit, autant que possible, reconnu dans ses dons et charismes.
* le travail nous met en relation avec les frères. Que le travail personnel, confié par la fraternité ou assumé en communion avec elle, soit donc une expression de la vie fraternelle et devienne un instrument privilégié pour renforcer les relations fraternelles, en générant au sein de la vie communautaire une véritable communion.
* le travail nous met en relation avec le peuple. Par notre consécration, nous sommes appelés non seulement à servir les autres, mais aussi à donner notre vie, en étant particulièrement solidaires avec les pauvres et les travailleurs. C'est pourquoi la personne consacrée ne doit se rendre propriétaire ni de son travail ni des fruits de celui-ci, mais tout partager.
* le travail nous met en relation avec toute la création. C'est pourquoi la personne consacrée, grâce à son travail, collabore à la sauvegarde et au respect de la création en qui elle reconnait les traces du Dieu Créateur.
* le travail nous met en relation avec le Seigneur. La personne consacrée est appelée à travailler dans la “vigne du Seigneur”; il est donc d’importance vitale que de jour en jour elle grandisse dans une relation d'intimité avec Celui qui est le "maître de la vigne".

5. Toute “table” de travail, bureau, planche de repassage ou plan cuisine peut être un “autel” où le travail de nos mains et l'intention de nos cœurs sont présentés au Seigneur de la moisson. Notre travail devient liturgique et donc prière. Nous ne travaillons pas seulement nous- mêmes, ou pour nous-mêmes, mais en communion avec les autres.

C’est par notre propre manière d'être et d'agir que nous prenons part à l'histoire du salut et collaborons à la construction du royaume de Dieu.

6. Comme frères capucins nous sommes appelés à nous procurer par le travail ce qui est nécessaire pour notre subsistance et à le partager avec les pauvres. La grâce de travailler est constitutive de notre être frères capucins: elle réalise notre relation avec Dieu et avec le prochain, se fait annonce prophétique de la présence de Dieu dans le monde et source d'épanouissement humain et spirituel. Elle doit être comprise et vécue selon notre identité franciscaine capucine: en fraternité, minorité et esprit de service. L'authenticité de notre travail suppose la conversion permanente à l'Evangile : nous avons en effet promis de le vivre et d’en être les témoins prophétiques au milieu des hommes.

**2. Apprendre à travailler**

7. Dans le parcours de formation initiale il faut prévoir un processus pédagogique qui porte à valoriser le travail comme réponse à l'amour de Dieu et au service des frères. Ceci contribue au développement de la personne.

8. Pour intérioriser notre charisme, il faut pendant la formation initiale, insister sur le travail manuel et domestique. Lorsque cela est possible, il faut prévoir pour les candidats des périodes de travail même à l'extérieur, afin de contribuer activement à la subsistance de la fraternité

9. Tous les frères ont la responsabilité d’offrir aux frères en formation initiale leur témoignage concernant la façon de travailler. Il est donc particulièrement important que les formateurs participent au travail manuel et domestique, chacun selon ses capacités, afin de transmettre la valeur de ce travail comme une dimension qui caractérise notre mode de vie.

10. Le travail manuel et domestique nous fait expérimenter l'amour oblatif pour les frères, l'humilité et la minorité du service. S'il est pratiqué avec dévotion, dès la formation initiale, il nous permet de développer un sentiment d'appartenance à la fraternité locale et à la Circonscription; il se fait expression concrète de la sollicitude qui est commune à tous et de la solidarité avec les plus pauvres. Dans de nombreuses cultures le soin du travail manuel et domestique peut être le signe d’un changement de mentalité et annoncer l'égale dignité des fils et filles de Dieu.

11. Au cours de la formation initiale, on informera les frères au sujet des différentes possibilités de travail dans la Circonscription, afin qu’ils puissent discerner avec les formateurs le genre de travail qui paraît le plus approprié pour eux. Lors de ce discernement, on tiendra compte des compétences de l'individu, et des besoins de la Circonscription, de l'Église et de la société. Que les formateurs soient de leur côté attentifs à faire mûrir chez les frères en formation une effective disponibilité à participer aux activités de construction et travaux, requis par les circonstances.

12. Que les frères en formation soient orientés, après évaluation de leurs compétences et attitudes, vers des spécialisations qui ne sont pas nécessairement liées au ministère sacerdotal (agriculture, médecine, économie, informatique, sciences sociales, etc.). Qu’on adopte aussi le même critère pour l'attribution des bourses d'étude.

13. Chaque circonscription consacrera au moins un frère à l'étude systématique de l'histoire et de la spiritualité capucine, considérant que cet engagement est un travail nécessaire pour garder la mémoire de notre forme de vie et former les nouvelles générations.

14. Que les frères soient formés à s'engager de manière professionnelle dans les réalités où ils œuvrent socialement, leur offrant même la possibilité de vivre parmi les pauvres pendant une période de temps significative avant la profession perpétuelle.

15. Que les études spécialisées et l'obtention des titres académiques correspondants soient vécues comme un don à partager dans un esprit de service fraternel et non comme un droit acquis ou un privilège au sein de l'Ordre. Chaque circonscription discerne ses exigences et, compte tenu de celles-ci, identifie les frères qui peuvent être envoyés dans des centres académiques. On évaluera s’ils ont les capacités intellectuelles et l'âge qui convient pour mener à terme ce parcours, en prenant également en considération les coûts que cela comporte. On veillera aussi à l'accompagnement des frères durant la durée de ces études. Que ces frères soient pleinement conscients que ces études à temps plein sont leur travail, et que pour cette raison ils évitent d'avoir des activités parallèles. Qu’après l’obtention de leurs diplômes universitaires, on les destine à des activités où les compétences qu’ils ont acquises peuvent être mises en valeur et s’exprimer dans le service des frères, la recherche et l'étude.

**3. Le premier travail**

16. Nous sommes appelés à intégrer la vie de prière et l’action du travail. Quelque soient notre travail, les joies et les attentes, les efforts et les inquiétudes de notre travail, il est devant le Seigneur; avec toute la fraternité, nous plaçons donc notre confiance en Lui: *“*Si le Seigneur ne bâtit la maison, c’est en vain que peinent les bâtisseurs*”* (Ps 127,1). La prière et la fraternité sont le fondement essentiel de notre travail: sans elles la valeur intrinsèque du travail sera réduite à une simple exécution de tâches requises, vides de vie intérieure et de vitalité.

17. La recherche de l'union à Dieu est le premier travail des frères. Les temps de la prière fraternelle ne sont ni une manière de négliger nos activités de travail et de pastorale ni une façon d'échapper aux difficultés humaines du travail, mais un service dérivant de notre état de vie consacrée. Par conséquent, qu’aucun frère ne s'auto-dispense de la tâche principale de la prière liturgique et de l'oraison mentale, sachant que lorsqu’il prie, il intercède “en faveur de tous les hommes” (Const. 49,1).

**4. Mineurs au service de tous les hommes**

18. L'identité du frère capucin est caractérisée par la minorité vécue en fraternité; celle-ci devient le critère pour le choix de nos activités. Nous ne sommes pas appelés seulement à travailler pour les pauvres, mais surtout à travailler avec les pauvres. Gardons-nous de voir dans le travail une autopromotion personnelle, afin de toujours vivre dans un esprit de service.

19. Notre charisme de frères mineurs capucins se manifeste particulièrement dans les activités qui nous mettent à la dernière place, en partageant de manière prophétique la condition de ceux qu’une mentalité consumériste et hédoniste, tient pour insignifiants. Cela nous engage à mener une vie sobre à la manière des pauvres de l’endroit.

20. Rappelons-nous que l'objectif de notre travail n'est pas de seulement garantir notre subsistance, mais de partager la vie avec les autres personnes, en nous mettant à leur service en tant que frères mineurs. Que chaque circonscription de l'Ordre ait au moins une structure d'aide et de promotion en faveur des pauvres. A cet effet, les ministres prendront l’engagement a) de mettre à disposition des frères compétents et disponibles pour rendre ce service; b) d’affecter un de nos couvents à ces initiatives; c) d’allouer un pourcentage de nos entrées au bénéfice des pauvres. La proximité et la fréquentation des pauvres nous aideront à modifier à bien des égards notre style de vie.

21. Notre fraternité est composée de religieux prêtres et de religieux laïcs. Dans les relations internes et dans le travail ministériel évitons car profondément contraire à notre identité de frères mineurs, toute forme de cléricalisme en quête d'ascension sociale, de privilèges et de pouvoir, Soutenons les structures et attitudes fraternelles qui offrent un témoignage de collaboration, de dialogue et de service.

22. Nombre de nos travaux, et autres activités / initiatives sont une source de bénéfices économiques. Beaucoup de pays établissent des impôts, pour qu'une partie du bénéfice de toute l'activité économique revienne au bien commun, pour le financement de travaux et de services pour tous. Comme frères mineurs, soyons des citoyens responsables et honnêtes, en nous conformant toujours aux exigences fiscales, sans recourir à des stratégies d’évasion fiscale.

23. Le travail pour le compte de tiers appartient au charisme de nos origines. C'est une façon de travailler comme mineurs qui implique de dépendre des autres et de se conformer à leurs conditions, de renoncer à un leadership personnel et institutionnel, d’accepter des conditions de travail habituellement plus exigeantes. Décidée et partagée en fraternité, cette façon de travailler est une fenêtre ouverte sur le monde, une source d'enrichissement fraternel, une école de travail et un canal privilégié pour notre partage avec le prochain.

**5. Vivons de notre travail**

24. Pour vivre, les premiers capucins avaient choisi de recourir à la mendicité. Aujourd'hui, les conditions socio-culturelles et ecclésiales dans lesquelles l'Ordre vit nous imposent de pourvoir à notre subsistance par notre travail. Nous pouvons donc, en vue de cela, prendre comme travail rémunéré, même hors de la fraternité, tout genre d'activités honnête qui nous permet de vivre en mineurs.

25. Que ceux qui exercent une profession lorsqu’ils entre dans l'Ordre continuent à l’exercer, si elle n'est pas opposée à notre charisme, et nécessaire pour contribuer à la subsistance de la fraternité.

26. La diminution des fonds de solidarité de la Curie générale et des autres sources extérieures doit être accueillie et vécue comme une bénédiction, une occasion de discernement pour créer de nouvelles formes d'autosubsistance, en plaçant notre confiance en la Providence divine. Parmi ces formes, évaluons soigneusement la possibilité de lancer des institutions ou des projets qui répondent des besoins locaux où les frères puissent travailler.

27. Dans le contexte de la société contemporaine, la quête traditionnelle - comme cela a été fait depuis des siècles - à peu à peu complètement disparu. Nous considérons toutefois que préserver la tradition de la mendicité est une valeur, mais en la renouvelant et l'adaptant au contexte socioculturel et en trouvant d’autres formes en harmonie avec notre état de mineurs, en recourant par exemple à des dons de particuliers et d'institutions afin d’assurer le minimum nécessaire pour nous et pour les pauvres.

28. Les structures construites avec la contribution de la solidarité économique de l'Ordre doivent parvenir à se maintenir de façon autonome grâce au travail des frères qui y œuvrent. Qu’on ne construise pas de structures dans lesquelles les frères ne sont pas disposés à travailler et à pourvoir à leur subsistance.

29. Qu’en tenant compte de notre interdépendance, l'excédent du fruit de notre travail, ou d'autres revenus, soit mis à la disposition de l'Ordre pour les besoins des circonscriptions et au profit des plus pauvres.

30. Un objectif que nous pouvons atteindre dans la gestion de nos ministères et de nos infrastructures est celui de l'autonomie économique.

Etant donné que les jeunes circonscriptions ne peuvent pas toujours, grâce à leur seul travail pourvoir décemment à leurs besoins, on suggère que l'office de la solidarité fournisse matériaux et support technique pour accompagner ces circonscriptions dans leur réflexion sur des questions comme la viabilité économique, l'investissement responsable et les projets auto-assistance. Nous nous efforcerons de fournir aux frères des polices d'assurance santé et un fonds de pension, en tenant compte de la situation locale.

31. Recourir en fraternité au service de salariés qui dépendent de nous, est en certaines situations en opposition avec notre choix de frères mineurs. Il est demandé à toutes les circonscriptions de mettre en œuvre une vérification sérieuse et rigoureuse portant sur l’emploi d’un personnel qui dépend de nous. La vérification doit être soumise au jugement de tous les frères en chapitre local et au consentement du Ministre ou Custode avec son Conseil.

32. Comme frères mineurs, travaillons avec ceux qui dépendent de nous, avec respect, coopération, humilité et simplicité. En les rendant sensibles à notre mode de vie, entrons en relation avec eux, de manière fraternelle et courtoise, et non pas avec une mentalité de patron mais sans jamais renoncer à notre responsabilité.

33. A propos des employés qui travaillent dans nos fraternités et dans nos institutions nous appliquerons les indications qui suivent :

* observer les lois locales qui précisent les droits et les obligations des travailleurs;
* verser un salaire équitable;
* prendre soin de leur formation appropriée et continue.

**6. Des frères qui travaillent ensemble**

34. C’est avec reconnaissance que nous remercions Dieu pour le travail des frères à travers le monde, travail qui s'exprime de différentes façons, selon des formes traditionnelles et d'autres plus innovantes. Rappelons qu’en toutes nos activités, c’est à la vie fraternelle et à la vie de prière, qu’appartient la primauté à la lumière de laquelle s’opère le discernement à propos de notre travail. En effet, c’est en partant de notre identité de frères mineurs que nous voulons nous présenter au monde d'aujourd'hui afin de répondre aux tâches que l'Eglise nous confie et aux défis que nous posent la culture et la société d'aujourd'hui.

35. À la lumière de notre charisme fraternel, la grâce de travailler nous engage, comme nous y exhortent les Constitutions, à placer nos travaux à l’intérieur du projet de la fraternité, en soumettant volontiers et par esprit d'obéissance notre propre travail au discernement de la fraternité locale et du Ministre, en acceptant avec esprit de disponibilité, comme occasion de croissance personnelle et de bénédiction, même ce qui ne nous correspond pas ou ne nous satisfait pas.

36. Chacun de nous a reçu de Dieu des dons divers. Chaque fois qu'un frère partage le don qu’il a reçu, il témoigne de la beauté et de la force d'attraction de la communion fraternelle. La créativité individuelle dans le travail, en harmonie avec le programme d'une fraternité respectueuse et accueillante, apporte de la joie et en est encouragée.

37. Que le travail de chaque frère soit une expression de toute la fraternité. Que le chapitre local soit le lieu où les frères, se soutiennent et s’enrichissent mutuellement en partageant les difficultés et les joies de leurs différentes travaux.

38. Faisons passer le travail en équipe avant le travail individuel, car il exprime mieux les valeurs de la fraternité et de la minorité. Il est nécessaire que tous les frères s'engagent à travailler pour des objectifs communs, promeuvent l'adhésion et la participation, développent des relations d'égalité, renforcent et respectent leurs différences, en renonçant aux intérêts particuliers et au protagonisme personnel. Que le coordonnateur du travail accompli ensemble ne se comporte pas comme un chef autoritaire, mais comme un frère, dont le service est d'animer et de coordonner le groupe en favorisant la communication et la créativité, en affrontant avec courage les conflits afin que tous participent.

39. Que tous les frères se sentent responsables de l'animation de la vie fraternelle. Lorsqu’ils seront appelés à assumer le service de Ministres et de Gardiens qu'ils soient préparés et aient conscience que ce service est leur travail prioritaire dont l’objectif est de favoriser le cheminement des frères et la qualité des relations fraternelles. Guidés par nos Constitutions, qu’ils encouragent la participation de tous et la mise en valeur de chacun.

40. La mentalité consumériste mesure la valeur de la personne en fonction du rôle qu'elle occupe dans la société, et surtout en fonction de ce qu'elle produit, en marginalisant les plus faibles. Qu’il n’en soit pourtant pas ainsi chez nous. Le frère sera accueilli et mis en mesure de donner le meilleur de lui-même, quels que soient son état de santé, son âge et sa situation professionnelle. Que le travail de chaque frère soit estimé indépendamment du salaire reçu. Que nos communautés soient des lieux de gratuité où chacun puisse développer de façon créative les dons qu’il a reçus, en travaillant avec foi et dévotion, en sain équilibre avec les autres aspects de notre vie.

41. Deux risques menacent notre vie fraternelle : il y a d'un côté, l'activisme qui peut devenir un prétexte pour s'éloigner de la fraternité - en fait, plus on est engagé, plus il est nécessaire de rester lié à la vie fraternelle -, de l'autre, un risque de désengagement des tâches qui nous sont confiées et de tomber dans la paresse et une mauvaise gestion du temps.

42. En tant que frères mineurs capucins soyons une fraternité où les frères, laïcs et prêtres, jouissent de la même dignité. Il est de la responsabilité du Ministre et de son Conseil de rechercher différentes formes d'apostolat pour que le choix de la forme laïcale de notre vie ait un réel espace d'expression, rendant possible un accomplissement humain et professionnel. Les circonscriptions qui se consacrent presque exclusivement à l'apostolat paroissial et sacramentel, avec une formation essentiellement cléricale au post-noviciat, pourront difficilement transmettre l'importance et la beauté de la forme laïcale de notre vocation et attirer des jeunes vers cette forme de vie. Qu’on propose donc proposer les différentes expressions de notre vocation, en encourageant et exhortant tous les frères à mettre à profit leurs dons naturels grâce à une formation qualifiée qui les prépare à effectuer au mieux les services qui leurs sont confiés.

43. Les malades constituent l'un des groupes les plus marginalisés de notre société. Reconnaissons la valeur de la présence des frères malades dans nos fraternités. Dans le silence, la patience et la prière, ils collaborent par leur témoignage à l'édification de la fraternité. Reconnaissons aussi le travail des frères qui, dans la fraternité, prennent soin d'eux et les accompagnent avec générosité, amour et un profond respect.

44. L'amour de nos frères âgés et malades et notre responsabilité à leur égard, exigent de la fraternité une sollicitude et attention particulière: leur garantir les soins médicaux et l'assistance sanitaire; établir leur travail en fonction de leurs possibilités concrètes; encourager leur retrait progressif des responsabilités, services et ministères, en les accompagnant en cette transition qui est parfois une source de lutte intérieure.

45. Considérant que l'argent est le fruit du travail de tous les frères, que les gardiens et les ministres respectent le «plafond» des dépenses déterminées par le statut économique de la circonscription (cf. Ord. 4/4), en posant chaque choix avec responsabilité et transparence, en accord avec le conseil local et celui de la circonscription. Pour cela, toutes les circonscriptions sont appelés à élaborer un statut économique clair afin d’éviter les décisions arbitraires et les abus d'argent de la part des supérieurs.

46. Qu’en esprit d'appartenance, tous les frères remettent intégralement à la fraternité, offrandes, salaires, pensions et toutes les autres ressources reçues. De la même manière, qu'ils ne s'approprient ni ministère, ni fonctions, ni tâches, et qu’ils n'en tirent pas de profit personnel.

47. Si un frère refuse obstinément de remettre à la fraternité tout ce qu'il a reçu pour son travail ou de toute autre manière, son ministre est dans l’obligation de l'avertir avec fermeté, douceur et amour, pour qu'il vive ce qu'il a promis, recourant même s’il le faut à l'admonition canonique

48. Que le temps des vacances soit considéré comme un moment de grâce que le Seigneur nous donne, mais qu’il ne soit pourtant pas considéré comme un droit à disposer de son temps de façon autonome. Qu’on discerne en chaque fraternité la meilleure manière de vivre ce temps, que ce soit communautairement ou individuellement.

49. Dans la planification de nos vacances prêtons attention à ceux qui n'ont pas cette possibilité, parce qu’ils ne travaillent pas ou parce qu’ils n'en ont pas les moyens. Evitons de faire comme les riches ; agissons de manière qu'elles correspondent à notre état de mineurs, en les partageant autant que possible, avec les frères et en solidarité avec les plus humbles de notre société.

50. Que des signes concrets expriment aux frères notre reconnaissance pour leur travail généreux.

**7. Exerçons promptement tout genre d'apostolat**

51. Comme frères capucins nous contemplons la réalité comme le lieu où Dieu révèle sa beauté et sa miséricorde. Dans la création, l'homme et les pauvres contemplons le visage du Christ qui continue à se révéler en sa kénose et résurrection. Que nos choix de travail soient donc le résultat d’un discernement opéré dans la prière en fraternité et en esprit de minorité, en mettant l'accent sur le contexte socioculturel dans lequel nous vivons.

52. Afin de nous engager en des décisions et des actions réelles et concrètes, nous avons besoin de prêter attention à ce qui se passe dans la société, dans l'Eglise locale et dans la circonscription de l'Ordre dans laquelle nous vivons. Il est essentiel d’affronter la réalité particulière à laquelle le Seigneur nous a envoyés, d’être intelligents pour discerner les voies de sa volonté et agir résolument pour l'accomplir dans un esprit de liberté et d'humilité.

53. Que l'écoute et l'observation attentive du monde qui nous entoure et de ce qui inquiète les gens, nous offrent les éléments d’un meilleur discernement pour :

a) identifier et valoriser les activités de chaque frère;

b)donner un visage significatif à nos fraternités et établir des liens avec les personnes;

c) éviter de proposer des activités que le contexte ne requiert pas;

d) faciliter notre présence et notre témoignage évangélique parmi les pauvres.

54. Afin de mieux servir les hommes et les femmes de notre temps, que notre travail soit effectué avec compétence et amour. Par conséquent, en prenant comme « principe » celui « d’une continuelle amélioration » :

a) reconnaissons la nécessité de la spécialisation, en la mettant continuellement à jour;

b) évaluons les nécessités auxquelles donner des réponses;

c) programmons avec attention les buts et les objectifs;

d) accordons la priorité à un travail en équipe et en lien avec d'autres organisations;

e) évaluons les résultats et favorisons l'innovation.

55. Que les frères n’assument pas leurs engagements seulement en vue d'un rendement économique pourtant nécessaire, mais aussi comme une réponse gratuite aux besoins du contexte social dans lequel ils sont insérés, en collaboration avec d'autres initiatives de service gratuit.

56. Une des formes traditionnelles du ministère des capucins est la présence dans les sanctuaires, lieux de rencontre authentique des frères entre eux et avec Dieu. Les frères sont exhortés à offrir une présence active en ces lieux comme pèlerins parmi les pèlerins, dociles et disponibles pour un accueil pastoral, tout spécialement pour les confessions et les bénédictions.

57. Valorisons la pratique de la mission populaire et la formation spirituelle des baptisés, en accompagnant ces derniers dans le processus de conversion et de croissance. Veillons ensuite à encourager la créativité dans la prédication de l'Evangile et à promouvoir l'intégration des baptisés dans la vie communautaire de la paroisse et la réconciliation avec le Seigneur et avec les frères.

58. Valorisons et promouvons la participation des fidèles laïcs à la vie de l'Eglise, en accordant une attention particulière à l'OFS. Engageons-nous dans leur formation à travers des ateliers, des cours, la publication de livres et l'utilisation du web.

59. Partageons notre charisme avec les laïcs, en les impliquant dans nos œuvres. Encourageons la solidarité à travers le service du volontariat, mettons les personnes en situation de vivre l'esprit de fraternité et de minorité à travers un travail gratuit et joyeux au service des plus démunis.

60. On doit considérer que la charge pastorale d'une paroisse est confiée à toute la fraternité. Chaque fois qu'une paroisse nous est confiée, que le curé n'en fasse pas son affaire, mais qu’il travaille en collaboration avec la fraternité.

61. L'ecclésiologie de communion nous demande de vivre notre charisme et notre service pastoral comme don à l'Eglise universelle et particulière, dans un esprit d'itinérance. Là où nous sommes présents, en authentiques frères du peuple, mettons-nous volontiers au service de la croissance de l'Eglise locale, en collaborant volontiers avec le clergé diocésain et les autres réalités ecclésiale.

62. Encourageons les frères à “sortir des sacristies” et à travailler dans les périphéries existentielles, là où personne ne veut aller, en y apportant notre charisme de frères mineurs. Vivons la prophétie de la vie consacrée dans l'Église à travers notre travail.

63. Différentes circonscriptions ont fondées des écoles de tous ordres et niveaux, très utiles aux parents qui recherchent une éducation aux valeurs. Bien souvent comme frères nous nous limitons à occuper des fonctions de direction et d'administration, alors qu'il serait souhaitable que nous nous engagions à prendre part activement et professionnellement à l'enseignement des différentes disciplines. Cela nous aiderait à réduire les coûts et à étendre l'accès même aux jeunes de condition modeste et aux pauvres.

64. Dans les œuvres sociales, éducatives, sanitaires et autres, que notre présence soit d'abord celle de frères et d'animateurs spirituels, en transmettant notre charisme, en créant la communion et en offrant un témoignage de fraternité, pas seulement celle de directeurs et administrateurs. Pour ces tâches-là que l’on recourre à l'aide de personnes compétentes qui partagent l'esprit de la mission franciscaine capucine.

65. Que les principes de JPIC servent de points de référence dans le choix ou l'évaluation de notre travail. Ayons le souci de la sauvegarde de la création: en ne dissipant pas les sources d'énergie, en réduisant la consommation, en réutilisant les matériaux recyclables, en évitant le gaspillage, en promouvant une réflexion critique sur nos habitudes, en dénonçant les entreprises qui agressent la nature. Dans notre travail incitons les gens à vivre en communion avec la création.

66. Conscients des injustices et des problèmes du monde du travail, contemplons le visage du Christ souffrant en ceux pour qui le travail n'est pas perçu comme une grâce:

* en celui qui n'a pas accès à l'emploi;
* en celui qui supporte des conditions injustes;
* dans les enfants, femmes, personnes âgées, et tous ceux qui sont exploités;
* en de nombreux pauvres soumis à des formes d'activité humiliantes et indignes ( per ex., prostitution, trafic d'organe, narcotrafic);
* en ceux qui souffrent à cause de conditions de travail insalubres;
* dans les travailleurs peu qualifiés qui sont souvent submergés dans le monde de la compétitivité.

Exprimons notre solidarité à ces personnes et désirons soutenir avec fermeté les organisations qui promeuvent de manière concrète la dignité et la justice dans le monde du travail.

67. Collaborons avec les institutions qui travaillent pour les pauvres, les marginalisés, tous les persécutés, chrétiens ou non, et avec les organisations qui promeuvent la paix, la justice et l'intégrité de la création. On priviligiera les institutions catholiques et tout particulièrement, celles franciscaines, comme “Damietta Peace Initiative” et “Franciscans International”, sans exclure d'autres institutions locales, comme la REPAM (Réseau ecclésial Panamazonien ), la REBAC (Réseau ecclésial du Bassin du Congo) et la FAN (Franciscan Action Network).

68. Les frères qui travaillent parmi les marginalisés, les pauvres, les migrants, ne reçoivent souvent aucune rémunération pour leurs activités. Que les ministres et les fraternités locales soutiennent volontiers les besoins économiques de ces services, même au prix de renoncements et de sacrifices dans les dépenses ordinaires.

69. Le développement technologique de ces dernières années avec la propagation des moyens de communication sociale a considérablement transformé la société, et ses effets se manifestent dans une nouvelle façon de vivre, de communiquer et d'établir des relations interpersonnelles. Une nouvelle culture est en train de se créer, avec des chemins d'apprentissage inexplorés, qui ont encouragé le développement de possibilités d'emploi inédites jusque là.

Les nouveaux médias numériques favorisent aussi notre travail d'évangélisation, ainsi que la communication entre nous, et facilitent l'administration de nos fraternités et institutions. Mettons aussi nos connaissances et notre compétence dans le domaine des médias numériques au service des pauvres, qui souvent ne peuvent y accéder.

70. Dans cette nouvelle culture, à laquelle nous appartenons et qui nous influence, nous ressentons le risque d'une utilisation inappropriée et exagérée des médias numériques qui créent un monde virtuel, avec les risques de l'individualisme, de la distraction, de la perte de temps. Tout cela appauvrit les relations fraternelles et comporte d'autres problèmes liés à un mauvais usage de ces médias.

Que l'éducation à un usage approprié de ces moyens fasse obligatoirement partie du programme de formation initiale et permanente des frères. Les formateurs, en particulier, doivent être conscients du conditionnement provoqué par les médias numériques, afin d'en tenir dûment compte, dans leurs méthodes de formation.

**8. Apportons le message du salut**

71. L'œuvre d'évangélisation exige une «conversion missionnaire» de toute vie apostolique qui ne peut plus être pensée comme confinée dans ses structures et activités traditionnelles, mais comme «Eglise en sortie». Par conséquent, que les frères s'engagent à travailler avec passion et enthousiasme, en particulier dans le service de la première annonce de l'Evangile, dans la formation chrétienne de la communauté et dans tous les endroits que l'on définit aujourd'hui comme «périphéries». Que notre “sortir en mission” privilégie avant tout le témoignage et le service parmi les non chrétiens, à travers le dialogue interreligieux et, lorsque c’est possible, en annonçant clairement le Seigneur ressuscité.

72. Que l'œuvre d'évangélisation vise à faire rencontrer avant tout la personne de Jésus-Christ et à en être fascinés. Cela suppose que les frères se laissent à leur tour évangéliser et renouveler par une vive rencontre avec Jésus-Christ.

73. Dans le travail apostolique il est nécessaire d’être prudents et vigilants lors de la lecture des «signes des temps», afin

a) d’incarner fidèlement notre forme de vie évangélique et notre témoignage apostolique dans les différentes régions et cultures;

b) d’harmoniser l'évangélisation avec les besoins des hommes et de leurs conditions de vie;

c) de s'ouvrir au dialogue avec tous les chrétiens, avec les croyants d'autres religions et avec les non-croyants.

74. Encourageons de nouvelles initiatives de fraternités permanentes ou temporaires afin de répondre aux hommes en recherche et en désir de Dieu et aux graves urgences sociales (par ex. les réfugiés, les migrants, les catastrophes naturelles).

*Approuvées au cours de la réunion du Conseil général OFM Cap.*

*Rome, le 8 janvier 2016*

Sommario

[I° CONSEIL PLENIER DE L'ORDRE LA VIE FRATERNELLE PAUVRETÉ, MINORITÉ Quito, 1971 7](#_Toc459273983)

[Le Frère Ministre Général, les frères définiteurs généraux, à tous les frères de l'Ordre: 7](#_Toc459273984)

[Chapitre I° LES RÉSOLUTIONS LA VIE FRANCISCAINE-CAPUCINE EN AMÉRIQUE LATINE 10](#_Toc459273985)

[A) - Notre vie capucine en Amérique latine 10](#_Toc459273986)

[*B) Notre travail en Amérique Latine* 11](#_Toc459273987)

[Chapitre II° LA FRATERNITÉ 15](#_Toc459273988)

[A) Les frères 15](#_Toc459273989)

[B) La Fraternité. 17](#_Toc459273990)

[Chapitre III° PAUVRETÉ DANS L'USAGE DES BIENS. 20](#_Toc459273991)

[B) Pauvreté commune. 21](#_Toc459273992)

[Chapitre IV° DES CIRCONSCRIPTIONS DE L’ORDRE EN GENERAL 24](#_Toc459273993)

[Chapitre V° PRÉPARATION DU CHAPITRE GÉNÉRAL DE 1974 26](#_Toc459273994)

[II° Conseil Plénier de l'Ordre LA PRIÈRE TAIZÉ, 1973 27](#_Toc459273995)

[Lettre aux frères 27](#_Toc459273996)

[LA VIE DE PRIÈRE. 29](#_Toc459273997)

[CHAPITRE I° SITUATION ACTUELLE 30](#_Toc459273998)

[CHAPITRE II° L'ESPRIT ET LA VIE DE PRIÈRE 31](#_Toc459273999)

[A) La prière chrétienne 31](#_Toc459274000)

[B) La prière franciscaine 32](#_Toc459274001)

[CHAPITRE III° PRATIQUE DE LA PRIÈRE. 34](#_Toc459274002)

[A) Prière individuelle 34](#_Toc459274003)

[B) Prière communautaire 35](#_Toc459274004)

[C) Prière liturgique 36](#_Toc459274005)

[CONCLUSION 37](#_Toc459274006)

[III° Conseil Plénier de l'Ordre VIE ET ACTIVITÉ MISSIONNAIRES MATTLI, 1978 38](#_Toc459274007)

[INTRODUCTION 40](#_Toc459274008)

[CHAPITRE I° PRÉSUPPOSÉS 42](#_Toc459274009)

[1 - Église et mission 42](#_Toc459274010)

[2 - Notre ordre dans la mission de l'Église. 44](#_Toc459274011)

[CHAPITRE II° NOUVEAUX CONTEXTES 48](#_Toc459274012)

[1. Nouveau contexte ecclésial. 48](#_Toc459274013)

[2. Nouveau contexte socio-économique et politique. 50](#_Toc459274014)

[3. Nouveau contexte d'une société pluraliste. 52](#_Toc459274015)

[*- Nouveau contexte culturel.* 52](#_Toc459274016)

[CHAPITRE III° ORIENTATIONS 56](#_Toc459274017)

[1. Révision des services apostoliques 56](#_Toc459274018)

[3. Quelques options fondamentales 58](#_Toc459274019)

[4. Perspectives de coopération 60](#_Toc459274020)

[5. Organismes d'animation 61](#_Toc459274021)

[6. Problèmes économiques 62](#_Toc459274022)

[7. Adaptations juridiques 62](#_Toc459274023)

[CONCLUSION 65](#_Toc459274024)

[IV° Conseil Plénier de l'Ordre LA FORMATION ROME, 1981 66](#_Toc459274025)

[LETTRE PRÉSENTANT LE DOCUMENT 66](#_Toc459274026)

[LA FORMATION À NOTRE VIE 68](#_Toc459274027)

[CHAPITRE I° SITUATION ET EXIGENCES 70](#_Toc459274028)

[1. Nouveaux contextes de la formation 70](#_Toc459274029)

[2. Primat de la vie fraternelle évangélique 74](#_Toc459274030)

[3. Inculturation 78](#_Toc459274031)

[4. Principes généraux d'action 82](#_Toc459274032)

[CHAPITRE II° QUELQUES ASPECTS PARTICULIERS DE NOTRE VIE. 84](#_Toc459274033)

[1. Fraternité de prière. 86](#_Toc459274034)

[2. Fraternité de pénitence 89](#_Toc459274035)

[3. Fraternité de pauvres et de mineurs. 92](#_Toc459274036)

[4. Fraternité insérée dans le peuple L'insertion dans le peuple 94](#_Toc459274037)

[Témoignage et service 96](#_Toc459274038)

[5. Maturité affective 99](#_Toc459274039)

[Chapitre III° ORIENTATIONS PRATIQUES 103](#_Toc459274040)

[1. Orientation de la vocation 103](#_Toc459274041)

[2. Étapes de la formation initiale 105](#_Toc459274042)

[LE POSTULAT. 105](#_Toc459274043)

[LE NOVICIAT. 106](#_Toc459274044)

[L'APRES-NOVICIAT. 108](#_Toc459274045)

[3 La formation permanente 109](#_Toc459274046)

[4. Les responsables de la formation 113](#_Toc459274047)

[CONCLUSION 118](#_Toc459274048)

[V° Conseil Plénier de l'Ordre NOTRE PRÉSENCE PROPHÉTIQUE DANS LE MONDE VIE ET ACTIVITÉ PROPHÉTIQUE GARIBALDI, 1986 119](#_Toc459274049)

[PRÉSENTATION 119](#_Toc459274050)

[INTRODUCTION 121](#_Toc459274051)

[CHAPITRE I° LA CONTEMPLATION DANS NOTRE VIE ET NOTRE ACTIVITE APOSTOLIQUE. 123](#_Toc459274052)

[A. Les nouveaux contextes de la contemplation. 123](#_Toc459274053)

[B. Les caractéristiques de notre contemplation. 124](#_Toc459274054)

[C. Choix pour l’action 126](#_Toc459274055)

[CHAPITRE II° LE DON ET LES EXIGENCES DE LA FRATERNITÉ 128](#_Toc459274056)

[A. Dignité, égalité, solidarité dans le contexte actuel 128](#_Toc459274057)

[B. De l’individualisme au témoignage prophétique de la fraternité 129](#_Toc459274058)

[C. Directives pour l’action 131](#_Toc459274059)

[CHAPITRE III° NOTRE VIE DE PAUVRETÉ ET DE MINORITÉ PARMI LES PAUVRES 134](#_Toc459274060)

[A. La situation présente 134](#_Toc459274061)

[B. Les notes caractéristiques de notre pauvreté/minorité 135](#_Toc459274062)

[C. Quelques pistes pour l’action 136](#_Toc459274063)

[CHAPITRE IV° NOTRE ACTIVITÉ APOSTOLIQUE 138](#_Toc459274064)

[A. L’évangélisation dans un monde en mutation 138](#_Toc459274065)

[B. Jugement et évaluation 140](#_Toc459274066)

[L’Appel á l’action et choix opérationnels 141](#_Toc459274067)

[CHAPITRE V° NOTRE ANNONCE DE LA JUSTICE DE LA PAIX ET DU RESPECT DE LA NATURE 145](#_Toc459274068)

[A. Analyse de la situation actuelle 145](#_Toc459274069)

[I. Signes de mort et de vie en ce monde 145](#_Toc459274070)

[II – L’église : ombres et lumières 148](#_Toc459274071)

[III – Notre fraternité capucine : ombres et lumières 149](#_Toc459274072)

[B. Nos options : critères et motifs 150](#_Toc459274073)

[C. Pistes pratiques pour l’action 151](#_Toc459274074)

[CONCLUSION 155](#_Toc459274075)

[VI° Conseil Plénier de l'Ordre VIVRE LA PAUVRETÉ EN FRATERNITÉ ASSISE, 1998 156](#_Toc459274076)

[PRÉSENTATION 156](#_Toc459274077)

[PROPOSITIONS 158](#_Toc459274078)

[PAUVRETÉ ÉVANGÉLIQUE ET MINORITÉ POUR NOTRE TEMPS 158](#_Toc459274079)

[PRÉSENCE AU MILIEU DES PAUVRES ET PLURIFORMITÉ 160](#_Toc459274080)

[MOYENS DE SUBSISTANCE : LE TRAVAIL ET LA QUÊTE 161](#_Toc459274081)

[SOLIDARITÉ ET PARTAGE 163](#_Toc459274082)

[LES NORMES D'UNE ADMINISTRATION FRATERNELLE ET TRANSPARENTE 165](#_Toc459274083)

[VII° Conseil Plénier de l'Ordre NOTRE VIE FRATERNELLE EN MINORITÉ ASSISE, 2004 169](#_Toc459274084)

[PRÉSENTATION 169](#_Toc459274085)

[PROPOSITIONS 171](#_Toc459274086)

[LES FONDEMENTS 171](#_Toc459274087)

[LA VIE FRATERNELLE EN MINORITÉ 174](#_Toc459274088)

[LE SERVICE DE L’AUTORITÉ 178](#_Toc459274089)

[ITINÉRANCE, MINORITÉ ET STRUCTURES 180](#_Toc459274090)

[FORMATION À LA MINORITÉ ET À L’ITINÉRANCE 181](#_Toc459274091)

[NOTRE MINORITÉ DANS L’ÉGLISE 183](#_Toc459274092)

[POUR UN MONDE DE JUSTICE ET DE PAIX 186](#_Toc459274093)

[VIII° CONSEIL PLENIER DE L'ORDRE DES FRERES MINEURS CAPUCINS: LA GRACE DE TRAVAILLER Rome, 2015 191](#_Toc459274094)

[PROPOSITIONS 191](#_Toc459274095)

[1. Appelés à participer à l'œuvre de la Création 191](#_Toc459274096)

[2. Apprendre à travailler 192](#_Toc459274097)

[3. Le premier travail 194](#_Toc459274098)

[4. Mineurs au service de tous les hommes 194](#_Toc459274099)

[5. Vivons de notre travail 195](#_Toc459274100)

[6. Des frères qui travaillent ensemble 196](#_Toc459274101)

[7. Exerçons promptement tout genre d'apostolat 198](#_Toc459274102)

[8. Apportons le message du salut 201](#_Toc459274103)



[www.ofmcap.org](http://www.ofmcap.org)

1. Cf. Analecta OFMCap 92(1976), 181-182; Acta Capituli Generalis LXVII, 1974, p.445, III, 3. [↑](#footnote-ref-1)
2. Cf. E.N. 7,13-16. [↑](#footnote-ref-2)
3. G. S. 45; cf. E. N. 18, 21,22. [↑](#footnote-ref-3)
4. Cf. E. N. 51-52; A. G. 6. [↑](#footnote-ref-4)
5. Cf. E. N. 18, 29, 32. [↑](#footnote-ref-5)
6. A. A. 5. [↑](#footnote-ref-6)
7. Cf. E. N. 30. [↑](#footnote-ref-7)
8. Cf. E. N. 66 et sv. [↑](#footnote-ref-8)
9. Mc 16,15. [↑](#footnote-ref-9)
10. S.P. 65; cf. 1 Cel 35, L.M. IV, 2. [↑](#footnote-ref-10)
11. Const. 140, 4. [↑](#footnote-ref-11)
12. Const. 141, 1. [↑](#footnote-ref-12)
13. Const. 140,3 [↑](#footnote-ref-13)
14. Cf. 2 Cel 152; 1 Rg 16; 2 Rg 12. [↑](#footnote-ref-14)
15. Cf. 1 Rg 16; E. N. 21, 41-42. [↑](#footnote-ref-15)
16. Const. 140, 3. [↑](#footnote-ref-16)
17. Jn 17, 21-22. [↑](#footnote-ref-17)
18. Cf. 1 Rg 16; 1 Cel 55-57; 2 Cel 30, 152; Analecta franciscana III, Quaracchi 1897, p.21. [↑](#footnote-ref-18)
19. 1 Cor 9, 16; Rom 2,14sv; L.G. 16. [↑](#footnote-ref-19)
20. Mc 16, 15. [↑](#footnote-ref-20)
21. A.G.1O. [↑](#footnote-ref-21)
22. Rom 10, 14. [↑](#footnote-ref-22)
23. 1 Jn 1, 3. [↑](#footnote-ref-23)
24. E. N. 69. [↑](#footnote-ref-24)
25. P.C.1. [↑](#footnote-ref-25)
26. Cf. E. N. 26. [↑](#footnote-ref-26)
27. Const. 174, 3. [↑](#footnote-ref-27)
28. 1 Cor 9, 16. [↑](#footnote-ref-28)
29. Cf. 1 Rg 14; Lc 9, 10. [↑](#footnote-ref-29)
30. L.G.26. [↑](#footnote-ref-30)
31. A.G.20 [↑](#footnote-ref-31)
32. G.S.1 [↑](#footnote-ref-32)
33. E.N.30 [↑](#footnote-ref-33)
34. Populorum progressio, 22 [↑](#footnote-ref-34)
35. E.N. 63 [↑](#footnote-ref-35)
36. E.N. 39 [↑](#footnote-ref-36)
37. Act 10,35 [↑](#footnote-ref-37)
38. G.S. 59 [↑](#footnote-ref-38)
39. E.N. 70 [↑](#footnote-ref-39)
40. E.N. 56 [↑](#footnote-ref-40)
41. E.N. 56 [↑](#footnote-ref-41)
42. cf. A.G 22, 26; IV CPO, n.23-30 et 32. [↑](#footnote-ref-42)
43. Cf. A.G. 25; E.N. 41, 75; Const. 33. [↑](#footnote-ref-43)
44. Cf. D.V. 22. [↑](#footnote-ref-44)
45. Cf. E.N. 47. [↑](#footnote-ref-45)
46. Cf. E.N. 48. [↑](#footnote-ref-46)
47. Const. 151,1. [↑](#footnote-ref-47)
48. Cf. Rnb 1, 1-2; Rb 1, 1; 12, 4; Test. 14; Cost. 1536, n.1; Cost. 1,1-6. [↑](#footnote-ref-48)
49. Cf. W. Nyssen, F*ranziskus-Lebendige Ikone des Gekreuzigten*, in Geist und Leben 49 (1976) 342-353 ; L. Boff, *Jesús de Nazaret y Francisco de Asís. Articulaciones diversas de un mismo misterio,* in Cuad. Franc. Renov. 8 (1975) 203-218. - Cost. 3,1-3 ; Cost. 1536,n.6. [↑](#footnote-ref-49)
50. Cf. Cost. 4,1-2. - Optatus van Asseldonk, La persona di Cristo nelle pri­me (e ultime) Costituzioni, in It. Franc. 53(1978) 667-679 ; O.Schmu­cki, De loco sancti Francisci Assisiensis in Constitutionibus O.F.M. Cap. anni 1536, in Coll. Franc. 48 (1978) 249-310, specie 256-275; Luigi Maria da Genova, Dottrina spirituale della primativa legisiazione cap­puccina, Genova 1963. [↑](#footnote-ref-50)
51. Cf. Adm. 6 ; 21,2-3 ; Leg. Per. 105 ; Spec. Perf. 73. - L. Sartori, *Verso una religiosità d'esperienza,* in *Presbyteri* 12 (1979)167-177. [↑](#footnote-ref-51)
52. La preghiera ha il primato assoluto, come fonte di ogni attività, secon­do S.Francesco e l'interpretazione dei primi cappuccini : Rb 5,2 ; 10,8-9 ; Rnb 22,19.25 ; *«La bella e santa riforma dei Frati Minori Cappuccini».Testi scelti e ordinati da P .Melchiorre da Pobladura, Roma* 1963,38 n.71. - Cf. Cost. Alb. 8 ; Cost. 1536, n.41 ; Cost. 13 ; 142,1 ; 179,1-3. [↑](#footnote-ref-52)
53. Rb 5,1 ; Rnb 7 ; Test. 20-21; Cost. 1536, n.65-66 ; Cost. 65,14 ; 66,1-2. - Bernarello F., *La formazione religiosa secondo la primitiva scuola francescana,* Rorna 1961. [↑](#footnote-ref-53)
54. Adm. 5,1; Cost. Alb. 67; Cost. 1536, n.151-152 ; Cost. 2,1-3; 12,2. Vedi più avanti, n.194. [↑](#footnote-ref-54)
55. Cf. Cost. 137. [↑](#footnote-ref-55)
56. Cf. Sussidi per la Formazione, n.3 : Situazione formativa nell'Ordine. Dati orientativi, Roma (Giugno) 1979 (a cura del Segretariato Generale Formazione Cappuccini) ; *Sacra Congregatio pro Institutione Catho­lica, Ratio fundamentalis institutionis sacerdotalis*, 6 ianuarii 1970, in «Acta Apostolicae Sedis» 62 (1970) 325-327.331; *Sacra Congregazione per l'Educazione Cattolica, La formazione teologica dei futuri sacerdo­ti*, 22 febbraio 1976, Tipografia poliglotta vaticana 1976, Introduzio­ne, 1. [↑](#footnote-ref-56)
57. E' anche l'allargamento del principio francescano di adattamento espresso nella Rb 4,2. - Cf. Cost. 21,1. [↑](#footnote-ref-57)
58. Cost. 22,1-2. P.Rywalski, De formatione fratrum, in Anal. O.F.M.C. 93(1977)191-199 ; M.Castellar, Expectativas, inquietudes, sugerencias, in Cuad. Franc. Renov. 7 (1974) 79-102; C.Cargnoni, Rinnovamento dell'Ordine Cappuccino. Tensioni, prospettive, confronti di attualitá, in It. Franc. 55 (1980) 419-436. [↑](#footnote-ref-58)
59. Cf. Cost. 13,3 ; 14 ; 85,1-2. - Naturalmente questo principio presuppone il primato della vita fraterna e orante, come Si dice piú avanti ai nn. 13 ss. e 37 ss. di questo documento. [↑](#footnote-ref-59)
60. Il doc. di Quito esprime piú precisarnente, nella prirna parte, la situa­zione nell'America Latina: Quito I, 1-19; il doc. di Mattli invece é piú universale ed offre un'ampia descrizione, nella seconda parte, dei con­testi ecclesiali, socio-economici e politici, culturali e religiosi: Mattli 16-31. - Altri documenti dell'Ordine significativi sono : i docurnenti del Cap. Gen. Straordinario del 1974 e il doc. del Definitorio Gen. del 1976 su «*La nostra vita di penitenza e di continua conversione. Situazione attuale e concrete applicazioni*» (Milano 1976); inoltre sono importanti le lettere circolari del Ministro Generale, per es.: *Lettere ai suoi frati,* a cura di C.Belli, Roma 1976; ecc. [↑](#footnote-ref-60)
61. Cf. Test. 1.19.23.26 ; Cost. 3,1 ; 10,2 ; 12,4 ; 86,1-3. - L. Iriarte, *Voca­zione francescana,* Milano 1975, 145 con bibl. in nota ; Dijk W.-Chr. van, *Le franciscanisme sept cent cinquante ans après saint François,* in *Nouv. Rev. Théol.* 99 (1977) 380-390 : *Selecc. Franc.* 6 (1977)155-164. [↑](#footnote-ref-61)
62. Adm 23 ; Rnb 7 ; Rb 10 ; Cost. 1536, n.9 ; Cost. 12,1-2 ; 32,3 ; 165,5-6 ; 167. - L.Izzo, La semplicitá evangelica nella spiritualitá di san Fran­cesco dAssisi, Roma 1971; Lang Justin, Hoffnung in Aktion. Der franziskanische Impuls zur Uberwindfung der Gegenwart, in Thur. Franc. 29 (1974) 80-99 ; M.Pellegrini, Spirito di servizio, in Movi­mento Francescano, Bologna 1974, 99-105. [↑](#footnote-ref-62)
63. Cf. D. Flood- W. van Dijk-Th. Matura, *La nascita di un carisma,* Mila­no 1976; Th. Matura, *Note sulla radicalitá nei Vangeli,* in *Servitium* 11 (1977) 537-548 ; A.P., *Il radicalismo di Francesco dAssisi,* in *Vita Past.* 64 (1976) n.8, 52-55 ; V.Gaiani, *Francesco uomo tutto evangelico,* in *Francesco d'Assisi nel 750 della morte...,* Jerusalern 1976, 11-29. [↑](#footnote-ref-63)
64. Cf. P.Beguin, San Francisco y la Iglesia. Defensa de un carisma, in Cuad.Franc, Renov. 7 (1974) 207-247; Y.Congar, Pellegrino dell'Assoluto. L 'Assoluto del Vangelo nella cristianitá, Milano 1966; dal francese : Les voies du Dieu vivant, Paris 1962, 247-264: Selecc. Franc. 6 (1977) 2840. [↑](#footnote-ref-64)
65. Cf. P.Beguin, Conciencia personal o autoridad establecida. Autoridad y obediencia en la fraternidad de los Hermanos Menores, in Cuad. Franc. Renov. 8 (1975) 139-161; Giuseppe da Vetralla, Dell'obbe­dienza 'francescana»: equivoci, distinzioni e sintesi, in It. Franc. 44(1969) 291-310. [↑](#footnote-ref-65)
66. Cf. Cost. 85. - B.Baroffo, Vivere la consacrazione nella cittá secolare, in informationes S. C.R.I.S. 5 (1979) 257-279. [↑](#footnote-ref-66)
67. Cost. 12,4; 87,4; 167,4. - L.Hardick, Franziskanische Berufung, in Geistliches Vermächtnis I, Werlf/Westf. 1975, 15-28; L.Iriarte, Visión del mundo en san Francisco. Franciscanismo y sociedad contempo­ránea, in Verd. Vida 35 (1977) 97-119: Selecc. Franc. 6 (1977)317-335. [↑](#footnote-ref-67)
68. Cost. 4,4. - Cf. *Natura, estensione e concreta applicazione del princi­pio della pluriformitá nell'unitá,* in *Capitolo Generale Straordinario O. F..M. Cap. Documenti principali,* Roma 1974, 19-31. [↑](#footnote-ref-68)
69. Cf. Castellar Manuel, La opción franciscana de los Capuchinos hoy, in Cuad. Franc. Renov. 11 (1978) 131-143; L. Iriarte, Lecciones de la historia y elementos del carisma franciscano, ibid. 7 (1974) n.26, 84-91. [↑](#footnote-ref-69)
70. Non si dimentichino in questo contesto le parole lucide di Paolo VI : «Oggi si discute molto della pluriformitá della vita religiosa. E' chiaro che un Ordine come il vostro, che ė presente ed opera in tutti i conti­nenti, non puó essere uniforme in tutto. Ma si deve ricordare anche che la pluriformitá non deve essere intesa in modo o valga soltanto per una parte o che sia sgretolata l'unita' dell'Ordine. Quella certamente e una pluriformita' fecondissima e sommamente accetta - come dalla storia dei Cappuccini ė ottimamente e chiaramente dimostrato - che ė richiesta dalla fedeltá alla Regola francescana e alle intenzioni del vo­stro Padre fondatore. Infatti la ragione vera della pluriformitá - non di quella che ricerca esperienze incerte e dubbie - si fonda sulla comunio­ne fraterna e sulla giuridica sottomissione ai superiori, per cui é lasciata una certa libertá a chi si adopera per il rinnovamento, e non si estingue lo spirito» (Lett. al Min. Gen., 20 ag. 1974: *Anal. O.F.M.Cap.* 90 (1974) 276-279). Queste parole sono state recepite dalle nuove Costi­tuzioni, cf. Cost. 4,5. [↑](#footnote-ref-70)
71. E' fondamentale questa volontá di «ricerca» e di «rilettura»: cf. Th.Ma­tura, Una Orden frente a sus origenes, in Cuad. Franc. Renov. 7 (1974) 254-264 ; A.Pompei, La riscoperta delle fonti per il rinnovamento del­la vita francescana, in Approccio storico-critico delle Fonti France­scane, Roma 1979, 19-30 ; C.De Filippis, Sulla vita cappuccina, in It. Franc. 55 (1980) 437-448. [↑](#footnote-ref-71)
72. E' lo scopo essenziale del presente documento. Cf. Optatus van Assel­donk, *Significatio franciscana reformationis capuccinae genuinis fonti­bus spiritus et vitae S. Francisci consideratis,* in *Anal.O.F.M.Cap.* 94 (1978) 336-359. [↑](#footnote-ref-72)
73. Cf. *La formazione («Documento di lavoro»),* per il IV Consiglio Plena­no dell'Ordine dei Frati Minori Cappuccini, Roma (Novembre) 1979, n.9 ss. ; Fr.Paschalis Rywalski, Min. Gen. OFMCap., *Litterae ad totum Ordinem circa Formationem,* 15 augusti 1977, in *Anal. O.F.M. Cap.* 93 (1977) 192 ss. ; *Conclusiones I Consilii Plenarii Ordinis* (Quito), in *Anal. O. F.M. Cap.* 87 (1971)335 ss.. 343 ss. e 269 ss. [↑](#footnote-ref-73)
74. Sull» 'evangelicitá»' francescano-cappuccina vedi anche: E. Franceschi­ni, *Il Vangelo nella vita e negli scritti di san Francesco,* in *Quad. Spir. Franc.* 6 (1963) 78-94 ; L.Profili, *L'ideale evangelico nella vita france­scana, ibid.* 95-115 ; O.Schmucki, *Linee fondamentali della 'forma vitae» nell 'esperienza di san Francesco,* in *Lettura biblico-teologica delle fonti francescane,* Roma 1979, 183-231, specie 185-189 e no­ta 15. - Per i Cappuccini cf. id., *De loco sancti Francisci Assisiensis in Constitutionibus O.F.M. Cap. anni 1536,* in *Coll. Franc.* 48 (1978) 256-271. [↑](#footnote-ref-74)
75. Cf. Optat de Veghel, La réforme des Frères Mineurs Capucins dans l'Ordre franciscain et dans l'Église, in Coll. Franc. 35 (1965) 5-108 ; id., Le fonds franciscain de la réforme capucine, in Miscellanea Mel­chor de Pobladura Il, Romae 1964, 11-59 ; id. Autenticitá cappuccina e genuinitá francescana, in It. Franc. 42 (1967) 489-500. Vedi anche la famosa allocuzione di Paolo VI, «una via difficile», in occasione del Cap. Gen. Speciale dei Cappuccini (21 ott. 1968), dove tra l'altro dice: «Tutto lo spirito e tutta la vita dei Cappuccini dicono appunto che essi sono caratterizzati da questo veemente proposito di genuina fedeltá alle piú umili, alle piú ardue, alle piú originali espressioni del primitivo francescanesimo» (cf. Anal. O. F.M. Cap. 84 (1968) 305-317). [↑](#footnote-ref-75)
76. Cf. Th. Matura, *Le projet évangélique de François d'Assise aujour­d'hui,* Paris 1977, e in italiano, Assisi 1979 ; Optatus van Asseldonk, *El camino de Francisco en la actualidad,* in *Estud. Franc.* 77 (1976) 267-289 : *Selecc. Franc.* 6 (1977) 41-66 ; id., *Vivir hoy el Evangelio según el espíritu de san Francisco, ibid.* 8 (1979) 241-257, e giá in *Et. Franc.* 15 (1965) Suppl., 124-140 ; Chaigne H., *L'évangélisme de François d'Assise,* in *Lumière et Vie* 28 (1979) n.143, 23-38. [↑](#footnote-ref-76)
77. Cf. Cost. 73. - Optatus a Veghel, Ideae centrales novarum Constitutio­num, in Anal. O.F.M.Cap. 6 (1969) 346-354 ; L.Bracaloni, Forma caratteristica dell 'istituzione serafica : la «Fraternitas», in Vita Min. 36 (1965) 21-26; A. Ghinato, Vita religiosa individuale e comunitaria in prospettiva di fraternitá, ibid. 41 (1970) 129-149 ; M.Vovk, Die franziskanische «Fraternitas» als Erfüllung eines Anliegens der hoch­mittelalterlichen Zeit, in Wiss. Weish. 39 (1976) 2-25 ; L.Hardick, Brüderlichkeit als Struktur-Element, in Geistliches Vermächtnis Il, Werl/Westf. 1976, 18-29. [↑](#footnote-ref-77)
78. Cf. 1 Cel. 38 ; Rnb 6,3 ; 7,2 ; Rb 1,1 ; Cost. 3,1 ; 155,1. - K.Esser, Origi­*ni e valori autentici dell'Ordine dei frati minori* (trad. dal ted.), Mila­no 1972, 306-321. [↑](#footnote-ref-78)
79. Cost. 74; S.Ara, Nuestra vida en fraternidad, in Estud. Franc. 78 (1977) 5-26; M.Steiner, La experiencia de la fraternidad en san Francisco de Asís in Selecc Franc. 7 (1978) 193-209 ; La bella e santa riforma... Roma ²1963, 217-239. [↑](#footnote-ref-79)
80. Cf. 1 Cel. 180 ; 2 Cel. 192 ; Leg. 3 Soc. 58 ; Cost. 1536, n.141 ; Cost.1,5;2,1 ; 11,1-3 ; 33,7 ; 97,1 ; 140,4 ; 154,4 ; 167,6 ; 173,2 ; 179,3 ; 181,3 ; P.Rywalski, *Lettere ai suoi frati,* a cura di C.Belli, Roma 1976, 93-98 ; 162-167. [↑](#footnote-ref-80)
81. Cf. 1 Cel. 84; Rnb 23,14; Ep. Fid. 11,4-14. - Optatus van Asseldonk, *La persona di Cristo* (sopra, n.2); id*., De traditione vitae orationis in Ordine nostro*, in Anal O. F.M. Cap. 89 (1973) 55-87; O.Schmucki*, Die Stellung Christi im Beten des hl. Franziskus*, in Wiss. Weish. 25 (1962)188-212; id., *Das Leiden Christi im Leben des hl Franziskus von Assisi,* in *Coll. Franc.* 30 (1960) 5-30, 128-145, 241-262, 353-397; id., *Das Geheimnis des Geburt Jesu in der Frömmigkeit des hl. Franziskus von Assisi, ibid.* 41(1971) 260-287; id., *Saggio sulla spi­ritualita di san Francesco,* in *It. Franc.* 42 (1967)101-114, 337-350, 410-419. - Vedi anche: Doc. Taizé, in *Anal. O.F.M. Cap.* 89 (1973) 121-127,313-348;Cost. 37,2;40,1. [↑](#footnote-ref-81)
82. Rb 5; Cost. 33ss; 13. - I.Omaechevarria, *Lo «Spirito» nella «regola e vita dei Frati Minori»,* in *Vita Min.* 38 (1967) 39-73; *La bella e santa riforma,* cit., 312-355. [↑](#footnote-ref-82)
83. Cf. Rb 6,7-9; Cost. 1536, n.148; Cost. 181,3. - Giovanni Pili da Fano nel suo libretto *Arte de la unione* (Brescia 1536) sottolinea l'irnportan­za dell'amore filiale che «in tutte le opere sernplicemente guarda a Dio per piacerGli e a Lui riconciliarsi e unirsi e cerca solo la gloria e laude sua e di fare la sua volonta»' (f. 4r). [↑](#footnote-ref-83)
84. Cf. Rnb 4; Rh 6,7; Cost. 1536, n.139; Cost. 75,1-4; 74,1-2. - Diceva Paolo VI nella lettera al Min. Gen. del 20 ag. 1974: «Il tipo di vita francescana che fiori' alI'inizio, e in particolare le prime comunita' cap­puccine furono insigni per lo spirito di vera fraternita' e di famiglia, con il quale Si ha in realta' una perfetta unita' di cuori e una comunione di persone» *(Anal. O. F.M. Cap.* 90 (1974) 276-79). [↑](#footnote-ref-84)
85. Cf. Rnb 5,2-6; 7,15; Il; Adm. 8; 25; Rb 10,7; Cost. 1536, n.134; Cost. 74,4. [↑](#footnote-ref-85)
86. Rb 6,8; Rnb 9,10; Cost. 74,3. [↑](#footnote-ref-86)
87. Rnb7,15;Adm. 17;19;Cost. 74,7. [↑](#footnote-ref-87)
88. Rnb 5,5-8.13-16; Rb 10,1-7; Adm. 22; Cost. 94,2; Cost. 1536, n.127; n.1 39: «Cordialmente se amino, sopportando i difetti l'uno dell'al­tro, sempre esercitandosi nel divino amore e fraternal carita', sforzandosi sempre di dar ottimo esempio l'uno all'altro e ad ogni persona, *etiam* facendo continua violenza alle proprie passioni e inclinazioni viziose '. [↑](#footnote-ref-88)
89. Rnb 5,5-8; Rb 7; Adm. 18 e 24; Quito II.A.9. [↑](#footnote-ref-89)
90. Rnb 7,3-12; Adm. 20; 27,4; Cost. 1536, n.65-66, 68; Cost. 68,2;Test. 19-22;2 Cel. 128. [↑](#footnote-ref-90)
91. San Francesco descrive bene questo «crogiolo» della nostra vita evan­gelica fraterna nell'Adm. 3. [↑](#footnote-ref-91)
92. Rnb 7,14; 1 Cel. 38; Alb. 10; Cost. 1536, n.93; Cost. 11, e specie 11,5; *La bella e santa riforma,* cit., 237s. [↑](#footnote-ref-92)
93. Cost. 82,1-2; 151,1-2. - L.Canonici, *Il Terz'Ordine Francescano. Rifles­sioni di storia e di spiritualita',* Roma 1970; vedi anche le lettere circola­ri di Clernentino da Vlissingen, in *Tertius Ordo,* 21(1965)37-39, 109-118; 38(1967)1-22, 136-141. [↑](#footnote-ref-93)
94. Cost. 151,5. - Cf. P.Rywalski, Lettre sur l'assistance spirituelle à l'Ordre Franciscain Séculier (4 ott. 1978), Rorna 1978. [↑](#footnote-ref-94)
95. Cost. 141,1-2; 140,3; 1 Cel. 35; Leg. 3 Soc. 36;Mattli 12-13.38;K.Esser, Apostolat im Geiste des hl Franziskus - L 'apostolat dans l'esprit de saint François, in St. Fidelis 54 (1967) 52-64, 64-76; A.Dollmann *Bruder und Diener. Das Apostolat bei Franziskus und in der Frùh­zeit seines Ordens*, Werl/Westf. 1968; Henares P., *Espiritualidad y tes­tîmonio del Instituto de S. Francisco de Asis*, in 23 *Institutos religio­sos, hoy. Espiritualidad y testimonio*, Madrid 1974, 97-120. [↑](#footnote-ref-95)
96. Cf. Quito II,A.8; Taizé 4, c-e; 29-30.32; anche Mattli 47-48. Rnb 22,25-27. [↑](#footnote-ref-96)
97. Cf. Mattli 40. - Cf. W.Bùhlmann*, Il messaggio permanente di S.France­sco,* in id., *Coraggio Chiesa! Saggi di spiritualita ecclesiale,* Rorna 1977, 159-169; K.Esser, *Saint Francis and the Missionary Church,* in *The Cord* 26 (1976) 81-91. [↑](#footnote-ref-97)
98. Cf. Mattli 12. - F.Canova, *Dignita del «Fratello»francescano,* in *Vita Min.* 35,5 (1964) 63-71; per l'amore verso i sacerdoti e la coscienza di san Francesco di essere «clericus» cf. A.Van Corstanje, *Franciscus en de armzalige priester,* in *Intern. Kath. Tijdschr. Communio* 13(1976) 166-180; Mariano d'Alatri, *San Francesco d 'Assisi diacono nella Chiesa,* Roma 1977; O.Schmucki, *La lettera a tutto l'Ordine, di san France­sco,* in *it. Franc.* 55 (1980) 245-286; Ilarino da Milano, *Liturgia peni­tenziale ed eucaristica nel 450 anniversano della bolla «Religionis ze­lus»,* in *Atti dei Fr. Min. della Prov di S. Carlo in Lombardia,* vol. 15-N.9 (genn.-giugno 1978) 891-908. [↑](#footnote-ref-98)
99. Cf. Cost. 21,4-5. - O.Schmucki, De initiatione in vitam franciscanam luce regulae aliorumque primaevorum fontium, in Laur. 12 (1971) 169-197, 241-264; id., La preghiera come elemento essenziale nella formazione alla vita francescano-cappuccina, in Boll. Uff Segret. Naz. Formazione Cappuccini d'Italia 7 (1975) 1-14. [↑](#footnote-ref-99)
100. Rnb 5,9-12;Cost. 74,5. [↑](#footnote-ref-100)
101. Per es. Rnb 3,3; 6,3; 15,1; 17,5; 20,1; Test. 38. – I.Etienne Motte, *Ils s'appelleront «Frères Mineurs»,* in *Cah. Vie Franc.* n.13 (1975) 1-10:

*Selecc' Franc.* 4 (1975) 274-280. [↑](#footnote-ref-101)
102. Cost. 102,6. [↑](#footnote-ref-102)
103. Si leggano nel giusto rnodo le frasi di san Francesco che sernbrano con­trarie alla cultura e alla scienza, per es. Rb 10,7-8; Leg. Per. 35, 72, 114; Spec. Perf. 4, 69; 2 Cel. 194. - cf. K.Esser, *Studium und Wissenschaft im Geiste des hl. Franziskus von Assîsi,* in *Wiss. Weish.* 39 (1976) 26-41. - Cost. 138,3. [↑](#footnote-ref-103)
104. Cost. 142; 144-146. - La formazione dei fedeli alla preghiera contemplativa era un'attivita' caratteristica della predicazione dei primi cappuc­cmi: cf. Arsenio d'Ascoli, *La predicazione dei cappuccini nel Cinque­cento in Italia,* Loreto (Ancona) 1956, 242s; Metodio da Nembro, *Quattrocento scrittori spirituali,* Rorna 1972; Taizé 20. [↑](#footnote-ref-104)
105. Cf. *Capitolo Generale Straordinario OFMCap. a. 1974, Relatio de na­tura, extensione et concreta applicatione principu pluriformitatis in unitate*, in Anal. O. F.M. Cap. 90 (1974)304-309; *Sacra Congregazione per i Religiosi e gli Istituti Secolari e Sacra Congregazione per l'Evangelizzazione dei Popoli, Message aux religieux et religieuses d'Afrique*, 3 juin 1978, in «Informationes SCRIS» (Bollettino d'informazione della S.C. per i ReIigiosi...) 4 (1978) n.2,275-282; cf. anche LG 13,17; AG 15.22;GS44,58,62. [↑](#footnote-ref-105)
106. Cf. Cost. 177,2; Mattli 25.38-39. - A.Di Monda, Unita' e pluralismo di espressioni del carisma francescano, in Francescanesimo Italiano con­temporaneo, Bologna 1976, 97-116; sopra, note 20 e 22. [↑](#footnote-ref-106)
107. Cf. Gaudium et spes,58 ; Evangelii Nuntiandi 20. [↑](#footnote-ref-107)
108. Cf. Cost. 4,4-5; 1,1-6. - San Francesco aveva una coscienza universale, cioé credeva che la «forma sancti Evangelii», che il Signore gli aveva rivelato, era un valore intangibile per tutti in tutti i tempi; cf. per es., Rnb 23; Ep. Ord. 1-11: O.Schmucki, *La «Lettera a tutto l'Ordine»...* in *It. Franc.* 55 (1980) 248-251; R.Linden, *Vater und Vorbild. Fran­ziskus - Forma Minorum,* Werl/Westf. 1960. [↑](#footnote-ref-108)
109. Cf. Cost. 178,1.4-5; 175,2; 119.1; Mattli 39, e Specie 17-18. [↑](#footnote-ref-109)
110. Cf. Adm. 5; Rnb 23; Off. Pass.; Cant. Sol.; 1 Cel. 8O~81, 58, 77; 2 Cel.165. - I.E.Motte-G.Hego, *La Pâque de saint François,* Paris1958:ed.ital.Milano 1963; Cuthbert of Brighton, *La mistica di San Francesco.La sua visione sacramentale del mondo visibile* (trad. dall'ingl.), Milano1967: cf. *The EccL Review* 87 (1932) 225-237. [↑](#footnote-ref-110)
111. Rb 1,1; 12,4; 6,2; Rnb 5,17; 22,41; Test. 14; Form. Viv. 1. - cf. sopra, note 16 e 27. Cf. anche Cost. 4,4-5; Quito 1; Mattli 11. [↑](#footnote-ref-111)
112. Cf. piû avanti, alla Il parte *(Alcuni elementi specifici)* dove si mettono in evidenza alcuni elementi del carisma francescano cappuccino; vedi anche: C.Koser, *O carisma de sa'o Francisco e de sua Ordem,* in *Nosso Irmâo Francisco de Assis,* Petropolis 1975, 76-110. [↑](#footnote-ref-112)
113. Cf. Mattli 20. - Hemmerle Klaus, Akute Strömungen unserer Zeit als Herausforderung an die Franziskaner, in Thur. Franc. 33(1978) 211-224. [↑](#footnote-ref-113)
114. Cf. M.Hubaut, Comment François discerne la volonté de Dieu, in Évangile-aujourd'bui 104 (1979)3948; I.Brady, San Francesco uomo dello Spirito, Vicenza 1978; W. Van Dijk, El franciscanismo contesta­cion permanente en la Iglesia, in Vida Espiritual 50 (1976) 63-75:Zôller Josef Othmar, Franz von Assisi - eine Provokation, in Kath. Akad. Augsburg. Franz. von A. - ein Heiliger fùr unsere Zeit, Augsburg 1976, 1-27; A.Rotzetter, Franz von A. zwischen Basis und Hierarchie der Kirche, ibid., 28-57; id., Franz von A., Realisator und Kùnder des Evangelium in unserer Zeit, in Geist und Leben 51(1978)338-347; A.Laita, Un hombre libre frente a los condicionamientos socia­les: san Francisco de Asis, in Verd. Vida 36 (1978) 253-272. [↑](#footnote-ref-114)
115. Cf. C.Koser, *Carisma e discernimento*, in Selecc. Franc. 3 (1974)124-133; F.Lenaerts, *La nostra vita nel mondo di oggi*, in Studi e Ric. Franc. 7 (1978) 237-255; F.Iglesias, *El hombre de hoy en el pensa­miento actual de la Iglesia. Una lectura del Concilio Vat. Il en clave franciscana*, in Verd. Vida 38 (1980)139-174; Thornas Michel, *Fran­ziskus als Anreger christlicher Kultur*, in Franz. St. 60 (1978)3142. [↑](#footnote-ref-115)
116. Cost. 4,5; 11,1-5; Mattli 28; - Th. Matura, *La fraternita' realta umana e segno evangelico,* in *Vita Min.* 48 (1977)101-109: Itiner. 22 (1976) 251-258; *Cuad. Franc. Renov.* 10 (1977) n.37, 49-53; *Selecc. Franc.* 5 (1976) 306-311; A.Pornpei, *La fraternita' francescana in rapporto alla Chiesa e al mondo,* in *Vita Min.* 51 (1980) 293-305; Palukunnel Cherian, *Reflections on the Charism of St. Francis of Assisi,* in *Tau. Review ofFranciscanism* 3(1978)120-133. [↑](#footnote-ref-116)
117. Cf. Fr.Paschalis Rywalski, Min. Gen. OFMCap., *Litterae ad totum Or­dinem circaformationem, l.c.* 192ss. [↑](#footnote-ref-117)
118. Cf. O.Schmucki, *Linee fondamentali della 'forma vitae» nell'esperien­za di san Francesco,* in *Lettura biblico-teologica delle fonti france­scane,* Rorna 1979, 183-231, specie 217s e nota 52. [↑](#footnote-ref-118)
119. Cf. sopra alle note 55-64. [↑](#footnote-ref-119)
120. Rnb 7,13-16; Cost. 78,4; 82,2. - C.Koser, Life in Fraternity and the Individualistic Spirit, in Sursum Corda, April 1974, 58-65; S.Nunez, Relaciones fraternas en el espiritu de san Francisco, in Verd. Vida 35 (1977) 137-156; L.Temperini, La fraternita' nel francescanesimo, inAnal. TOR. 13(1976)855-867. [↑](#footnote-ref-120)
121. Cf. C.Gneo, La formazione oggi, in Boll. Uffi Segr. Naz. Formaz. Cap­puccini d'Italia 7. (1974-75) 69-73; Reflexiones sobre la formacion, in Cuad. Franc. Renov. 10 (1977) 151-168; H.Schneider, Aspekte franziskanischer Bildung, in Franz. St. 60 (1978) 262-274; Fernando de Maldonado, La pedagogia de san Francisco de Asis, in Laurent.3(1962)340, 289-348. [↑](#footnote-ref-121)
122. M.Conti, La conversione francescana, in Movimento Francescano, Bo­logna 1974,37-52; O'Connel Neil J., The Routinization of the Franci­scan Charisme, in The Cord 25 (1975) 278-287, 320-329; C.Zoppetti, Carisma e fonti nel rinnovamento della vita francescana, in Vita Min. 50 (1979) 293-308, 373-386; A.Ghinato, Rinnovamento francescano. Orientamenti ecclesiali per l'attuazione odierna dello spirito france­scano, Rorna 1975; Optatus van Asseldonk, Ordo semper renovandus! La riforma cappuccina come richiamo a una continua riforma nella Chiesa, in Le origini della riforma cappuccina, Ancona 1979, 397-412. [↑](#footnote-ref-122)
123. Vale la pena ricordare le parole di Paolo VI nella lettera al Min. Genera­le: «Data l'estrema importanza della formazione dei giovani infatti in questo elemento fondamentale ê racchiusa in gran parte la prosperita' o la decadenza degli Istituti religiosi - e necessario che sia esaminata piu profondamente e piu ampiamente si mostri quella particolare tradi­zione dei Cappuccini, per cui il loro Ordine Si distingue dalle altre Fa­miglie francescane. Perciô il carisrna francescano e la caratteristica della vita cappuccina che ernana dalla sana tradizione delî'Ordine, dovranno essere piû chiararnente definiti e spiegati» *(Anal. O. F.M. Cap.* 90 (1974) 279). [↑](#footnote-ref-123)
124. Cf. *La formazione («Documento di lavoro»),* per il IV Consiglio Plena­no dell'Ordine dei Frati Minori Cappuccini, Rorna (Novernbre) 1979, n.l3ss. [↑](#footnote-ref-124)
125. Rb 5. [↑](#footnote-ref-125)
126. Cf. Rnb 22,19-27; Rh 5; 10,8-9; Ep. Ant.;Cost. 33;Taizé 6-20. Si ricor­dino le famose parole di Paolo VI: «Quello spirito contemplativo che riluce dalla vita di S.Francesco e dei suoi primi discepoli é un bene pre­zioso che i suoi figli devono ora nuovamente promuovere e introdurre nella loro consuetudine di vita. Quindi il vero rinnovamento del vostro molto benemerito Ordine deve sgorgare da una fonte viva e vitale, cioé dalla preghiera, che si esprime in molti modi. Questo é assolutamente necessario perché l'aspetto contemplativo della vostra vita sia ricuperato e insieme il vostro apostolato riceva una maggiore forza e una piû vasta efficacia» (Lett. ai Min. Gen. cit., in *AnaL O. F.M. Cap.* 90 (1974) 227:cf. Clemente da S.Maria, *La Vita religiosa in una lettera di Paolo VI ai Cappuccini,* in *Pal. Clero* 52 (1974)1351-1354 e *Vita Min. 46* (1975) 27-30. - E' numerosa la bibliografia su questo argomento, per es.:D.Bluma, *«Nostra meditatio»,* in *Vita Min.* 48 (1977) 21-27, 29-37:*Selecc. Franc.* 5 (1976) 257-265; L. Iriarte, *Vocazione Francescana,* Milano *1975,* 65 nota 1; Beckhaüser A., *Sao Francisco e a Oracâp,in Nosso Irmao Francisco de Assis,* Petropolis 1975, 136-155; Vriens A,, *Capucijnen over Gemeenschapsgebed,* in *Ons Geest. Leven* 51 (1974) 66-81; Jungclaussen E., *Beten mit Franz von Assisi,* Freiburg 1978; C.Cargnoni, *Fonti, tendenze e sviluppi della letteratura spirituale cap­puccina primitiva,* in *Coll. Franc.* 48 (1978) 311-398; C. Urbanelli, *Storia dei Cappuccini delle Marcbe,* I, Ancona 1978, 301-327;O.Schmucki, *Gotteslob und Meditation nach Beispiel und Anweisung des hl Franziskus von A.,* Luzern 1980; id., *Preghiera e vita contempla­tiva nella ligislazione e vita dei primi frati minori cappuccini,* in *Le ori­gini della riforma cappuccina,* Ancona 1979, 353-374. [↑](#footnote-ref-126)
127. Adm. 6; Ep. Ord. 50-52; Rnb 23,9-11; Cost. 1536, Prologo e n.151-152; Cost. 2,1-3. - P.Beguin, *Francisco alcanzado por Cristo*, in Cuad. Franc. Renov. 9 (1976)103-131; M.Hubaut*, Quelle vision du Cbrist se dégage des Ecrits de François?,* in Évangile-aujourd'bui 107 (1980) 29-35; J.Lang, *Von Cbristus ergriffen und neu gestaltet Franz von A*., in Geist und Leben 49 (1976) 329-341. [↑](#footnote-ref-127)
128. Carpeneto Cassiano da Langasco, *San Francesco «penitente»,* in It. Franc. 53 (1978) 417426; K.Esser, *La penitenza secondo san Francesco*, in Anton. 51(1976) 369-376: Selecc. Franc. 6 (1977) 270-276; id.-E.Grau, *La oraci6n, desarrollo de la «vida de penîtencia»,* in Selecc. Franc. 3 (1974) 174-181; ADrago*, Conversione e Regno di Dio: va­lori assoluti del carisma francescano*, in Movimento francescano, Bolo­gna 1974, 22-36; L.Temperini, *La spiritualita penitenziale nelle fonti francescane*, in Anal. T.O.R. 14(1980) 543-589. [↑](#footnote-ref-128)
129. Cf. Perfectae Caritatis, 13; - O'Mahony Brendan, *La pobreza franciscana ayer y hoy, in Selecc. Franc.* 9 (1980) 63-83; Paul Jacques, *La poverta francescana, ibid.,* 387-396: *It. Franc.* 52 (1977) 9-20. - Ma i riferimenti bibliografici sono numerosissimi: cf. O.Schmucki, *Linee fondamenta­li...,* in *Lettura biblico-teologica delle fonti francescane,* Roma 1979, 205-210. - Sulla poverta' cappuccina cf. id., *De loco sancti Francisci Assisiensis in Constitutionibus O. F.M. Cap. anni 1536,* in *Coll. Franc.* 48 (1978) 281-286; L.Iriarte, *Altissima paupertas capuccinorum se­cundum textus legislativos primigenios alios que fontes antiquos,* in *Anal. O. F.M. Cap.* 94 (1978) 390-400 e anche in *Le origini della ri­forma cappuccina,* Ancona 1979, 377-393 col titolo: *L'amore alla poverta' e poveri nella legislazione e nella vita dei primi cappuccini. -*Paolo VI nella piu volte citata lettera al Min. Gen. diceva: «La po­verta' evangelica é la stupenda eredita' spirituale che S.Francesco la­sciô ai suoi seguaci e il distintivo caratteristico del frate cappuccino». [↑](#footnote-ref-129)
130. Rb 12,4; Rnb 7,1-2; 9,1-2; Test. 19; Test. Sen. 5; Sal. Virt. 14-18 «...et subditus et suppositus omnibus hominibus qui sunt in mundo»; Ep. Fid. 11,47; Cost. 1536, n.7 e 9; Cost. 12,1; 32,3; 7-8.- *La bella e santa riforma* Roma 1963, 240-259; P.E. Arns, *San Francisco y la îglesia,* in *Cuad. Franc. Renov.* il (1978) 89-96; Frank Suso, *«Der katholische und ganz apostolische Mann». Franziskus und die Kirche,* in *Geistliches Vermàchtnis* Il, Werl/Westf.1970, 44-59; D.Vor­reux, *Francisco, la fidelidad personificada,* in *Selecc. Renov. 9* (1980) 163-172; Th. Matura, *Saint François et l'Église d'après ses écrits,* in *Évangile aujourd'hui* n.101 (1979)31-38: *Selecc. Franc.* 8 (1979) 423-431 [↑](#footnote-ref-130)
131. Rnb 9,3; 16-17; Cost. 1536, n.112; Cost. 146, 1-2;doc. Mattli.- C.Car­gnoni, L 'apostolato dei Cappuccini come «redundantia de amore», in lt.Franc. 53(1978) 559-593; id., Nel nome del dolce Gesu' congre­gati servivano e testimoniavano, Milano 1978; G.Santarelli, Spunti di riflessione sulla vita cappuccina alla luce delle origini, Rorna, CispCap., 1980; A.Boni, L 'evangelizzazione francescana come emerge dalle fonti francescane, Roma 1978; E.Caroli, Evangelizzare e contemplare - bino­mio per una vita, in Vita Min. 47 (1976) 299-309: Selecc. Franc'. 6 (1977) 282-289; M.Steiner , «Todos vosotros, hermanos menores y siervos inutiles» (1 R 23,7). El «siervo» en los escritos de S. Francisco, in Slecc. Franc. 8 (1978) 373-384; La bella e santa riforma..., Roma 1963, 356-434. [↑](#footnote-ref-131)
132. Cf. Suggestiones et vota Il Sessionis Consilii Plenarii Ordinis: De Oratio­ne, in Anal O F.M. Cap. 89 (1973)121-127; Sacra Congregazione per i Religiosi e gli Istituti Secolari, La dimensione contemplativa della vita religiosa (Plenaria SCRIS, marzo 1980), in «Inforrnationes SCRIS»6 (1980) n.1 e «Supplemento» 33-50. [↑](#footnote-ref-132)
133. Cf. Cost. 43. - C.Cargnoni, Le case di preghiera nell'Ordine Cappuccinonell'ultimo decennio in Italia. Progetti e realizzazioni, in Studi Ric.Franc. 8 (1979) 37-63; Clemente da S.Maria, Case di ritiro nell'OrdineCappuccino, in It. Franc. 51(1976) 26-34;Anal. O. F.M. Cap. 91(1975)214-221: Pal. Clero 55 (1976) 227-236; F. Jiménez, Fraternidadescontemplativas franciscanas de ayer y de hoy, in Estud. Franc. 79 (1978)318-331: Selecc. Franc. 8 (1979)361-372; A.Di Monda, Il con­vento francescano «casa di preghiera» secondo le Costituzioni rinno­vate delle famiglie francescane del 1 e 3 Ordine regolare, in Studi Ric. Franc. 7 (1978)125-147; G.Paludet, Il comportamento dei Frati negli eremi (Per una esperienza temporanea e comunitaria di «vita ere­mitica» secondo san Francesco), in Frate Franc. 45 (1978) 161-172, 254-264. [↑](#footnote-ref-133)
134. Circa il doc. di Taizé cf. *Anal. O. F.M. Cap. 89* (1973); *La nostra vita di preghiera. Atti del Convegno sul doc. di Taizé* (Milano 19-21 febbr.­Cremona 20-22 febbr. 1974), Suppl. agli *Atti dei FF.MM.Capp. Prov. Lombardia,* vol. 14 - N.6-7 (aprile-sett. 1974) 5-173. [↑](#footnote-ref-134)
135. Gia' scriveva Mattia Bellintani da Salo nella sua *Prattica dell'oration mentale,* Brescia 1575, f.21r: «Sprezza il magisterio dello Spirito Santo chi dispregia le regole scritte, che danno il modo di orare». [↑](#footnote-ref-135)
136. Sono ottimi gli studi di O.Schmucki, Das Stundengebet in Leben und Lebre des bl. Franziskus von Assisi, in Fidelis 66 (1979) 322-342; id., Preghiera liturgica secondo l'esempio e l'insegnamento di san Fran­cesco d'Assisi. Seconda edizione, Roma 1980: contiene anche uno studio su L'Ufficio della passione come esempio per celebrare la litur­gia delle ore (17-27, a p.28 bibliografia) e un altro su Le «Lodi per ogni ora» - un invitatorio» francescano alla celebrazione dell'Ufficio divino (29-35); L.Profili, La preghiera liturgica di noi Frati Minori nel­la nostra vita personale e fraterna, in Vita Min. 48 (1977) 9-20: Selecc. Franc. 5 (1976) 249-256; A.Anderson, The Liturgy of tbe Hours in tbe Franciscan Tradition, in The Cord 29 (1979) 117-125; B.Doerger, The Liturgy of the Hours in our Franciscan life today, ibid. 28 (1978) 22-30, 3645, 79-85; D.Gagnan, Office de la Passion, prière quotidienne de Saint François d'Assise, in Anton. 55 (1980) 3-86. [↑](#footnote-ref-136)
137. Su questo aspetto cf. W.Egger, «'Den Herrn in den Scbriften suchen Franziskus von Assisi. Ein Leben nacb dem Evangelium, in Bibel und Kirche 31(1976)122-125; id., Nachfolge als Weg zum Leben. Chance neuerer exegetiscber Methoden dargelegt an Mk 10,17-31, Klosterneu burg 1979; Th. Deshonnet, François consultant l'Évangile, in Évangile­aujourd'bui n.105 (1980) 41-54: Selecc. Franc. 9 (1980) 151-162; L.Iriarte, Figure bibliche «privilegiate» neil 'itinerario spirituale di san Francesco, in Anal. O. F.M. Cap. 95 (1979) 240-252; id., Testi del N.T. particolarmente cari a San Francesco, in Laur. 19 (1978) 261-274:Selecc. Franc. 9 (1980) 137-150; Optatus van Asseldonk, Insegnamen­ti biblici «privilegiati» negli scritti di san Francesco, in Anal. O. F.M. Cap. 95 (1979 (146-165; id., San Giovanni evangelista negli scritti di s.Francesco, in Laurent. 18 (1977) 225-255; id., Altri aspetti giovan­nei negli scritti di S. Francesco, in Anton. 54 (1979) 447486; id., Le lettere di S.Pietro negli scritti di S. Francesco, in Coll.Franc. 48 (1978)

67-76. [↑](#footnote-ref-137)
138. Cf. K.Esser-E.Grau, *Orar en comunion con la Iglesia,* in *Selecc. Franc.* 3(1974) *57-62;* F.S.Toppi, *La preghiera individuale e comunitaria in san Francesco d'Assisi,* in *Studi e Ric. Franc. 7* (1978) 7-28; id., *France­sco, insegnaci a pregare,* Palermo *1975;* P.Beguin, *Vision de Dios en San Francisco y la que tiene el hombre de hoy,* in *Verd. Vida* 35 (1977) 47-71; F.S. Garrido, *La oracion comunitaria,* in *Selecc. Franc.* 5 (1976) 266-272: *Vita Min.* 48 (1977)39-48. [↑](#footnote-ref-138)
139. Cost. 1536, n.4445; Alb. 8-9; Cost. 42 e 44. - E.Jungclaussen*, Die Fùlle erfahren. Tage der Stille mit Frans von Assisi*, Freiburg 1978; id., *Bildhaftes und bildloses Beten bei Franz von Assisi. Ungegen­ständliche Meditation Festscbrift fùr Pater Ugo M. Enomiya-Lassalle S.J. zum 80. Geburtstag,* Mainz 1978, 156-165; O.Schmucki, *Franci­scus «Dei Laudator et cultor». De Orationis vi ac frequentia in ejus cum scriptis tum rebus gestis*, in Laurent. 10 (1969)3-36, 173-215,245-282. [↑](#footnote-ref-139)
140. Cf. C.Cargnoni, Esperienze e vita di pregbhera nella storia dell'Ordi­ne Francescano, Rorna 1980; F.Mastroianni, L 'esperienza contempla­tiva francescana dal Serafico Padre ai Cappuccini, in Boll. Uff Prov. Foggia, an. 1979, Foggia 1980, 103-123; L.Iriarte, Le lodi e le pre­ghiere di s. Francesco, in Vita Min. 51(1980) 435446; Moise Blatrix, La tradition franciscaine (Prières de tous les ternps,7). Textes choisis et présentés, Paris 1979; O.Schmucki, Luogo di preghiera, eremo, solitudine. Concetti e realizzazioni in S. Francesco d'Assisi, in Le case di pregbiera nella storia e spiritualita francescana, Napoli 1978, 33-53. [↑](#footnote-ref-140)
141. Cf. Hadrian Koch, *Beten als Ausdruck der neuen Kreatùrlichkeit,* in *Tbur. Franc.* 31(1976) 271-281; H.Cousin Ewert, *Franciscan medita­tion: the mind'sjourney into God, in journal ofDharma* 2 (1977) 137-151. [↑](#footnote-ref-141)
142. Cf. O.Schmucki, L'indirizzo contemplativo dell'Ordine cappuccino primitivo, in Pic. Seraph. 12 (1975) 296-303; id., «Mentis silentium». il programma contemplativo nell'Ordine francescano primitivo,, in Laurent. 14 (1973) 177-222; id., La preghiera francescana, in La no­stra vita di preghiera. Atti del convegno sul Doc. di Taizé (nota 70), 170-121; Remigius ab Alosto, De oratione mentali in O. F.M. Cap.in Coll. Franc. 3 (1933) 4O-66; 9 (1939) 164-192; M.Sheehan, Con­templation in the Franciscan tradition, in The cord 29 (1979)182-189. - Sulla meditazione oggi cf. La vie spirituelle, 59 - N.621 (1977). [↑](#footnote-ref-142)
143. Cf. O.Schmucki, Meditation im Geist des hl. F. von A., in Fidelis 62 (1975) 145-154; 63 (1975) 3340; id., La meditazione francescana, in It. Franc. 48 (1973) 75-89; S.Lopez, Caracter peculiar de la ora­cion franciscana, in Verd. Vida 22 (1964) 119-143; A. Van Corsta­nje, De biddende Franciscus, in Franciscus von Assisi 13(1976) 212-227. [↑](#footnote-ref-143)
144. Cf. S.Lopez, La vida del Evangelio de Jesu Cristo. Comentario a la Regla de los Hermanos Menores. 1: «El Senor me revelo», in Selecc. Franc. 9 (1980) 269-292; id., «Mas con el ejemplo que con las pala­bras». Espiritu, palabra, Eucaristia, Iglesia, ibid. 7 (1978) 269-286.-Vedi sopra nota 80. [↑](#footnote-ref-144)
145. Cf. Rnb 9,14; *12,5;* 22,19-27; 23,8; Rb 10,9; Adrn. 16,1-2; Ep.Fid.11,14.18-19.37.53; Ep.Ord. 6-7.42; Or.Cruc. 1. [↑](#footnote-ref-145)
146. G. Lauriola, *La personalita di Francesco d'Assisi nel Cantico delle Creature,* in *Frate Franc.* 47 (1980)18-30; S.Lopez, *«El gran limos­nero». La creacion, don de Dios y restitucion del hombre en alahanza y servicio a los hermanos,* in *Selecc. Franc.* 5 (1976)123-144. [↑](#footnote-ref-146)
147. Cf. note 32, 58, 79. - Jacques de Scharnpheleer, *L'office de la Pâque Commentaire de l'Officium Passionis de saint François,* Paris-Bruxel­les 1963; E.Franceschini, *L»'Officium Passionis Domini» di S.Fran­cesco,* in *Scritti di filologia latina medievale,* Padova *1979,* vol. Il, *756-765: Forma Sororum* 17 (1980) 37-44. [↑](#footnote-ref-147)
148. S.Verhey, Der Mensch unter der Herrschaft Gottes, Dùsseldorf 1960;S.Lôpez, El Dios para quien hailaba Francisco, in Verd. Vida 34 (1976) 33-55; M.Hubaut, Le mystère de la vivante Trinité dans la vie et la prière de saint François d'Assise, in Évangile-aujourd'huin.95 (1977) 43-50 [↑](#footnote-ref-148)
149. C.Tescaroli, Francesco d'Assisi, il fratello universale, Leumann (To­rino) 1979. [↑](#footnote-ref-149)
150. Cf. O.Schmucki, La preghiera come elemento essenziale nella forma­zione alla vita francescano-cappuccina, in Anal. O. F.M. Cap. 91(1975) 225-236: Selecc. Franc. 4 (1975) 315-328; L.Padovese, Francesco d'Assisi maestro di vita spirituale, in It. Franc. 55 (1980) 449-464; Clemente da S.Maria, L'orazione mentale anima della formazione nell'attuale legislazione dell'Ordine francescano, in It. Franc. 52 (1977) 419421. - Cost. 1536, n.41-42, 66, 120; Cost. 13,1-5; 33,7; 154,1-3; nota 70bis. [↑](#footnote-ref-150)
151. Cf. Capitolo Generale Straordinario OFMCap. a. 1974, Relatio de vita paenitentiae et continuae conversionis in hodiernis Ordinis nostri adiunctis, in Anal. O. F.M. Cap. 90 (1974)317-327. [↑](#footnote-ref-151)
152. Cost. 91-94. [↑](#footnote-ref-152)
153. Oltre il gia' citato nel testo, cf. Cost.88 e sopra, nota 72.- Vedi anche: Chrysostomus Dukker, *Umkehr des Herzens. Der Bussgedanke des hI. F.vo A*.,Werl/Westf. 1956; S.Verhey, *Das Leben der Busse nach F.von A.,* in *Wiss. Weish.* 22 (1959) 161-174; altra bibliografia in I.Schlauri, *Saint François et la Bible,* in *Coll. Franc.* 40 (1970) 403-404. [↑](#footnote-ref-153)
154. Rnb 22,9; Test. 1-4. - R.Koper, Das Weltverständnis des hl. Franzi­skus. EineUntersuchung ùber das «Exivi de saeculo», WerllWestf.1959. [↑](#footnote-ref-154)
155. A.Rotzetter, *Versöhnung îm Leben und in den Schriften des F. von Assisi,* in *Tertius Ordo* 35 (1974) 81-105; O.Schmucki, *Linee fonda­mentali...,* in *Lettura biblico-teologica delle fonti francescane,* Roma 1979, 217-224 e nota 52. [↑](#footnote-ref-155)
156. Test. 22; Cost. 92,6; 93,1. [↑](#footnote-ref-156)
157. Cf. C.Gneo, *Identita' cappuccina*, in It. Franc. 55 (1980) 403-418; Rerni d'Alost, *L'ascèse franciscaine*, in Et. Franc. 41 (1929)144-172;L.Iriarte, *Fisonomia espîritual de los Capuchinos. Rasgos funda­mentales de su espiritualidad*, in Estud. Franc. 79 (1978) 267-292, specie 283s; F.Elizondo, *Regola francescana presso i primi cappucci­ni*, in It.Franc. 53 (1978) 654-656 con le citazioni piu importanti dalle Cost. 1536; altra bibliografia negli appunti distribuiti durante il CPO: C.Cargnoni, *Appunti per un progetto di un manuale di storia e spiritualita della riforma cappuccina*, (Roma 1981), 5460. - Pao­lo VI nella lettera del 21 ott. 1968 diceva: «La Chiesa ha bisogno della vostra serena e saggia austeritâ» (Anal. O. F.M. Cap. 84 (1968) 313-17). [↑](#footnote-ref-157)
158. Cf. A.Cresi, *Il valore ascetico della perfetta letizia francescana*, in St. Franc. 44 (1948) 1-17; F.Casolini, *San Francesco modello di gioia della vita,* in *Frate Franc.* 42 (1975) 213-218; Murray Rogers C.,The Joy of St. Francis, in Francesco d'Assisi nel 750 della morte*,*Jerusalem 1976, 233-251; Th.Horgan, *Christian Joy in Franciscan Penance,* in *The Cord* 27 (1977)108-114. - cf. Rnb 7,16; Adrn.20; 27,3;V.P.Laet.;2 Cel. 125e 128;Spec. Pérf 96. [↑](#footnote-ref-158)
159. Rnb 1,1; 2,1-3; 43; *5-2.4;* 6,1; 8,9; Rb 1,1; *2,1.11;* Test.16; Alb. 37; Cost. 94,1. - M.Castellar, La *«vida nueva» en la primera expe­riencia franciscana,* in *Cuad. Franc. Renov.* il (1978> 73-87; Cor­rea Pedroso José Carlos, *La vita cappuccîna è dinamica,* in *Stud. Ric. Franc.* 7 (1978) 219-227. [↑](#footnote-ref-159)
160. Cf. Rb 10,2-3; Rnb 5,19-20; Adrn. 3; EpOrd. 57; Ep.Fid.II,40; Test. *33-36;* Cost. 1536, n.67, 139; Cost. 11,3; 64,5; 88,2; 164167. -L.Iriarte, *«L'obbedienza caritativa»,* in *Vocazione francescana,* Milano 1975, 191-219 e nota 1; *Autorita ed obbedienza caritativa,* in *Cap. Gen. Straordinario OFMCap. Documenti principali,* Roma 1974, 79-96; L.Coolen, *Obéissance et autorité dans la spiritualité franciscaine,* in *Vie Consacré* 48 (1976) 274284; G.Dumeige, *L'ob­bedienza nella tradizione della vita religiosa* in *Occidente,* in *Vita consacrata 15 (1979) 541-550; Hellmann Weyne, Obedience: the vision of saint Francis,* in *The Cord* 26 (1976) 340-350; S.Lôpez, *'Familiares entre si» en la obediencia del Hijo,* in *Selecc. Franc.*4 (1975) 216-226. (114) Cost. 92,1. [↑](#footnote-ref-160)
161. Cost.92,1. [↑](#footnote-ref-161)
162. Cf. Cost. 1536 n.127; Cost. 92-93. - Rb 3,5-8; 10; Ep.Fid. 11,32; Rnb 3,1-2.11-12. - *Documento del Definitorio Generale: La no­stra vira di penitenza e di continua conversione. Situazione attuale e concrete applicazioni*, Milano 1976. [↑](#footnote-ref-162)
163. Cost.91,3; 1 Ccl. 29. [↑](#footnote-ref-163)
164. Cost.91,2. - Corrêa Pedroso J.C., *A vivência dos votos na visao franci­scana de vida,* in *Grande Sinal* 30 (1976) 573-583. [↑](#footnote-ref-164)
165. Rb 5;Rnb 10;Cost. 91,3;77,1-3. [↑](#footnote-ref-165)
166. Test. 1-2;Cost. 12,3;47,4. [↑](#footnote-ref-166)
167. *Cf.* Cost. 89,4;22,5;78,1.5. [↑](#footnote-ref-167)
168. Cost. 92. - Clernentinus a vlissingen, Litt. circ. de paenitentia in Ordi­ne nostro renovanda, in Anal.O.F.M.Cap. 82 (1966)3-31. [↑](#footnote-ref-168)
169. Cf. *Conclusiones 1 Consilii Plenarii Ordinis* (Quito), in *Anal. O. F.M. Cap.* 87 (1971) 338 ss..*345ss.,* e *275ss.* [↑](#footnote-ref-169)
170. Cf. Quito III. [↑](#footnote-ref-170)
171. Rnb 7,14-15; Rb 6,2; Test. 28-29; Adm. 4; Cost. 1536 n.38, *85,*89. Sulla poverta' Si veda la numerosa bibliografia in I.Schlauri, *Saint François et la Bible,* in *Coil. Franc.* 40 (1970) 405410; *Bibliographia Franc.* XIII, n.761-780; L.Iriarte, *Vocazione francescana,* Milano1975, 85-127; O.Schmucki, *Linee fondamentali* (sopra n.96), *205-*213 e nota 41. [↑](#footnote-ref-171)
172. Cf. Rnb 9,2; 1 Ccl. 17; Leg. Per. 53. - L.Iriarte, *L'amore alla povertd e* ai *poveri nella legislazione e nella vita dei primi cappuccini,* in *Le ori­gini della riforma cappuccina,* Ancona 1979, *375-393.* [↑](#footnote-ref-172)
173. Cf. Rnb 9,4-6; 7,1-3; Adrn. 14; Ep. Fid. *11,5;* Cost. *1536,* n.7-8, 27; Doc. Quito; A.Hillebrand, *«Mysterium paupertatis',,* in *Laurent.* 16 *(1975)* 281-335 (sulle Cost. Nuove) ;Ortensio da Spinetoli, *Poverta' evangelica e poverta francescana, ibid.,* 13(1972)103-114; M.Adinol­fi, *I fondamenti biblici della poverta francescana,* in *Vita Min. 49(1978)25-39.* [↑](#footnote-ref-173)
174. Rnb 9,1-2; 5,9-12; 6,3-4; 14,4-6; 16,10-11; 17,4-8; Adm. 2 e 7; Ep. Ord. 37; Sal. Virt. 11.16-18; Test. 16-17; Cost. 1536, n.69, 67, 134. Corne esemlificazione sui cappuccini cf. O.Schmucki, *De loco sancti Francisci Assisiensis....* in *Coll. Franc.* 48 (1978) 281-286 (sulla poverta295-298 (minorita'); id., *La figura di san Francesco nelle prime Costituzioni cappuccine,* in *It. Franc.* 53(1978) *599-*603 (sull'altissima paupertas negli ordinamenti di Albacina). [↑](#footnote-ref-174)
175. Cf. Cost. 1536, n.124; Cost. 81; 141,2; 154,3; Rnb 7,1-2. - M.D'Ala­tri, I frati minori cappuccini, ossia 450 anni di servizio nella Chiesa, in It. Franc. 53(1978) 517-532; M.Steiner, Seguir la huellas de la humildad de Cristo, in Selecc. Franc. 7 (1978). [↑](#footnote-ref-175)
176. Rnb 14,217,15; Rh 3,13; Adm: 9,11; 15; Test. 23; 1 Ccl. 29;Cost. 1536, n.47; Cost. 3,1; 10,2; 12,4; 85,4; 86,1-3; 167,6. - O.Schmucki, *San Franc. d'Assisi, messaggero di pace nel suo tempo,* in *Studi Ric. Franc.* 5 (1976) 211-231; Léon Robinot, *San Francisco canta el perdon de las ofensas,* in *Selecc. Franc.* 4 (1975)197-203; id., *Les chemins de la paix selon François d'Assise,* in *Évangile-aujourd'hui* n.86 (1975) 39-51: *Cuad. Franc Renov. 9* (1976) 39-47, n.33: *Selecc. Franc.* 4 (1975) 167-177;IhierLudge, *Der Friede erwächst aus der Armut. Armut und Friede im Leben des hl. Franziskus,* in *Wiss. Weish. 39* (1 976) 108-122; L.Hardik, *Als Gruss, so bat mir derHerr geoffenbart, sollten* wir *sagen: «Der Herr gebe dir den Frieden»,* in *Franz Stud.* 60 (1978)328-335. [↑](#footnote-ref-176)
177. Cf. Cost. 1536, n.4445, 55, 93; Cost. 44,1-2; 83,1-3; 78,3; 172,4; 60,3. - D.Flood, *Franciscan Solitude*, in The Cord 26 (1976) 276-282; Optato van Asseldonk*, La regola «pro eremitoriis data»,* in*Studi Ric. Franc.* 8 (1979) 5-18; sopra nota 76. [↑](#footnote-ref-177)
178. Quito, III,54. [↑](#footnote-ref-178)
179. Cf. V.P.Laet.; Adm. 28;Cost. 1536, n.81;Cost. 47; 56,1;Quito 111,9.-Giammaria da Spirano, *Reintegrazione dello spirito e rinnovamento delle strutture,* in *it Franc.* 40 (1965)399-410; Mateo Vicente-E. Bustamante-L.Pina, *El trabajo y las nuevas formas de vida franciscana,* in *Verd. Vida* 37(1979) 79-90. [↑](#footnote-ref-179)
180. Test. 1-3. - I.. Iriarte, «El Senor me llevô entre los leprosos». La via de la conversion en, san Francisco de Asis, in Laurent. 8 (1967) 452-468; D.Lapsanski, Poverty and Minority in the Early Sources of the Franci­scan Order, in The Cord 25 (1975) 288-292. [↑](#footnote-ref-180)
181. Cf. Habere Spiritum Domini, 38; Cost. 1536, n.57-62, 67; Cost. 50,1-2; 54,1-2. [↑](#footnote-ref-181)
182. Cost. 1536,n.140b, 144;Cost. 55,3;Rnb8;Rb4. [↑](#footnote-ref-182)
183. Cf. Cost. 1536, n.85; Cost. 44,2; 48,3; 78,3; 171,3; sopra nota 88. -Si ricordino le precise parole di Paolo VI pronunciate aI Cap. Gen. Speciale il 21 ott. 1968: «Quanto piu forti, assillanti, attraenti, sedu­centi gli stimoli con cui il mondo di oggi assale e si impadronisce della psicologia e della attivitâ umana, e tanto piu occorrono anime che si difendano da questa invadente e soverchiante esteriorita, che sappiano ricondurla nel foro interiore della coscienza, della riflessione, dell'orazione... Potremmo mai pensare un vero religioso indulgente a superflue e mondane comodita', che si infiltrano oggi anche nel con­venti e nei presbiteri? corrivo a concedersi svaghi profani e discutibi­1i, col pretesti di dover tutto conoscere, o di poter avvicinare,gli uomini d'oggi nella loro vissuta realta' fenomenica? Quale prestigio puo avere un religioso imbevuto di esperienza sensibile e privo di esperienza spirituale, sincera e sofferta?» *(Anal. O. F.M. Cap.* 84 (1968) 316); Th. Keating, *Vita contemplativa e televisione,* in *Forma Soro­rum* 9 (1972) 25-26. [↑](#footnote-ref-183)
184. Cost. 1536, n.68, 65; Cost. 68,2. - Rb 5; Test. 20; Leg.Per.78; Spec. Perf. 75. - Th.Matura, *Trabajo y vida en fraternidad,* in *Verd. Vida* 37 (1979) 69-78; J.B.Hilîigers, *Minder-broeders handenarbeit en solidariteit,* in *Franc. Leven* 62 (1979) 272-279. [↑](#footnote-ref-184)
185. Cf. *Conclusiones I Consiii Plenarii Ordinis (Quito), l.c. 322ss., 341s..; Capitolo Generale Straordinario OFMCap. a.1974, Relatio devita nostra apostolica ad mentem n. 12 Constitutionum et de of­ficus in mundo peragendis,* in Anal.O.F.M.Cap. 90 (1974) 351-360; *Conclusioni del III Consiglio Plenano OFMCap.* (Mattli):*Vita e attivita' missionaria,* in *Anal. O. F.M. Cap.* 94 (1978) 231ss.;*Sacra Congregazione per i Religiosi e gli Istituti Secolari, Religiosi e promozione umana* (Plenaria SCRIS aprile 1978), in «lnformatio­nes SCRIS» «Supplemento» 1980, pp.5-31; *Sacra Congregatio pro Religiosis et Institutis Saecularibus et Sacra Congregatio pro Episco­pis, Notae directivae Mutuae relationes pro mutuis relationibus in­ter episcopos et religiosos in Ecclesia*, 14 maii 1978, in «Acta Apo­stolicae Sedîs» 70 (1978) 473ss. e «Informationes SCRIS» 4 (1978)n.1. [↑](#footnote-ref-185)
186. C.Cargnoni, *Alcuni aspetti del successo della riforma cappuccina,* in *Le origini della riforma cappuccina,* Ancona 1979, 219-223, e nota 20 dove é segnalata della bibliografia; Ilarino da Milano, *Il carisma della riforma dei minori cappuccini e l'autorita gerarchica, civile e popolare,* in *It. Franc.* 53(1978) *533-558.* [↑](#footnote-ref-186)
187. Cost. 142,2. - Ricordare I'omelia di Paolo VI in onore del b.Leopol­do Mandic (2 maggio 1976) e I'esortazione aI ministero della confes­sione nell'allocuzione del 12 Iuglio 1976 («Tenetelo vol... siate vicini al confessionale...»! ): cf. *Tertius Ordo* 37 (1976) 61-64; *Anal. O. F. M. Cap.* 92 (1976) 121-23.- Sulle missioni popolari cf. F.Gioia, *Le missioni popolari oggi...,* Roma 1978; id., *Missioni aI popolo e fami­glia. Orientamenti metodologici,* Perugia 1981; V.Ricci, *Le missioni popolari e la situazione pastorale oggi,* Roma 1978; G.Concetti, *Missioni al popolo per gli anni '80,* in *Orientamenti pastorali,* n.2-3 (1981)106-120. [↑](#footnote-ref-187)
188. Nel discorso del 21 ott. 1968 ai Cappuccini, Paolo VI diceva: «Ci sia­mo spesso domandati come mai i figli di san Francesco non siano presenti quanto a loro converrebbe in mezzo aIle masse lavoratrici, con la loro parola popolare, con la loro vocazione a condividere il pane sudato deIl'umile gente, e con la loro capacita' di far fiorire la letizia e la speranza sulle spine della vita ! Lo sappiamo: siete gia' molto impegnati e siete pochi rispetto alle chiamate che si moltipli­cano d'intorno a voi; ma vi dica questo nostro accenno quanto pensia­mo possibile e provvidenziale la vostra missione nel mondo» *(Anal. O. F.M. Cap.* 84 (1968) 316s). [↑](#footnote-ref-188)
189. Cf. sopra nota 92. - R.Manselli, Nos qui cum eo fuimus. Contributo alla questione francescana, Roma 1980, 265-274; id., il gesto come predicazione per san Francesco d'Assisi, in Coll. Franc. 51 (1981)5-16; M.Bihl, De S. Francisco praedicante ita ut de toto corpore face­ret linguam, in Arch. Franc. Hist. 20 (1927)196-199; E.Delaruelle, L'influence de saint François d'Assise sur la piété populaire, in X Congr. Internaz. di scienze storiche, III, Firenze 1955, 449466; id., Saint François d'Assise et la piété populaire, in San Francesco e la ricerca storica degli ultimi ottant'anni, Todi 1972, 125-155. [↑](#footnote-ref-189)
190. Paolo VI nelI'allocuzione al Capitolo Generale del 12 Iuglio 1976 dis­se: «L'Ordine cappuccino é un Ordine popolare. Siatelo! E' sorto con questa Çaratteristica e sara' accetto ed efficace nella sua azione evangelizzatrice, se si manterrà come il popolo l'ha visto cosi nei secoli. Di qui il dovere di vivere vicino alle classi umili. Di qui l'impegno ad uno stile di vita che, quanto a poverta, non si discosti da loro. Di qui la coerente esclusione dei compromessi contrari alla tradizionale austerita' e semplicita' della vostra vita» *(Anal. O. F.M. Cap.* 92 (1976) 123). [↑](#footnote-ref-190)
191. Cf. Kohlenherger Helmut, Andeutung zum Engagement des hl. Fran­ziskus fur eine evangelische Lebensform, in Franz.. Stud. 60 (1978) 120-131; A. Laita, Un hombre libre frente a los condicionamientos sociales; San Francisco de Asis, in Verd. Vida 36 (1978) 253-272. [↑](#footnote-ref-191)
192. Cf. le parole rivolte da Paolo VI ai nostri Superiori nell'Udienza del 20 febbraio 1971, in *Notiziario Capp.* 5,3(1971)3; Th.Matura, *Une évaluation «théologique» de l'expérience des nouvelles' fraternités franciscaines du Premier Ordre,* in *Fidelis 66* (1979)343-359; C.Ko­ser, *Las pequenas comunidades,* in *Vida religiosa* 39 *(1975).* [↑](#footnote-ref-192)
193. Cf. nota 70. - C.Pohlmann, «Nao viver so para si...». Aberturafraterna aos homens de nosso témpo, in Itiner. 23(1977)146-157. [↑](#footnote-ref-193)
194. Vale la pena ricordare altre parole di Paolo VI, che invita i cappucci­ni a «specializzarsi con la scienza morale e psicologica, spirituale e mistica, che oggi si conviene pet il ministero delle confessioni» (21 ot­tobre 1968). E ancora: «Tanti bisogni ha la Chiesa, per i quali ella fa assegnamento grande sopra di voi. Uno di questi bisogni é l'apo­stolato popolare, a sussidio di quello pastorale e culturale. Voi siete, e potrete essere ancor piu degli specialisti in tale apostolato»: *Anal. O.F.M.Cap.* 84 (1968)313-317; C.Berubé, *Para franciscanizar nue­stro «estar en el mundo»,* in *Estud. Franc.* 75 (1974) 261-285. [↑](#footnote-ref-194)
195. Cf. Cost. 142. - Cf. K.Esser, Cura pastorale e apostolato nello spirito di san Francesco, in Temi spirituali, Milano 1967, 201-227; Optat de Veghel, Autenticita' cappuccina e genuinita' francescana, in It. Franc. 42 (1967) 489-503; Meîchior de Pobladura, Magna fecunditas servitii et testimonii Fratrum Min. Cap. in decursu 450 annorum eorum exsistentiae, in Anal. O. F.M. Cap. 94 (1978) 401413. [↑](#footnote-ref-195)
196. Cf. tra l'altro il doc. del Capitolo Generale Straordinario del 1974 sulla vita apostolica, in *Anal.O.F.M.Cap.* 90 (1974)351-360. - Fréde­gand d'Anvers (Callaey), *L'apostolat des Frères Mineurs Capucins,* in *Liber Memorialis,* Romae 1928,1-51. [↑](#footnote-ref-196)
197. Cf. Ep.Min. 1-8; Adrn. 3; EpAnt.; Rb 5,1-2; Cost. 1536, n.114 e 120; Cost. 13. - S.Riva, *La Pastorale nell'identita' francescana,* in *Vita Min.* 46 (1975) 409-420; *Salvator Angelo Domingos*, Nuestra vocaciôn apostôlica u misionera corno franciscanos, in *Cuad. Franc. Renov.* il (1978>158-168. [↑](#footnote-ref-197)
198. Test. 20; Rnb 7,9. - L.Iriarte, *Vocazione francescana,* Milano 1975, 114-119 e nota 95 con bibliografia. [↑](#footnote-ref-198)
199. Cf. Groot Wassink J., Franciskaanze spiritualiteit in een technische kultur, in Franc. Leven 63 (1980) 258-272. - Una delle «nuove for­me piu condizionanti sono le parrocchie: cf. S.Ara, Los hermanos menores capuchinos y el ministerio parroquial, in Nat. Gracia 24 (1977) 273-318; G.Agresti, Le attese dei vescovi riguardo all'impegno dei francescani nella pastorale, in Vita Min. 49(1978) 437-447. [↑](#footnote-ref-199)
200. Cf. Rb 5. - P.D. Bertinato, *Il lavoro come «grazia» e come «lode»,* in *VitaMin.* 50(1979)221-231. [↑](#footnote-ref-200)
201. Cf. A.Laita, El trabajo en sus distintas formas en la vida franciscana, in Verd. Vida 37 (1979> 47-67; S.Lôpez, El trabajo desde la utopia sanfranciscana, ibid., 91-107; V.Mateos, El trabajo y la primitiva experienciafranciscana, in Selecc. Franc. 9 (1980>183-190. [↑](#footnote-ref-201)
202. Cf. 2 Cel. 95. - C.Del Zotto, «Un uomo fatto preghiera», in Vita Min. 48 (1977)447-460 ; Mathieu Luc, L'élan missionnaire des origines franciscaines, in Évangile aujourd'hui, n. 109 (1981) 22-31 ; A Matanic, S. Francesco e il Vangelo, in Studi Franc. 73.(1976) 223-230. [↑](#footnote-ref-202)
203. Cf. Supra n.151. [↑](#footnote-ref-203)
204. Cf. Leg. Per. 114; Spec, Perf. 68. - M.Conti, *La missione degli Aposto­li nella regola francescana,* Genova 1972; id., *Lettura biblica della Regola francescana,* Roma 1977; L.Iriarte, *La «vida apostolica» en la Regla franciscana,* in *Estud. Franc.* 75 (1974) 99-109: *Selecc. Franc.* 4 (1975) 27-37; Silva Antonio Pereira, *La Regla bulada. Su validez actual,* in *Cuad. Franc. Renov. 9* (1976) 229-242; J.Garrido, *La forma de vida franciscana. Introduccion a la Regla de san Francisco de Asis,* Arânzazu 1975; R.Zavalloni, *Una regola dalle dimensioni umane,* in *Vida Min.* 45 (1974)293-297. [↑](#footnote-ref-204)
205. Cost. 141,1. - cf. Johann Auer, Franziskus, ein Heiliger fur unsere Zeit? Erneuerung christlichen Lebens aus franziskanischer Christus­nachfolge, in Kath. Akad. Augsburg, Franz von Assisi, ein Heiliger fùr unsere Zeit, Augsburg 1976, 88-119. [↑](#footnote-ref-205)
206. Cost. 68,1; 65,1; 67,1; Rnb 22,27; Ep.Fid. 11,49-53. - M.Hubaut, Le mystère de la vivante Trinité dans la vie et la prière de saint Fran­çois d'Assise, in Évangile-aujourd'hui, n.95 (1977) 43-50. [↑](#footnote-ref-206)
207. Cf. Juan Pujol, Aspectos esenciales del apostolato franciscano, in Cuad. Franc. Renov. 12 (1979)197-206; Th. Matura, Nota sui proble­mi di iniziazione alla vita francescana, in Studi Franc. 67 (1970) 479-485. - Cf. Cost. 66,2; La bella e santa riforma..., Rorna 2 1963,76-109. [↑](#footnote-ref-207)
208. Cost. 66,1; 165,1. - P.Beguin, François et le travail des frères, in Évangile-aujourd'hui 106 (1980) 19-30. [↑](#footnote-ref-208)
209. Cf. Rnb 7,3-6; Cost. 167,1.4. - E.Bettoni, *La pedagogia francescana*, Roma 1967; L.Bedrune, *Formacion y pedagogia franciscana*, in Cuad. Franc. Renov. il (1978)169-176; M.Hubaut*, Saint Françcois et ses frères: un nouveau visage de la mission*, in Évangile-aujourd'buin.109 (1981) 7-21. [↑](#footnote-ref-209)
210. Rb 5,1-2; Rnb 22,25-26; Ep.Ant.; Leg.Per. 71. - R.Lamarre, *Oracion y vida,* in *Cuad. Franc. Renov.* 12 (1979) 20-25. - Non si dimentichino le parole di Paolo VI: «E. necessano evitare il pericolo che consiste nel darsi troppo all'azione e sara' necessario insieme verificare con nuovo ardore interno, per il quale emergete esemplarmente, le forme esterne di apostolato» (Lett. al Min. Gen., 20 ag. 1974). [↑](#footnote-ref-210)
211. Il Th. 3,10; Rnb 7,5; Leg. Maior 5,6; 2 Cel. 161; Leg. Per. *62,96.-*N.Fabbretti, *San Francisco y la espiritualidad del trahajo,* in *Cuad.Franc. Renov.* 15 (1971) 197-203; R.Manselli, *S. Francesco,* Roma1980, 131. [↑](#footnote-ref-211)
212. Cf. Cost. 1536, n.122-125; *La bella e santa riforma,* cit., 98-109;Cost. 133-134. - M.Brlek, *Lo studio scientifico coefficiente dell'apostolato francescano,* in *Vita Min.* 30,3(1965)100-126. [↑](#footnote-ref-212)
213. Cf. B.Marangoni, Il senso del nostro rinnovamento, in Vîta Min. 36,6 (1968) 26s; S.Vertey, Responsabihta' collettiva nella fraternita', in Studi Franc. 66 (1969)31-41; V.Bosco, Il Capitolo. Momento di profezia per tenere il passo di Dio, Torino (Leumann) 1980. - Cf. Rb 6,8; Rnb 5,4-5; 9,1011.16; 11; 17,5-19; 18,1. [↑](#footnote-ref-213)
214. Cf. S.Ara, Los Capitulos provinciales de renovacion y el derecho pro­pio de los hermanos menores capuchinos, in Estud. Franc. 77 (1976) 253-266; G.Mancini, I Capitoli nella primitiva fraternita' francescana:mediazione tra carisma e vita, in Forma Min. 16 (1979)117-127. [↑](#footnote-ref-214)
215. Cf. Cost. 117,1-3. [↑](#footnote-ref-215)
216. Cf. *Sacra Congregazione per l'Educazione Cattolica, Orientamenti educativi per la formazione al celibato sacerdotale,* 11 aprile 1974, Tipografia poliglotta vaticana 1974, 78. [↑](#footnote-ref-216)
217. Cf. B.Van Leeuwen, Affectiviteit in religieus leven, in Franc. Leven 57 (1974)119-128; B.Giordani, Aspetti psicologici della vita comunita­ria, in Vita consacrata 15 (1979) 271-282. [↑](#footnote-ref-217)
218. E' l'aspetto fondamentale in san Francesco: Rnb 17,10-16 (Spiritus carnis - Spiritus Domini); 5,5; 16,10-11; 22,5; Adm. 2,3; 3,3; 6,3; 7 (Litterae et spiritus); 12 (caro et spiritus) e un po' tutte le Ammoni­zioni di san Francesco; Ep.Ord. 29; Exp.Pat.5. - Si veda piu avanti alle note 171-175. - Optatus van Asseldonk, *El camino de Francisco en la actualidad,* in *Estud. Franc.* 77 (1976) 267-289: *Selecc. Franc.* n. 16 (1977) 41-66. [↑](#footnote-ref-218)
219. Cf. Mt 19,11-12. [↑](#footnote-ref-219)
220. Cf. Adm. 16 (de munditia cordis). - L.lriarte, Vocazione francescana, Milano 1975, 71-84; K.Esser, Lîberta' di amare. Castita e verginita' nell'ideale di S. Francesco d'Assisi, in Temi spirituali, Milano 21972,119-137. [↑](#footnote-ref-220)
221. Cf. A Gargano, La personalita' di Francesco d'Assisi attraverso uno studio di analisigrafopsicologica, in L'Aurora Serafica 48, n.12 (1977)8-1 0, 19-21; G.Lauriola, La personalita di Francesco d'Assisi nel suo «Testamento», in Frate Franc. 48 (1981) 3-18; E.Leclerc, Il cantico delle creature ovvero i simboli dell'unione, trad. dal franc., Torino 1971; Daniels Magdalen, The Synthesis of Masculine and Feminine Elements in the Personality of Francis of Assisi, in The Cord 27(1977)3649. [↑](#footnote-ref-221)
222. Cf. Rnb 23; Ep.Fid. 11,1-3; Cant.Sol.. - Delalaude Vianney, *François d'Assise, un homme bien doué, in Francesco d'Assisi* nel 750 della morte, *Jerusalem 1976, 31-42;* J.Le Goff *L'image de François d'As­sise*, in *Lumière et Vie* 28 (1979) n.143, *5-19;* P.Beguin, *La persona­lidad de San Francisco,* in *Cuad. Franc. Renov.* 9 (1976)149-162; C.Celeste, *L'uomo Francesco,* in *Frate Franc.* 42 *(1975)* 23-30. [↑](#footnote-ref-222)
223. Cf. Rnb 9,11; Rb 6,8; Ep.Leo 2; Reg. Er. 1.2.4.8-10; 2 Cel. 137; Ep. Fid. 1,7-13; *11,50-56. -* Imerio da Castellanza, *L'ideale materno in S.Francesco,* in *It. Franc.* 7 (1932) 113-141; A.Van Corstanje, *Dit zeg ik je aIs moeder (Franciscus tot Broeder Leo),* in *Franciscus van Assisi* 14 (1977) 162-180; id., *«Dit zeg ik je als moeder».Het geestelijk moederschap in de spiritualteit van Franciscus van Assi­Si,* in *Intern. Kath. Tijdschr. Communio 3* (1978) 61-71; W.Keuck, *«Der Herr segne Dich», Der Segen des hl. Franziskus fùr Bruder Leo,* in *Wiss. Weish. 39* (1976) 81-107 [↑](#footnote-ref-223)
224. Cf. sopra alla nota 74. - F.van Ruyteghern, *De nederige Franciscus* in Alter Christus 16 (1961) 261-274; A.Mc Devitt, *Little ones ofGod:Franciscan imitation of the littleness of Jesus*, in The Cord13(1963) 164-173. [↑](#footnote-ref-224)
225. Cf. N.Vian, Francesco, la gentilezza della santita', in Studium 65 (1969) 15-26; J.Le Goff, Saint François médiéval ou moderne?, in Évangile-aujourd,'hui n. 1 (1974); F.Mastroianni, Note sulla di­screzione sociale di Francesco d 'Assisi, in Studi Ric. Franc. 5 (1976) 233-242; Lobo Gerald, Leadership and Compassion in St. Francis, in Review on Franciscanism 2 (1977) n.3, 18-30; F.Cardini, L'avven­tura di un cavaliere di Cristo. Appunti per lo studio della cavalleria nella spiritualitd di san Francesco, in Stud. Franc. 73 (1976) 127-198. [↑](#footnote-ref-225)
226. Cf. R.Manselli, *San Francesco*, Roma 1980, 317-325; F.Mattesini, *S. Francesco come e sentito dai giovani*, in Studi Franc. 55 (1962) 61-70; A.Chiappin, *La admirable personalidad psicologica de Fran­cisco de Asis*, in Cuad. Franc. Renov. 10 (1977) 71-99. [↑](#footnote-ref-226)
227. Cf. Cant. Sol.; Rnb 21; Leg.Per. 43. [↑](#footnote-ref-227)
228. Cf. sopra nota 111. - E.Frevdt, *Homme des solidarités, homme del'Évangile,* in *Évangile-aujourd'hui n.53 (1967)* 41-49. [↑](#footnote-ref-228)
229. Cf. Leeuwen P., *Franciscus, boodschappen van vrede*, in Kosmos­Oekumene 10 (1976) 239-245; S.Lopez, Francisco, un hombre comunion, in Verd. Vida 34 (1975) 75-89: Selecc. Franc. 4(1975)*154-166; Bruder aller Menschen. Der missionarische Aufbruch in Franziskus von Assisi,* Werl/Westf. *1976.* [↑](#footnote-ref-229)
230. E.Leclerc, Kosmische broederschap, in Franciscus van Assisi 15 (1978) 268-275. [↑](#footnote-ref-230)
231. Cf. Paolo Antonio da Bassano, *S.Francesco educatore,* in *It. Franc. 4* (1929)3-15, 193-206, *385-397; 5* (1930) 23-32; Fernando deMal­donado, *La pedagogia de San Francisco de Asis,* in *Laurent.* 3(1962) 340, 289-348; 4 (1963)336-366, e a parte, Roma 1963; R.Zavallo­ni, *Principi della formazione religiosa,* in *Vita Religiosa 55 (1969)* 424432; id., Lineamenti di pedagogia francescana, in *Vita Min.*51 (1980). [↑](#footnote-ref-231)
232. Cf. Cost. 170,1. - A.Rotzetter, Der Franziskanische Mensch zwischen Autorität und Freiheit. Eine Re-Lectio der Regula non bullata des hl. Franziskus, in Franz. Stud. 59 (1977) 97-124. [↑](#footnote-ref-232)
233. Cf. Rb 10,4-6; 6,7-8; Cost. 74,3. - F.Falcini, *Il dialogo di S. Francesco,* in *Vita Min.* 38,34 (1967) 21-24; Nûñez Santos, *Relaciones fraternas en el espiritu de san Francisco,* in *Verd. Vida 35* (1977)137-156. [↑](#footnote-ref-233)
234. Cf. Rb 10,2; Ep. Fid. ll,40;46; Rnb 1,3; 17,14; Sal. Virt. *15. -* S.Lo­pez, *«Mas con el ejemplo que con las palabras». «Todos vosotros soi hermanos»* (1 R 22), in *Selecc. Franc.* 7 (1978) 121-134. [↑](#footnote-ref-234)
235. Cf. Rnb 7,13-16; 17,5; 16,1-9; 21,1; Cost. 154,4. - T.Larranaga, De­beres y derechos segun San Francisco, in Cuad. Franc. Renov. 7 (1974) 177-185; S.Ara, Los derechos del hombre en el proyecto de vida franciscana, in Verd. Vida 35 (1977)157-174. [↑](#footnote-ref-235)
236. Cf. Test. 14; Reg. Er. 10; Adm. 18,24-25; 27,2-6; Cost. 74,5; *75,1-4;* Cost. *1536,* n.134. [↑](#footnote-ref-236)
237. Cf. sopra le note 4243, 45, 57, 75, 112. - Circa il comportarnento di Francesco con le donne cf. J.M. Glisky, *Francis and Women*, in the*Cord* 27 (1977)115-122; E.Mariani, *La donna nell'amicizia di San Francesco e nella spiritualita francescana,* in *Vita Min.* 50 (1979)309-329; E.Rornagnolo, *La donna nella vita e nel pensiero di Fran­cesco d'Assisi,* in Franc. d'Assisi nel 750 della morte, Jerusalem 1976,*145-159.* [↑](#footnote-ref-237)
238. Cf. Cost. 154,3; M.Conti, *Perché siamo fratelli e sorelle*, in Vita Min.47 (1976) 455-465; P.Pohlmann, *Non vivere solo per se, ma anche* *per gli altri, ibid.* 48 (1977)111-120: *Selecc. Franc. S* (1976)312-320. [↑](#footnote-ref-238)
239. Cost. 173,1-2; Rb *10,5;* 2 Cel. 191;Leg.Per.112;An.Per.18. [↑](#footnote-ref-239)
240. Rnb 22; Cost. 1536, n.27 e Cost. 29,3 dove 51 parla dell»'apostasia del cuore». - E.Brochu, *Chair, Esprit et Coeur dans l'Ecriture et chez saint François,* in *Studium* 14 (1960)18-29, n.1-2; cf. sopra nota 88. [↑](#footnote-ref-240)
241. Rnb 22,19-27. - M.Edarnanapadavil, The Holy Spirit in the Writings of St. Francis of Assisi, in Review on Franciscanisrn 5 (1980) 44-58;Optatus van Asseldonk, De verrassende doorbraak van de geest, in Tijdschrift voor geestlijk Leven 30 (1974)163-202; G.Pagliara, Lo Spirito Santo Ministro Generale dell'Ordine, in It. Franc. 53(1978) 427-442. [↑](#footnote-ref-241)
242. Le Costituzioni del 1536, fondarnento di tutte le successive Costitu­zioni, corne anche le prime operette spirituali dei cappuccini, rifletto­no l'ideale dell»'amor puro»: cf. C.Cargnoni, *L'apostolato dei Cappuc­cini come «redundantia de amore»,* in *It. Franc.* 53(1978) 559-593. [↑](#footnote-ref-242)
243. Le Costituzioni del 1536, fondarnento di tutte le successive Costitu­zioni, corne anche le prime operette spirituali dei cappuccini, rifletto­no l'ideale dell»'amor puro»: cf. C.Cargnoni, *L'apostolato dei Cappuc­cini come «redundantia de amore»,* in *It. Franc.* 53(1978) 559-593. [↑](#footnote-ref-243)
244. 2 Cel. *196;* Leg. 3 Comp. 35; Leg. Per. 54; Spec. Perf. 35; cf. anche sopra nota 176. [↑](#footnote-ref-244)
245. Cf. Stanislao da Campagnola, Lettura delle «Fonti Francescane» per un «itinerario di spiritualitd», in Laurent. 20 (1979)165-185; id., Linee di fondo del messaggio francescano nel contesto del suo tempo, in Boll. Uff Capp. Prov. Parmense, 37 (1977) 254-269; A.Gaviria, Proyecto de vida de Francisco en sus escritos, in Cuad. Franc. Renov. 9 (1976)175-191; A Monteiro, Fontes de inspiracao imediata nos escritos de S. Francisco, in îtiner. 23 (1977)113-127: Selecc. Franc. 7 (1978) 181-191; Kathe Brûhmann, Anthropologische und Pädago­gische Leitlinien in den Schriften des hl. F. von A., in Wiss. Weish. 41(1978) 84-102. [↑](#footnote-ref-245)
246. Cf. Fr.Paschalis Rywalski, Min. Gen. OFMCap., *Litterae ad totum Or­dinem circa formationem,* l.c. 194 SS.; *La formazione («Documento di lavoro»),* per il IV Consiglio Plenario dell'Ordine dei Frati Minori Cappuccini, Roma (Novembre) 1979, n.53ss. [↑](#footnote-ref-246)
247. Cf. *Sussidi per la Formazione, n.2: La promozione vocazionale. Impostazione e prospettive attuali*, Rorna (Gennaio)1979 (a cura del Segretariato Generale Formazione Cappuccini); îdem..., n.3*:Situazione formativa nell 'Ordine. Dati orientativi*, Roma (Giugno) 1979), p.34ss.; *La Formazione («Documento di lavoro»), per il IV Consiglio Plenario dell'Ordine dei Frati Minori Cappuccini,* Roma (Novembre) 1979), n.55ss.; *Universa fovendarum vocationum pasto­ralis actio*, in Seminarium (Commentarii S.Congreg. pro Institutione Catholica), Nova Series, a.XX, n.4, octobri-decembri 1980. [↑](#footnote-ref-247)
248. Cf. R.Zavalloni, Pastorale vocazionale e formazione nell'Ordine dei Frati Minori, in Vita Min. 50 (1979)101-122, 197-219; G.Verani, Linee fondamentali dell'animazione vocazionale dopo il Con. Vat. Il, in It. Franc. 52 (1977) 422-429. [↑](#footnote-ref-248)
249. Cf. Leg. Per. 67; Cost. 15,34.- L.Iriarte, *La experiencia vocacional de San Francisco,* in *Cuad. Franc. Renov.* il (1978) 67-72; A.W. Romb, *The Franciscan Charisme in the Church,* New Jersey 1969; L.Fontana, *Il Carisma francescano nelle costituzioni cappuccine,* in *It. Franc. 46* (1971> 396402; P.D.Bertinato, *De religiosa iuventu­tis institutione in O. F.M.,* Romae *1954.* [↑](#footnote-ref-249)
250. cf. Matt. 9,38.- Cost. 15,1-2. - C.A.Lainati, Vita di preghiera nella formazione francescana delle vocazioni, in Vita Min. 46 (1975) 51-67: Selecc. Franc. 4 (1975) 303-314; E.Mariani, La vocazione nella comunita' francescana. IV. La preghiera vita della vocazione francescana, in Vita Min. 49 (1978) 237-244. [↑](#footnote-ref-250)
251. Cf. Cost. 16; 151,5-6. - *Vita religiosa e vocazioni,* Milano 1980; *La presenza dei religiosi nell 'orientamento vocazionale della Chiesa locale,* Roma 1977. [↑](#footnote-ref-251)
252. Çf. *La Formazione («Documento di lavoro»),* per il IV Consiglio Plenario dell'Ordine dei Frati Minori Cappuccini, Roma (Novembre) 1979, n.62ss.; *Sussidi per la Formazione,* n.3: *Situazione formativa nell'Ordine. Dati orientativi,* Roma (Giugno) 1979 (a. cura del Segreta­riato Generale Formazione Cappuccini), p.43ss.; *Sacra Congregatio pro Religiosis et Institutis Saecularibus,* Instructio *Renovationis cau­sam* del accomodata renovatione institutionis ad vitam religiosam du­cendam, *6* lanuarii *1969,* in «Acta Apostolicae Sedis» 61 (1969)103-120. [↑](#footnote-ref-252)
253. Cf. O.Schmucki, *De initiatione in vitam franciscanam luce Regulae aliorumque primaevorum fontium,* in *Laurent.* 12 (1971)169-197; Atti del convegno nazionale degli educatori francescani d'Italia (Arîccia, ott. 1970), in *Vira Min;* 42 (1971)99-162. [↑](#footnote-ref-253)
254. Cost. 23-23. - S.Ara, *La renovacion acomodata en la formacion para ma vida religiosa capuchina,* in *Laurent.* 10 *(1969)* 142-172; T. De Poi, *Tappe della formazione spirituale e religiosa,* in *Vita Min.* 42

(1971)105-118. [↑](#footnote-ref-254)
255. C.Brovetto, Prospettive di rinnovamento, in Vita Religiosa 4(1968); S.Palermo, La formazione prima del Noviziato, ibid., 6 (1970)571-589. [↑](#footnote-ref-255)
256. A.J.Gaviria, *Aspirantado y postulantado, primera etapa de la forma­cion franciscana,* in *Cuad. Franc. Renov.* 10 (1977) 213-222. [↑](#footnote-ref-256)
257. Cost. 23,1-5; Cost. 1536, n.14: «quelli che saranno ricevuti a questa vita, prima che si vestino, si experimentino in alcuno de li nostri luoghi». - L.Rulla-F.Imoda-J .Ridick, *Struttura psicologica e voca­zione. Motivazioni di entrata e di abbandono,* Torino 1977. [↑](#footnote-ref-257)
258. Cf. L.(Iriarte) de Aspurz, Il noviziato oggi, in It. Franc. 43(1968) 193-207: Cuad. Franc. Renov. 2 (1969) 11-24; F.Vocking, Outwik­keling van het initiatiejaar bij de minderbroeders, in Franc. Leven 49(1966)196-208. [↑](#footnote-ref-258)
259. Rb 1,1; Rnb 1,1: cf. sopra nota 80. - AIb. 36: «Li novitii habbino ad imparar la regola a mente nel tempo del noviziato, et a questo h loro maestri siano soleciti»; Cost. *1536,* n.17. [↑](#footnote-ref-259)
260. Cf. Crosby Nevin, Novitiate formation in the Capuchin Golden Age. Thoughts on directing first Franciscan stages, in Roud Table Franc. Res. 28 (1963) 166-187.194; V.Muñiz, Los modelos de santidad y perfeccion capuchina en el pasado, in Boletin inform. Prov. Anda­lucia n.34 (1979); M.D'Alatri, Significato delle riforme francescane, in Francescanesimo Ital. Contemporaneo, Bologna 1976, 173-179;Optatus van Asseldonk, Ordo semper renovandus! La riforma cappuc­cina come richiamo a una continua riforma della Chiesa, in Le origini della riforma cappuccina, Ancona 1979,395412. [↑](#footnote-ref-260)
261. Alb. 33: «Siano in detto tempo ammestrati nella vita perfetta dello Spirito»; Cost. 1536, n.18: «In quiete, pace et silentio meglio si for­tifichino nel spirito». - Cf. sopra, note 77-93. [↑](#footnote-ref-261)
262. Questi sussidi servono per ricuperare l'ardore della «scuola ascetica cappuccina», corne disse Paolo VI (cf. *Oss. Rom.* 18-19 apr. *1966,* p.3). Sugli scritti dei prirni cappuccini Si veda: Optatus a Veghel, *Scriptores ascetici et n,ystici Ord. Cap.,* in *Laurent.* 1(1960) 98-130, 213-244; Metodio da Nembro, *Quattrocento Scrittori spirituali,* Roma 1972; C.Cargnoni, *Fonti, tendenze e sviluppi della letteratura spirituale cappuccina primitiva,* in *Coll. Franc.* 48 (1978) 311-398; id., *«Vita della B Angela da Desenzano» nell»'historia Cappuccina» di Mattia da Salo'. Agiografia e letteratura spirituale della riforma tridentina,* in it. *Franc.* 52 (1977)187-218. [↑](#footnote-ref-262)
263. W.Pille Klemens, Effects of the Novitiate on Personality and voca­tional Decision in the Franciscan Formation Program, The Catholic Univ. 0f America 1975; O.Schmucki, De initiatione in vitam franci­scanam.... in Laurent. 12 (1971) 241-264 (sul novîziato); P.D.Berti­nato, Riflessioni sull'antica legislazione dell'Ordine, in Vita Min. 25 (1954) 73-76; id., Il maestro dei novizi. Riflessioni sull'antica legisla­zione dell'Ordine, ibid. 108-112; id., Programma e mezzi di realizza­zione stabiliti per i novizi. Riflessioni sull'antica legislazione dell'Or­dine, ibid., 191-195; id., Principi base nell'educazione del novizio. Riflessioni sull'antica legislazione dell'Ordine, ihid. 26 (1955) 66-68. [↑](#footnote-ref-263)
264. Cf. O.Schmucki, *Die heilige Profess - eine zweite Taufe. Historisch*-theologische Erwägungen zu einer Stelle unserer Konstitutionen, in St. Fidelis 48 (1961)105-124.207-220; P.Ettorre, Professione cristia­na e professione francescana, in Vita Min. 49 (1978)127-139; Lazaro de Aspurz, La profesion «temporal». Historia y valorizacion pedagogica, in Laurent. 9 (1968)113-126. [↑](#footnote-ref-264)
265. Cf. Cost. 1536, n.19: «Stiano sotto la disciplina... accio non facil­mente perdino el spirito novellamente acquistato, ma corroborandosi sempre piû, se vadino piû fermando et radicando ne lo amore de Christo». - J.Andonegui, *Formacão para a vida religiosa. (Conside­racoes sobre o post-noviciado),* in *îtiner.* 21(1975)156-181. [↑](#footnote-ref-265)
266. Cf. Goeltenus Bruno, La formacion del Hermano Menor en el novicia­do y despues del noviciado basta la profesi6n solemne, in Cuad. Franc. Renov. 10 (1977) 229-250. [↑](#footnote-ref-266)
267. Cf. Cost. 25-27. [↑](#footnote-ref-267)
268. Cost. n.26; Cost. 1536, n.17: «Non sia ricevuto a professione se prima non sa perfettamente quello che deve promettere e osservare»; n.20. -Lazaro de Aspurz, *El rito de la profesion en la Orden franciscana­ Apuntes historicos,* in *Laurent.* 8(1967)178-212. [↑](#footnote-ref-268)
269. Cf. P.Rywalski, Min. Gen. OFMCap., *Litterae ad totum Ordinem cir­ca formationem,* l.c., 196ss., *Sussidi per la Formazione,* n.l: *La For­mazione permanente,* Roma 1978 (a cura del Segretariato Generale Formazione Cappuccini); *Idem...,* n.3: *Situazione formative nell'Or­dine. Dati orientativi,* Roma (Giugno) 1979, p.72ss., *La Formazione («Documento di lavoro»),* per il IV Consigîlo Plenario dell'Ordine dei Frati Minori Cappuccini, Rorna (Novembre) 1979, n.76ss. [↑](#footnote-ref-269)
270. P.Rywalski, *De formatione fratrum,* in *Anal.O.F.M.Cap.* 93(1977) 191-199; *La formacion permanente en la Orden Capuchina,* in *Cuad. Franc. Renov.* 10 (1977)179-187; E.Ponzalli, *Significato e necessita della formazione permanente,* Rorna 1978 e in *Boll. Uff Segr. Naz. Formazione Capp. Italia* (1977-78) 49-63; G.B.Fabbrini, *Annotazioni sulla formazione permanente,* in *It. Franc. 54* (1979)301-308; Bona­ventura da Gangi, *La formazione dei religiosi secondo la prima regola di san Francesco,* in *It. Franc. 52* (1977) 406-418. [↑](#footnote-ref-270)
271. Cf. S.Ara, *El futuro de la formacion para la vida franciscano-capuchi­na,* in *Estud. Franc.* 81 (1980) 371402; id., *El Capuchino del futuro, ibid., 79* (1978) 462-499. [↑](#footnote-ref-271)
272. Cf. sopra, nota 26. - Arrigo Carlos, *A formacão permanente na vida religiosa,* in *Itiner.* 21 (1975) 3-15. [↑](#footnote-ref-272)
273. Cf. 1 Cel. 103, dove, tra l'altro Si legge: «Non lo sfiorava neppure il pensiero di aver conquistato il traguardo e, perseverando instancabi­le nel proposito di un santo rinnovamento, sperava sempre di poter ricominciare daccapo». [↑](#footnote-ref-273)
274. Cf. Cost. 136,1-3; 181,4.7; 154,4; 146,2; 88,5; 87,3; 72,4; 29,1-3 [↑](#footnote-ref-274)
275. Circa i «fratelli» cf. Mico Julu, *Los hermanos laicos en la evolucion de la fraternidad primitiva,* in *Estud. Franc.* 77 (1976) 19-64; F,Cano­va, *Dignita' del «Fratello» francescano,* in *Vita Min.* 35,5 (1964) 63-71; E.Mariani, *Il problema della formazione «integrale» dei fratelli di fronte alle esigenze di oggi, ibid.,* 38,34(1967)25-35. [↑](#footnote-ref-275)
276. Cf. Rnb 4,1-6; Rb 10,1.5-6; Adrn. 6,2; 2 Cel. 185-188. - J.Crosby, He shall be your servant. A biblical thema in Franciscan spirituali­ty, in Round Table Franc. Res. 29 (1964) 184-197; J.B.Hilligers, Dienaaij van de Broederschap. Over «gezedragers» in franciscaanse zin, in Sint Franciscus 6 (1969) 208-216. [↑](#footnote-ref-276)
277. Cf. P.Rywalski, De Instituto Historico Ord. Nostri 50, fundationis annum agente (Romae 14 nov. 1980), in Coîl. Franc. 50 (1980)5-8; Isidoro da Villapadierna, I cinquant'anni dell'Istituto StoricoCappuccino. Gli uomini e l'opera, ibid., 9-34; Serafino da Postioma,L'Istituto Francescano di spiritualitd, in Laurent. 12 (1971) 99-106;S.Gieben, Centri ed organi di studi francescani, in It. Franc. 52 (1977)393-405. [↑](#footnote-ref-277)
278. Tra tutti i mezzi qui suggeriti resta fondamentale per l'esperienza e la convalida della tradizione spirituale delI'Ordine, la pratica degli «esercizi spirituali». Cf. Farrel Gary, *Conspectus of Capuchin re­treat work, 1619-1761,* in *Round Table Franc. Res.* 26 (1961)97-101; *Zur Geschichte der Exerzitien bei dem Kapuzinern des 17.und 18. Jahrhunderts,* in *Provinzbote Nordtir. Kap.* 14 (1931) 229-*235,* 288-291. [↑](#footnote-ref-278)
279. Un libretto di p.Francesco di Chambery, tra le altre cose, per conser­vare il fervore e lo zelo della vita religiosa, indica due pratiche: 1) De die ingressus Religionis annuatim celebrando; 2) De seria quotannis recollectione facienda *(Regulares et religiosae PP.Capucinorum exercitatione, in quatuor libros distributae,* Lugduni 1634, 72-83). [↑](#footnote-ref-279)
280. Cf. *La Formazione («Documento di lavoro»),* per il IV Consiglio PIe­nario dell'Ordine dei Frati Minori Cappuccini, Roma (Novembre) *1979,* n.4lss.; *De formatione speciali educatorum,* in *Seminarium* (Commentarii S.Congreg. pro Institutione Catholîca), Nova Series, a. XIX, n.2, aprili-iunio 1979. [↑](#footnote-ref-280)
281. Cf. Cost. 22,2-3; 23,9. - *Reflexiones sobre la formacion,* in *Cuad. Franc. Renov.* 10 (1977)151-168. [↑](#footnote-ref-281)
282. Cf. Optato van Asseldonk, Lo Spirito Santo negli scritti e nella vita di Santa Chiara, in Laurent. 19 (1978) 145-155; I.Pyfferoen, Maria SS.ma e lo Spirito Santo in san Francesco d'Assisi, ibid. 16 (1975) 446-474; T.-M.Bartolomei, Le relazioni di Maria, madre di Dio con lo Spirito Santo, in Ephem. mariol. 13(1963) 540; sul discernimen­to spirituale in tempi difficili cf. Rev. de Espiritualidad 38 (1979) 507-633; M.Rondet, Formazione ai discernimento spirituale e comu­nitario, Milano 1975; sulla direzione spirituale cf. R.Hostie, Il sacer­dote consigliere spirituale, Torino 1963. [↑](#footnote-ref-282)
283. Cf. Cost. 19; 133. - Cf. E.Cerioli da Ombriano*, I Cappuccini e la peda­gogia*, Brescia 1949; M.Peretti, *Quaestio de Juventute*, in Riv. Scienze dell'Educazione 17 (1979) 8-26; F.Peradotto*, Vocazioni autentiche tra i giovani,* in Orient. Pastorali 1(1981) 76-80; A.Pasquier*, Societa iniziatica e societa in ricerca di iniziazione*, in Concilium 2 (1979) 31-41; F.Casolini, *Contraddizioni di san Francesco in ordine alla pro­mozione della dignita' della persona umana?,* in Frate Franc. 44(1977) 167-176; id., *La dignita della persona umana nell'intepretazione di san Francesco*, in *La dignita dell'uomo* a cura di B.Mariani, Roma 1979,437451. [↑](#footnote-ref-283)
284. Cf. sopra note *69,* 73-74. [↑](#footnote-ref-284)
285. Cf. N.Giordani, *La collaborazione tra gli educatori*, in Vita Min. 36 (1965) 27-39. [↑](#footnote-ref-285)
286. Cf. O.Schmucki, *La preghiera come elemento essenziale nella forma­zione alla vita francescano-cappuccina*, in Boll. Uff Segr. Naz. For­maz. Cap. Italia, n.7 (1975) 1-14; vedi sopra le note 76-93 dove Si tratta della «fraternita' orante». - Sulla dimensione contemplativa della vita religiosa, cf. Vita Consacrata 15 (1979) 435-456; sulla for­mazione alle virtû umane cf. Seminarium 31 (1969). [↑](#footnote-ref-286)
287. Cf. Rnb 5,7-8; Adm. 27,2; il; Ep. Min. 9-11; Cost. 1536, n.95-96; Cost. 96. - J Vanier, La comunitd luogo del perdono e della festa, Milano 1980; Robinot Léon, San Francisco canta el perdon de las ofensas, in Selecc. Franc. 4 (1975)197-203. [↑](#footnote-ref-287)
288. L.Iriarte, Esercizio dell'autorita nella fraternita', in Atti dei FF.Min. Cap. Prov. Lomhardia, XIII- n.10-11 (apr.-sett. 1972) 925-932; Vari Autori, A servizio dei fratelli... Atti del Convegno dei Superiori locali (Lenno 26-27 sett. 1979), Supplern. a Atti... XIV, n.2 (1979), chc contiene le seguenti conferenze: Dino Dozzi, La figura del Supe­riore nella nuova legislazione cappuccina, 15-21; Flavio Carraro, Il Superiore animatore della fraternita', 27-41; F.Polliani, îndicazioni per l'animazione liturgica delle fraternita', 49-55; Lino Garavaglia, Note sulla figura del «Ministro Provinciale» come animatore della grande fraternita' che é la Provincia, 57-68. [↑](#footnote-ref-288)
289. Circa i «modelli», cf. *Santi e Santita' nell'Ordine Cappuccino. L Il Cinque e il Seicento,* a cura di M.D'Alatri, Roma 1980; *Il' Il Sette e l'Ottocento,* Roma 1981; é in preparazione il 3 volume dal titolo:*III Il Novecento;* Melchor de Pobladura, *Diez anos de hagiografia capuchina (19S7-1967),* in *Nat. Gracia* 15 (1968) 389-431; id., *Guion bihhografico capuchino, 1968-1978, ihid.,* 27 (1980) 7-59. [↑](#footnote-ref-289)
290. Cf. I.Larrañaga, Lineas de renovacion para las Franciscanas contem­plativas, in Cuad. Franc. Renov. 5 (1972) 239-266; H.Delesty, Un cha­risme pour l'Église, in Tertius Ordo 34 (1973) 207-221; id., Le Tiers-Ordre Franciscain et ses rapports avec le Premier Ordre, ibid., 32 (1971) 95-114; A.Rotzetter, Riflessione dottrinale e pastorale sulla fraternita' secolare francescana, ibid. 34 (1973) 26-83; Crisostomo Piacitelli, Il francescano secolare e la sua forma di vita, Roma 1979; (Ministri Generali della Farniglia Francescana), «lo ho fatto la mia parte, la vostra ve la insegni Cristo» (2 Cel. 214), in Tert. Ordo 42 (1981) 8-28 (Messaggio per l'VIII Centenano della nascita di san Francesco, 19 aprile 1981). [↑](#footnote-ref-290)
291. Cf. sopra note 27-57. [↑](#footnote-ref-291)
292. Cf. J.Pfab, Fedelta ai voti, in Informaziones S. C. R.LS. 6 (1980) 283-293; B.Baroffio, Vivere la consacrazione nella citta' secolare, ibid., 5 (1979) 257-279. [↑](#footnote-ref-292)
293. Cf. S.Ara, Fidelidad franciscano-capuchina, hoy y man~na, in Boletin informativo Prov. Andalucia n.33 (1979) 24-45. [↑](#footnote-ref-293)
294. Cf. L.Gignelli, La Vergine di San Francesco, in Francesco d'Assisi nel 750 della morte, Jerusalem 1976,161-189; A.Blasucci, S.Francesco di Assisi cavaliere della Madonna, in Miles Immaculatae 13(1977) 4-15; Krupa Andrzej, îl mistero dcl Cristo povero, Figlio della «Dama povera», ibid., 224-234; id., La beauté surnaturelle de Marie vue par saint François, in Etudes mariales 32/33(1975-76)39-48; Przewozny Bernard, The Marian Dimension in the Life of Saint Francis, in The Cord 26 (1976)132-146. [↑](#footnote-ref-294)
295. Jean-Paul II, Encyclique *Laborem Exercens,* Castelgandolfo*,* 14 septembre 1981, fête de l'Exaltation de la Sainte Croix, III du Pontificat. [↑](#footnote-ref-295)